in situ + DMA

En collaboration avec **Lupien+Matteau**,
Bouthillette Parizeau, Latéral,
& **LEM experts-conseils**

BAnQ – Écho sonore

Bibliothèque Saint-Sulpice

1700 rue Saint-Denis, Montréal

Programme fonctionnel et technique (PFT) – Maison de la chanson et de la musique du Québec

Dossier DMA N° 2023-005 | Dossier Client N° BAnQ 2022-09 CT-2022-5127

Émission finale : 29 août 2023

3970, rue Saint-Ambroise – suite 300, Montréal (QC) H4C 2C7 | **T** 514 288-4251 | **F** 514 849-7230 | **C** dma@dma-arch.com | **DMA-ARCH.COM**

Signatures

Le présent rapport a été préparé par l'équipe multidisciplinaire composée des firmes suivantes :

Architecture

DMA architectes

[redacted]

In situ

[redacted]

Lupien-Matteau

[redacted]

Génie civil

Équipe Laurence

[redacted]

Mécanique

BPA

[redacted]

Électricité-télécom

BPA

[redacted]

Structure / civil

Latéral

[redacted]

Acoustique

Octave acoustique

[redacted]

Estimation

LEM

[redacted]

Scénographie

Go Multimedia

[redacted]

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES 3

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF 5

2. INTRODUCTION 7

2.1. Présentation des deux (2) organismes 8
2.2. Présentation de la bibliothèque Saint-Sulpice 8
2.3. Présentation du projet de la Maison de la chanson et de la musique du Québec (MCMQ) 10
2.4. Le mandat 10

3. PRINCIPES DIRECTEURS, OBJECTIFS ET ENJEUX 13

3.1. Objectifs fonctionnels 13
3.2. Enjeux d'aménagement 14

4. PROGRAMME DES BESOINS 22

4.1. Sommaire des besoins 22
4.2. Programme sommaire par secteur 22
4.3. Organigramme fonctionnel 30
4.4. Tableau des superficies 31

5. EXIGENCES TECHNIQUES 36

5.1. Exigences générales de conception 36
5.2. Contexte règlementaire 36
5.3. Développement durable & efficacité énergétique 43
5.4. Exigences structurales 44
5.5. Exigences mécaniques 48
5.6. Exigences électriques et télécommunications 53
5.7. Exigences de génie civil 54

6. CADRE DE RÉALISATION 55

6.1. Bâtiment existant 55
6.2. Site et aménagement extérieur 60

7. MISE EN ŒUVRE 63

7.1. Planification et approche de réalisation 63
7.2. Échéancier de réalisation 69
7.3. Mode de gestion, phasage 69

8. PLAN DE COÛTS 70

8.1. Catégorisation des coûts....70
8.2. Tableaux des estimations....70

9. ANNEXE 71

9.1. Plans - Scenario de blocage....71
9.2. Fiches techniques des locaux....71
9.3. Échéancier....71
9.4. Minutes de réunion....71
9.5. Échanges Direction du patrimoine MCCQ....71
9.6. Tests acoustiques....71
9.7. Approche prévue en lien aux enjeux sismiques....71
9.8. PFT Mécanique et électricité....71
9.9. Estimations sommaires comparées....71
9.10. Estimations détaillées....71
9.11. Inventaire des biens mobiliers, des œuvres d'art et des éléments décoratifs de la bibliothèque Saint-Sulpice....71

1. Sommaire exécutif

La Maison de la chanson et de la musique du Québec (MCMQ) désigne ce lieu et le projet prévu dans la bibliothèque Saint-Sulpice, projet qui unit Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et propriétaire de l'immeuble, à l'organisme ÉCHO SONORE, collectif dédié à la chanson et la musique d'ici et d'ailleurs. Il s'agit d'un projet entièrement collaboratif dans sa conception et sa mise en œuvre pour BAnQ et ÉCHO SONORE qui agissent conjointement pour sa direction.

Annoncée par le gouvernement du Québec, le 23 juin 2022, la Maison de la chanson et de la musique du Québec, première et unique en son genre, sera consacrée à la mise en valeur pérenne de la chanson et de la musique québécoises, et sera financée par le gouvernement du Québec. Dans un édifice patrimonial requalifié pour célébrer son histoire et son patrimoine, l'expérience qui y sera présentée sera moderne et accessible à tous.

Trait d'union entre les différentes générations, la Maison (MCMQ) mariera le patrimoine aux nouvelles technologies et offrira une expérience dynamique sur les lieux, ainsi qu'un rayonnement de ses contenus à travers le Québec et à l'international.

Les objectifs de ce projet sont donc multiples:

1) Une importante mise aux normes requise d'un joyau patrimonial oublié depuis trop longtemps, la bibliothèque Saint-Sulpice, afin de rendre le bâtiment sécuritaire pour un usage public incluant sans s'y limiter : l'accessibilité universelle, la desserte en issues conformes, la sécurité incendie, la ventilation des espaces, le respect des exigences du Service de l'eau de la Ville de Montréal et celui des normes sismiques;
2) Une parfaite adéquation entre les qualités de l'édifice incluant ses composantes patrimoniales et la mission de la MCMQ, également en phase avec la revitalisation du Quartier Latin où elle sera ancrée;
3) La conception d'un lieu unique logeant la collection nationale de musique de BAnQ en accès libre et un parcours immersif tarifé, à la fine pointe, conçu par ÉCHO SONORE dans des espaces polyvalents permettant le renouvellement de l'offre au gré des évènements : lancements, conférences, colloques, projections, expositions, concerts, installations interactives, etc.;
4) Le respect du budget ainsi que le respect du volume et du caractère patrimonial du lieu;
5) Une approche de réalisation élaborée dans le respect de l'échéancier prévoyant la livraison de la MCMQ au public en décembre 2026.

Pour atteindre ces objectifs, l'équipe de projet (clients et professionnels) a mis en place un processus de réflexion et de conception qui a permis de proposer des solutions en réponse aux nombreux défis conceptuels qui sont inhérents à un tel projet. En somme, l'équipe a progressé selon les principes directeurs suivants : rencontrer les besoins fonctionnels des clients, respecter le cadre patrimonial de l'immeuble et son volume, et les objectifs budgétaires établis.

Comme il s'agit d'une transformation majeure au sens de la règlementation, les travaux de restauration impliquent également une réhabilitation et une mise aux normes de l'ensemble

du bâtiment. Une attention particulière a donc été maintenue tout au long du processus de préconception pour permettre le remplacement de toutes les composantes du bâtiment qui ont atteint la fin de leur vie utile (plomberie, électricité, chauffage, toiture, etc.) tout en restaurant et en réhabilitant les composantes qui pouvaient être conservées et mises en valeur (structure, finition intérieure, maçonnerie extérieure, etc.). Quant à la restauration des fenêtres extérieures et des vitraux patrimoniaux, un projet de maintien des actifs est déjà en planification et sera mis en œuvre concurremment au présent projet. Le résultat permet de préserver le site et l'immeuble patrimonial dans son intégralité, sans transformer visuellement son enveloppe, et en lui conférant un nouvel usage et de nouvelles fonctions qui en assureront la pérennité.

Un exercice de rationalisation rigoureux a été mené par l'équipe du projet pour évaluer les travaux de mise aux normes jugés comme étant incontournables pour la sécurité du public et pour le respect des conditions du site ; ces travaux ont été intégrés au projet et au budget. En vue de respecter la nature patrimoniale du bâtiment, des mesures compensatoires sont proposées pour permettre certaines interventions et travaux de mises aux normes nécessaires.

Conditions *sine qua non* établies dès le départ, le respect du volume et du budget a favorisé une approche de conception développée de concert par tous les membres de l'équipe de professionnels au dossier, basée sur le fait que le bâtiment actuel ayant tenu sans renforcement structural depuis plus d'un siècle, il ne requiert aucun travail de stabilisation structurale, selon l'avis de nos ingénieurs en structure, tant et aussi longtemps qu'aucune intervention sur le bâtiment n'en modifie le système de résistance latérale ni n'en réduise la résistance sismique. En raison des impacts importants sur les objectifs de restauration patrimoniale de l'immeuble et des conséquences majeures sur le budget qu'aurait ce renforcement s'il devenait nécessaire, il est établi que le respect du volume (sans intervention sur sa résistance) et celui du budget doivent constituer des objectifs incontournables du processus de conception et de préparation de plans et devis pour la réalisation du projet.

Pour ce qui est des délais requis, il faut prévoir une période de onze (11) mois pour la conception et la préparation des plans d'exécution. Pour la construction, au minimum 24 mois seront nécessaires. À ces délais, il faut ajouter des temps pour les processus administratifs et approbations gouvernementales, que nous estimons à huit (8) mois.

En somme, les professionnels estiment que les interventions proposées dans le programme fonctionnel et technique (PFT) ainsi que les estimations les soutenant permettent la mise aux normes et l'aménagement requis pour effectuer les activités proposées par les clients, dans le respect du patrimoine, du volume actuel et du budget prévu.

2. Introduction

Certains lieux sont, dans la francophonie, consacrés à des artistes en particulier, d'autres à des styles musicaux, mais il n'existe pas encore une adresse qui invite le public à découvrir la chanson et la musique en abordant dans un même lieu à la fois son passé, son présent et aussi son avenir.

La Maison de la chanson et de la musique du Québec (MCMQ) désigne ce lieu et le projet prévu dans la Bibliothèque Saint-Sulpice, projet qui unit Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), propriétaire et gestionnaire de l'immeuble à l'organisme ÉCHO SONORE, collectif dédié à la chanson et la musique d'ici et d'ailleurs. Projet unique pour BAnQ et ÉCHO SONORE et entièrement collaboratif dans sa conception et sa mise en œuvre, il sera dirigé conjointement par la société d'État et l'organisme.

« La musique est le miroir de tout ce qui nous arrive. Le répertoire de chaque époque nous en dit beaucoup sur la vie, les rêves et les drames de tous ceux qui nous ont précédés. » Ces mots, de Serge Bouchard, expriment la pensée des partenaires.

Pour BAnQ et ÉCHO SONORE, la richesse de notre culture rayonnera dans cet espace où les mots et la musique seront omniprésents, où la chanson battra au rythme des générations qui la visiteront.

La Maison prendra racines en un lieu important, mais aussi dans un secteur chargé d'histoire. Le projet, ancré dans le Quartier Latin, a pour ambition de contribuer à la prochaine étape de son histoire déjà culturellement notoire, pour la Ville de Montréal et pour tout le Québec. Elle s'implante dans ce quartier des spectacles, au voisinage de partenaires culturels dynamiques, actuels et à venir, aussi engagée qu'eux à participer à la prochaine phase d'effervescence de la rue St-Denis et de son quadrilatère.

Trait d'union entre les différentes générations, la Maison mariera le patrimoine aux nouvelles technologies. L'important volet numérique prévu permettra une expérience dynamique sur les lieux, ainsi qu'un rayonnement de ses contenus en constante évolution à travers le Québec et à l'international. La Maison s'établira comme une plaque tournante pour épauler toutes les régions du Québec dans leurs efforts de promotion et de diffusion de la chanson et de la musique.

2.1. Présentation des deux (2) organismes

« Il y a des maisons où les chansons aiment entrer. » Félix Leclerc

ÉCHO SONORE, organisme à but non lucratif créé en 2018 par Monique Giroux et Luc Plamondon, est un collectif dédié à la chanson et la musique d'ici et d'ailleurs qui favorise l'alliance entre la mémoire et la pérennité, entre le passé et l'avenir. Grâce à une multitude d'initiatives autour de la chanson et la musique qui nous font *rêver mieux*, ÉCHO SONORE encourage la création, cultive les mémoires, offre à voir, informe, forme, favorise les rencontres, les échanges et propose des découvertes et des occasions d'apprécier notre culture musicale. Depuis maintenant 20 ans, Monique Giroux caresse le rêve d'une Maison de la chanson et de la musique.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offre à toute la population du Québec des milieux stimulants pour découvrir et apprendre toute la vie, et ce, gratuitement. Elle rassemble et partage l'histoire et la culture du Québec tout en ouvrant des horizons sur le savoir du monde entier. Des millions de trésors (livres, revues et journaux, films, musique, images, archives, etc.), accessibles à tous et conservés précieusement pour les générations futures. Petits et grands peuvent aussi participer à une multitude d'activités culturelles et d'apprentissage : conférences, ateliers de formation, lectures, causeries, heures du conte, spectacles, etc. L'expérience que BAnQ propose permet l'apprentissage par la découverte, l'exploration, le divertissement, la participation et l'expérimentation. Le tout, de manière intelligente, inspirante et conviviale, en prônant l'ouverture et la bienveillance.

BAnQ est active sur l'ensemble du territoire du Québec, en ligne ainsi que dans ses 12 édifices ouverts au public : la Grande Bibliothèque, la Bibliothèque nationale, les 10 centres des Archives nationales. BAnQ est honorée d'œuvrer avec ÉCHO SONORE à la réalisation d'un nouveau pôle d'intérêt culturel et historique, soit la Maison de la chanson et de la musique du Québec. La Bibliothèque Saint-Sulpice, authentique joyau patrimonial montréalais, est l'espace qui correspond à sa vision.

L'équipe d'ÉCHO SONORE a trouvé en celle de BAnQ l'idéal partenaire pour concrétiser la Maison de la musique et de la chanson du Québec. La société d'État et l'organisme travaillent depuis la fin de 2020 à cet objectif commun : donner un toit à la culture musicale du Québec, à ses artistes comme aux mélomanes. La visée est la création d'un espace de découvertes et d'expérimentation pour tous les publics, qui vienne mettre en valeur la richesse des collections sélectionnées et propres à l'histoire de la chanson et de la musique québécoises.

2.2. Présentation de la bibliothèque Saint-Sulpice

La bibliothèque Saint-Sulpice est un bâtiment à vocation culturelle de style Beaux-Arts érigé de 1912 à 1914. L'édifice est composé de trois corps de bâtiment de plan rectangulaire

disposés en enfilade. Le premier, qui comprend la façade sur rue, compte deux niveaux et est coiffé d'un toit plat. Le deuxième, plus large et légèrement plus élevé, possède un toit en verre à deux versants droits. Le troisième, plus petit, est couvert d'un toit plat. La façade principale, de composition tripartite, est formée de deux avant-corps encadrant le corps central et comporte un décor élaboré puisant dans le répertoire classique.

La bibliothèque Saint-Sulpice, implantée en retrait de la voie publique, se situe dans un secteur densément urbanisé en plein cœur du Quartier latin, dans l'arrondissement municipal de Ville-Marie de la Ville de Montréal.

Le bien est classé immeuble patrimonial en 1988. La protection s'applique à l'extérieur et à l'intérieur de l'immeuble, et pas au terrain[1].

Au début du XXe siècle, les Sulpiciens entreprennent de doter Montréal d'une bibliothèque francophone accessible au grand public. L'architecte Eugène Paquette est mandaté pour réaliser le projet de construction. Les travaux débutent en 1912 pour se terminer en 1914.

Reconnue comme l'un des chefs-d'œuvre du style Beaux-Arts à Montréal, la bibliothèque Saint-Sulpice se distingue par son architecture raffinée, dont la symbolique décorative évoque l'imagerie gréco-latine. Les verrières du hall principal et les vitraux, réalisées par Henri Perdriau, sont l'illustre démonstration d'une grande maîtrise.

Exploitant au maximum l'étroitesse du terrain, Paquette a élaboré un bâtiment qui répond aux trois fonctions principales de l'institution : bibliothéconomie, recherche et activités culturelles. Le 12 septembre 1915, sous la direction d'Aegidius Fauteux, la bibliothèque Saint-Sulpice ouvre ses portes.

Si, en 1931, la crise économique la contraint à réduire ses activités, elle reprend vie en 1944, suite à son acquisition par le gouvernement du Québec deux ans plus tôt. La présence de la bibliothèque publique coexiste pendant ces années avec celle du Conservatoire national de musique de Montréal qui est installé dans le bâtiment, entre 1928 et 1948. On y loge la Bibliothèque nationale du Québec à partir de 1967, dont le premier fonds documentaire est constitué en grande partie à partir des collections de Saint-Sulpice.

Le bâtiment lui-même est brièvement acquis par l'UQAM, mais l'université choisit de se départir du site en 2007. Le ministère de la Culture du Québec en reprend possession et tente pendant longtemps de trouver un acquéreur qui respecterait la vocation culturelle et patrimoniale du site. En janvier 2016, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) annonce que le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal lui donnent pour mission de « faire revivre la bibliothèque Saint-Sulpice »[2]. BAnQ devient propriétaire de la bibliothèque Saint-Sulpice en 2017, alors qu'elle possède, depuis 2005, les

[1] extrait du site https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92744&type=bien
[2] extrait du site https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/ledifice-saint-sulpice

250 000 titres de la collection Saint-Sulpice qu'a accueillis la Bibliothèque nationale.

2.3. Présentation du projet de la Maison de la chanson et de la musique du Québec (MCMQ)

Monique Giroux et Luc Plamondon, idéateurs et instigateurs du projet, espèrent depuis des années donner forme et vie à une Maison consacrée à la chanson et à la musique au cœur de la métropole : une adresse dynamique, moderne et accessible à tous. Pour y parvenir ils se sont entourés d'une équipe de passionnés et d'un conseil d'administration expérimenté.

« Nous tenons par ce projet à offrir, un écrin à cette chanson ambassadrice de notre grande communauté francophone. Nous voyons rayonner la richesse de notre culture dans cet espace où les mots et la musique seront omniprésents, où la chanson battra au rythme des générations qui la visiteront. Une maison qui accueillera le public curieux d'histoire et de découvertes, les artistes de toutes les époques et leurs chansons. Un lieu de mémoire, riche et émouvant, une ruche de création, un espace musical fascinant rempli de révélations et de manifestations culturelles captivantes et innovatrices, une adresse, un toit, des murs, un abri qui tiendra la chanson au chaud. » Monique Giroux et Luc Plamondon

La Maison de la chanson et de la musique du Québec, première et unique en son genre, sera consacrée à la mise en valeur pérenne de la chanson et de la musique québécoises. Dans un édifice requalifié pour célébrer son histoire et son patrimoine, l'expérience qui y sera présentée sera moderne et accessible à tous. Éducation, conservation, formation, information, création, performances, expositions, rencontres, échanges d'idées, découvertes, espace de diffusion multimédia, résidences d'artistes, centre de référence et de consultation de livres, disques, archives physiques et numériques, scène destinée aux vitrines d'artistes, salle d'expérience immersive, salle de création sont autant de mots-clés qui décrivent bien le projet. On y présentera des classes de maître, on y proposera des ateliers scolaires et corporatifs ; ce sera un lieu pour que toutes et tous accèdent aux trésors du passé, une vitrine aussi pour que toutes et tous se sentent bien connectés à l'actualité et à l'effervescence culturelle et créative.

BAnQ et ÉCHO SONORE donnent ainsi à la chanson et à la musique de l'élan et de l'avenir dans un espace convivial et rassembleur qui favorise l'alliance entre la chanson, la musique et l'éducation. La Maison permettra de tisser des liens entre les générations ; elle donnera au public de nombreuses occasions de mieux connaître sa culture, de l'apprécier et d'y collaborer. La MCMQ stimulera ainsi la vitalité et l'avenir de la chanson et la musique pour le Québec entier.

2.4. Le mandat

Pour réaliser ce projet, la Maison de la chanson et de la musique du Québec a mandaté notre équipe multidisciplinaire dans le but de réaliser un programme fonctionnel et technique (PFT), qui soit en parfaite adéquation avec les qualités de l'édifice de la bibliothèque Saint-

Sulpice, dans lequel elle est appelée à s'insérer.

2.4.1. L'édifice

L'édifice de la bibliothèque Saint-Sulpice est un joyau du patrimoine québécois et il est classé *immeuble patrimonial* par le ministère de la Cuture et des Communications du Québec. Toutefois, son état et son abandon depuis plusieurs années entraînent des conséquences importantes tant dans l'envergure de sa restauration que dans l'obligation d'en faire une mise aux normes significative, incluant sans s'y limiter : l'accessibilité universelle, la desserte en issues conformes, la sécurité incendie, la ventilation des espaces publics, le respect des nouvelles exigences du Service de l'eau de la Ville de Montréal. Quant aux nouvelles normes sismiques, elles seront respectées par la conception même de la géométrie des altérations faites dans le cadre du projet.

D'autre part, toute nouvelle intervention dans cet édifice historique devra être évaluée afin d'assurer une intégration avec les composantes bénéficiant d'une protection patrimoniale. Une séquence de mise en œuvre des travaux de transformation et de restauration devra aussi être prévue pour faciliter les travaux et protéger les ouvrages existants. Le précédent projet de requalification du lieu a permis de soulever plusieurs de ces enjeux et d'entamer des processus de négociation avec les services patrimoniaux sous l'égide du ministère de la Culture et des Communications. Bien que le projet de la MCMQ ne soit pas suffisamment avancé pour permettre une approbation définitive par le ministère, le mandat a permis des discussions et des échanges avec les autorités de la Direction du patrimoine afin de présenter l'approche de transformation proposée, respectueuse de la classification du bâtiment et mettant en lumière ses éléments patrimoniaux. Ces échanges ont été consignés et documentés et ils serviront d'assise au développement de la suite du projet.

2.4.2. Le programme

Le programme a été développé de concert avec BAnQ et ECHO SONORE pour permettre de concevoir un lieu unique qui logera la collection nationale de musique de la BAnQ et offrira, en plus, un parcours immersif en lien avec celle-ci. La programmation scénographique de type événementielle de ce parcours sera conçue par d'autres et ne fait pas partie du présent mandat, mais les informations relatives aux exigences soulevées par ces activités tant en termes d'équipements et de charges qu'en termes de régies techniques nous ont été transmises et ont été intégrées aux fiches techniques des locaux concernées par ces activités.

D'autre part, qui dit musique et chanson dit acoustique. Nous avons prévu dans notre équipe un spécialiste de la question, Christian Martel (Octave acoustique), puisque le bâtiment avec ses aires ouvertes et ses matériaux minéraux posera un défi au confinement sonore. Ses recommandations techniques sont intégrées aux solutions proposées.

2.4.3. Les priorités

Les deux priorités absolues présentées par BAnQ et ÉCHO SONORE et qui ont guidé notre travail sont celles du respect du budget et du respect du volume et du caractère patrimonial du lieu. Tout au long de la réflexion qui a permis de produire le présent document, ces

priorités ont été maintenues.

2.4.3.1. Le respect du budget

Le budget annoncé pour la MCMQ fait état de 48,5M$ et comprend des sommes allouées à la mise à niveau des systèmes, à la réhabilitation du bâtiment pour accueillir de nouvelles fonctions, à la rénovation et la restauration d'éléments à caractère patrimonial et à l'intégration de mobilier et d'équipements spécialisés. Quant à la restauration des fenêtres patrimoniales et des vitraux, activité que BAnQ doit réaliser en projet de maintien des actifs pour assurer la préservation du bâtiment classé patrimonial, et ce peu importe l'éventuelle vocation qui sera donnée au bâtiment, les budgets requis sont exclus des présentes.

Notre équipe compte une très grande expérience dans le calcul des estimations liées à la Bibliothèque Saint-Sulpice et aux exigences visant sa transformation, incluant les défis de mise aux normes et de remise en état de l'immeuble qui a été inoccupé pendant de nombreuses années. Les budgets développés et présentés tiennent compte de cette réalité et visent, avant toutes choses, à maintenir le bâtiment en état et à le rendre sécuritaire pour un usage public. Une importance particulière a été portée, dans l'élaboration des solutions constructives, à éviter la mise en place d'un programme de réhabilitation sismique complet. Les interventions mesurées du projet sur le bâtiment reflètent et respectent cet objectif.

2.4.3.2. Le respect du volume d'origine

Notre équipe ayant travaillé au long des années à l'élaboration de divers scénarios d'occupation, nous connaissons bien les solutions permettant au programme de rester à l'intérieur du périmètre original, dans le but de respecter le cadre budgétaire mentionné plus haut. Comme il est établi que ceci est une priorité pour le client, nous proposerons d'emblée les stratégies maintenant le programme à l'intérieur de l'enveloppe existante.

2.4.3.3. La compréhension des enjeux techniques

La transformation et la mise aux normes de la bibliothèque Saint-Sulpice comportent de grands défis techniques en mécanique et en électricité. Ce bâtiment patrimonial est compartimenté en trois (3) sections distinctes, ce qui engendre une grande complexité au niveau du passage des services. L'enveloppe d'origine est également peu performante énergétiquement, ce qui génère d'importantes déperditions de chaleur et de l'humidité en hiver. De plus, l'entrée électrique en place étant basée sur un système de chauffage au gaz jumelé à un système à l'eau chaude actuellement hors service, les défis de mise à niveau sont d'envergure. La proposition présentée dans ce rapport tient compte de ces enjeux et problématiques.

2.4.3.4. Le respect de l'échéancier

Le respect de l'échéancier du mandat, mais plus précisément du projet comme tel est un enjeu critique pour sa réalisation et pour le contrôle des couts. L'échéancier du projet et la stratégie de mise en œuvre qui est présentée vise une livraison de la MCMQ au public en décembre 2026.

3. Principes directeurs, objectifs et enjeux

3.1. Objectifs fonctionnels

3.1.1. Polyvalence, adaptabilité

Une des caractéristiques primordiales du projet d'architecture est sa capacité à survivre aux transformations constantes des programmes. Un bâtiment durable est une infrastructure résiliente qui saura survivre au test des changements.

La MCMQ se voudra un écosystème en constante mutation, où des espaces de création polyvalents (salle immersive, auditorium, studio) côtoient des espaces ouverts et adaptatifs (foyer, plateau, salle d'écoute et de consultation), qui doivent pouvoir se transformer pour en réinventer l'expérience. Superposés, ils sont reliés entre eux par l'escalier monumental existant, qui est prolongé jusqu'au niveau bas vers le plateau surplombant l'auditorium. Chaque espace exploite le potentiel distinct de l'architecture d'origine. Des infrastructures et du mobilier permettent de moduler les espaces et de revoir régulièrement les usages et les configurations.

Parmi les défis, on souligne l'intégration de l'ensemble des contraintes structurales, architecturales, acoustiques et technologiques du projet dans un bâtiment patrimonial et de créer des espaces d'une grande polyvalence qui doivent se transformer au gré des évènements: lancements, conférences, colloques, projections, expositions, concerts, installations interactives. L'objectif est de tout intégrer, en évitant les technologies ostentatoires, pour favoriser la convivialité et éliminer les obstacles dans l'expérience du visiteur. L'intention initiale est de créer des espaces assez génériques pour se transformer, assez neutres pour laisser le contenu immersif parler et assez forts pour inspirer et durer.

Cette architecture caméléon est possible grâce à trois stratégies : la fluidité entre les différents espaces; l'hyper-connectivité technologique de l'ensemble; la morphologie générique des espaces qui s'intègrent dans un bâtiment patrimonial.

3.1.2. Fluidité des parcours

Afin de refléter les valeurs d'échange, d'inclusivité et d'ouverture de la MCMQ, les espaces doivent former un lieu rassembleur permettant différents parcours, à l'intérieur desquels les visiteurs de tous âges cohabitent en synergie et de manière fluide au sein d'une bâtiment patrimonial. Une attention particulière doit être portée au fait d'assurer une cohabitation sonore (lors d'événements ou dans la parcours immersif), physique (accès et circulation) et

visuelle (relations visuelles entre les activités).

3.1.3. Accessibilité universelle

L'accessibilité universelle est une approche inclusive qui tient compte de la condition et des limitations à l'intérieur de l'ensemble d'une population. L'environnement bâti ne doit pas constituer un frein aux déplacements des individus, à l'accès aux ressources et à la participation sociale. Tout projet à usage du public doit viser à assurer l'accessibilité de l'ensemble des espaces d'un bâtiment à tous, à favoriser un parcours sans obstacles, minimalement à partir d'une des entrées du public et ultimement, à amoindrir les incapacités ou les limitations plutôt que de les mettre en évidence. Les contraintes inhérentes au bâtiment, notamment la préservation d'éléments patrimoniaux liés à son architecture, ont mené à faire des choix dans l'établissement du programme en regard des limites d'accès que posent certains espaces comme les mezzanines. À l'origine de la bibliothèque, l'auditorium (niveau 100) et la grande salle de lecture (niveau 300) formaient deux volumes distincts, seulement accessibles par des escaliers de service secondaires. Pour permettre la circulation publique et universelle entre ces deux niveaux, la création d'un accès à l'auditorium à partir du hall d'entrée est primordial et complète la circulation verticale universelle rendue possible par l'ajout d'un ascenseur qui traverse les planchers de l'aile sud.

3.1.4. Transparence et visibilité

Pour répondre aux défis que posent un projet ouvert et accueillant au sein de la monumentalité imposante et l'opacité de l'architecture existante de la bibliothèque Saint-Sulpice, l'objectif est de mettre en œuvre une stratégie d'ouverture et de connexion qui façonne l'espace pour faire entrer la ville dans le bâtiment et repousser les limites de la bibliothèque au-delà de ses murs. La création de percées visuelles et physiques, de lieux de rencontre et d'espaces de liaison, favorise l'interaction et les échanges. Ainsi, lorsqu'il pénètre dans le bâtiment, le visiteur doit pouvoir appréhender d'un simple coup d'œil les principaux espaces de la MCMQ. Des dégagements et des ouvertures favorisent des relations visuelles entre les principaux environnements, ce qui évite d'isoler les usagers, tout en permettant d'apprécier l'architecture Beaux-Arts du bâtiment existant.

Des relations de circulations ou visuelles sont souhaitées entre :

- l'entrée principale et le volume de l'auditorium, par une nouvelle ouverture ou vers la salle d'écoute par l'escalier patrimonial;
- le plateau et l'auditorium, par une grande cloison vitrée;
- l'espace du foyer et le studio d'enregistrement et sa régie, par un vitrage acoustique;
- la grande salle d'écoute, la salle de consultation et l'espace des magasins, par une nouvelle stratégie de mise en valeur et d'accès à cet espace unique.

3.2. Enjeux d'aménagement

3.2.1. Valeur patrimoniale

La bibliothèque Saint Sulpice est classée immeuble patrimonial depuis 1988, en vertu de l'article 48 de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. En effet, l'édifice bénéficie d'une

protection à la fois sur son extérieur et son intérieur, tous deux catégorisés exceptionnel : « Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien patrimonial classé et, s'il s'agit d'un immeuble, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction. »

L'intérieur exceptionnel est bien conservé et arbore un décor d'une grande richesse : « La plupart des composantes contribuent à sa valeur architecturale, artistique et historique. Parmi celles-ci, notons ses divisions intérieures (hall, salle de lecture avec mezzanines, magasin à livres, salle de spectacle), son escalier monumental avec ses torchères, son mobilier intégré, ses éléments ornementaux de bois et de plâtre, ses vitraux ainsi que sa quincaillerie. » (Extrait de l'*Avis de catégorisation* émis par le MCCQ, 6 mars 2023) La préservation de ces éléments caractéristiques rend tout projet d'aménagement délicat et sensible.

Dans le cadre du nouveau programme, les interventions de réhabilitation doivent composer avec un cadre existant peu flexible : les subdivisions intérieures, les finis d'origine, le mobilier, etc. Des interventions non-destructives et réversibles doivent être mises de l'avant dans le projet, qui demandent une certaine inventivité dans leur application.

Les exigences principales liées à la transformation du bâtiment sont les suivantes :

- Préserver, réhabiliter et restaurer la bibliothèque Saint-Sulpice, et ses éléments caractéristiques d'immeuble patrimonial classé;

- Conserver et mettre en valeur l'ambiance des espaces dont les fonctions demeurent inchangées comme le hall d'entrée, la salle de lecture et ses cabinets;

- Dans les secteurs où la mise en valeur des éléments caractéristiques de la bibliothèque répond difficilement au programme souhaité, intervenir de façon minimale et selon un objectif de réversibilité. L'enjeu de la réversibilité engage les concepteurs à identifier et privilégier des solutions qui sont le moins invasives ou le moins destructives dans leurs interventions sur l'existant et de s'assurer que l'édifice puisse retrouver son état original au terme de l'utilisation du présent programme. Ceci n'implique pas qu'aucune intervention ne soit possible mais il faut au moins s'assurer que la documentation existe afin de permettre à l'ouvrage de retrouver son état d'origine.

Au niveau des magasins, leur transformation et/ou réutilisation, pour un nouvel usage permettant de les mettre en valeur et de les rendre accessibles, doit répondre aux critères suivants :

- Donner accès au public à la partie arrière de la bibliothèque où sont situés les magasins et qui n'a jamais été publique;

- Préserver la partie arrière de la structure autoportante de rayonnage du magasin existant;

• Prévoir l'intégration d'activités à caractère public dans le ou les nouveaux espaces créés par le retrait d'une section des magasins. Il s'agit donc d'un défi de réhabilitation qui se définit par la soustraction d'éléments de rayonnage.

3.2.1.1. Inventaire des biens mobiliers, des œuvres d'art et des éléments décoratifs

Dans le cadre du nouveau projet, les interventions de réhabilitation doivent prendre en compte *l'inventaire des biens mobiliers, des œuvres d'art et des éléments décoratifs de la Bibliothèque Saint-Sulpice* émis par le MCCQ (Ce document est présenté en annexe et annoté en rouge par in situ+DMA). Dans le cas du mobilier existant, le défi consiste à intégrer une grande partie de celui-ci à l'intérieur du futur projet, de manière justifiée et pertinente. Voici les grandes orientations :

• Trouver des avenues ingénieuses pour intégrer les éléments de mobilier et répondre aux principes d'adaptabilité, de flexibilité et de polyvalence évoqués précédemment, sans toutefois dénaturer l'esprit du lieu dans lequel il se trouve;

• Conserver les tables de travail de la salle de lecture et leurs lampes dans l'immeuble et, dans une proportion significative, au sein la salle de lecture;

• En vertu de la loi, le mobilier classé doit demeurer dans l'édifice. Dans cette optique, récupérer le mobilier classé, qui n'aurait pas pu être intégré pour des raisons valables et justifiées, de manière inventive au sein de la bibliothèque Saint-Sulpice.

Voici une énumération des interventions prévues par le nouveau projet qui concernent *l'inventaire des biens mobiliers, des œuvres d'art et des éléments décoratifs de la Bibliothèque Saint-Sulpice. (L*e numéro au début fait référence au numéro de fiche de l'inventaire et Le numéro entre parenthèse précise la quantité) :

3.2.1.2. Éléments classés à conserver et à restaurer au besoin

- 3_Trumeaux à cordons et rosaces (14) (à restaurer si dégradé par les infiltrations d'eau)
- 4_Consoles à guirlandes (26) (à restaurer si dégradé par les infiltrations d'eau)
- 5_Cartouches à motif de livre (16) (à restaurer si dégradé par les infiltrations d'eau)
- 6_Cartouches simple (14) (à restaurer si dégradé par les infiltrations d'eau)
- 11_Panneau décoratif (boite électrique)
- 13_Verrières plafond (3) à restaurer
- 14 à 30_Vitraux (17) à restaurer
- 31_Verrières (10) à restaurer
- 32_Plaque bas-relief Aegidius Fauteux
- 33_Putti bas-reliefs (2)
- 36_Bibliothèques murales étroites (4)

3.2.1.3. Éléments classés à remplacer, modifier ou relocaliser

- 1_Garde-corps d'escalier en marbre (1) à rehausser pour mise aux normes
- 2_Garde-corps mezzanines (3) à rehausser pour mise aux normes
- 10_Rampes d'escalier (4) à rehausser pour mise aux normes
- 12_Grille de fer forgé de la porte principale à restaurer et à modifier pour utilisation sécuritaire
- 34_Fichiers (2) à modifier pour changement d'usage (alimentation électrique ou autre)
- 35_Bibliothèques murales longues (2) à reconstruire car un exemplaire a été démoli lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradé par des infiltrations d'eau. L'autre exemplaire permet une reconstruction.
- 37_Bibliothèques cabinets de travail (12) à modifier/ragréer pour archiver les sections d'étagères non originales
- 38_Bibliothèques murales encastrées (6) à relocaliser pour l'implantation de l'ascenseur et une section à reconstruire car 2 sections ont été démolis lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradé par des infiltrations d'eau. Les autres exemplaires permettent une reconstruction.
- 39_Bibliothèques basses de pourtour (12)_Tous ces éléments ont été démolis lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradés par des infiltrations d'eau. Un relevé précis a été fait pour permettre leur reconstruction si requise.
- 40_Bibliothèques à deux corps vitrées (2) à relocaliser selon les besoins du projet à préciser
- 46_Pupitres de consultation (2) à modifier pour changement d'usage (hauteur, alimentation électrique et autre)
- 50_Tables de travail (8) à modifier pour changement d'usage (alimentation électrique et autre) et à relocaliser dans le bâtiment selon les besoins du projet à préciser
- 64_Horloge murale à balancier (1) à relocaliser selon les besoins du projet à préciser
- 65_Rayonnage à modifier et archiver partiellement selon les besoins du projet pour permettre un accès au public et une mise en valeur. Voir la proposition.
- 66 à 74_Appareils d'éclairage (intérieurs et extérieurs) (25) et lampes de table (24) à restaurer, relamper et refiler. Les 11 autres lampes de tables seront à archiver.
- 75 à 77_Quincaillerie patrimoniale_ Conserver la quincaillerie dans tous les cas où les portes sont conservées en place et où il n'y a pas de contre-indication au niveau de la réglementation. Évaluer la possibilité de relocaliser la quincaillerie et/ou les portes dans d'autres espaces du projet. Archiver si requis.

3.2.1.4. Éléments classés à archiver

- 7_Persiennes de bois (5) pour permettre un éclairage optimal
- 8_Balustrade d'entrée (1) pour permettre un accès fluide
- 9_Balustrades des cellules (alcôves) (6) pour permettre un accès fluide aux alcôves

3.2.1.5. Éléments non-classés à conserver, restaurer, relocaliser, archiver ou disposer selon les besoins du projet à préciser

- Radiateurs à modifier pour changement de mode de chauffage, voir rapport en électromécanique.
- 41_Bibliothèque vitrée (1)
- 42_Bibliothèque (1)
- 43_Bibliothèque-étagère vitrée (1)
- 44_Classeurs (2)
- 45_Pupitres de consultation à caisson de rangement (2)
- 47_Vitrines (4)
- 48_Vitrine à dessus plat (1)
- 49_Bancs (4)
- 51_Bureau (1)
- 52_Table d'appoint (1)
- 53_Table d'appoint (3)
- 54_Table de conférence (1)
- 55_Fauteuils de travail de la salle de lecture (118) à modifier pour nouvel usage
- 56_Fauteuils de travail (2)
- 57_Fauteuil entretoise en H (1)
- 58_Fauteuil entretoise carrée (1)
- 59_Chaises (6)
- 60_Chaise (1)
- 61_Patère (1)
- 62_Portemanteaux (4)
- 63_Tableau d'affichage (1)

3.2.2. Accessibilité universelle

Transformer la bibliothèque Saint-Sulpice pour la rendre accessible à tous pose des défis majeurs qui sont liés à la nature intrinsèque du bâtiment. D'une part, la programmation originale scinde le bâtiment en deux sections hermétiques l'une de l'autre, avec ses accès et ses espaces distincts : une bibliothèque, avec sa grande salle de lecture à l'étage, accessible par l'entrée principale, et un auditorium en sous-sol, accessible par deux entrées latérales.

D'autre part, aménagement typique des bâtiments néo-classiques, le rez-de-chaussée est surélevé par-rapport à la rue et accessible par un escalier extérieur (dénivelé : 1 350 mm); la salle de lecture est située au *piano nobile*, soit encore un étage plus haut et accessible par un escalier monumental (dénivelé : 3 700 mm).

Finalement, l'édifice est subdivisé en trois corps de bâtiments aux niveaux très variés : l'avant-corps - hall et services au public; le corps central - grande salle de lecture et auditorium; le corps arrière - service pour la scène, aires techniques et magasins. Seul le niveau de la salle de lecture traverse l'ensemble des corps principaux du bâtiment de plain-pied, si bien que la communication entre les différents corps est peu fluide et entravée par des ruptures de niveau qui rendent l'accessibilité universelle problématique. À cela s'ajoute la maison du chauffeur, corps de bâtiment attenant et fermé au reste de l'immeuble, aménagé

à l'origine pour un usage à vocation strictement résidentielle.

A fortiori dans le contexte d'un bâtiment patrimonial, un accès direct de la rue à l'entrée principale et au hall est difficilement envisageable (le dénivelé de 1 350 mm entre la rue et le plancher principal exige plus de 16m de rampe répartie en deux sections). Les entrées existantes les plus accessibles au niveau du sol sont les accès latéraux aux escaliers, conçus pour mener directement au sous-sol (à ± 475 mm du sol, nécessitant une rampe de moins de 6 m). Malheureusement, ces paliers d'entrée ne donnent accès qu'aux escaliers vers le sous-sol. La transformation d'une de ces issues latérales en accès universel et l'implantation d'un ascenseur adjacent dans le corps avant, permettront de rendre accessibles la majorité des espaces et des niveaux. L'accès à certains niveaux demeure problématique, soit ceux des mezzanines situées de part et d'autre de la salle de lecture, les niveaux des magasins, les espaces de la scène et des locaux attenants, ainsi que certains secteurs de la maison du chauffeur.

Étant donné que les livraisons sont difficiles à envisager du côté de rue Saint-Denis, nous recommandons qu'un ascenseur supplémentaire soit implanté à l'arrière du bâtiment en relation avec la ruelle Joly. Cet ascenseur permettra, moyennant quelques aménagements, de rendre accessible la majorité des espaces situés à l'arrière du bâtiment et qui ne sont pas desservis par l'ascenseur situé à l'avant.

3.2.3. Acoustique

Le programme de la MCMQ prévoit l'installation d'un auditorium de 100 places dédié à des prestations de chanson et de musique dans la partie centrale de l'ancien auditorium de la bibliothèque Saint-Sulpice. Il prévoit aussi des fonctions comportant des environnements sonores indépendant de la salle comme un studio d'enregistrement et une salle immersive et des salles de consultations ainsi qu'un parcours scénographique ayant aussi des caractéristiques sonores propres. Puisque certaines de ces nouvelles fonctions auront des sources sonores plus élevées que celles des fonctions d'origine et que les attentes en performance acoustique y seront supérieures, une étude acoustique complémentaire avec des tests sonores en place a été commandée et est incluse en annexe dans le rapport : *Maison de la chanson et de la musique du Québec; Bibliothèque Saint-Sulpice; Analyse de l'insonorisation entre l'espace de création et la salle d'écoute et de consultation; BC 2023-005-000-BC-06; 29 mai 2023; d'Octave Acoustique.*

Ce rapport émet des recommandations quant aux stratégies à adopter pour le confinement sonore des espaces tant pour les bruits aériens que pour les bruits d'impact, particulièrement entre l'auditorium et la salle d'écoute et de consultation située juste au-dessus. Le rapport émet également une recommandation quant au contrôle du bruit ambiant émanant de l'édifice qui pourrait être perçu par le voisinage. Comme conçue, la salle est intégrée à l'intérieur du bâtiment et n'est jamais en contact avec les parois extérieures et la fenestration. Il n'y aura pas d'émission sonore vers l'extérieur pouvant nuire au voisinage, même si le niveau sonore est très élevé.

3.2.4. Intégration des technologies

L'usage innovant des technologies permettra l'accomplissement de la mission de la MCMQ. L'expérience de la technologie, en plus des usages de bureautique et de bibliothèque usuels, se déclinent en

- Un parcours multimédia dans les espaces publics de la MCMQ;
- Un réseau sans fil public pour accéder à des contenus supplémentaires et pour l'accès aux collections et ressources en lignes pour les usagers;
- La possibilité de captation et de diffusion des activités ayant lieu à la MCMQ à l'ensemble du réseau BAnQ.
- Des espaces de diffusion et de création équipés d'infrastructures et d'équipements scénographiques

Le projet doit intégrer le déploiement d'un réseau qui permettra de positionner les équipements qui présenteront le contenu multimédia du parcours immersif, l'expérience au cœur de la visite de la MCMQ. Ce réseau devra être filaire pour la diffusion fluide de contenus en résolution 4K. Il doit permettre l'entretien à distance lors de la période de rodage en plus du renouvellement régulier des contenus pour maintenir l'actualité et la pertinence de l'expérience. Les types de prises choisis pour le branchement permettront la mise à jour des équipements à la fin de leur vie utile (USB vs USB-C par exemple). Les contenus seront audios, vidéos ou interactifs et pourront être activés par détecteur de mouvement ou bien par une intervention volontaire du visiteur. Des stations permettront aussi une expérience participative en encourageant l'apport des visiteurs pour des œuvres en évolution. Des détecteurs thermiques sont également prévus dans les espaces principaux pour pouvoir déterminer les zones d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours.

Le déploiement de ce parcours en musique sera réalisé par une équipe de conception, scénarisation et de scénographie menée parallèlement au développement du projet architectural. La présence de son ambiant ou de sons dirigés devra être coordonnée avec le concept acoustique pour assurer le confort des visiteurs mais aussi des membres du personnel en place.

Un parcours complémentaire payant sera disponible et accessible sur les appareils mobiles des visiteurs ou bien sur un appareil prêté par la MCMQ.

La Maison, par le biais des technologies, pourra aussi rayonner sur le territoire du Québec par la diffusion des activités de médiation en ligne (par exemple des classes de maître), devenir partenaire des événements en musique et en chanson (par exemple en étant partie d'un festival en version hors-les-murs) ou réaliser des entrevues avec des artistes à l'étranger.

De plus, il est souhaité que la Maison devienne un lieu fréquenté par les chercheurs, musicologues et étudiants du quartier. Il sera facile d'y brancher son ordinateur pour le recharger et d'accéder au wifi pour le travail personnel.

Bien entendu, tout ajout de technologie devra tenir compte de l'aspect patrimonial du lieu, être le moins intrusif possible et être réversible. L'objectif est de tout intégrer, en évitant les technologies ostentatoires, pour favoriser la convivialité et éliminer les obstacles dans l'expérience du visiteur. Aussi, la conception et le fonctionnement de ces technologies doivent permettre d'évoluer rapidement et facilement.

Une attention particulière doit être portée afin de prévoir des systèmes qui demandent des opérations et une maintenance en adéquation avec la capacité des équipes techniques en place au sein des organismes qui assurent la gestion du lieu.

4. Programme des besoins

4.1. Sommaire des besoins

L'expérience que la MCMQ souhaite offrir à ses visiteurs s'articule autour de trois (3) éléments incontournables :

- Un parcours immersif multimédia qui se déploie dans les espaces publics;
- Des collections dédiées à la musique réunies en un seul lieu et offertes en consultation au grand public et aux chercheurs et spécialistes;
- Un auditorium pour offrir des conférences, des classes de maître ou des prestations musicales.

Les autres besoins sont ceux requis pour l'accueil et les services au public et les services en soutien aux usages décrits plus haut.

La *maison du chauffeur* est réservée aux bureaux et certains services complémentaires, comme les ateliers de réparation et de préparation des documents, seront maintenus à la Grande Bibliothèque située à quelques mètres de l'édifice de la bibliothèque Saint-Sulpice.

4.2. Programme sommaire par secteur

Afin de répondre aux besoins programmatiques énoncés dans le périmètre existant de l'édifice de la bibliothèque, la polyvalence et l'adaptabilité des espaces est nécessaire pour assurer la pérennité des usages – et de l'institution. Les espaces sont conçus pour une fonction principale mais sont aussi envisagés pour des usages alternatifs.

Principes directeurs adoptés par BAnQ et ÉCHO SONORE pour le développement des espaces :

- **POLYVALENCE** des espaces en général et adaptabilité dans le temps
- **ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE** au bâtiment et à l'intérieur de celui-ci[1]
- **FLUIDITÉ** des déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment (parcours)[2]
- **TRANSPARENCE ET VISIBILITÉ** des espaces dédiés aux usagers

Les besoins généraux identifiés :

- La capacité d'utiliser les technologies de manière dynamique dans le but de favoriser l'accès, la diffusion, la transmission et le partage des contenus physiques et numériques (réseautique, serveurs dédiés, connectivité, etc.);

- L'utilisation d'un mode de conception et de fonctionnement qui permet d'évoluer rapidement et facilement au niveau technologique.

Les besoins stratégiques déterminés par BAnQ et ÉCHO SONORE :

Les espaces doivent être appropriés afin de donner accès aux services offerts gratuitement par BAnQ, incluant à la consultation des documents de la collection nationale de musique et de faire vivre une expérience aux visiteurs avec la proposition d'un parcours immersif et scénographié, élément signature de la Maison, qui est tarifé.

Le parcours est décliné différemment selon le type de visiteurs attendus :

A. Un parcours individuel, avec expérience de réalité augmentée, permettant aussi d'accéder à la Collection nationale de musique, mais offrant un parcours scénographié conçu par ÉCHO SONORE. Les visiteurs peuvent découvrir tout un environnement sonore et visuel, immersif et réactif unique.
B. Un parcours groupe, modulé en fonction des clientèles accueillies. Différents groupes peuvent visiter la Maison, surtout des élèves primaires et secondaires, les nouveaux arrivants en immersion francophone, des groupes d'aînés et également des publics marginalisés, des étudiants en musique ou des employés d'une entreprise (corporatif), etc.

Les visiteurs auront aussi accès librement à des installations interactives et des expositions, en complément au parcours immersif tarifé. Les services de mise en valeur des collections en lien avec la chanson et la musique par BAnQ sont gratuits et déclinés ainsi selon le type de visiteurs attendus :

A. Service de consultation et de recherche
B. Accueil de groupes (scolaire, francisation, etc) incluant de la médiation culturelle

[1] Bien qu'un accès universel aux mezzanines ne puisse être mis en place, les contenus qui y seront diffusés seront accessibles à tous par des moyens technologiques.

[2] S'il y a lieu, l'utilisation des espaces extérieurs pour le parcours se fera dans un deuxième temps.

4.2.1. Accueil & services du public

Les principales fonctions dédiées à l'accueil du public sont :

1. **Une entrée du public** (202) avec capacité d'entreposer les équipements en location pour le parcours immersif (avec installation pour la recharge des équipements) et des appareils pour l'achat de billet.
2. **Deux accueils**, un pour le grand public (206) et un pour les groupes (204).
   A. Accueil pour le grand public (206) et accès au vestiaire (209): se fait par le vestibule (201) donnant sur la rue Saint-Denis. Cet espace est doté des équipements permettant l'étalage de marchandises pour une boutique et des moyens de diffusions pour la vente en ligne. L'entrée du public (202) s'ouvre

sur une passerelle qui permet aux visiteurs de voir l'auditorium (112) grâce à une paroi opacifiante sur laquelle peuvent aussi être projetés des éléments du parcours. Cette passerelle est également dotée de vitrines (209) permettant d'exposer des artefacts afin de contribuer au parcours.

B. Accueil pour les groupes (204) ou personnes à mobilité réduite (accès universel) avec accès au vestiaire (203).

3. Une **salle d'animation pour des groupes** (113) d'une capacité de 50 personnes ou de 36 personnes (assises) autour de tables, incluant des équipements fixes pour le rangement et un évier. La fonction de cet espace est :
   A. D'accueillir des groupes et permettre la tenue d'ateliers, de cours et d'activités d'animation. On y prévoit notamment des ateliers de musique (instruments), de chant et d'écriture.
   B. De servir pour des accueils protocolaires ou des groupes corporatifs et d'être offerts en location pour des groupes d'affaires.
   C. De permettre la présentation de conférences et la tenue de petits événements (cocktails, inaugurations, lancements, etc.).
   D. Cet espace doit être doté d'équipements audiovisuels de base (son et vidéo) nécessaires (sonorisation et équipement de diffusion de contenu, projection ou moniteur).
4. Un **espace pour la tenue d'événement au foyer B** (129) doté d'un comptoir avec évier pour service de traiteur qui puisse être dissimulé et de moyens permettant l'installation de micros, caméras, et autres équipements.
5. Des **installations pour traiteur** (004) qui sont distinctes de la cuisine des employés, pour les activités corporatives et les événements

4.2.2. Administration

1. Des **bureaux pour les employés** sur les lieux (212, 213, 312, 313 été 314) dotés d'un espace cuisine, salle de repos et vestiaire pour employés (214)

4.2.3. Espaces de création / exposition

1. Une **salle d'expérience immersive** (110) pouvant accueillir jusqu'à 20 personnes, avec la possibilité d'y conférer d'autres fonctions au besoin.
2. **Une salle d'écoute et de consultation** (301), un espace partagé pour les expériences immersives du parcours visiteur et la mise en valeur des collections conservées dans la Maison de la chanson et de la musique comprenant des outils technologiques à la disposition des visiteurs sur les tables patrimoniales :
   A. Accessible aux visiteurs, aux organismes, artistes et chercheurs.
   B. Donnant accès à une salle de consultation (309) (avec tables, assistance de bibliothécaire, etc.) et dotée de panneaux de verre permettant de voir les magasins patrimoniaux.
   C. Donnant accès aux magasins - espaces fermés (310) consacrés à la conservation de documents. Accès sous supervision et accompagné pour le public, les organismes, artistes et chercheurs.
3. Un **auditorium** (112), niveau sous-sol, devant être nivelé :
   A. D'une capacité de 100 places assises, avec matériel amovible (sièges, tables,

etc.) et rangement de mobilier (106) et dont la disposition à géométrie variable permet divers aménagements en fonction des besoins. Cette salle est dotée des équipements permettant d'offrir une expérience distinctive pour les artistes comme pour le public, incluant la diffusion de vitrines musicales, la présentation de classes de maîtres, la projection de films, la tenue d'événements corporatifs, des inaugurations et lancements, etc.

B. Une **régie** (111)
C. Un **petit salon** (114) et une **loge** (117) et d'un espace pour entreposer les équipements de scène et le piano (118).

4. Un **studio d'enregistrement** (126), équipée à la fine pointe de la technologie audiovisuelle (projection, éclairages et sonorisation) et permettant de faire de la télé-présence (connectée à d'autres lieux). Ce studio sera mis à la disposition des artistes ou des employés qui souhaitent enregistrer des ateliers pour diffusion à travers la province incluant l'équipement audiovisuel pour la sonorisation, la captation visuelle et la retransmission.
5. Un **espace de création** (103):
    a. Destiné aux artistes de passage, cet espace est doté d'une isolation sonore permettant l'accueil d'instruments et d'équipements de sonorisation. En dehors des périodes réservées aux artistes, le public pourrait avoir accès à cette salle sur la base du premier arrivé, premier servi.

4.2.4. Collections / consultation

1) Les **collections** se déploient sur quatre (4) niveaux de magasins (250, 310, 351 et 451) dans les rayonnages originaux de la BSS. Seules les collections présentées au niveau 310 sont accessibles au public.
2) Des **salles de lectures et de consultation** 307 et 309 accueillent les services des bibliothécaires et mettent à la disposition des usagers divers appareils d'écoute (albums, CD etc.)
3) Une **réserve ouverte** (209) permettra la présentation d'objets choisis.

4.2.5. Soutien général

En plus des salles réservées à la technique du bâtiment et des divers rangements requis, le projet doit prévoir :

1. Un **espace de rangement pour le matériel scénographique** (002) incluant un établi pour les menues réparations et l'entretien.
2. Un **débarcadère** (119) et un quai niveleur.

4.2.6. Spécifications sur le parcours tarifé

Lieu	Activité	Description de l'activité
200	Remise de l'appareil	Les visiteurs prennent l'appareil numérique qui leur servira à la visite interactive du parcours.
200	Le regard brillant	Aux murs, de part et d'autre du grand escalier de l'entrée, des textes de Monique Giroux et de Gilles Vigneault seront affichés afin d'accueillir le visiteur dès son entrée dans le hall dans l'univers de la chanson et de la musique du Québec.
207	Mur intro "d'où l'on vient" base de données visiteurs	Mise en bouche de la visite qui inventorie non seulement le lieu d'origine des visiteurs mais leur état d'âme à l'entrée du parcours.
207	Passage (mur affiches-photos)	Un mur **d'affiches animées** dynamise l'espace dans les corridors des studios. Parfois statiques, elles se laissent observer par les visiteurs, puis des portions se mettent à s'animer. Une tête d'affiche se met à fredonner un air connu, des mots s'échappent et se transforment en notes de musique, une affiche disco se remplit de paillettes argentées, etc.
209	Réserve scénographique (objets)	Des instruments que les artistes nous ont légués qui portent en eux les ingrédients uniques qui ont façonné notre musique: appartenance, usure, style, particularités significatives.
207	Savoir des aînés (objets)	On explore le timbre et la présence des sons dans les matériaux utilisés par les inventeurs d'instruments.
200	CIRCULATION VERTICALE	
104	Savoir des aînés (objets)	L'installation occupera une section limitée du magasin d'archives pour faire découvrir toute la variété de supports qui ont servi à faire jouer de la musique au fil des décennies.
110	Studios (affiches sur mur	Le mur du studio d'enregistrement sur lequel sont apposées les affiches est en verre blanc laiteux, il devient transparent

	transparent)	selon la volonté des artistes à l'intérieur, donnant au public la chance de voir leur travail en cours d'émergence.
104	Généalogie des thèmes (murs extérieurs de la salle immersive)	De façon tactile on explore le lien entre les thèmes des chansons en évolution dans le temps
110	Les évènements marquants (immersif)	Les contenus projetés dans la salle immersive évoquent les grands moments clés de l'histoire de la chanson, ceux qui ont marqué la mémoire collective et laissé une trace indélébile dans notre histoire
104	Les genres (tactile)	À partir d'un thème ou d'un mot, on explore des chansons qui traitent de ce sujet dans des styles différents : rock, hip-hop, blues, classique, etc.
104	Chanson sans fin	Cette installation est une **œuvre collaborative composée en temps réel par le public** dans des cubicules au sous-sol. Ces mini studios permettent d'écouter la chanson sans fin et d'y ajouter des rythmes, des paroles, un couplet ou un refrain en utilisant une des cabines d'enregistrement.
129	Objets 100 histoires	Une installation collaborative située au sous-sol où des objets symboliques liés à l'univers de la chanson sont présentés et où les visiteurs sont invités à laisser un témoignage audio, une mémoire émotive qu'ils vivent au contact d'un objet en particulier. Ils peuvent écouter la collection de souvenirs liés à cet objet.
100	CIRCULATION VERTICALE	
304	Salle des harmonies	Chaque visiteur déclenche, par sa proximité, une piste sonore d'une voix. Plusieurs visiteurs sont requis pour activer simultanément plusieurs voix et faire naître une harmonie.
303	Galerie rythmes	On emprunte la galerie des rythmes pour surplombant les escaliers d'entrée de la salle de lecture. Les pas sur sol génèrent des sons de percussion des multiples timbres de la

		panoplie d'instruments percussifs.
302	Salle des mélodies	Un motif au sol permet de déclencher des notes. Avec l'apport de plusieurs personnes, les notes produites s'additionnent pour créer une mélodie. La séquence est envoyée à la base de données et une chanson qui utilise cette même séquence est diffusée dans les écouteurs des participants présents.
301	Alcôves: voix intimes	Les alcôves situées sous les mezzanines de la grande salle d'écoute et de consultation. On y découvrira la sphère intime de certains créateurs du monde de la chanson. Grâce à des objets, des images et des interventions sonores, les visiteurs découvrent toute la subtilité de l'univers et de l'inspiration créative de nos musiciens, interprètes, compositeurs et paroliers.
301	Salle d'écoute et de consultation: Fiches	Les centaines de petits casiers sur deux murs de la grande salle d'écoute et de consultation deviennent remplis de titres et de paroles de chansons. Ces fiches analogiques permettent l'activation des stations numériques.
301	Salle d'écoute et de consultation: Tables	Des **stations numériques** sont installées sur les 6 tables patrimoniales (72 places). Une nouvelle gamme de projecteurs à très grand angle permet de transformer une surface de bois en kiosque interactif tactile, comprenant image, son, détection de mouvement, et ce sans que les tables ne soient altérées. Le système comprend un projecteur et un ordinateur intégré qui permet de développer des interfaces facilement. Avec ces stations, le visiteur pourra écouter de la musique tout en visionnant du contenu tel que des documentaires, vidéoclips, etc.
301	Salle d'écoute et de consultation: Murs de mots	Cette installation interactive en projections est située à la sortie de la grande salle d'écoute. Elle permet au visiteur de souffler le mot de son choix dans un récepteur pour ensuite **faire apparaitre toutes les chansons parlant du mot choisi,** en projection et en faisant jouer l'une d'entre elles dans les écouteurs. Par exemple, en nommant le mot maison, ces titres pourraient apparaitre.

309	Magasins	Salle d'écoute et de consultation de document et de musique sur les différents supports :78/33/45 tours, cassettes, cd, etc.
400	Mezzanines: SONO Œuvre suspendue 1%	Création d'une œuvre d'art suspendue qui évoque les oiseaux, source primale d'inspiration de la chanson pour l'humanité.
300	CIRCULATION VERTICALE ou ASCENSEUR	
	Retour vers la sortie: Traces	Proposer un support pour laisser une trace, une pensée, un commentaire sur l'empreinte émotive de notre visite.
200	Collecte de l'appareil (A)	Les visiteurs remettent l'appareil numérique ayant servi à la visite interactive du parcours.
	Vox POP In situ et hors site	La Maison saura s'enrichir des interventions du public sur son site web et dans certains endroits dans l'immeuble. Le passage des visiteurs viendra alimenter une banque de données d'opinions, d'enregistrements vox pop et de musiques créées au fil des années. Cette banque de données aidera les chercheurs à comprendre l'évolution du langage, l'émergence des thèmes et des sensibilités qui animent les gens dans leur relation à la chanson.

4.3. Organigramme fonctionnel

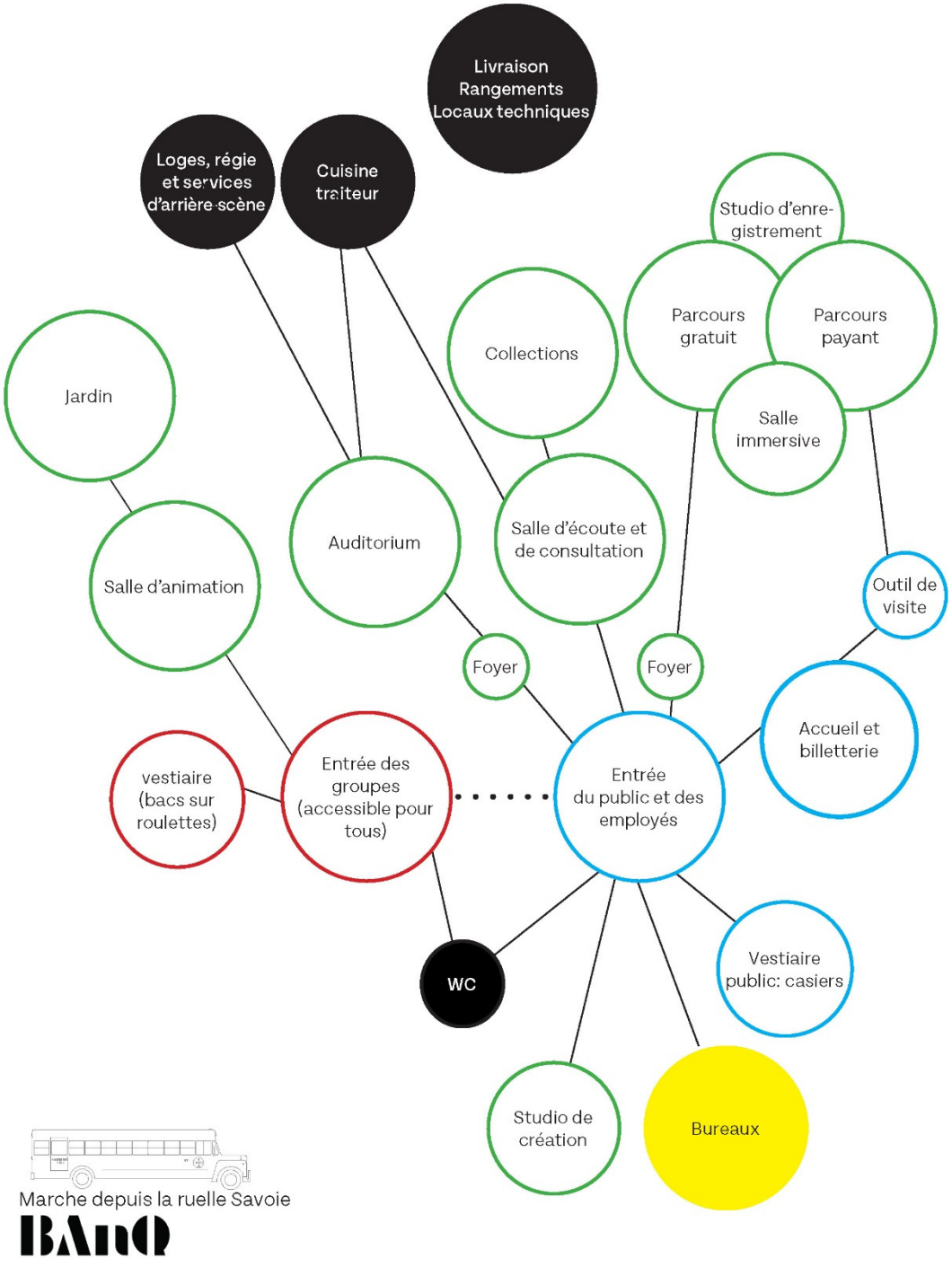

4.4. Tableau des superficies

Numéro	Nom	Nombre usagers	Superficie nette (m²)	Quantité de locaux	Superficies totale (m²)
001	Rangement	1	19,4	1	19,4
002	Rangement	1	35,1	1	35,1
003	Rangement équipement	1	25,9	1	25,9
004	Salle pour le traiteur	3	32,1	1	32,1
005	Corridor	1	48,5	1	48,5
006	Informatique/scénographie	1	12	1	12
008	Rangement	1	4,6	1	4,6
009	Salle des pompes	1	30,2	1	30,2
010	Telecom secondaire	1	7,6	1	7,6
011	Novec	1	2,9	1	2,9
050	Salle de mécanique	1	60,7	1	60,7
101	Toilettes	1	45,4	1	45,4
102&105	Sas	1	6,2	2	12,4
103	Espace de création	5	49,1	1	49,1
104	Foyer A	70	211,7	1	211,7
106	Rangement	1	5	2	10
108	Sas	1	5,4	1	5,4
110	Salle d'expérience immersive	20	64,4	1	64,4
111	Régie du studio d'enregistrement et vidéo	3	9	1	9
112	Auditorium	100	107,3	1	107,3

113	Salle d'animation	50	70,1	1	70,1
114	Salon vert	1	23,5	1	23,5
115	Sas	1	4,2	1	4,2
116	Toilette	1	3,4	1	3,4
117	Loge	2	6,8	1	6,8
118	Rangement	1	29,5	1	29,5
119A	Salle à déchets	1	3,2	1	3,2
119	Débarcadère	1	23,6	1	23,6
120	120_Arrière scène	1	25,2	1	25,2
121	Antichambre	1	13,9	1	13,9
122	Pallier	1	7	1	7
123	Sas	1	5,3	1	5,3
124	Rangement	1	6,6	1	6,6
125	Scène	95	71,7	1	71,7
126	Studio d'enregistrement	4	38	1	38
127	Entretien	1	1,6	1	1,6
128	Salle pour la mécanique d'ascenseur	1	3,8	1	3,8
129	Foyer B	37	118,2	1	118,2
130	Telecom secondaire	1	6	1	6
131	Rangement audiovisuel	0	6	1	6
132	Régie technique	0	4,1	1	4,1
133	Régie des opérations	3	6,3	1	6,3
201	Vestibule	1	6,4	1	6,4

202	Rangement	1	3	2	6
202	Entre du public	18	69,3	1	69,3
203	Vestiaire des groupes	1	8,5	1	8,5
204	Accueil des groupes	12	46,3	1	46,3
205	Vestibule	1	17,2	1	17,2
206	Accueil	13	51,2	1	51,2
207	Plateau	54	164,3	1	164,3
208	Galerie	6	20,8	1	20,8
209	Vitrine scénographique	1	19,3	1	19,3
210	Sas	1	15	1	15
211	Toilette	1	5,5	1	5,5
212	Bureau	2	14	1	14
213	Bureau	2	14,2	1	14,2
214	Salle des employés	0	13,9	1	13,9
215	Entretien	1	2,9	1	2,9
216	Pallier	1	7	1	7
217	Vestibule	1	2	1	2
218	Vestiaire	1	1,1	1	1,1
219	Passerelle technique	1	6,8	1	6,8
220	Hall	1	7,3	1	7,3
221	Régie technique	1	1,4	1	1,4
250	Collections	2	117	1	117
251	Espace clos	1	46	1	46

252	Espace clos	1	72,6	1	72,6
253	Pallier	1	4,5	1	4,5
301 AàF	Alcôve	12	8,5	6	51
301	Salle d'écoute et de consultation	140	419,9	1	419,9
302	Aile nord	24	73,4	1	73,4
303	Galerie	7	23,7	1	23,7
304	Aile sud	24	74,7	1	74,7
305&306	Toilettes	1	9,5	2	19
307A	Salle de consultations pour groupes	20	38,8	1	38,8
307B	Salle de consultation et de réunion	18	33,7	1	33,7
309	Salle de consultation	35	66,4	1	66,4
310	Collection	15	95	1	95
311	Sas	1	23,9	1	23,9
312	Bureau	2	12	1	12
313	Bureau	2	17,9	1	17,9
314	Bureau	1	11,6	1	11,6
315	Toilettes des employés	0	2,9	1	2,9
316	Papeterie et rangement	0	3,5	1	3,5
317	Corridor	1	6,3	1	6,3
318	Pallier	1	7	1	7
351	Collection	2	94,8	1	94,8
353	Pallier	0	4,5	1	4,5

401	mezzanine sud	16	31,3	1	31,3
402	Salle d'étude	5	9,5	1	9,5
403	Mezzanine nord	16	31,3	1	31,3
451	Collections	3	168,1	1	168,1
452	Bureau	4	23,3	1	23,3
453	Pallier	0	4,5	1	4,5
		894			**3305,70**

5. Exigences techniques

5.1. Exigences générales de conception

5.1.1. Bâtiment patrimonial

Le statut d'immeuble patrimonial classé de la bibliothèque impose des exigences générales de conception importantes. L'édifice bénéficie d'une protection à la fois sur son extérieur et son intérieur, tous deux catégorisés exceptionnel. Le futur projet doit être exemplaire en termes de préservation et de mise en valeur de ses caractéristiques d'immeuble patrimonial en respectant les critères énoncés par le MCC ainsi que les besoins énoncés pour le projet de la Maison. (Se référer à la section 3.2.1_Valeur Patrimoniale pour plus de précisions)

5.1.2. Bâtiment public

Le caractère public et accessible à tous est un objectif principal du projet et impose des exigences de conception importantes. Le futur projet doit être exemplaire et résolument un projet du XXIe siècle en termes d'accessibilité pour tous les publics. Malgré les différents enjeux patrimoniaux et techniques, le projet doit refléter les valeurs d'échange, d'inclusivité et d'ouverture de la MCMQ. Les espaces doivent former un lieu rassembleur et vivant permettant différents parcours publics, pour que les visiteurs de tous âges cohabitent en synergie et de manière fluide au sein d'un bâtiment patrimonial dont la volumétrie existante est maximisée. (Se référer à la section 3.1_Objectifs fonctionnels et 3.2.2_Accessibilité universelle pour plus de précisions)

5.2. Contexte règlementaire

5.2.1. Règlementation municipale

5.2.1.1. Implantation

Le projet est assujetti au *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie*. Les normes d'implantation du bâtiment apparaissant au règlement sont les suivantes :

Densité maximale (ISP) : 3

Taux d'implantation : 85%

Mode d'implantation : C

Étages min./max. : 2/3

Hauteur maximale : 14m

Catégorie d'usage : M.8C

Unité de paysage : MR – Maisons en rangées

5.2.1.2. Stationnement

Selon la règlementation actuelle, il est exigé d'aménager un minimum de trois (3) places de stationnement à l'arrière de l'édifice, parce que celui-ci est situé à moins de 500 m de la station de métro Berri-UQAM. Un maximum de 11 places de stationnement peut être aménagé.

Un minimum de dix (10) unités de stationnement pour vélo est exigé par le règlement municipal ; l'aire doit être clairement identifiée (affichage, marquage au sol), convenablement éclairée et desservie par une voie de circulation d'une largeur minimale de 1,2 m.

5.2.1.3. Toiture

Le revêtement des toitures qui ne sont pas entièrement occupées par de l'équipement mécanique devra être constitué d'une membrane blanche possédant un indice de réflectance minimal de 78. Un toit vert est également autorisé par l'arrondissement.

5.2.1.4. Construction hors toit

Les équipements mécaniques peuvent être installés en toiture, à condition de respecter un retrait par-rapport la façade d'au moins une fois et demie leur hauteur; aucun retrait n'est requis si le parapet du bâtiment constitue un écran visuel afin que l'équipement mécanique et son écran ne soient pas visibles d'une voie publique. La hauteur des équipements ne peut pas dépasser de plus de 2 m la hauteur maximale prescrite de l'édifice (14 m). Les équipements qui génèrent du bruit devront être pourvus d'un écran acoustique.

5.2.1.5. Aire de chargement

Le règlement municipal exige la présence d'une unité de chargement pour le bâtiment, respectant les dimensions prescrites pour les unités de petite dimension.

5.2.1.6. Clôture

À l'arrière de l'édifice, la hauteur d'une clôture ne devrait pas dépasser 2 m et certains matériaux sont proscrits pour sa construction : toile, tissus, matériau non solide, fil de fer barbelé, tessons de verre ou morceaux tranchants placés en saillie.

5.2.1.7. Règlement 20-030

5.2.1.7.1.1. Description

Pour évaluer les exigences concernant la gestion des eaux pluviales dans le cadre du projet, nous faisons référence au règlement 20-030 de la Ville de Montréal. Ce règlement, intitulé *RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PUBLICS ET SUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES*, contient des dispositions concernant le raccordement des immeubles aux réseaux publics d'aqueduc et d'égout, ainsi que la gestion

des eaux pluviales des immeubles situés sur le territoire de la Ville de Montréal.

5.2.1.7.1.2. Assujettissement

Selon l'article 119 de ce règlement, « tout immeuble dont les eaux pluviales se déversent, directement ou indirectement, dans l'égout public ou dans un cours d'eau et dont la superficie de la surface imperméable est de plus de 1000 mètres carrés doit retenir les eaux pluviales à l'aide d'un système de gestion des eaux pluviales. » La superficie totale du projet est d'environ 3200 m² dont la somme des surfaces imperméables équivaut à 2780 m², soit 86,9% du terrain. Par conséquent, le système de gestion des eaux doit se conformer aux critères énoncés dans les articles du règlement, à partir du chapitre IV.

5.2.1.7.1.3. Critères à respecter

Premièrement, comme stipulé à l'article 121, le calcul hydraulique de la performance du système proposé pour la gestion des eaux pluviales doit se faire à l'aide du logiciel « Storm Water Management Model » (PCSWMM). Ce logiciel est utilisé pour vérifier que les autres critères de conception sont respectés.

Notamment, selon l'article 133, le système proposé doit respecter le débit maximal autorisé pour les rejets pluviaux en ce qui concerne la pluie de conception pour le contrôle des débits. Selon l'annexe B du règlement, le débit maximal de rejet est de 35 L/s/ha. Ainsi, pour la pluie de conception pour le contrôle des débits (récurrence 1/25 ans majorée de 10%), le débit de rejet maximal équivaut à 11,2 L/s pour le projet.

De plus, selon l'article 135, « le système proposé doit faire en sorte de retenir en permanence sur l'immeuble une lame d'eau de 11 millimètres sur le volume total d'eau pluviale générée par la pluie de conception pour la gestion des surverses (pluie de 19 mm). Cette gestion des eaux doit se faire par infiltration, réutilisation ou évapotranspiration. » En d'autres mots, le rejet pluvial autorisé pour cette pluie doit être inférieur ou égal à la lame d'eau de 8 mm. Le volume correspondant à la lame de 11 mm est de 35,2 m³ et le volume de rejet correspondant à la lame de 8mm est d'environ 25,6 m³.

5.2.1.7.1.4. Impact sur la conception et résultats de la modélisation préliminaire

Dans une première approche, en utilisant le logiciel SWMM pour modéliser les surfaces aménagées et le réseau pluvial proposés, avec un débit de rejet équivalent à 11,2 L/s, le volume de rétention d'eau nécessaire pour gérer la pluie de conception (récurrence 1/25 ans, majorée de 10%) est estimé à 120 m³. Ce volume peut augmenter si plus de surfaces non gérées par le système de gestion des eaux pluviales sont à considérer.

L'espace prévu pour faire la rétention d'eau, soit l'espace à l'arrière du lot, ne présente pas une superficie suffisante pour réaliser une rétention complète dans un bassin à ciel ouvert. Par conséquent, il est envisagé d'utiliser des chambres de rétention souterraines, telles que le modèle MC-3500 d'ADS, pour atteindre le volume de rétention requis.

Ensuite, afin de se conformer à l'article 135 concernant la gestion des débordements, il est

nécessaire de prévoir des installations d'infiltration. Les chambres de rétention souterraines prévues pour le contrôle des débits peuvent également être utilisées pour infiltrer les eaux pluviales dans le sol. La superficie requise pour l'infiltration sera déterminée lorsque la conductivité hydraulique des sols en place sera mesurée par le laboratoire. Toutefois, si la conductivité hydraulique est inférieure à 1 mm/h, un équivalent technique permettant de satisfaire aux critères de gestion des surverses, telle que la rétention permanente d'une lame d'eau de 11 mm sur les 19 mm, peut être proposé.

Un équivalent technique qui pourrait être accepté est un système de rétention qui permettrait le contrôle de la lame d'eau de 11 mm par une vanne automatique. Cette vanne resterait fermée dans les conditions normales et s'ouvrirait lorsque le niveau d'eau est inférieur au niveau nécessaire pour retenir le volume de la lame d'eau de 11 mm et que ce niveau est maintenu stable sans augmentation pendant une période de 6 heures (ce qui entraîne un délai de rejet de 6 heures après la fin de la pluie).

5.2.1.8. Pompe à incendie

Suite à l'avis publié par le Service de sécurité des incendies de Montréal en octobre 2019, un facteur de sécurité minimale de 20% doit maintenant être appliqué sur les pressions statiques et résiduelles dans les secteurs du réseau de distribution qui n'ont pas fait l'objet d'une régulation de la pression.

Ce nouveau critère impacte directement le calcul pour la détermination de la nécessité ou non d'une pompe à incendie. Avec l'intégration de ce facteur dans les calculs, une pompe incendie est requise pour le projet.

5.2.1.9. Modifications au chapitre III, Plomberie, du Code de construction : émission du bulletin 15 par la Régie du bâtiment du Québec

Les précisions concernant l'ajout des trop-pleins et des dalots sur les toitures régulières ont été apportées par la Régie du bâtiment du Québec en octobre 2019 dans le bulletin 15. L'intégration des trop-pleins et les travaux pour assurer la conformité de la stratégie de drainage pluvial du bâtiment sont à définir.

5.2.1.10. Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB) QC – 2015

Dans le cas d'un projet de rénovation majeure d'un bâtiment patrimonial, les exigences de ce Code ne sont applicables que sur la portion agrandissement du projet. Tout le bâtiment existant s'en trouve soustrait.

5.2.1.11. Plan pour une Économie Verte 2030 (PEV 2030)

Le PEV 2030 mise en priorité sur l'électrification de l'économie québécoise, en tirant avantage des énergies sobres en carbone et de l'efficacité énergétique. D'ici 2030, le recours au mazout et aux énergies non renouvelables doit être éliminé et remplacé. Le concept 100% électrique en chauffage développé depuis les travaux urgents répond à ce critère.

L'atteinte des critères d'être 10% plus efficace et 10% plus économe en coût par rapport aux exigences du CNEB 2015 ne sera potentiellement pas possible considérant que le bâtiment est patrimonial avec une enveloppe d'origine peu performante. Le tout devra être confirmé par des simulations lors de l'élaboration des plans et devis, mais une demande de dérogation est à prévoir sur ce point.

5.2.2. Analyse sommaire selon le Code de construction du Québec (CCQ-2015)

5.2.2.1. Règlementation applicable

Provinciale

Le chapitre I – *Bâtiments* du CCQ '15 [L.R.Q., c. B.1-1, r.2] s'applique à tous changements au *bâtiment* (y compris les changements d'*usages*), le chapitre VIII – Bâtiments du Code de sécurité du Québec (CBCS) [L.R.Q., c. B.1-1, r. 3] s'applique à son entretien, et le Règlement sur la sécurité des édifices publics (S-3, r.4) s'applique au *bâtiment* existant. L'*autorité compétente* pour ces règlements est la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Il est pertinent de mentionner que le Règlement sur la santé et la sécurité du travail [c. S-2.1, r. 13] est aussi applicable. Ce règlement est sous l'autorité compétente de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Municipale

Au niveau municipal, le Règlement sur le Service de sécurité incendie de Montréal [r. 12-003], ainsi que le Règlement sur la prévention des incendies de la Ville de Montréal [r. 12-005], qui applique, avec modifications, le Code national de prévention des incendies – 2010 (CNPI 2010), sont en vigueur. L'*autorité compétente* pour l'application de ces règlements est le Service de sécurité incendie de Montréal.

De plus, pour les travaux de construction prévus, les exigences du « Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments » [r. 11-018, R.R.V.M.], de la Ville de Montréal, sont applicables s'ils sont plus restrictifs que ceux du CCQ '15. L'*autorité compétente* pour ce règlement est la directrice du Service du développement et des opérations de la Ville de Montréal.

5.2.2.2. Caractéristiques principales

- *Usage principal* : A-2 Établissement de réunion (sans spectacle)
- *Usages* auxiliaires : D (bureaux) ; F3 (entreposage)
- *Hauteur de bâtiment actuelle* : 2 *étages (sous-sol, rez-de-chaussée, étage surplombé de 2 mezzanines, combles)*
- *Hauteur de bâtiment projetée* : 2 *étages (sous-sol, rez-de-chaussée, étage surplombé de 2 mezzanines, combles)*
- *Aire de bâtiment* : 1380 m^2

- Nombre de rues : 2
- Construction : incombustible
- Protection par gicleurs : Existant : non / Projeté : oui, partiellement
- Année de construction : 1912

5.2.2.3. Construction selon l'usage

Le bâtiment est assujetti à l'article 3.2.2.24 du CCQ 2015 – Bâtiments du groupe A, division 2, au plus 6 étages, quelle que soit l'aire, protégés par gicleurs. Le bâtiment doit être de construction incombustible et :

- ses planchers doivent former une *séparation coupe-feu* d'au moins 1 h;
- ses *mezzanines* doivent avoir un *degré de résistance au feu* d'au moins 1 h; et
- ses murs, poteaux et arcs *porteurs* doivent avoir un *degré de résistance au feu* au moins égal à celui qui est exigé pour la construction qu'ils supportent.

5.2.2.4. Sécurité incendie

Selon les exigences du CCQ 2015, un système d'*alarme incendie* à signal simple ou double doit être aménagé dans le bâtiment et un panneau annonciateur doit être prévu. Des *détecteurs d'incendie* doivent être installés dans les gaines d'ascenseurs ainsi que dans tous les endroits non-giclés. Dans tous les escaliers d'*issue*, dans le voisinage des retombées et dans les locaux de machinerie d'ascenseur, des *détecteurs de fumée* doivent être installés. Un *réseau de communication phonique* n'est pas requis.

Au niveau des mesures de lutte contre l'incendie, il est prévu que le bâtiment ne soit pas entièrement giclé, conformément à ce qui avait été mis en plan en 2018. Des mesures différentes anciennement acceptées pour la salle de lecture, l'amphithéâtre et les magasins ont présumé être reconduites pour les nouveaux aménagements.

Les travaux comprendront les installations suivantes :

- L'entrée d'eau de protection incendie.
- Des réseaux de gicleurs automatiques à l'eau.
- Les extincteurs portatifs.
- La pompe incendie et une pompe d'appoint servant à alimenter les réseaux des gicleurs automatiques.

Le réseau de protection incendie rencontrera les normes NFPA concernant les mesures parasismiques. Le bâtiment comprendra un réseau de canalisations incendie conçu d'après les exigences de la norme NFPA-14.

Toutes les valves et les détecteurs de débit installés sur le réseau de protection incendie, ainsi que les contrôleurs de la pompe incendie et la pompe d'appoint, seront supervisés par

l'alarme-incendie du bâtiment.

5.2.2.5. Radon et volets coupe-feu/coupe-fumée

L'intégration obligatoire de mesures et de dispositifs pour contrer les méfaits du radon dans tous les bâtiments est maintenant en vigueur et est à ajouter au projet.

De nouvelles exigences ont été ajoutées concernant l'installation de volets coupe-feu/coupe-fumée (et non plus volets coupe-feu uniquement). L'intégration de ce nouvel aspect dans le projet est à définir en fonction du cheminement final des conduits de ventilation.

5.2.2.6. Sécurité sur les aires de plancher

Au niveau des moyens d'évacuation, toute aire de plancher destinée à un usage doit être desservie par au moins deux (2) issues. Comme la hauteur de bâtiment est de deux (2) étages, il est envisageable qu'une aire de plancher soit desservie par une seule issue si elle répond aux exigences de l'article 3.4.2.1. 2) - CCQ 2015. Certaines nouvelles issues doivent obligatoirement être aménagées à l'arrière du bâtiment pour répondre aux exigences de distance de parcours maximale de 30 m, dans la mesure où toutes les aires du bâtiment ne sont pas giclées.

Les magasins, dont la vocation prévue est liée à l'entreposage d'artefacts, doivent être protégés par gicleurs ou être séparés du reste du bâtiment par une séparation coupe-feu de 2 heures.

5.2.2.7. Issues

La nouvelle issue verticale située à l'arrière du bâtiment doit être isolée du reste du *bâtiment* par une *séparation coupe-feu* ayant un *degré de résistance au feu* de 1 heure. Les portes de la nouvelle issue devront être munies de barres antipanique et s'ouvrir en direction de l'issue. Une nouvelle signalisation d'issues (pictogramme vert) doit être aménagée sur l'ensemble des aires de plancher.

En matière de protection des issues, si les façades ne sont pas modifiées, les baies non protégées existantes dans les façades du *bâtiment* n'ont pas à être protégées.

5.2.2.8. Transport vertical

Les gaines d'ascenseur doivent être isolées de toutes les autres parties de chaque *étage* contigu par une *séparation coupe-feu* ayant un *degré de résistance au feu* d'une heure. Par contre, un des ascenseurs pourra être situé dans la grande salle de lecture sans être encloisonné. Les locaux contenant la machinerie d'ascenseur doivent être isolés de toute autre partie du *bâtiment* par une *séparation coupe-feu* ayant un *degré de résistance au feu* d'une heure. Au moins un des ascenseurs doit desservir tous les étages et doit avoir les dimensions nécessaires pour le transport d'une civière de 2 010 mm de longueur sur 610 mm de largeur en position horizontale.

5.2.2.9. Installations techniques

Selon le type d'équipements présents dans les locaux techniques, des séparations coupe-feu d'une heure devront être prévues pour isoler ces locaux du reste du bâtiment. Les locaux d'entreposage de déchets combustibles doivent également être isolés du reste du bâtiment par une séparation coupe-feu d'une heure. De la même façon, les vides techniques verticaux doivent être isolés du reste du bâtiment par une séparation coupe-feu dont le degré dépend de celui exigé pour le plancher devant former une séparation coupe-feu.

5.2.2.10. Exigences de salubrité

Le nombre de WC et lavabos dans le bâtiment doit répondre aux exigences liées à la population prévue dans l'ensemble de l'immeuble. Les projections réalisées dans le cadre du présent mandat font état d'une population avoisinant 860 personnes. Dans cette optique, vingt (20) WC seraient exigés, partagées entre hommes (7) et femmes (13).

5.2.2.11. Conception sans obstacles

Le nombre total d'entrées piétonnières principales au bâtiment par rapport aux accès secondaires est sujet à interprétation. Nous proposons deux (2) entrées accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'une donnant sur la rue Saint-Denis et l'autre donnant sur le stationnement arrière. Tous les services offerts aux occupants sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un parcours *sans obstacles* est exigé dans tout le *bâtiment*, sauf dans certains espaces non-requis au niveau de la règlementation ou trop complexes à aménager. Au moins une salle de toilettes doit être *sans obstacles* à chacun des niveaux suivants : 100, 200 et 300.

5.2.2.12. Mesures différentes

Dans un souci d'intégration architecturale et de gestion des interventions dans les espaces patrimoniaux, il est inévitable que la réhabilitation de la bibliothèque Saint-Sulpice se fasse en passant par l'approbation de mesures compensatoires auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Suivant l'impossibilité de répondre entièrement à certaines exigences du code de construction et des normes qui y sont référées, une demande devra être présentée et approuvée concernant de nombreux éléments difficiles à mettre en conformité: aires communicantes, gicleurs, accès universel et conditions existantes diverses (marches, contremarches, garde-corps, portes et quincaillerie, etc.)

5.3. Développement durable & efficacité énergétique

L'édifice de la bibliothèque Saint-Sulpice a été construit au début du XXe siècle, à une époque où les systèmes constructifs n'intégraient aucune mesure d'efficacité énergétique (murs de maçonnerie massive non isolé, verre simple, renouvellement d'air neuf par ventilation naturelle sans contrôle de température, etc.) Dans le cadre du projet, le remplacement des systèmes de ventilation et de chauffage ainsi que le remplacement des toitures vont permettre d'améliorer la performance énergétique, sans toutefois garantir une performance à un niveau comparable à celui d'une construction neuve. Il en est ainsi pour la restauration des fenêtres et vitraux réalisée en maintien des actifs.

Toutefois, par le simple fait de redonner vie au bâtiment, de le restaurer à son état d'origine et de lui garantir un usage public pour de nombreuses années, le projet de la MCMQ s'inscrit, selon nous, dans les objectifs les plus nobles du développement durable en préservant le patrimoine architectural du Québec.

5.4. Exigences structurales

5.4.1. SOMMAIRES DES INTERVENTIONS

Pour permettre l'adaptation du bâtiment existant de la bibliothèque Saint-Sulpice vers la Maison de la chanson et de la musique du Québec telle qu'envisagée par les clients et l'équipe des architectes, plusieurs interventions en structure sont requises.

5.4.1.1. Infrastructure – espaces techniques et auditorium

Les espaces techniques vers l'arrière du bâtiment comprennent présentement un niveau de sous-sol et un niveau partial de mezzanine qui se retrouve plus haut que le niveau extérieur de la cour arrière. Pour créer de nouveaux espaces et les arrimer avec les besoins du programme technique du projet, il est envisagé de descendre le niveau du sous-sol existant et de construire un nouveau niveau partial de plancher au même niveau que le niveau de la cour extérieure. Pour ce faire, il est préconisé de démolir le plancher des deux mezzanines existantes, démolir les dalles sur sol existantes et d'excaver le sol jusqu'au niveau inférieur des murs de fondations, qui, selon les puits exploratoires réalisés, est plus profond que le niveau des dalles sur sol existantes. Pour la prochaine étape du projet, nous recommandons de réaliser d'autres puits exploratoires et de valider le niveau bas des murs de fondation existants dans chacun des secteurs visés par ces interventions. La présence d'eau souterraine est à prévoir, même si la nappe phréatique est théoriquement profonde. Le drainage temporaire durant les travaux, ainsi que des mesures de drainage permanent devront être considérées (voir étude géotechnique GEO2017-33789 en date du 30 janvier 2018, ainsi que le complément émis le 9 février 2018). La construction d'une nouvelle dalle sur sol sur une couche de nouveau remblai compacté est prévue. La réfection locale des murs de fondation excavés pourrait être requise. Des interventions ponctuelles sont prévues en architecture, dont le percement et / ou l'agrandissement local des ouvertures dans les murs et la fermeture des ouvertures existantes. Des renforts (poutres linteaux et membrure verticales) sont prévus à chacun de ces endroits afin d'assurer le même transfert de charges. La structure du nouveau plancher partial sera en béton sur pontage d'acier, supportée par des poutres et colonnes en acier, prenant appui sur de nouveaux empattements. L'installation d'une plateforme élévatrice est prévue au futur débarcadère.

Le réaménagement de l'auditorium prévoit la construction d'une salle immersive, d'un espace de création avec des sièges amovibles et d'un studio d'enregistrement. La salle immersive sera construite sur une dalle sur sol rehaussée et l'espace intérieur de cette salle devra être isolé acoustiquement du reste du bâtiment. Une structure en acier (poutres au plafond sur des colonnes au périmètre de la salle) est prévue à cet effet. Une passerelle technique est prévue sur un côté de la salle, ainsi que l'installation d'une grille scénographique. Pour le concept de la salle immersive et du studio d'enregistrement, une

coordination fine sera requise avec les consultants en scénographie et en acoustique. La démolition de la dalle existante et la reconstruction d'une nouvelle dalle sur sol est prévue afin de mettre de niveau le plancher. La démolition de la scène existante et la reconstruction d'une nouvelle scène est aussi envisagée. La construction de murets de béton reprendra au périmètre la nouvelle structure de la scène, ainsi qu'au pourtour de la salle immersive pour permettre le rehaussement du plancher, ainsi que pour servir d'assise aux murs d'enveloppe de la salle. Finalement, des rampes en béton sont prévues pour permettre l'accès entre le niveau de la salle de l'auditorium et le niveau de la salle immersive. La construction d'une nouvelle passerelle (plateau) en acier avec un plancher en béton sur pontage est envisagée dans la hauteur du présent auditorium, passerelle qui reliera l'entrée principale du bâtiment avec l'espace du côté de la nouvelle salle immersive, la régie du nouveau studio d'enregistrement et l'accès vers un ascenseur côté ouest du bâtiment.

5.4.1.2. Superstructure – magasins et interventions aux toits existants

Dans la zone des magasins, dans la partie centrale, la structure sera démantelée et les planchers seront enlevés du premier jusqu'au 4e niveau. Un nouveau plancher en béton sur pontage et structure d'acier est préconisé uniquement au premier niveau à cet endroit. Pour ce qui est de la zone sud des magasins (secteur des salles de consultation 307), les tablettes seront démantelées et le plancher sera enlevé au premier et au 2e niveau. Un transfert de charge sera requis dans l'axe du mur porteur des tablettes. La stratégie de renforcement serait de garder le même principe que prévu dans les conditions existantes pour le transfert vertical des charges et d'installer une structure similaire pour reprendre ces charges. Une structure support est aussi prévue pour le mur vitré architectural qui sera installé sur toute la hauteur des magasins.

Au niveau des toits existants (côté ouest et côté est du bâtiment), l'installation de plateformes ponctuelles en acier est prévue pour assoir les nouveaux équipements électromécaniques et pour supporter le nouveau surplus (accumulation) de neige créée à ces endroits. Sur la maison du chauffeur, une nouvelle plateforme en acier adaptée à la dimension du toit est prévue, ainsi que des colonnes de support pour l'installation d'un mur écran sur deux côtés du bâtiment.

5.4.1.3. Accès, ascenseurs et escaliers

Un nouvel accès au bâtiment est prévu sur le côté sud-est du bâtiment. La construction d'une nouvelle rampe et des escaliers en béton sont prévus pour permettre l'accès à l'intérieur du bâtiment. L'accès sera réalisé par une ouverture déjà existante dans la façade du bâtiment. Le réaménagement de ce secteur prévoit la construction d'un nouveau vestibule (dalle en béton sur pontage d'acier), ainsi que l'installation d'un ascenseur qui servira le bâtiment du niveau du sous-sol jusqu'au niveau 300. Le renforcement local des planchers et la démolition locale du plancher est prévue en structure. Les travaux prévoient aussi la démolition locale de la dalle sur sol et l'excavation du sol pour la construction d'un nouveau puits d'ascenseur, ainsi que la construction d'une structure support en acier à chaque niveau de plancher existant.

Pour la construction du nouvel escalier d'accès extérieur sur la façade sud du bâtiment nous

prévoyons des murs de fondation à l'abris du gel, une dalle sur sol sur remblai compacté et une structure en acier pour la structure support de l'escalier.

L'ajout d'un deuxième ascenseur et d'une nouvelle cage d'escalier est requise sur le côté ouest du bâtiment. Le projet prévoit la démolition de l'annexe entre le bâtiment de la bibliothèque et la maison du chauffeur et puis la construction dans cet espace d'un nouvel ascenseur et d'un nouvel escalier avec la structure en acier, le tout reposant sur de nouvelles fondations en béton. Pour arrimer les niveaux selon les besoins du programme technique, il est aussi prévu de démolir localement la dalle existante du niveau 200 et de reconstruire une nouvelle dalle au même niveau que la nouvelle passerelle (plateforme) dans l'espace de l'auditorium.

5.4.1.4. Travaux extérieurs – interventions prévus dans le volet structure

À l'entrée principale du bâtiment, la réfection de l'escalier extérieur est prévue en architecture – des travaux de renforcement du mur de fondation en dessous de l'escalier sont prévus en structure.

L'aménagement extérieur de la cour arrière prévoit la construction de paliers en gradins – des travaux en structure sont prévus pour la construction d'un mur de soutènement avec des fondations à l'abri du gel.

5.4.2. CRITÈRES DE CONCEPTION

5.4.2.1. Codes et Normes utilisés

Les normes et guides suivants gouvernent la conception des éléments structuraux :

_ Code de construction du Québec, édition 2015 (CCQ 2015);

_ Code national du bâtiment – Canada 2015 intégrant les modifications du Québec (CNB 2015);

_ CSA/CAN S16-F14 (C2014) — Règles de calcul des charpentes d'acier;

_ CSA/CAN A23.1/A23.2-F14 — Constituants et exécution des travaux / Méthodes d'essai et pratiques normalisées pour le béton 2014;

_ CSA/CAN A23.3-F14 — Calcul des ouvrages en béton;

_ G40.20/G40.21-13 (C2013) — Exigences générales relatives à l'acier de construction laminé ou soudé / Acier de construction;

_ ASTM A500-01a — Standard specification for cold-formed welded and seamless carbon steel structural tubing in rounds and rectangular shapes.

_ « Guide 11 — Floor vibration due to human activities », publication de l'ICCA;

_ G30.18-M92 (R1998) — Acier d'armatures avec barres crénelées;

_ONGC CICC/CPMA 1-73A — Peinture une couche à séchage rapide pour acier de charpente.

5.4.2.2. Charges, surcharges et critères de conception

La conception de renforcements et de toutes nouvelles structures devrait respecter les charges de conception prescrites par le Code National du Bâtiment 2015 (CNB 2015).

5.4.2.2.1.1. Charges permanentes

Les charges permanentes appliquées sur les éléments structuraux comprennent entre autres les charges des installations architecturales (revêtements de plancher, plafonds, cloisons, toiture), des systèmes électromécaniques et de la structure elle-même. Considérer tous transferts de charge requis pour assurer la descente des charges jusqu'au niveau des fondations.

5.4.2.2.1.2. Surcharges d'utilisation

Les surcharges d'utilisation sont prescrites par le CNB 2015.

5.4.2.2.1.3. Charges scénographiques et besoins acoustiques

Coordonner, intégrer et prévoir tout support structurel requis pour répondre aux besoins des spécialistes en scénographie et acoustique. Considérer dans les calculs les charges des équipements scénographiques, grilles techniques, séparations acoustiques, etc.

5.4.2.2.1.4. Surcharges dues à la neige

Les critères de charge de neige pertinents devront être considérés, tel que définis par le CNB 2015 et abrogés par le CCQ. Toutes accumulations en lien avec les nouveaux murs écran et les nouvelles unités mécaniques aux toits devront être considérées.

5.4.2.2.1.5. Surcharges dues au vent

Les critères pour les charges de vent pertinents devront être considérés, tels que définis par le CNB 2015.

5.4.2.2.1.6. Surcharges dues aux séismes

Selon notre analyse des interventions qui touchent à la structure du bâtiment existant telles que présentées aux plans d'architecture émis pour le PFT et selon les prescriptions du CNB 2015 notamment la Partie 10 – Bâtiments existants faisant l'objet d'une transformation, de travaux d'entretien ou de réparation, et la section 10.4.1.3 – Résistance aux charges sismiques, il est de notre opinion professionnelle, basée sur les analyses et calculs effectués, que les travaux envisagés ne déclenchent pas la nécessité de mise aux normes sismiques du bâtiment. Pour la suite du projet, tout ingénieur qui sera mandaté pour préparer les plans et devis devra réaliser sa propre analyse des codes et normes en vigueur, et ceci à chaque étape du projet, et émettre ses recommandations en lien avec la mise aux normes sismiques en conséquence.

5.4.2.3. Matériaux

Les caractéristiques de résistance et de qualité des matériaux préconisés sont décrites dans la présente section.

5.4.2.3.1.1. Béton

_ Empattement, radiers, mur de fondation et pilastres, mur de soutènement, béton sur pontage des dalles : résistance en compression de 25 MPa minimum;

_ Dalles structurelles, poutres et colonnes : résistance en compression de 30 MPa minimum;

_ Chape de béton, dalles de propretés, béton maigre de remplissage : résistance en compression de 5 MPa.

5.4.2.3.1.2. Acier d'armature

_ Barres d'armature à haute adhérence faites d'acier en billettes, de nuance 400W, conformes à la norme CSA G30.18M;

_ Treillis d'armature à fil d'acier soudé à haute adhérence, conformément à la norme ASTM A1064/A1064M, en fil d'acier étiré à froid et fourni sous forme de feuilles plates.

5.4.2.3.1.3. Acier de structure

_ Les profilés de type HSS seront de type ASTM A500 grade C.

_ Les profilés de type W seront de type CAN/CSA G40.21, nuance 350W.

_ Toutes les autres pièces d'acier seront de type CAN/CSA G40.21, nuance 300W.

_ Les boulons, rondelles et écrous seront conformes à la norme ASTM A325.

_ Apprêt de couleur gris clair conforme à la dernière édition de la norme CISC/CPMA 1-73a.

_ Prévoir les retouches au chantier de la finition de tout élément d'acier qui pourrait être endommagée lors de l'installation.

_ Toutes les opérations de soudure devront être conformes à la norme CAN/CSA W59.

_ Tout l'acier extérieur sera galvanisé.

_ Tout acier galvanisé sera trempé à chaud conformément à la norme ASTM A123 dernière édition. Aucune soudure ne sera permise au chantier sur des éléments galvanisés. Prévoir des trous d'écoulement 12.5 mm diamètre à la base des colonnes.

5.5. Exigences mécaniques

5.5.1. Plomberie

Le texte ci-dessous se veut un résumé des points principaux figurant à l'**Annexe 9.8 PFT Mécanique et électricité.** Pour avoir la totalité des informations concernant les interventions prévues, se référer à ce document.

5.5.1.1. Travaux de démolition

Le démantèlement de l'entrée d'eau existante, son compteur et tous ses accessoires, incluant l'obturation du raccordement existant au service d'aqueduc municipal devront être complétés.

Le démantèlement du chauffe-eau existant au gaz naturel devra être effectué. Les appareils sanitaires et la tuyauterie de drainage sanitaire ayant été conservés en place doivent être démantelés en vertu des règlements municipaux et provinciaux de plomberie.

5.5.1.2. Nouveaux aménagements

Une nouvelle entrée d'eau combinée NPS 6 répondant aux normes en vigueur est prévue. L'aménagement d'un local dédié à cette nouvelle infrastructure au sous-sol permettra de contenir le compteur d'eau, le dispositif anti-refoulement et tous les accessoires requis. Le branchement sera réalisé depuis la rue Saint-Denis, le tout devra être coordonné avec le civil.

L'installation d'un système duplex de pompes de surpression permettant de rehausser la pression afin d'alimenter adéquatement les appareils localisés aux étages supérieurs sera prévu.

Il faut prévoir la fourniture et l'installation de tous les appareils sanitaires requis pour le projet et leurs accessoires, notamment, mais sans s'y limiter, ceux décrits dans les fiches techniques. Des cabinets d'aisances au plancher ont été considérés de façon à minimiser l'empreinte en superficie requise pour la provision d'espace pour des supports muraux encastrés.

La fourniture et l'installation de nouveaux réseaux d'eau froide, d'eau chaude et d'eau recirculée complets, dimensionnés selon les besoins des équipements énoncés aux fiches des locaux seront effectuées.

L'installation de deux nouveaux chauffe-eaux électriques ayant chacun 50% de la capacité totale requise pour desservir les besoins et une pompe de recirculation pour maintenir la température dans le réseau sera prévue.

5.5.2. Production de chaud

5.5.2.1. Travaux de démolition

L'entrée de gaz naturel a été démantelée lors des travaux urgents effectués, mais la tuyauterie de gaz naturel circulant dans la chaufferie n'a pas été démolie. Des travaux de démolition sont à prévoir.

L'ensemble des infrastructures liées au système de chauffage à l'eau chaude existant est à démanteler, incluant tous les équipements et les accessoires associés à son fonctionnement. Des portions résiduelles de tuyauteries cachées à l'intérieur des murs pourront être localement conservées dans les secteurs patrimoniaux de façon à minimiser le nombre de tranchées à effectuer.

Chaque radiateur de chauffage récupéré, reconditionné et converti au glycol devra être identifié avant son démantèlement de façon à faciliter leur remise en place lors des aménagements. Toutes les mesures et les moyens nécessaires doivent être pris lorsque requis afin d'assurer la préservation et le maintien de la condition existante des éléments préservés.

5.5.3. Nouveaux aménagements

L'ensemble du bâtiment sera chauffé à l'électricité par la contribution de différentes composantes : des plinthes, des radiateurs convertis à l'électricité, des aéroconvecteurs et des serpentins électriques terminaux ou dans les systèmes de ventilation. Le système de chauffage du bâtiment sera dimensionné de façon à respecter les points de consigne dans chaque pièce figurant sur les fiches des locaux.

Pour les grands espaces à double hauteur ayant d'importantes déperditions thermiques en saison hivernale, comme par exemple la salle de lecture, une stratégie combinée a été élaborée. Le chauffage périmétrique sera assuré par des plinthes et les radiateurs convertis et les systèmes de ventilation desservant ces espaces seront mis à contribution en augmentant le degré de chauffage de l'air alimenté.

5.5.4. Production de froid

5.5.4.1. Travaux de démolition

Le bâtiment existant n'est pas climatisé, aucune étendue de travaux en démolition n'est donc à prévoir à cet effet.

5.5.4.2. Nouveaux aménagements

L'ensemble du bâtiment devra être climatisé conformément aux codes en vigueur. Le système de refroidissement du bâtiment devra être dimensionné de façon à respecter les points de consigne dans chaque pièce, comme prescrit sur les fiches des locaux.

La climatisation sera effectuée par un système à débit de réfrigérant variable (VRF) avec thermopompes décentralisées et des serpentins de refroidissement à expansion directe dans les unités de ventilation. Les condenseurs refroidis à l'air pourvus de ventilateurs à faible niveau sonore seront installés sur les plateformes localisées sur les toitures avant ou arrière. Toute la tuyauterie de frigorigène entre les serpentins de climatisation des thermopompes et des systèmes de ventilation ainsi que les condenseurs en toiture, en incluant les répartiteurs et tous les accessoires requis, sont à prévoir.

Des murs écrans pour atténuer le bruit généré par les condenseurs en toiture seront à prévoir, dans le respect des exigences règlementaires énumérées à la section 5.2.

5.5.5. Ventilation

5.5.5.1. Travaux de démolition

Les systèmes de ventilation existants d'origine sont actuellement à l'arrêt, et ce, depuis plusieurs années. Aucun des systèmes en place n'est conforme aux normes en vigueur et ils

ont tous largement dépassé la durée de leur vie utile.

5.5.5.2. Nouveaux aménagements

Tous les nouveaux systèmes de ventilation devront être conformes avec la version du Code de construction du Québec en vigueur.

Pour la portion "agrandissement du projet", les systèmes devront également répondre aux exigences du CNÉB Qc 2015.

Tous les équipements principaux sont localisés à l'extérieur, sur de nouvelles plateformes structurales localisées à l'avant et à l'arrière du bâtiment. Des murs écrans pour atténuer le bruit généré par les unités de ventilation seront à prévoir, dans le respect des exigences règlementaires énumérées à la section 5.2.

La solution proposée prévoit une unité de traitement d'air à 100% d'air frais avec roue thermique desservant ensuite deux systèmes de ventilation en T alimentant les locaux. Chacun de ces systèmes serait localisé de part et d'autre du comble de manière à minimiser les transferts de conduits dans l'espace des combles. Prendre note qu'une provision budgétaire a été considérée pour l'installation des nouveaux conduits de ventilation dans les entretoits avant et arrière qui se fera probablement en espace clos.

Les nouveaux systèmes de ventilation devront :

- Favoriser la conservation et l'économie de l'énergie.
- Respecter tous les codes et les règlements en vigueur.
- Assurer une certaine flexibilité en vue des modifications, des changements ou d'aménagements éventuels.
- Utiliser le minimum d'espace sans négliger les exigences d'entretien et de services.
- Les pièces à haute densité d'occupation devront moduler leur quantité air frais via une sonde de CO2.

Tous les locaux devront être ventilés mécaniquement au minimum d'air frais requis par la norme ASHRAE 62.1 de façon à assurer une bonne qualité d'air en toute période de l'année. Seuls les locaux sanitaires, d'entretien ménager et les dépôts seront évacués. Chaque local sera desservi par une unité terminale, ceci favorisant le maintien de conditions de confort optimales pour les usagers.

- Durant la saison de chauffage, la température à maintenir dans les locaux en période occupée devra être de 22°C (72°F).
- En période de refroidissement, la température à maintenir devra être de 24°C (75°F).

L'espace "comble" devra être ventilé, tempéré l'été et chauffé l'hiver, de façon à assurer une uniformité de température et éviter une surchauffe en période estivale.

5.5.6. Contrôles et régulation

5.5.6.1. Installations existantes

Le bâtiment existant n'est pas muni de système de gestion du bâtiment (SGB) actuellement. Aucun suivi des infrastructures et des services ne peut être effectué en temps réel, aucun historique n'a pu être conservé.

5.5.6.2. Nouveaux aménagements

Le SGB choisi sera un système de gestion et de surveillance autonome à commandes numériques directes. Le système assurera notamment la commande, la régulation et/ou le contrôle des appareils et des installations de CVCA, ainsi que la consommation et la gestion d'énergie.

Des contrôleurs de type numérique seront utilisés et ces derniers seront entièrement programmables et fonctionneront indépendamment les uns des autres (automates programmables). Les contrôleurs paramétrables et les contrôleurs avec séquences préprogrammées modifiables sont prohibés. Les contrôleurs numériques seront prévus en quantité suffisante afin de limiter au minimum les arrêts de systèmes en cas de panne d'un contrôleur numérique.

La liaison du réseau de communications principal reliant la centrale de commandes, les contrôleurs de gestion des communications et les passerelles d'intégration sera effectuée par l'intermédiaire d'un réseau Ethernet TCP/IP relié au réseau de communications général du site, tout en assurant la coordination du domaine et des adresses avec les services de télécommunications de la BAnQ. Des prises réseau seront fournies et installées par les télécommunications, à proximité des contrôleurs.

Le SGB sera accessible via le réseau d'antennes Wifi déployé dans le bâtiment.

Des prises pour le raccordement d'ordinateurs portables doivent être prévues dans chaque salle de mécanique et d'électricité, nécessitant une régulation automatique et/ou un transfert de données au SGB afin de permettre l'accès à l'information et au réseau de communications.

5.5.7. Protection incendie

5.5.7.1. Installations existantes

Le bâtiment actuel n'est pas giclé et aucune intervention n'a été entreprise en termes de mise aux normes à ce chapitre dans le projet de travaux urgents. Les quelques extincteurs portatifs déjà présents ont été maintenus en place.

5.5.7.2. Nouveaux aménagements

Il est prévu que le bâtiment ne soit pas entièrement giclé, conformément à ce qui avait été

mis en plan en 2018. Des mesures différentes anciennement acceptées pour la salle de lecture, l'amphithéâtre et les magasins ont présumé être reconduites pour les nouveaux aménagements.

Les travaux comprendront les installations suivantes :

- L'entrée d'eau de protection incendie.
- Des réseaux de gicleurs automatiques.
- Un système préaction pour le local 006.
- Les extincteurs portatifs.
- La pompe incendie et une pompe d'appoint servant à alimenter les réseaux des gicleurs automatiques.

Le réseau de protection incendie rencontrera les normes NFPA concernant les mesures parasismiques.

Toutes les valves et les détecteurs de débit installés sur le réseau de protection incendie, ainsi que les contrôleurs de la pompe incendie et la pompe d'appoint, seront supervisés par l'alarme-incendie du bâtiment. Le bâtiment comprendra un réseau de canalisations incendie conçu d'après les exigences de la norme NFPA-14.

5.6. Exigences électriques et télécommunications

L'entrée électrique existante (directe sur le réseau d'Hydro-Québec) est de capacité insuffisante pour les futurs usages du bâtiment. Cette dernière devra être augmentée via l'installation d'un transformateur sur socle.

Afin d'alimenter la nouvelle pompe incendie, un nouveau groupe électrogène devra être installé et connecté à celle-ci ainsi qu'aux autres équipements nécessitant une alimentation d'urgence selon le CNB 2015.

L'éclairage de type patrimoine devra être remis en état (filage et douille). L'aspect extérieur des luminaires sera remis en état selon le budget alloué mentionné. Les nouveaux appareils d'éclairage seront de type à diodes électroluminescentes.

Le système d'alarme incendie devra être entièrement changé afin de respecter les codes et normes en vigueur. Les demandes de mesures différentes historiquement réalisées pour le bâtiment devront être revalidées avec la RBQ concernant le retrait de certains gicleurs et l'augmentation de la détection incendie.

Se référer à l'annexe 9.8 *PFT Mécanique et électricité* pour plus de détails concernant les interventions prévues.

5.7. Exigences de génie civil

Les aménagements proposés sur le site devront être construits conformément au BNQ et au Cahier des charges et devis généraux (CCDG 2023) et à la règlementation de l'arrondissement de Ville-Marie. De plus, le concepteur devra vérifier si les travaux impliqueront une demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

En ce qui concerne l'aqueduc, une conduite de 50 mm de diamètre est actuellement en place en façade du bâtiment. Celle-ci devra être démolie et remplacée par une nouvelle conduite de 50 mm de diamètre de type cuivre K-mou afin d'assurer l'alimentation en eau potable du bâtiment. De plus, une conduite de 150 mm de diamètre en PVC DR-18 devra être ajoutée afin d'assurer la protection incendie du bâtiment. Le diamètre de ces conduites devra être confirmé par l'ingénieur mécanique en phase de conception. Des raccordements sous pression seront à prévoir pour le raccordement de ces deux conduites.

6. Cadre de réalisation

6.1. Bâtiment existant

Les informations sur l'état du bâtiment décrit ci-dessous s'appuient sur les travaux récents réalisés, sur certaines observations lors de visites d'observations et sur l'analyse des diverses études réalisées et citées ci-après. Ainsi, malgré notre connaissance de l'état du bâtiment lors de la réalisation des travaux d'urgence (2021-2022) et les visites d'observations réalisées sur le site depuis, il est possible que certaines composantes non observées et non visibles dans le cadre de ces visites se soient dégradées et ne soient pas mentionnées dans le cadre de ce rapport. Il est donc important de prévoir les contingences de risque adéquates à ce type de projet et de bâtiment dans l'élaboration du budget global.

6.1.1. Historique des interventions sur l'immeuble

Les études, expertises et travaux suivants ont été réalisés sur la bibliothèque Saint-Sulpice, au cours des dix (10) dernières années. Nous en faisons l'énumération ci-après pour référence non exhaustive.

6.1.1.1. Rapports et études

- Février 2011 : DFS architecture & design, Rapport d'évaluation de la condition physique de l'enveloppe du bâtiment et présentation des options d'intervention;
- Février 2011 : Inspec-sol, Échantillonnage afin de déterminer la présence d'amiante;
- Septembre 2011 : Amec, Caractérisation des matériaux contenant de l'amiante – Projet de réaménagement et mise aux normes de la Bibliothèque Saint-Sulpice;
- Octobre 2011 : Paul Croteau et associés inc., Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, Montréal Phase 2 – Réaménagement et mise aux normes - Rapport d'étape : Rapport sur la résistance de l'ouvrage aux charges verticales;
- Octobre 2011 : Paul Croteau et associés inc., Bibliothèque Saint-Sulpice, 1700 rue Saint-Denis, Montréal – Évaluation de la capacité structurale des fermes du toit – Rapport d'étape;
- Octobre 2011 : Archéotec inc., Étude de potentiel archéologique;
- Août 2014 : DMA architectes s.e.n.c.r.l., Infiltration d'eau – Expertise pour le maintien d'actif;
- Janvier 2015 : Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., Caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante;
- Novembre 2015 : SQI, Analyse immobilière;
- Juillet 2016 : Ville de Montréal, Service de la culture, Analyse urbaine – Projet

de l'incubateur Saint-Sulpice;

- Mai 2017 : Centre de conservation Québec, Rapport d'expertise – Finis intérieurs (enduits et peints)
- Janvier 2018 : Bouthillette Parizeau : Bibliothèque Saint-Sulpice - Étude de scénarios pour déterminer la stratégie de chauffage
- Janvier 2018 : GIE inc., Bibliothèque des Archives nationales du Québec – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols (GEO2017-33789);
- Février 2018 : Bouthillette Parizeau : Bibliothèque et Archives nationales du Québec : Analyse des résultats obtenus suite à l'expertise par radiographie tangentielle de la tuyauterie du réseau de chauffage existant
- Février 2018 : GIE inc., Bibliothèques des Archives nationales du Québec – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols (complément de rapport) (GEO2017-33789);
- Février 2018 : GIE inc., Bibliothèques des Archives nationales du Québec – Étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols (Essais de perméabilité) (GEO2017-33789);
- Mars 2018 : T.I.S., Bibliothèque Saint-Sulpice BAnQ – Rapport technique;
- Juin 2018 : Cosigma structure, BAnQ – Rénovation de la Bibliothèque Saint-Sulpice, Demande de mesures différentes – exigences sismiques
- Juin 2018 : in situ+DMA : demande de mesures différentes (mise aux normes sismique, protection incendie et accessibilité universelle)
- Juin 2018 : Labo S.M. inc., Rapport final – Caractérisation de matériaux/BAnQ – Bibliothèque Saint-Sulpice, Étagères structurales – Essais de chargement statiques et analyses en laboratoire (CT-2017-4171);
- 28 juillet 2018 : Régie du bâtiment du Québec, Acceptation de la demande de mesures différentes (N/D BAT-04194);
- Juin 2019: SQI, Avis de faisabilité budgétaire et technique
- Août 2019 : Ingétec, Programme de gestion de l'entretien des toitures
- Novembre 2019 : in situ + DMA, Rapport d'inspection sur l'état des fenêtres en acier
- Novembre 2019: in situ + DMA, consolidation et mise à niveau des estimations budgétaires
- Juin 2020: in situ+ DMA, Étude de réduction des superficies et des coûts de projet.
- Juillet 2020 : Ingétec, Rapport d'inspection de toiture.
- 11 Mars 2021 (révision 1) : in situ + DMA : Rapport d'état de l'immeuble

6.1.1.2. Travaux

- Septembre 2011 à octobre 2013 : SQI, Travaux de restauration de l'enveloppe – Phase 1;
- Travaux réalisés : travaux d'étanchéité au niveau des parapets de toiture,

remplacement du puits de lumière et réfection de la maçonnerie (briques et pierres).
- Mai 2015 : MCC, Mesures temporaires de protection de matériaux contenant de l'amiante à la suite des infiltrations d'eau survenues en juin 2014.
- Juin 2017 à juin 2018 : BAnQ (Macogep, gérant de construction) : divers percements exploratoires pour évaluer les compositions de murs et de plancher et les conditions d'amiante
- Février 2018 : Travaux de démantèlement partiel des magasins en fonte pour effectuer des tests de comportement structural.
- Novembre 2019 : BAnQ (couvertures Saint-Léonard), travaux de réfection temporaire au toit, bassins 1 et 2
- Décembre 2019 : BAnQ (CIM conseil), travaux de protection temporaire des contre-fenêtres extérieures.
- (2022-2023)_BAnQ_BSS Travaux d'urgence

6.1.2. Travaux d'urgence réalisés en 2022-2023

En raison de diverses problématiques qui causaient une dégradation de l'immeuble et à la suite du rapport d'état réalisé par insitu + DMA, des travaux d'urgence ont été réalisés par BAnQ afin de stabiliser l'état de la bibliothèque Saint-Sulpice et d'en interrompre la dégradation. Ils sont répertoriés comme travaux temporaires, long terme ou permanents :

6.1.2.1. TOITURE :

- TRAVAUX TEMPORAIRES_Rénovation complète du complexe d'étanchéité de la toiture (pare-vapeur, isolation 3po, sous-membrane et membrane de finition)
- TRAVAUX TEMPORAIRES_ Rénovation des remontées du complexe d'étanchéité – parapet (panneau de support en fibrociment, membrane de sous-couche, membrane de finition et solin en tôle de cuivre)
- TRAVAUX TEMPORAIRES_ Enlèvement et stockage des chaperons en tuiles de terracotta vernissées (processus qui a fait l'objet d'échanges avec le ministère). Prévoir la réinstallation des chaperons et la fabrication artisanale d'au moins un chaperon qui a été endommagé. À noter que des chaperons qui semblaient en surplus ont été observés lors d'une visite dans le bâtiment.
- TRAVAUX LONG TERME_Nouveaux raccords avec évents et autres sorties de toit
- TRAVAUX LONG TERME_Solidification des deux escaliers techniques menant aux toits plats
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Installation d'un système temporaire de chauffage dans la verrière
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Remplacement de l'ensemble du système drainant des toitures plates jusqu'aux 4 conduites principales verticales.

6.1.2.2. FAÇADES :

- TRAVAUX TEMPORAIRES_Application d'un film transparent de sécurité (type

film 3M) sur l'ensemble des verres transparents fissurés localisés devant les vitraux patrimoniaux (processus qui a fait l'objet d'échanges avec le ministère)
- TRAVAUX LONG TERME_Remplacement des verres thermos fissurés
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Rénovations mineures (sablage, peinturage et changement de la quincaillerie) de la porte d'entrée principale patrimoniale

6.1.2.3. INTÉRIEUR :

- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement de l'ensemble des tapis (risque de contamination) : amphithéâtre au SS, grande salle de lecture au rdc, maison du chauffeur, mezzanine
- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement du mobilier non patrimonial dégradé par les infiltrations d'eau dans les deux ailes de la salle de lecture (fiche 39 de l'inventaire)
- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement d'une partie du mobilier patrimonial dégradé par les infiltrations d'eau dans la salle de lecture (fiche 35 de l'inventaire) et dans les deux ailes (fiche 38 de l'inventaire) (en préservant toujours un exemple pour réplique)
- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement et grattage de l'ensemble des plâtres contaminés (en préservant toujours un exemple des moulures pour réplique)
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Fermeture des trous exploratoires et autres avec un gypse appliqué en surface pour assurer le degré de résistance au feu.
- TRAVAUX TEMPORAIRES_ Les quatre drains de toit existants ont été remplacés, ainsi que le premier embranchement de tuyauterie existante depuis le drain jusqu'à chaque colonne pluviale. Aucun trop-plein n'a été mis en place.
- TRAVAUX PERMANENTS_Coupure et purge de tout le système de distribution d'eau + chauffage (anciennement à l'eau
- TRAVAUX PERMAMENTS_Coupure de l'entrée de gaz naturel existante.
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Installation d'aérothermes temporaires à l'électricité dans l'ensemble du bâtiment afin de le chauffer pendant sa période inoccupée.
- TRAVAUX TEMPORAIRES_Enlèvement de tous les équipements de plomberie à l'exception d'une salle de toilette au SS (réseau temporaire en PEX)
- TRAVAUX LONG TERME_Installation d'un panneau électrique de 200 A à 347/600 V afin d'alimenter des aérothermes temporaires permettant d'assurer le chauffage minimal du bâtiment pendant que ce dernier n'est pas occupé.
- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement partiel de l'amiante exposée ou représentant un risque suite aux infiltrations d'eau
- TRAVAUX PERMANENTS_Enlèvement partiel de la peinture au plomb représentant un risque suite aux infiltrations d'eau

6.1.3. Conditions de composantes existantes observées

6.1.3.1. Conditions des composantes de l'enveloppe extérieure

Dans le cadre du mandat, une évaluation sommaire des composantes de l'enveloppe extérieure a été effectuée.

- Comme des travaux de réfection complets de la maçonnerie ont été effectués récemment (octobre 2013), celle-ci est jugée en bonne condition et peu d'interventions sont à prévoir dans le cadre du projet. Une allocation de 180 000$ a été prévue au budget pour des travaux d'entretien et de rejointoiement ponctuels.
- Ces travaux de réfection incluaient la cheminée de brique et elle est toujours en bonne condition. Bien qu'elle ne soit plus utile en raison du changement de système de chauffage, nous recommandons de la conserver compte tenu de sa contribution à la composition du bâtiment.
- La toiture présentait des signes de détérioration importants en 2018 et de nombreuses infiltrations avaient été identifiées qui pouvaient compromettre l'intégrité structurale de l'immeuble. La membrane a été remplacée dans le cadre des travaux urgents (2022-2023). Ils sont sous garantie, mais sont considérés comme temporaires car ils devront être refaits (membrane) et complétés (installation des parapets) lorsque des travaux de transformation majeure de l'immeuble seront réalisés (projet 1). Ceci, en raison des interventions importantes à prévoir dans le cadre de l'implantation de nouveaux équipements de ventilation.
- Les fenêtres et contre-fenêtres qui protègent les vitraux de l'immeuble ont été inspectés en 2019 et vérifiés à nouveau dans le cadre de ce mandat. Bien que la détérioration se soit accentuée, la stratégie de restauration et de réhabilitation demeure la même et celle-ci est décrite à la section 7.1.4.1, car ces travaux sont planifiés pour être réalisés en maintien d'actifs, indépendamment des travaux de réhabilitation et de transformation majeure décrits au PFT.
- Les verrières intérieures (vitraux horizontaux au plafond de la salle de lecture) qui sont actuellement obturées par des caissons de protection en bois installés en 2012 par la SQI, montrent certains signes de dégradation, en particulier dans la partie centrale. Ceci peut avoir été provoqué par des infiltrations d'eau ou de la condensation. Les contreplaqués devront être retirés et le comble maintenu à la même température et au même taux d'humidité que la salle de lecture; dans ces conditions, le risque de condensation devrait être éliminé. Les verres semblent propres et en bonne condition, les bois et petits bois montrent à certains endroits de l'écaillage et des petites traces de moisissure. Une allocation pour nettoyage et réparation ponctuelle de ces vitraux, à même le site, est intégrée au projet en maintien d'actifs.
- Le lanterneau (puits de lumière extérieur) remplacé en 2012 par la SQI, a été vérifié et ne présente pas d'usure prématurée. Une allocation de 40 000$ a été prévue au budget pour des travaux de réparation superficiels.
- La porte d'entrée principale, ainsi que le palier et les emmarchements en pierre sur la façade de la rue Saint-Denis doivent être complètement restaurés et réhabilités. Ces travaux ont été prévus dans le cadre du projet 1.

6.1.3.2. Conditions des composantes intérieures de l'immeuble

Les composantes intérieures de l'immeuble sont soit en état avancé de détérioration (fini des murs, fini des planchers, etc…), soit complètement détériorées (systèmes de chauffage, filage électrique, plomberie sanitaire et pluviale) et doivent être remplacées. Les travaux de transformation majeure de l'immeuble permettant d'intégrer les nouvelles fonctions vont permettre la réalisation des travaux de réhabilitation et/ou de restauration des composantes intérieures de l'immeuble, en tenant compte des particularités relatives à leur classement patrimonial. Ces travaux sont décrits en détails dans le cadre de ce PFT et sont présentés comme le projet 1 dans le plan de mise en œuvre.

6.2. Site et aménagement extérieur

À noter qu'un projet d'aménagement de la cour et du site extérieur du bâtiment est développé par BAnQ et d'autres partenaires, parallèlement à la rédaction de ce PFT. Nous n'avons pas accès à ces informations au moment de la production du rapport. L'aménagement extérieur que nous présentons se limite aux composantes essentielles et fonctionnelles (accès à l'immeuble et lien avec les espaces publics) et se limite aux zones adjacentes à l'immeuble, de façon à libérer le secteur ouest du site pour un projet futur d'aménagement extérieur. Ce projet futur n'est pas inclus au PFT, ni au budget de réalisation du projet.

6.2.1. Conditions géotechniques

La firme GIE a été mandaté pour réaliser une étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols. Quatre (4) forages ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment pour valider les capacités et les caractéristiques des conditions existantes des sols en place. Les conclusions et les recommandations sont présentées dans l'étude géotechnique GEO2017-33789 émis en date du 30 janvier 2018 et dans le complément du rapport émis le 9 février 2018; les deux (2) sont joints au présent rapport en annexe.

Toute nouvelle fondation devra être assise sur le sol naturel intact, non remanié, ou sur le socle rocheux. Selon les recommandations de l'étude, les fondations devront être calculées avec une capacité de 260 kPa (ELS) et 730 kPa (ELU). Un coefficient de 0.5 devrait être appliqué aux valeurs ELU.

Toute nouvelle dalle sur sol devrait être assise sur le sol naturel intact. La différence d'élévation devra être comblée avec du remblai MG112 mis en place par des couches successives de 300 mm d'épaisseur maximum et compacté à 95% PM. Immédiatement sous la dalle sur sol, il faut prévoir la mise en place d'une couche de 300 mm de remblai MG20 certifié DB et compacté à 95% PM.

La présence d'eau souterraine est à prévoir, même si la nappe phréatique est théoriquement profonde. Le drainage temporaire durant les travaux, ainsi que des mesures de drainage permanent devront être considérés.

6.2.2. Conditions archéologiques

Aucune étude relative à l'archéologie n'a été produite dans le cadre particulier du présent PFT, aussi pouvons-nous nous référer à l'inventaire archéologique déposé par la firme Arkéos en février 2018 intitulé : *Bibliothèque Saint-Sulpice-Site BjFj-191* qui accompagnait la conception du précédent projet et qui demeure valide.

En ce qui concerne le potentiel archéologique (section 2.3 potentiel archéologique) on pouvait y lire :

> *L'étude de potentiel permet de conclure que seules les portions centrale et ouest du terrain de la bibliothèque Saint-Sulpice, soit l'emprise de l'ancienne avenue Joly et le stationnement actuel (fond du lot 740 [parties 8 à 16] du cadastre originaire du quartier Saint-Louis), recèlent un potentiel archéologique, tant historique que préhistorique. Les vestiges qu'il est possible de retrouver sont :*
> *1) Des dépôts propres à documenter l'occupation amérindienne préhistorique (avant 1642), l'occupation agricole historique (entre 1654 et ca. 1850) ainsi que la topographie d'origine de ce secteur recoupant initialement une terrasse ponctuée d'une dépression accueillant un milieu humide, voire marécageux ;*
> *2) Des vestiges (dépôts et structures) propres à documenter la transformation du milieu d'origine (remblaiement/rehaussement, systèmes de drainage des eaux) pour le rendre habitable (1850-1870) ;*
> *3) Des vestiges (dépôts et structures) en lien avec l'existence de l'ancienne avenue Joly (1850-1870-1990) ainsi qu'avec l'occupation du terrain (lot 740) par des particuliers (avant 1868-1890/1907), puis par le Service de la voirie de la ville de Montréal (1890/1907-1982/1985). Il s'agit de divers niveaux de circulation/occupation, services publics et aménagements légers (tel que clôture) et bâtiments mis en place dans la rue, dans la cour arrière (fond de lot 740) et dans la cour municipale (partie 8 à 16 du lot 740). Le cadre bâti compte trois générations : la première est associée à deux grands bâtiments secondaires en bois aux fonctions présumées domestique (fond lot 740 ; entrepôt, remise ou hangar) ou publique (avenue Joly ; entrepôt) (1879/1881 et 1890/1907), les deux autres (lot 740) sont liées à un groupe de deux-trois bâtiments municipaux (édifice à bureau/atelier en brique, un à deux entrepôts en bois ou en tôle) s'étant succédé dans le temps (1890/1907-1926/1939 et 1926/1954-1982/1985) ;*
> *4) Des vestiges (tranchées, conduites de raccordement), en lien avec la construction et certaines améliorations apportées à la bibliothèque Saint-Sulpice (1912/1914- Aujourd'hui).*

En ce qui concerne les recommandations (section 5.2 Recommandations) on pouvait y lire :

> *Le projet de réaménagement de la cour arrière de la bibliothèque Saint-Sulpice est en cours de préparation. Les travaux d'ingénierie civile requis n'ont pas encore été déterminés. La nature et l'ampleur des futurs travaux à réaliser ne sont pas encore établies. Il est donc difficile de cerner l'impact qu'ils auront sur les ressources archéologiques et d'émettre des recommandations précises quant aux mesures de protection archéologique à mettre de l'avant. (…) Mentionnons également qu'il est possible que l'ensemble du terrain doive être décontaminé sur une profondeur importante, auquel cas l'impact sur les*

> *ressources archéologiques risque d'être encore plus majeur* (sic). *À la lumière des résultats obtenus, nous pouvons cependant conclure que toute excavation atteignant une profondeur de plus de 0,45 m en dehors de l'emprise de la tranchée de construction de la bibliothèque et des tranchées d'implantation des services présents dans l'avenue Joly (égout, aqueduc et gaz) est susceptible d'altérer des vestiges d'intérêt (figure 8). Cette profondeur est prudente et prend en considération que l'altimétrie des contextes d'intérêt peut différer d'un emplacement à l'autre. Les contextes d'intérêt pour l'archéologie sont le sol naturel et ses premières transformations (avant 1850-1870), une éventuelle occupation amérindienne, les contextes associés à l'occupation initiale de l'avenue avenue Joly et de la portion arrière du lot 740. Des recommandations précises pourront être formulées à l'examen des plans définitifs. Pour guider cette conception, nous pouvons proposer d'envisager si possible de limiter les creusements en rehaussant le terrain, d'employer des pieux pour les fondations et de minimiser la plantation d'arbres.*

Or, ces recommandations sont d'autant plus importantes qu'il est maintenant établi que le site devra permettre l'installation d'un transformateur sur socle et d'un groupe électrogène, accueillir une réserve pour rétention d'eau pluviale d'un peu plus de 110 m^3, en plus des aires de manutention pour livraison et d'une terrasse surbaissée permettant un accès au niveau existant à l'arrière.

Il est donc à prévoir que ces travaux de construction devront être réalisés sous observations d'un professionnel en archéologie, dans le but de documenter et relever les éléments qui pourraient être mis à jour pendant les travaux d'excavation. Il est à noter que ces observations n'auront pas d'impact sur les travaux d'excavation à l'intérieur des fondations.

7. Mise en œuvre

7.1. Planification et approche de réalisation

7.1.1. Principaux défis de réalisation

Le projet de la Maison de la chanson et de la musique du Québec, pour qu'il soit réalisé et qu'elle soit ouverte au public en décembre 2026, présente plusieurs défis de mise en œuvre qui sont décrits à la présente section du rapport.

En plus des défis techniques liés aux travaux de construction décrits en détails dans le cadre du rapport, les défis de mise en œuvre se définissent selon les trois aspects suivants :

Plusieurs interventions de conception doivent être parfaitement coordonnées les unes avec les autres

a. La restauration de certains éléments critiques de l'enveloppe, qui n'ont de lien qu'avec la bibliothèque Saint-Sulpice et qui peuvent être réalisés indépendamment de toutes autres fonctions programmatiques
b. La rénovation et la réhabilitation de l'immeuble (architecture, structure et civil, mécanique, électricité et plomberie), dans le respect de son statut patrimonial et l'implantation de nouvelles fonctions (telles que décrites au présent PFT).
c. Les aménagements en audio-visuel, liés aux éléments scénographiques et de mise en valeur des collections propres à la Maison de la chanson et de la musique du Québec.

Plusieurs interventions de construction spécialisées doivent être réalisées en séquence, idéalement, afin de respecter les responsabilités inhérentes à chacune des spécialités

a. Curetage et démolition sélective, construction de structure, ingénierie civile sur le site et aménagement des infrastructure, des travaux de ventilation, de la plomberie et de l'électricité, la restauration et la réhabilitation de l'enveloppe.
b. Installation des équipements scénographiques et audio-visuels.

Trois niveaux d'approbation distincts par les autorités ayant juridiction, avec des objectifs distincts et des niveaux de coordination variables

a. Ministère de la Culture et des Communications
b. Ville de Montréal (arrondissement Ville-Marie et Service de l'eau)
c. Régie du Bâtiment du Québec (Mesures différentes)

7.1.2. Calendrier de conception et de réalisation

Le calendrier proposé cherche à répondre à ces différents éléments de complexité à l'aide d'un scénario en deux (2) projets (1-rénovation du bâtiment et 2-achat et installation d'équipements scénographiques) réalisés en parallèle. Il est présenté de façon détaillée en annexe du rapport. Il s'agit d'une piste de scénario proposé pour discussion et qui, selon notre compréhension des objectifs de la MCMQ et les contraintes de mise en œuvre liées au contexte du projet, rencontre les principaux objectifs de livraison, soit une ouverture au public en décembre 2026.

À noter que les délais et durées proposés dans le calendrier sont basés sur les informations connues sur le projet à ce stade de son élaboration et ne peuvent être considérées comme immuables. Les délais et durées d'intervention ne pourront être déterminés qu'au moment de signatures des différents contrats de conception et de construction, lorsque la définition des tâches sera définie en détails.

Pour répondre aux défis mentionnés plus haut, nous proposons de lancer le plus rapidement possible les appels d'offres pour la sélection de concepteurs. Les mandats présentés seront complémentaires et requerront de la coordination entre chacune des équipes. Les mandats peuvent être attribués à la même équipe et\ou à des équipes dont certains membres sont communs ou à des équipes distinctes. Le promoteur du projet devra s'assurer de la coordination des demandes aux deux équipes de conception.

Cette stratégie permet de démarrer les processus d'appels d'offres de professionnels en séquence, dans le but de répondre aux priorités les plus urgentes.

7.1.3. La sélection des concepteurs et les étapes liées à la conception et à la définition des contrats de construction

7.1.3.1. Sélection des concepteurs pour les travaux de restauration des fenêtres et vitraux

Comme les travaux de restauration des fenêtres et vitraux (projet en maintien d'actifs) vont se prolonger sur une très longue durée et qu'ils ne requièrent pas de coordination de conception avec les travaux de réhabilitation de l'immeuble (projet 1) et d'aménagement de scénographie (projet 2), nous proposons de lancer cet appel d'offre de professionnels en tout premier lieu. La conception des détails techniques, le processus d'approbation du concept proposé et la sélection d'un entrepreneur spécialisé pour la réalisation des travaux pourrait se dérouler d'août 2023 à mars 2024, sans impact sur les autres démarches de conception (projet 1 et projet 2).

7.1.3.2. Sélection des concepteurs pour les travaux de réhabilitation de l'immeuble

La sélection des professionnels en architecture et ingénierie pour la conception des travaux de réhabilitation et restauration de l'immeuble pour l'aménagement de la Maison de la chanson et de la musique du Québec (projet 1) pourrait être lancée dès que le programme fonctionnel et technique ainsi que les budgets de construction seront approuvés.

7.1.3.3. Sélection des concepteurs en scénographie

La sélection des professionnels en conception scénographique, responsables de la réalisation des aménagements scénographiques (projet 2), pourrait suivre un cours parallèle, selon les étapes de conception liées à cette spécialité : scénarisation et idéation des expositions, conception technique, sélection et acquisition des équipements et aménagement des installations scénographiques. De plus longs délais pourraient être alloués aux premières étapes de conception, compte tenu que celles-ci requièrent d'importants délais de coordination entre les parties prenantes.

7.1.4. Les étapes de construction

7.1.4.1. Travaux de restauration et de réhabilitation de l'immeuble

Projet « maintien des actifs »

Le restauration des fenêtres patrimoniales et des vitraux est inscrit dans le programme de maintien d'actifs du bâtiment : ce projet est en phase de planification. Il est prévu qu'il soit réalisé concurremment au projet de réhabilitation du bâtiment (projet 1). Les étapes ci-après proposées, tout comme la stratégie globale pour tous ces travaux, tiennent compte de cet aspect.

a) Les travaux du projet de maintien d'actifs débuteront avant même que ne soit entamée la phase de conception du projet de réhabilitation du bâtiment (projet 1). Ces travaux prévoient que les vitraux et les fenêtres patrimoniales soient retirés pour être restaurés en atelier puis réinstallés ultérieurement.

b) Les vitraux et les fenêtres patrimoniales seront désolidarisés des cadres de fenêtres existants, transportés et restaurés en atelier par des artisans spécialisés. Des enceintes de protection seront posées pour protéger les ouvertures après le retrait.

c) Les cadres de fenêtres (cadres fixes appelés dormants), seront rénovés *in situ*, à l'intérieur des enceintes de protection. Cela tient compte qu'ils sont encastrés dans la maçonnerie structurale de l'immeuble, et que les retirer entrainerait des travaux importants de démantèlement et de reconstruction des murs.

d) Il est prévu à l'échéancier du projet de maintien d'actifs que l'installation des fenêtres et vitraux restaurés se fasse avant la fin des travaux de réhabilitation de l'immeuble (projet 1).

e) Si le projet « maintien des actifs » est autorisé et octroyé dans les délais prévus, la restauration *in situ* des cadres et la réinstallation des vitraux et fenêtres devront être coordonnées avec l'entrepreneur en charge du projet 1, ce qui impliquera un rôle de maîtrise d'œuvre tel qu'exigé par la CNESST, lequel pourrait être délégué par contrat à l'entrepreneur chargé du projet. Pour des fins budgétaires, un montant additionnel a été prévu pour ce transfert de responsabilité à l'entrepreneur.

Restauration des luminaires

Pour les travaux de restauration des luminaires, comme ceux-ci doivent notamment recevoir un nouveau filage, il est prévu de les intégrer dans le contrat de l'entrepreneur général et de son électricien, afin que ce dernier en assure la garantie.

7.1.4.2. Travaux d'aménagement scénographique

Il est d'usage courant de séparer le contrat d'aménagement scénographique du contrat de construction. Le contrat de scénographie implique l'achat d'équipement audio-visuel qui est très coûteux et pour lequel l'entrepreneur général n'apporte aucune valeur ajoutée. Les équipements sont souvent choisis à la dernière minute, selon les meilleures technologies disponibles et cette sélection ne pourrait être faite efficacement dans le cadre d'un appel d'offres public de marché de construction. Si la conception des espaces est bien coordonnée, la séparation des deux contrats de réalisation ne pose aucun problème de continuité.

7.1.5. Les étapes d'approbation

Le bâtiment de la bibliothèque Saint-Sulpice a obtenu, par sa qualité et sa nature architecturale, en 1988, un des plus hauts niveaux de classement patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Ce niveau de classement est une reconnaissance de la qualité architecturale du bâtiment, mais il établit également une série de contraintes aux diverses transformations que son propriétaire peut y apporter, soit pour un changement de fonction ou d'usage, soit pour une mise aux normes. Par contre, le classement patrimonial ne libère aucunement le bâtiment de toutes les autres évaluations règlementaires auxquelles il est soumis, au même titre que n'importe quel autre bâtiment dans le même secteur ou du même usage, selon les normes actuelles. Le projet présenté dans le cadre de ce PFT doit donc rencontrer tous les niveaux d'approbation et de juridiction auquel il est soumis, sans aucun niveau de priorité.

7.1.5.1. Approbation par le ministère de la Culture et des Communications

Par sa nature patrimoniale exceptionnelle, le projet de transformation ou réhabilitation de la bibliothèque Saint-Sulpice, quels que soit les usages qui y seraient envisagés, doit prioritairement satisfaire aux exigences de conservation établis par le ministère de la Culture et des Communications. Ces exigences sont consignées en annexe du présent rapport et ont été confirmées par le ministère dans une lettre transmise à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, à titre de propriétaire. Ces directives et objectifs de conception ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration du PFT et une rencontre de coordination avec une représentante de la Direction du Patrimoine a eu lieu le 11 mai 2023, dans le but de s'assurer que les principales orientations de conception du projet étaient compatibles avec les objectifs de conservation du ministère. Bien qu'elle ne représente pas une confirmation ou une approbation du projet en tant que tel, cette rencontre a permis de confirmer que les intentions du propriétaire et les objectifs du ministère étaient alignés. Une demande d'autorisation détaillée des travaux devra être déposée au ministère quand le

projet sera finalisé dans le but d'obtenir une approbation formelle de celui-ci.

7.1.5.2. Approbation par les instances municipales

Même si le bâtiment est classé au plus haut niveau patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, ceci ne l'exempt pas du respect de la règlementation municipale. Cette règlementation est à plusieurs volets :

- le projet doit respecter la réglementation normative du zonage, dont une analyse est fournie au chapitre 5.1 du présent rapport

- le projet doit rencontrer les critères qualitatifs du zonage et être soumis à l'évaluation des critères d'aménagement du PIIA par un Conseil Consultatif d'Urbanisme. Même si ce dernier peut s'appuyer sur les recommandations du ministère pour son évaluation du projet, il n'est pas tenu de le faire et peut conclure à une évaluation autonome et différente de celle du ministère. Le cas échéant, des représentations entre les deux niveaux d'approbation devraient avoir lieu afin d'assurer un consensus sur les décisions et sur le processus d'approbation

- le projet doit également rencontrer les exigences de la règlementation du Service de l'eau (SGRE, règlementation 20-030). Cette nouvelle règlementation est décrite en détails dans la partie technique du présent PFT et contraint le propriétaire de l'immeuble à ajouter des mesures de régulation des débits d'eau sur le site et en toiture, quels que soient l'usage et la consommation du bâtiment. Ce processus d'approbation est soumis à une évaluation détaillée des calculs de consommation et de gestion des eaux de surface et doit être appuyé sur une conception finale du projet. Comme l'approbation du Service de l'eau est préalable à l'évaluation du permis par le Service de l'urbanisme, la conception des systèmes de gestion des eaux est donc prioritaire dans le processus d'approbation municipale.

7.1.5.3. Approbation par les instances provinciales

Le bâtiment est également soumis, comme tout bâtiment public dans la province du Québec, à la règlementation provinciale, soit au Code de Construction du Québec, chapitre 1. Toutefois, certaines des dispositions de cette règlementation ne sont pas compatibles avec les exigences de conservation et de restauration patrimoniale (présence de gicleurs à certains endroits, séparation coupe-feu, certaines exigences d'accessibilité universelle et/ou certaines dispositions pour l'évacuation des personnes, etc..). Pour permettre de faire accepter ces dérogations à la règlementation, un ou plusieurs processus de *mesures différentes* devront être entrepris auprès de la Régie du bâtiment.

Les principales *mesures différentes* que nous avons envisagées dans le cadre de la réalisation du projet sont mentionnées dans la section 5.2 du rapport:

- Protection incendie: pour compenser l'absence de gicleurs dans certaines zones du bâtiment.
- Accessibilité universelle: pour compenser l'atteinte de certaines exigences

spécifiques
- PEV 2030: pour compenser l'atteinte de certaines exigences de performance.

À noter que nous n'avons pas prévu de *mesures différentes* pour la réhabilitation sismique, puisque la définition des objectifs fonctionnels du projet et la conception sommaire des aménagements ont spécifiquement été établis de façon à respecter les exigences de la règlementation. Cette approche permet donc d'éviter de mettre en place une stratégie de réhabilitation sismique.

7.1.5.4. Séquence d'approbation

Chacun de ces processus d'approbation requière des délais et doit s'appuyer sur une conception avancée du projet. Comme certains processus sont normatifs (basés sur les articles de la règlementation applicable) et d'autres qualitatifs (étudiés et recommandés par un comité) une attention particulière doit être portée à la séquence de ces différents processus d'approbation. La séquence suivante est présentée et intégrée à l'échéancier de projet afin de bien établir les éléments prioritaires :

- Obtenir l'aval du ministère de la Culture et des Communications sur les stratégies et approches conceptuelles de conservation et de réhabilitation (qualitatif)
- Obtenir la confirmation de la Régie du Bâtiment sur les mesures différentes (normatif)
- Obtenir la confirmation du respect des exigences normatives de la Ville de Montréal
- Obtenir la confirmation par le Service de l'eau de la Ville de Montréal du respect des exigences de traitement des eaux de surface (normatif).
- Une fois toutes ces confirmations reçues, obtenir l'aval du CCU (qualitatif).

Une fois toutes ces approbations obtenues, la séquence se termine par une recommandation auprès du conseil municipal pour l'émission d'un permis de construction.

Ces différentes séquences d'approbation ont été présentées sur le calendrier de projet se trouvant en annexe, dans le but de respecter les différentes séquences pour la réalisation des travaux. Des délais théoriques d'analyse ont été présentées, même si ceux-ci sont sujets à changements.

À noter également que le Service de l'eau de la Ville de Montréal exige des plans pour construction afin d'émettre son permis. Cette exigence n'est aucunement compatible avec le processus de développement d'un projet en accéléré, tel que demandé par les clients pour la MCMQ et présenté dans le cadre de ce rapport. Des représentations politiques auprès des différents niveaux d'approbation devront avoir lieu, afin que le Service de l'eau accepte d'étudier le permis, même si les documents finaux émis pour construction ne sont pas encore finalisés. Nous avons retenu cette hypothèse pour l'élaboration de l'échéancier.

7.2. Échéancier de réalisation

Voir document en annexe 9.3

7.3. Mode de gestion, phasage

Compte tenu de l'échéancier accéléré demandé pour la réalisation du projet de la Maison de la chanson et de la musique du Québec, aucun scénario de phasage n'a été étudié dans le cadre du présent rapport. Le projet sera donc réalisé en une seule phase, pour fins d'utilisation par le public en décembre 2026.

Une phase additionnelle et complémentaire pourrait être envisagée pour l'aménagement du jardin situé à l'arrière du site. Cette phase n'est pas critique pour le fonctionnement de la MCMQ.

8. Plan de coûts

8.1. Catégorisation des coûts

Le budget de la Maison de la chanson et de la musique du Québec résulte de l'estimation qui a été préparée par les professionnels suite à l'élaboration des besoins fonctionnels et à la conception préliminaire des aménagements présentée dans le présent rapport. Cette estimation est soumise aux annexes 9.9 et 9.10 du PFT.

Dans le tableau sommaire, les coûts de la Maison de la chanson et de la musique du Québec ont été séparés en 3 colonnes afin de distinguer certaines catégories :

- a) les coûts de réhabilitation de l'immeuble et d'aménagement des besoins fonctionnels pour réaliser la MCMQ
- b) les coûts relatifs aux travaux de mise aux normes et de mise en état de la bibliothèque qui n'avaient pas pu être prévus depuis l'abandon du projet précédent en 2020 et qui découlent soit de changements récents à la règlementation (rétention d'eau, Code 2015), soit d'usure récente liée à son inoccupation prolongée (bris du chauffage, dégradation de certains éléments de l'enveloppe extérieure, etc…)
- c) les coûts relatifs à la mise en état et à la restauration des luminaires à caractère patrimonial, qui doivent être conservés sur le site.

Une cinquième colonne, située à droite du tableau et qui n'est pas comptabilisée dans la colonne synthèse du projet 1, permet d'identifier les coûts reliés aux travaux de maintien d'actifs, visant la restauration des contre-fenêtres et des vitraux.

Les coûts pour la réalisation du projet scénographique de la MCMQ (projet 2) n'ont pas été évalués par notre équipe et font l'objet d'une estimation distincte.

8.2. Tableaux des estimations

Voir documents en annexe 9.9 (tableau synthèse projet 1 et maintien des actifs) et 9.10 (estimations détaillées)

9. Annexe

9.1. Plans - Scenario de blocage

9.2. Fiches techniques des locaux

9.3. Échéancier

9.4. Minutes de réunion

9.5. Échanges Direction du patrimoine MCCQ

9.6. Tests acoustiques

9.7. Approche prévue en lien aux enjeux sismiques

9.8. PFT Mécanique et électricité

9.9. Estimations sommaires comparées

9.10. Estimations détaillées

9.11. Inventaire des biens mobiliers, des œuvres d'art et des éléments décoratifs de la bibliothèque Saint-Sulpice

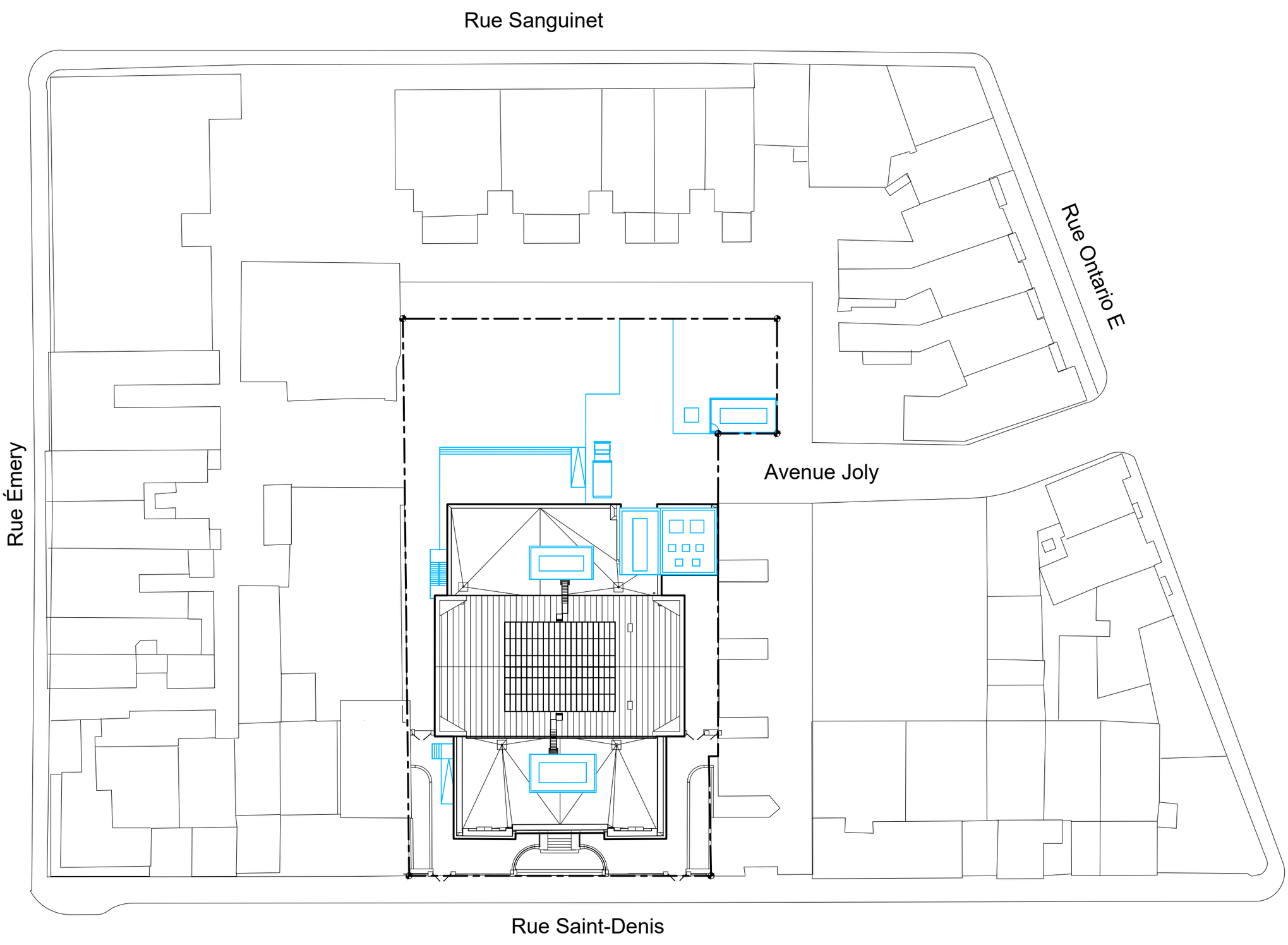

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

Nord

échelle
1:500

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan de site

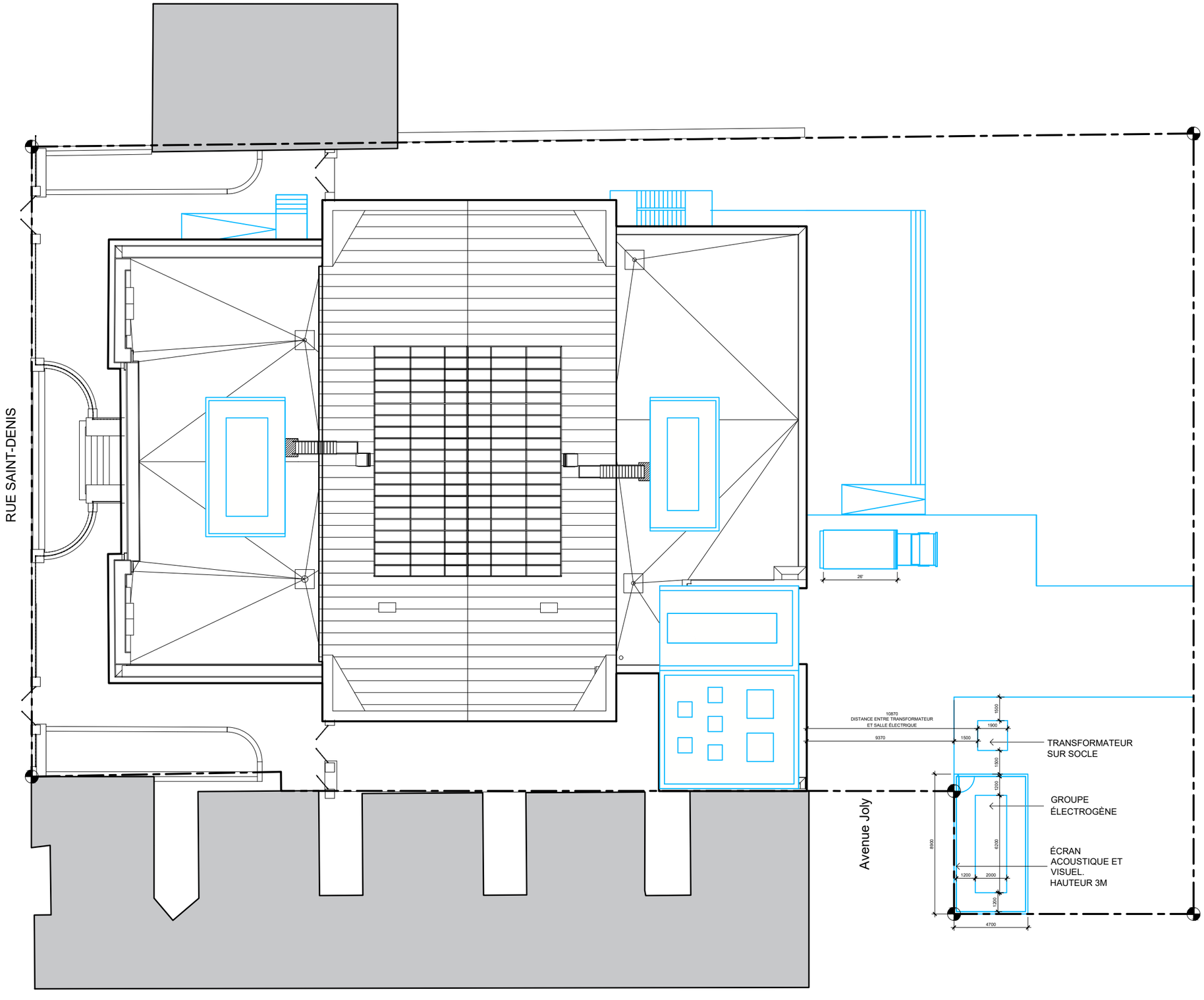

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

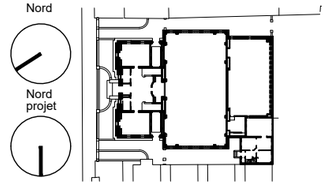

échelle
1:250

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan d'implantation

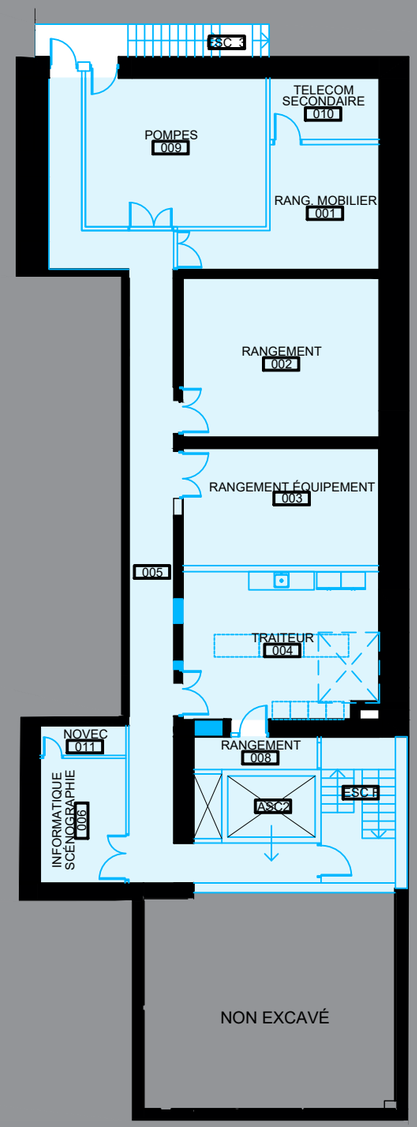

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

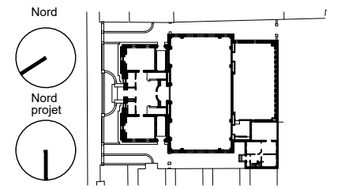

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 000
Sous-sol

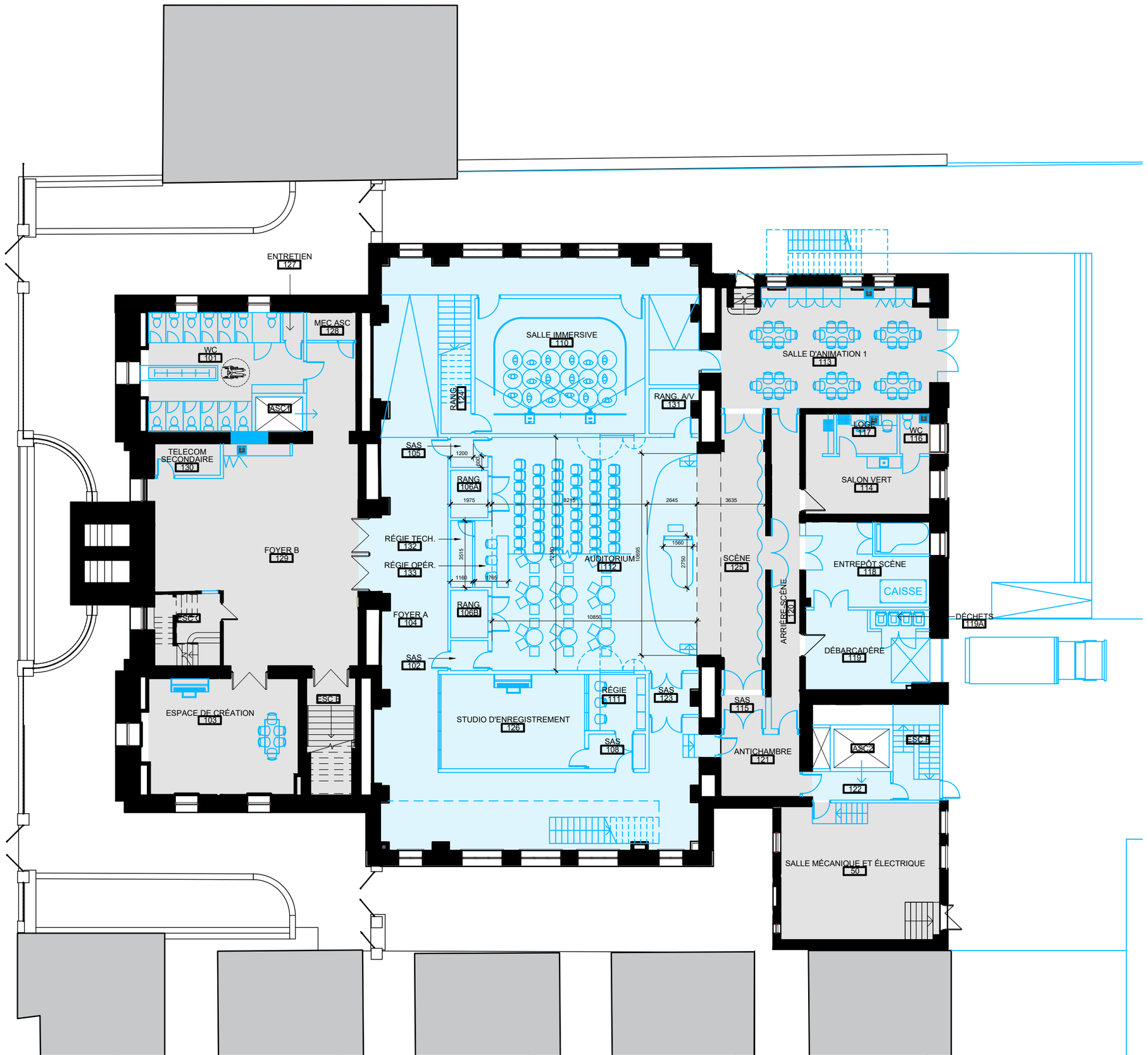

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

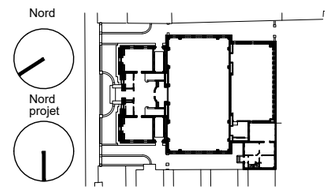

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 100
Auditorium

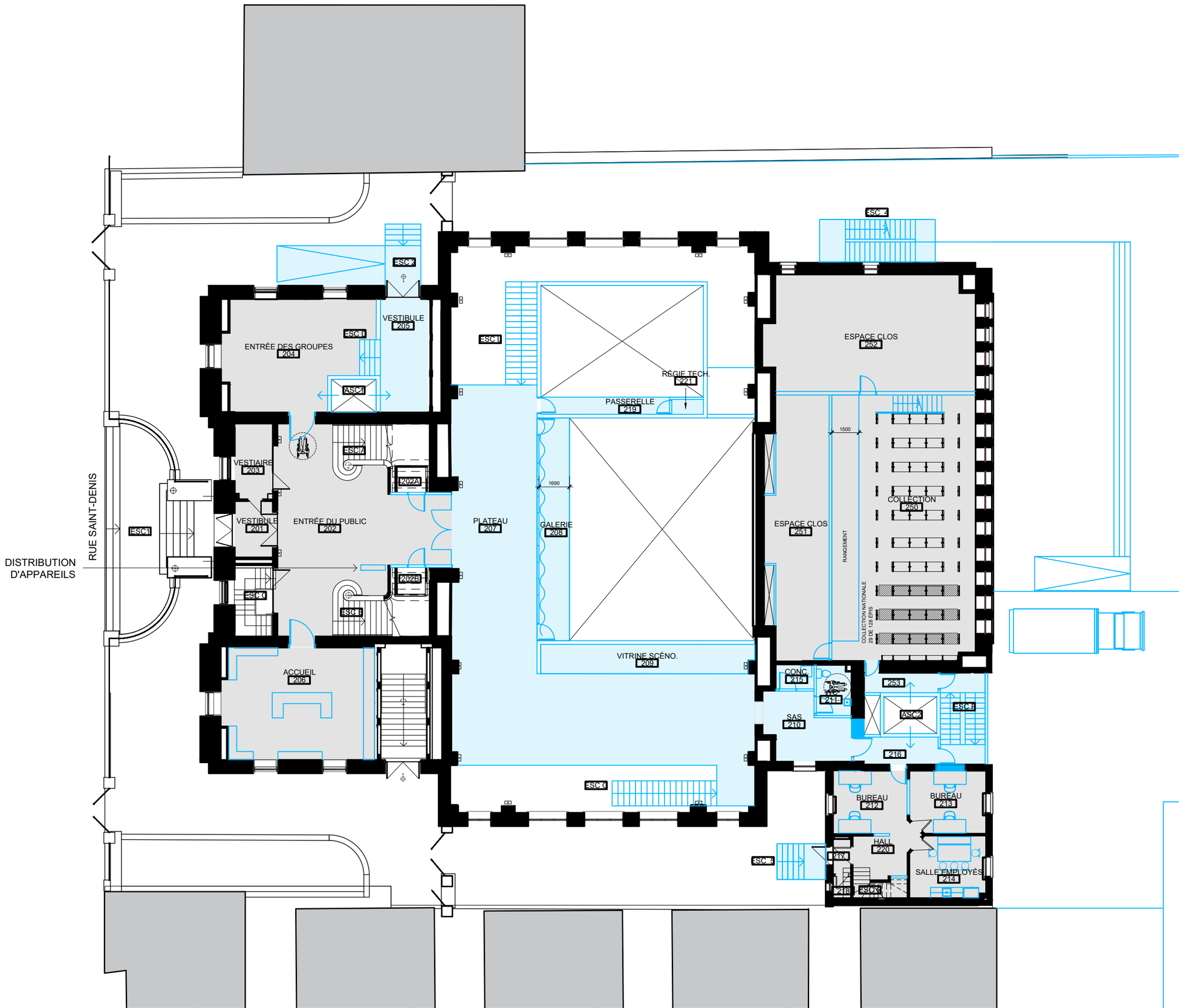

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

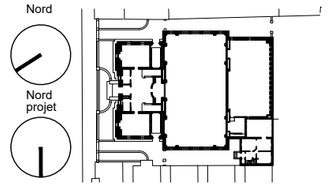

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 200
RDC - Entrée - Mag. niv1

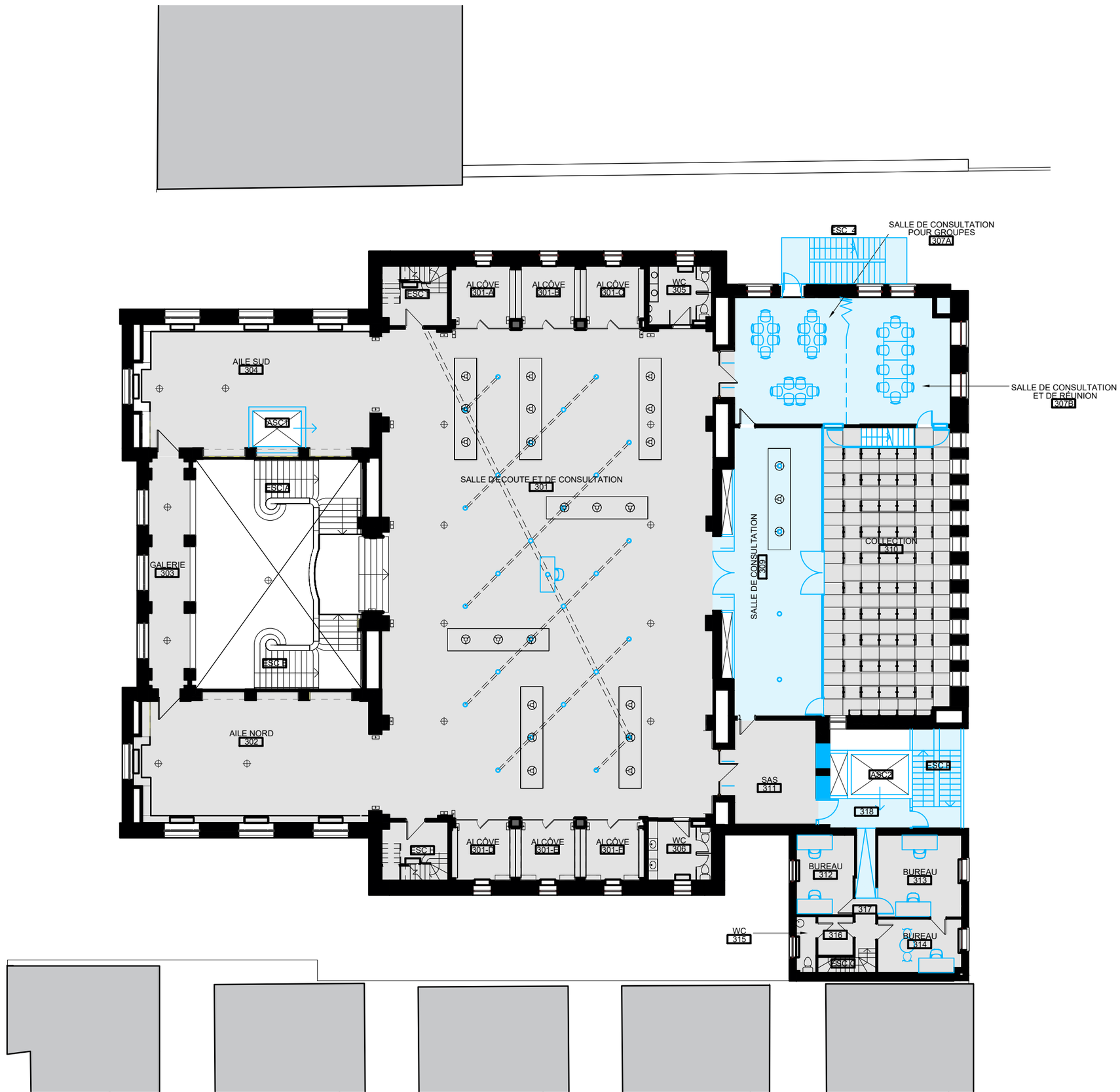

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

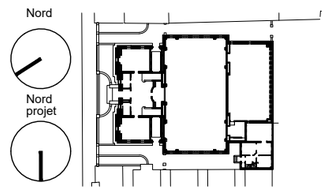

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 300
Salle écoute et mag. niv2

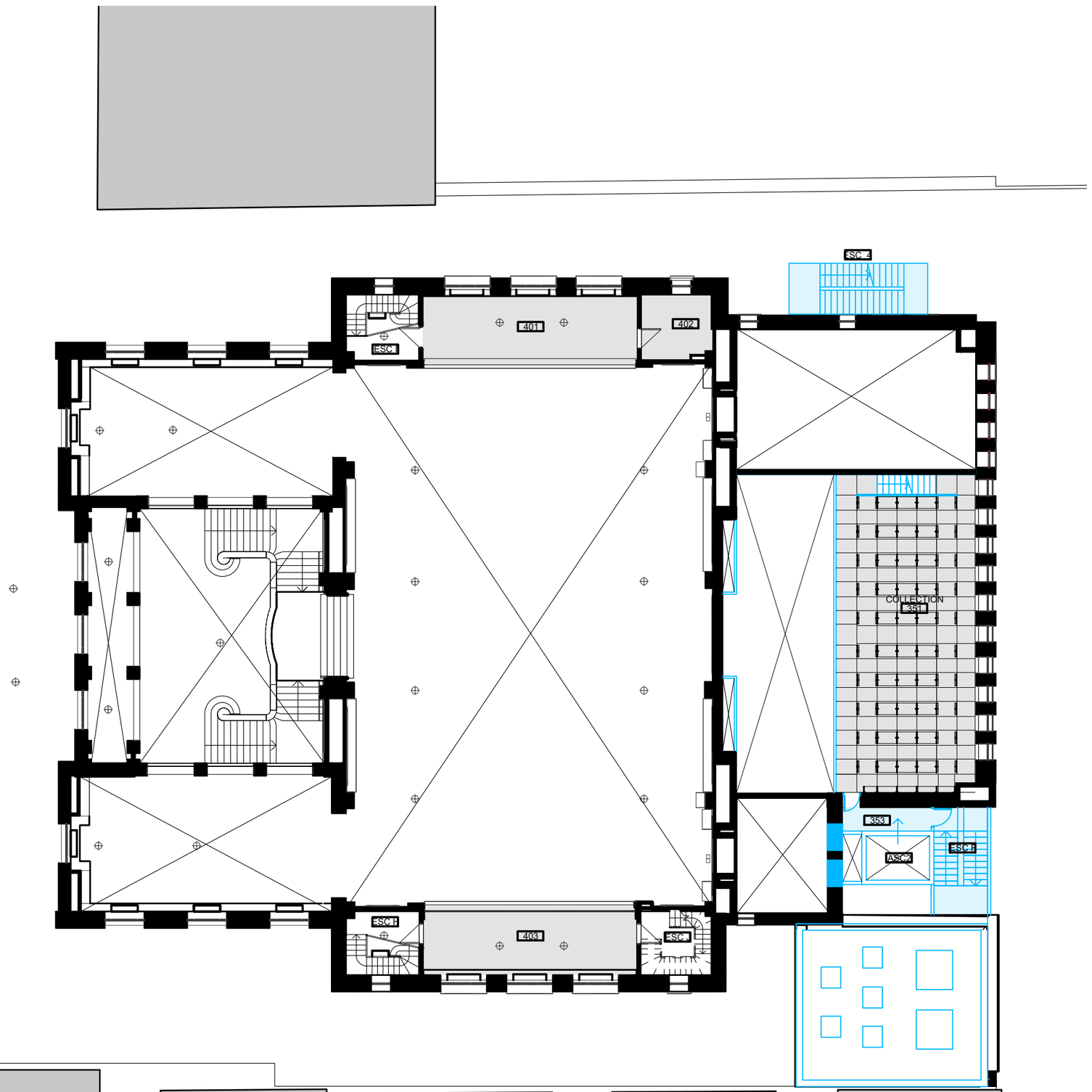

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

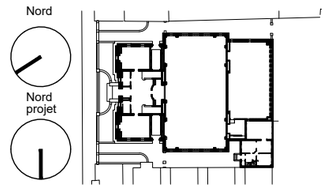

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 400
Mezzanines et mag. niv3

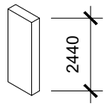

COLLECTION NATIONALE DE MUSIQUE
80+32 ÉPIS = 112 DE 8'-0" DE HAUTEUR
112 ÉPIS + (112 ÉPIS X 1'-0" / 7'-0"/ÉPI)
TOTAL = 112+16 ÉPIS BSS
TOTAL = 128 ÉPIS BSS

MAGASIN N3: 84 ÉPIS BSS + 0,75* 21 ÉPIS BSS =
99,75 ÉPIS BSS

29 AUTRES ÉPIS EN MAGASIN N1

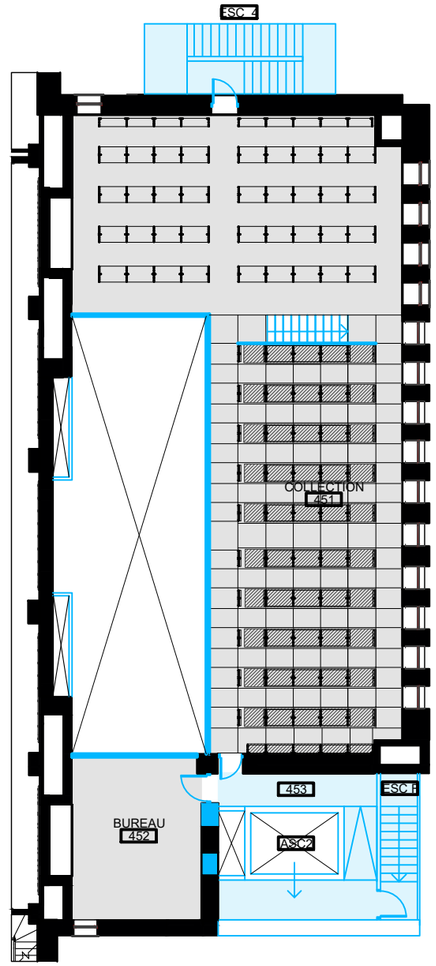

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

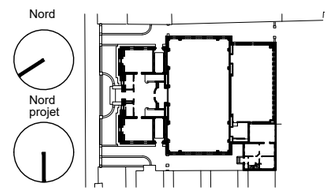

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 450
Magasins niv4

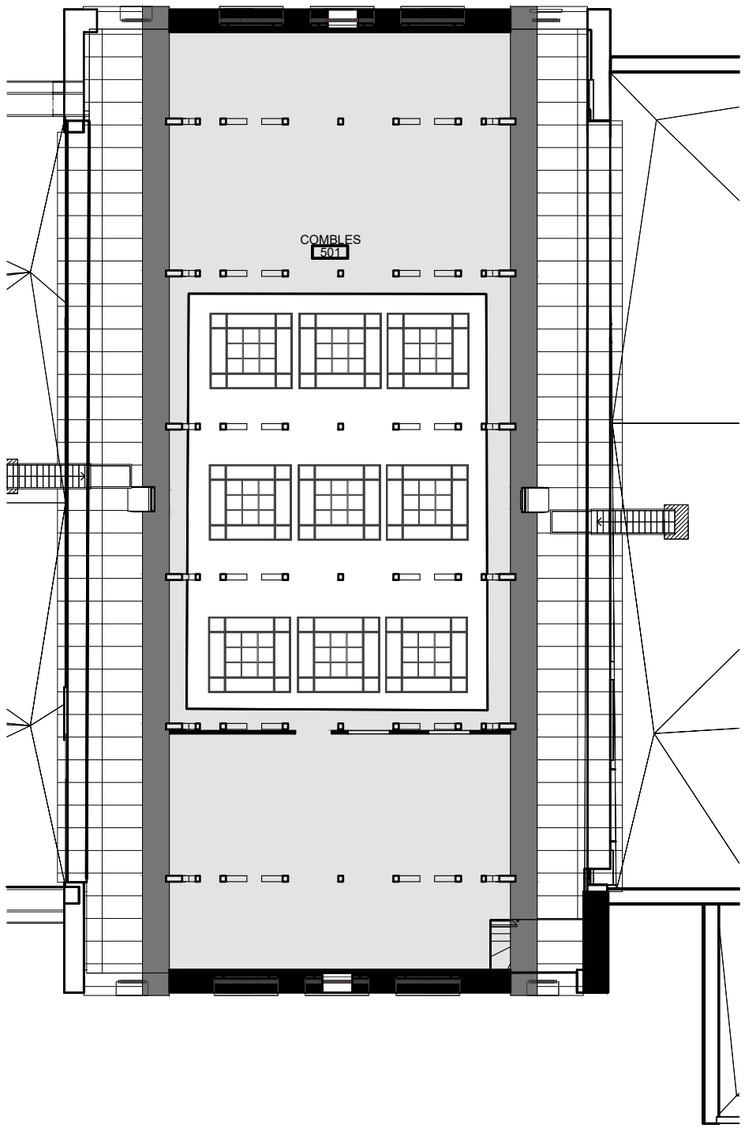

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

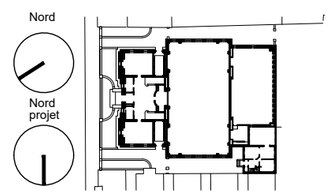

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv 500
Combles

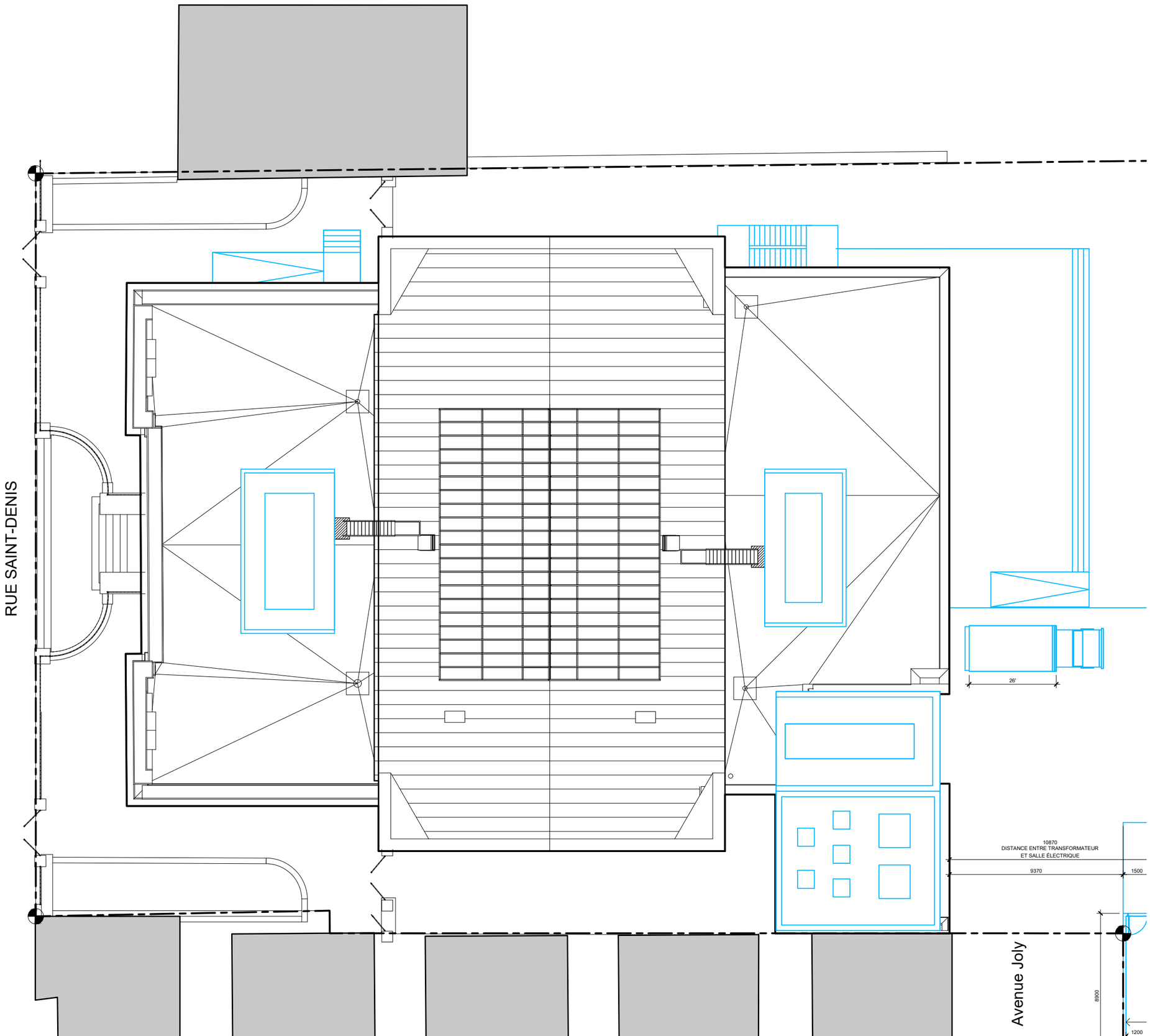

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

Nord

Nord projet

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Plan Niv Toiture

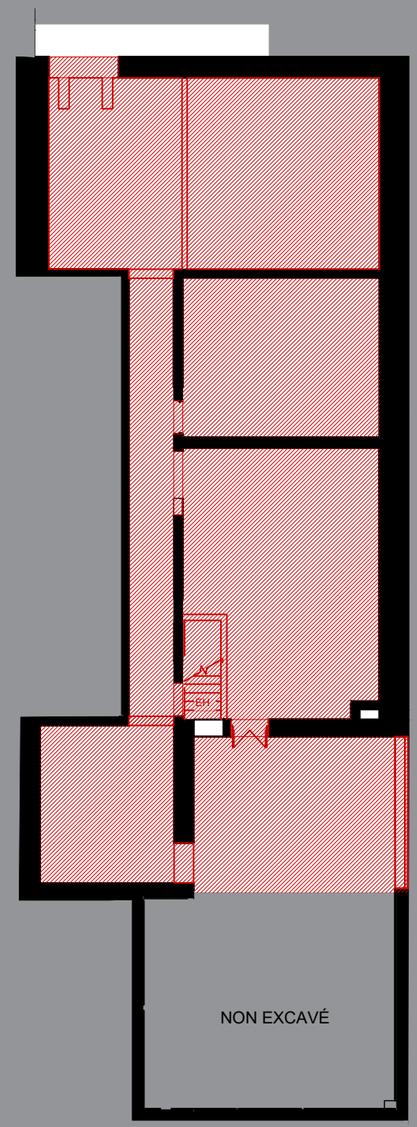

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

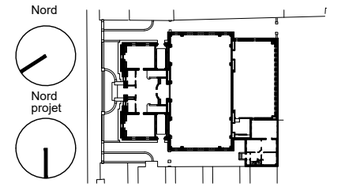

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 000
Sous-sol

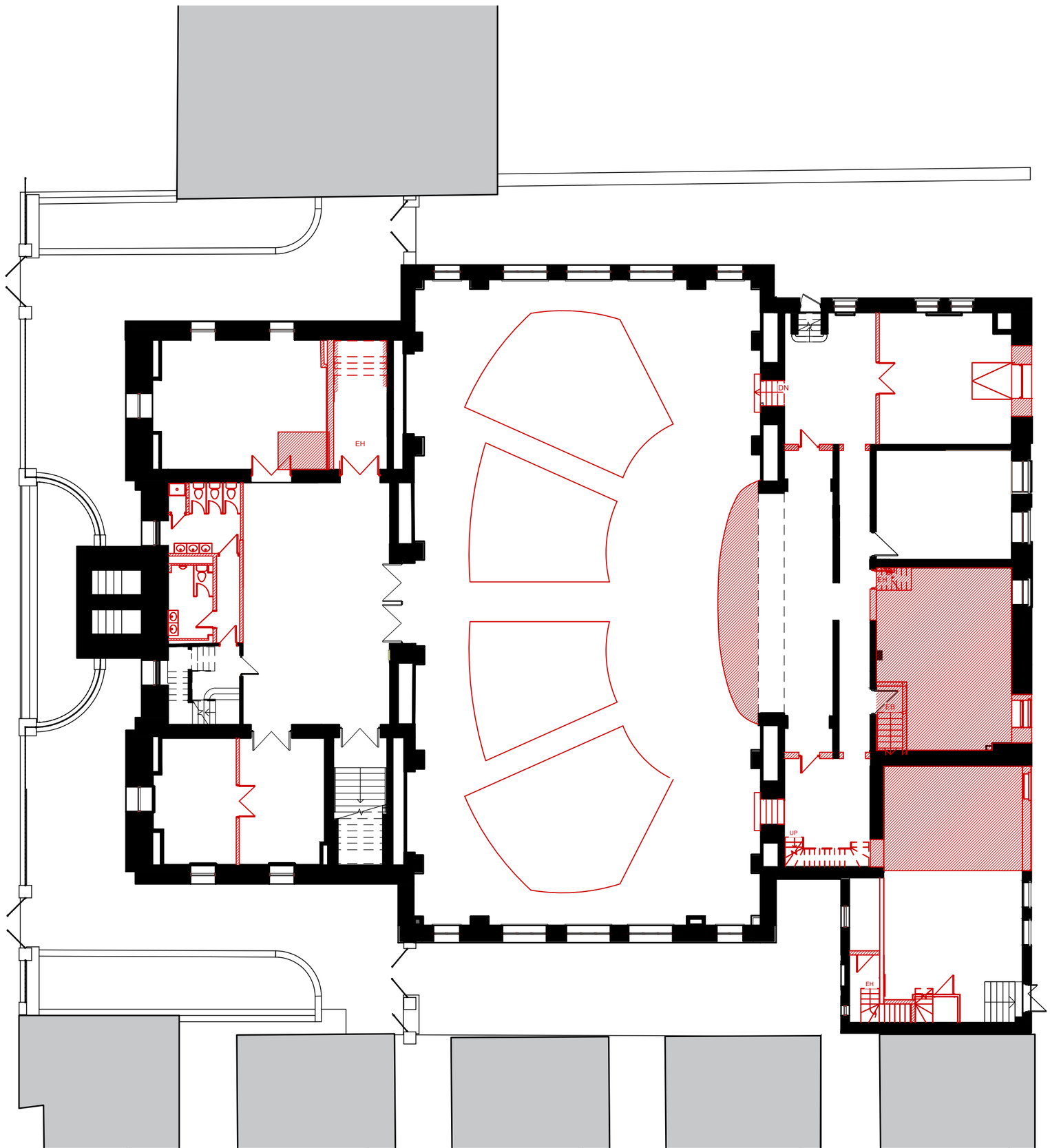

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

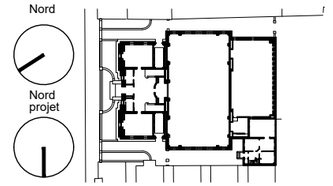

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition Plan Niv 100 Auditorium

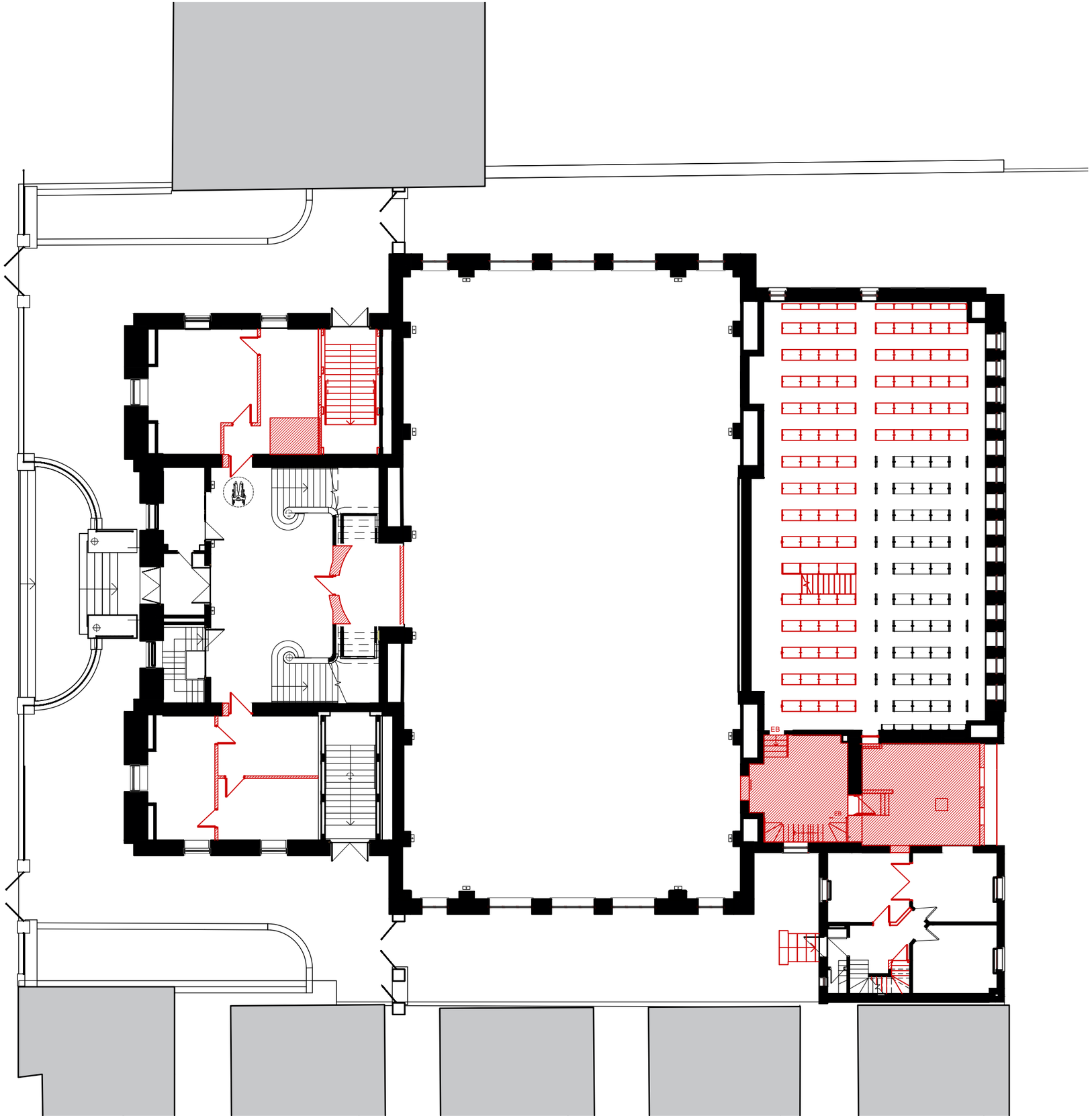

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

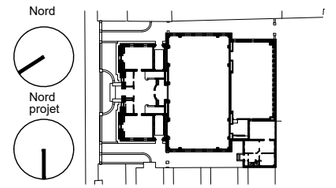

échelle	format
1:200	11 x 17

date

2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 200
RDC - Entrée - Mag. niv1

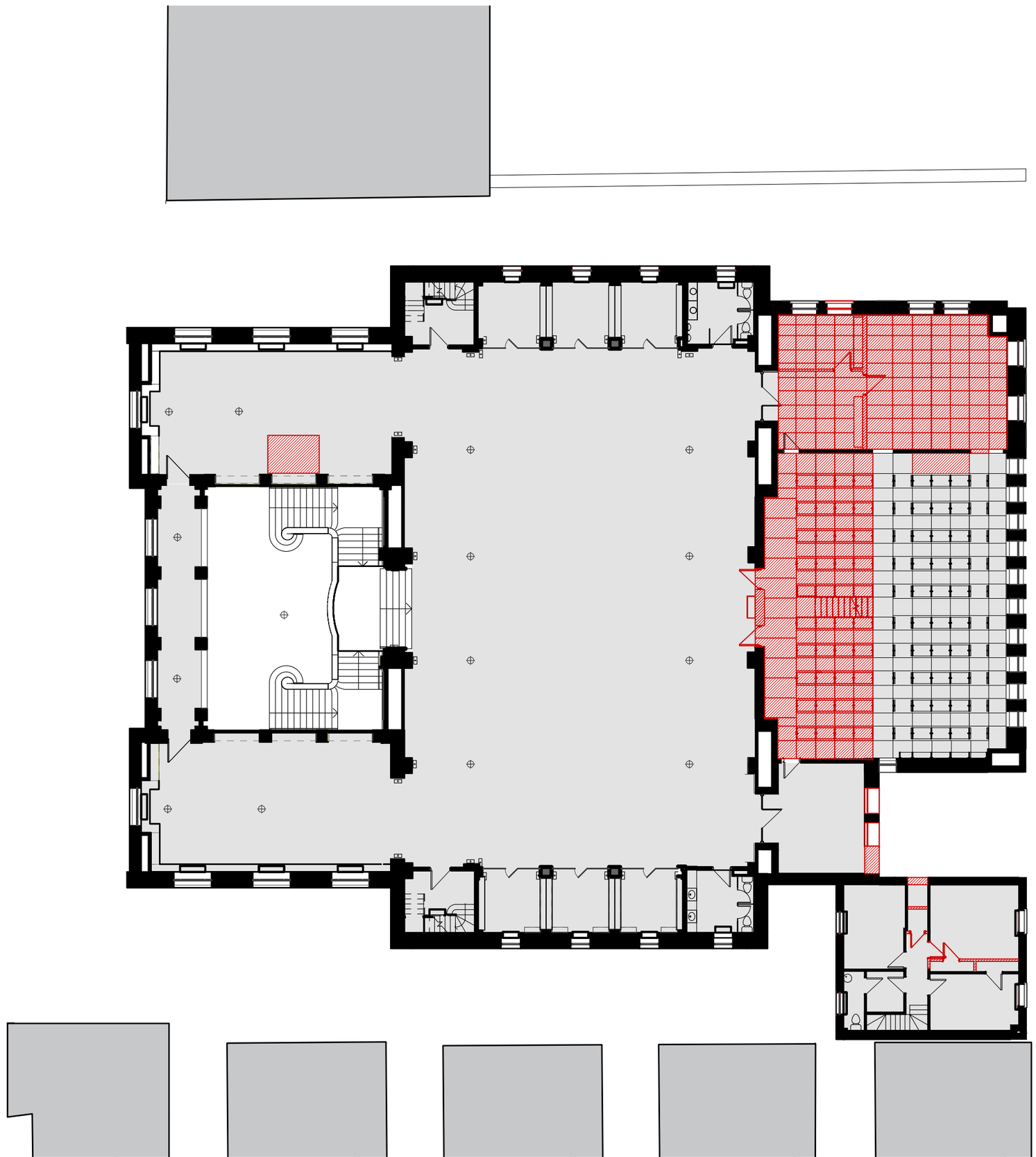

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

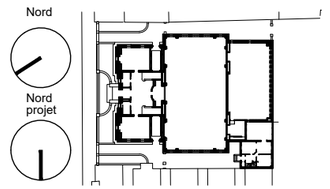

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 300
Salle lecture et mag. niv 2

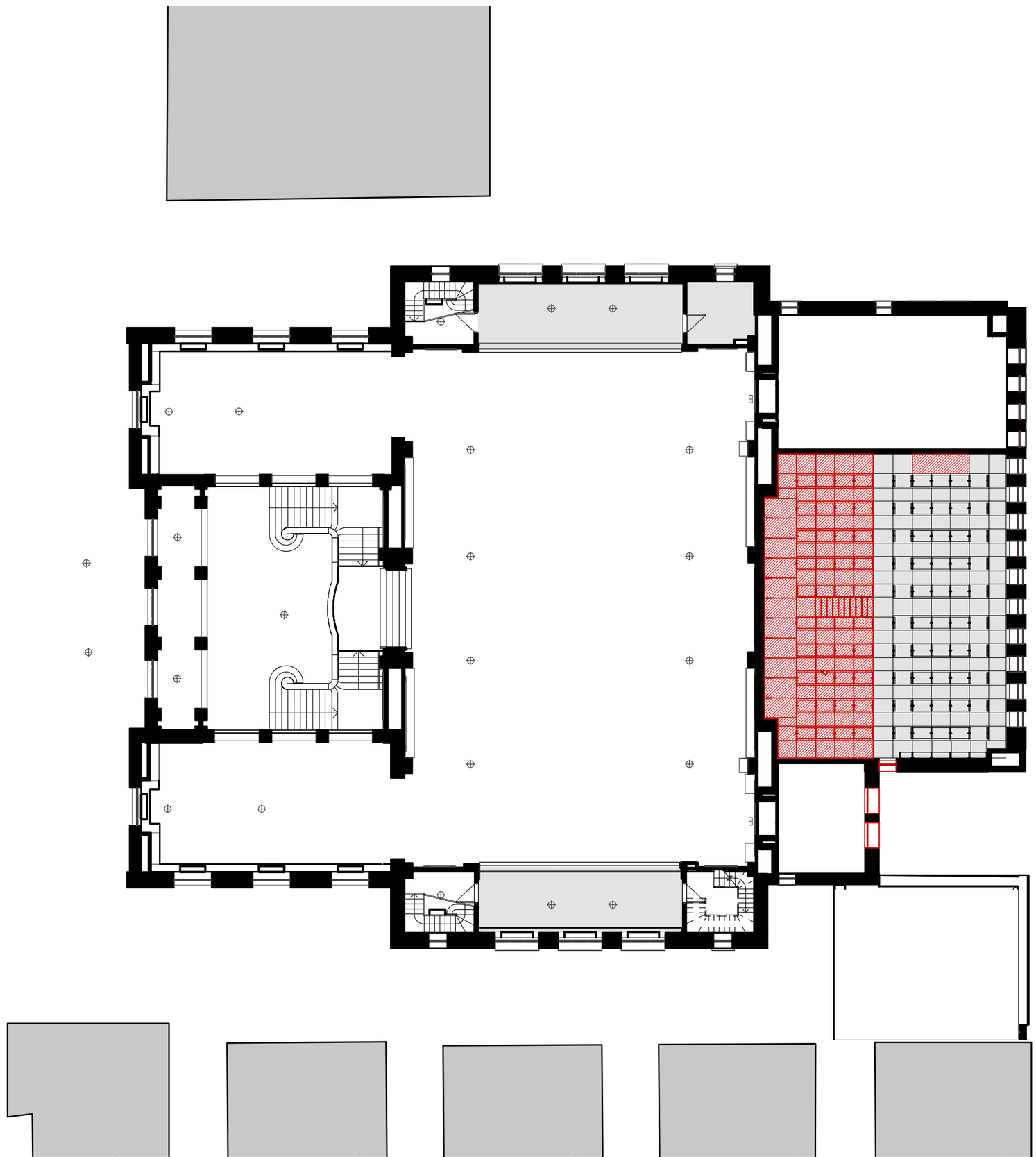

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

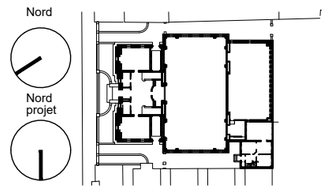

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 400
Mezzanines et mag. niv3

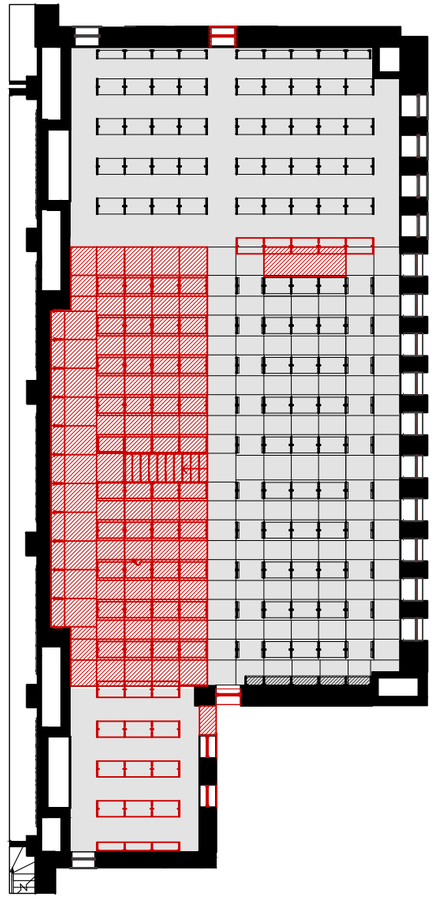

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

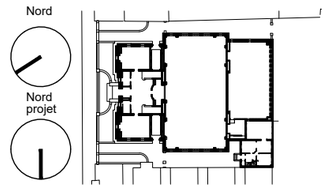

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 450
Magasins niv4

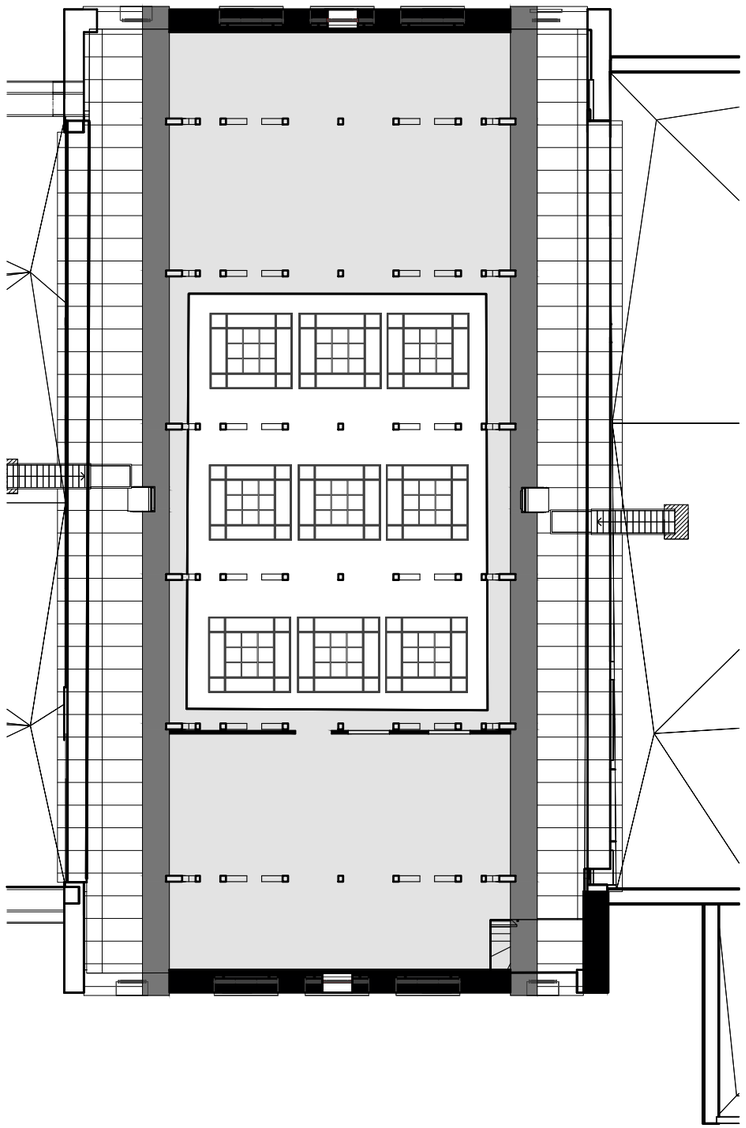

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

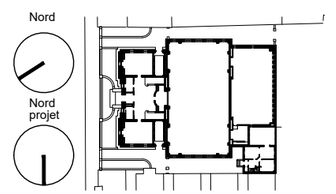

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Démolition
Plan Niv 500
Combles

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

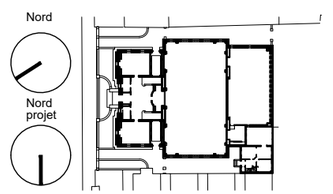

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Coupe transversale

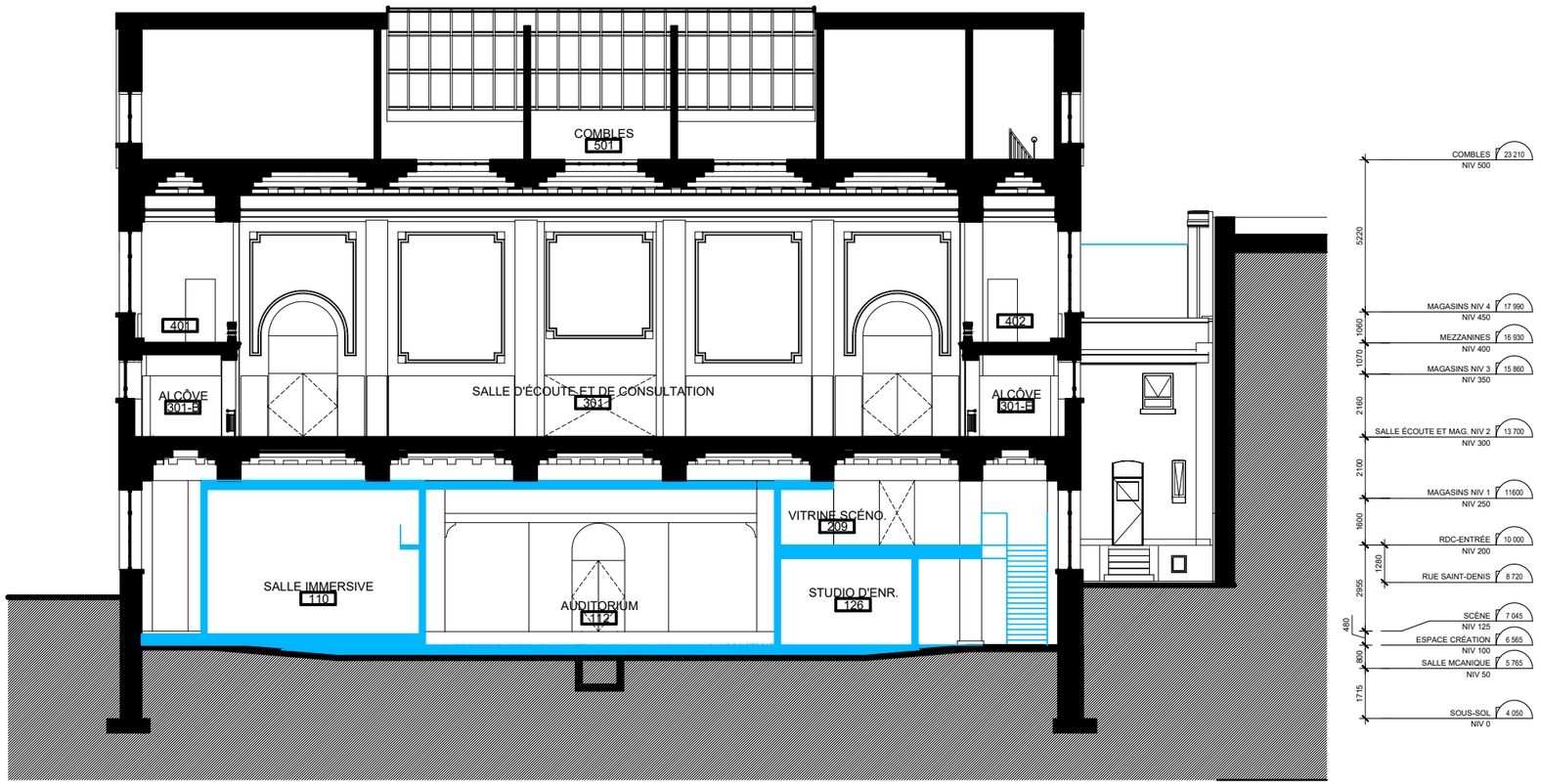

projet

PFT
Maison de la chanson et de la musique du Québec à la Bibliothèque Saint-Sulpice

clients

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Echo Sonore

architecte

in situ + DMA

intervenants

Ingénierie Électromécanique
Bouthillette Parizeau

Ingénierie Structure
Latéral conseil

Ingénierie Civil
Équipe Laurence

Estimation
LEM experts-conseils

Programmation fonctionnelle et paysage
Lupien + Matteau

Scénographie
Go Multimédia

Acoustique
Octave

phase du projet

date	révision	émis pour
2023-05-03		commentaires
2023-06-09		commentaires
2023-06-19		commentaires
2023-06-28		commentaires
2023-07-04		PFT 90%
2023-08-21		PFT 100%

orientation

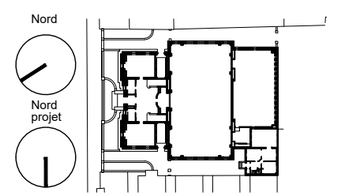

échelle
1:200

format
11 x 17

date
2023-08-21

titre

Proposition
Coupe longitudinale

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**001**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement pour le mobilier.*		
Superficie nette (m²)	19.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères, supports pour échelle, crochets		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**002**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement des équipements AV.*		
Superficie nette (m²)	35.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	Établi de 915 X 1800mm		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères et rangements pour appareils d'éclairage		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Zonage: contrôler la luminosité pour éviter la pollution lumineuse si la porte reste ouverte lors de représentation.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Double	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs, limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement équipement**	Numéro	**003**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement de mobilier et accessoires scèniques.*		
Superficie nette (m²)	25.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle pour le traiteur**	Numéro	**004**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Salle de préparation pour le traiteur
Description des activités	*Utlisation de réchauds;* *Location de fours temporaires;* *Préparation des plateaux pour le service;* *Entreposage temporaire des caisses et des charriots.*

Superficie nette (m²)	32.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	3	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	ASC_2	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	Comptoir et tablettes murales.
Équipements	1 évier, 2 réfrigérateur, 1 station de tri (recyclage, compost, poubelles), lave-vaisselle
Mobilier non intégré	5 Tables pliantes (stables)

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité) *Prises suffisantes pour brancher équipement mobile (réchauds, etc) et selon les besoins en services alimentaires. Raccordement de la hotte au besoins selon les équipements sélectionnés.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Alimentation d'air et retour;
Évacuation de la hotte;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C.

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Évier;*

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Corridor**	Numéro	**005**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	48.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité) *Prise de nettoyage.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Alimentation d'air;*
Température de la pièce entre 20 et 24 deg C.

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Protéger les murs des chocs dûs à la manutention des caisses et du mobilier.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** | Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Informatique-scénographie**	Numéro	**006**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage — Salle des serveurs informatiques nécessaires au parcours et à la téléprésence (auditorium et studio).

Description des activités

Superficie nette (m²)	12	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements — Voir scénographie

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC — NC — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises — **Standard AC**
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage — **WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Alimentation de 20 ordinateurs/serveurs de 20'000W
Besoins maximum en alimentation électrique 240 volt 200 ampères
Serveurs 1200 10 12000
Ordi liés aux régies et studios 1200 6 7200
Lien de communication vers AV-000 salle 132
Inclure les rack pour les équipements, les UPS seront installés dans les rack et inclus dans les coûts des équipements actif (non inclus au coût de l'électricien). Inclure les prises spéciales selon les caractéristiques des UPS sélectionnés.

Item	Puissance(w)	Quantité	Watts	Volts	Ampères
Ordinateurs scénographie	800	10	8000		
Serveurs	1200	10	12000		
Ordi liés aux régies et studios	1200	6	7200		
Ordi signalétique	1200	2	2400		
Ordi site web	1200	2	2400		
Contrôle d'interactivité	2000	1	2000		
Data de senseurs achalandage	2000	1	2000		
Équipement Téléprésences	2000	1	2000		
Ordinateur redondance Billetterie	1200	2	2400		
Voute pour data video/photo/audio	1200	6	7200		
			47600	120	397
		Soit:	47600	240	198

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) — *Prévoir ventilation et climatisation adéquate.*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons	Fond de clouage	Oui		
	Cloison et ragréage	Nouvelles		
	Portes	Double	Dimensions (portes)	915x0
	Occultation des fenêtres			
	Plancher			
	Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

	Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**

Commentaires (scénographie) *À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

in situ + DMA

En collaboration avec **Lupien+Matteau, Bouthillette Parizeau, Latéral, & LEM experts-conseils**

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**008**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement pour traiteur*		
Superficie nette (m²)	4.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	004	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré			
Équipements			
Mobilier non intégré	Étagères		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) — *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle des pompes**	Numéro	**009**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage			
Description des activités			
Superficie nette (m²)	30.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	010	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **55** NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité) *Inclure le raccordement des équipements mécanique et des prises de services. Wifi pour les besoins en entretien.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Alimentation et retour d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Local contenant la pompe à incendie ainsi que la pompe de surpression d'eau domestique. L'entrée d'eau se situera dans ce local.*
Chauffe-eau;
Drain de plancher requis;

Scénographie

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Telecom secondaire**	Numéro	**010**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	
Usage			
Description des activités			
Superficie nette (m²)	7.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers		Horaire d'usage	

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	
Mobilier intégré			
Équipements			
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — Parcours

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Novec**	Numéro	**011**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage
Description des activités *Salle pour équipement pour gicleur à sec pour la salle des équipement AV.*

Superficie nette (m²)	2.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers		Horaire d'usage	

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique
ASTC NC TR
Commentaires (acoustique)

Électricité
Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage
Commentaires (électricité) *Raccorder les équipements de mécanique. Relier à l'alarme incendie.*

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons
Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond
Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine
Commentaires (patrimoine)

Plomberie
Commentaires (plomberie)

Scénographie
Équipements — Parcours
Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle de mécanique**	Numéro	**050**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage			
Description des activités			
Superficie nette (m²)	60.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **65** NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Système de ventilation dédié pour la salle mécanique;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Drain de plancher requis;*

Scénographie

Équipements — Parcours

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Toilettes**	Numéro	**101**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Toilettes non-genrées		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	45.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	
Mobilier intégré	Tablette et miroir		
Équipements	10 lavabos, 13 cabines et sèche-main		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**40**	TR	

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité): *Lumière bleue*; *Une prise pour l'entretien.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Évacuation d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie): *Drain de plancher requis;*; *Raccord des équipements sanitaires;*

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**102-105**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Circulation
Description des activités: *Circulation;*
Sas pour le contrôle acoustique et lumineux lors de l'entrée en scène d'un artiste ou conférencier.

Superficie nette (m²)	6.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	121_Arrière-scène et 125_Scène	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	s.o.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,4**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes): 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Espace de création**	Numéro	**103**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Studio pour écriture et composition
Description des activités	*Atelier d'écriture et de composition pour artistes professionnels;* *Ateliers de pratique musicale;* *Salle d'animation occasionnelle;* *Salle traiteur occasionnelle.*

Superficie nette (m²)	49.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	non
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	5	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	100_FoyerB	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	non
Équipements	non
Mobilier non intégré	Table et 6 chaises et piano droit

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **55** NC **30** TR **0,7**

Commentaires (acoustique) *Lieu de création musicale, individuel ou en groupe.*

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité) *Inclure un zonage d'éclairage adéquat, l'ensemble sur système de contrôle scénique de salle.*
Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Alimentation et retour d'air requis;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C.

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Foyer A**	Numéro	**104**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Lieu de rassemblement
Description des activités	*Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;* *Animations et présentations* *Circulation générale;* *Événements.*

Superficie nette (m²)	211.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	70	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	100_Foyer A , 112_Aet arrière-scène auditorium	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	
Équipements	Prévoir de l'éclairage dirigeable dans le foyer.
Mobilier non intégré	Bancs

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique	ASTC	NC	TR
Commentaires (acoustique)			

Électricité	Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
	Éclairage	**Général; Scénographique**
	Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**
Commentaires (électricité)	*Inclure un zonage d'éclairage adéquat, l'ensemble sur système de contrôle scénique de salle.* *rise AC+ RJ 45 au plafond près des coins pour une bonne vue des surfaces au sol.* *On y mettra des détecteurs thermiques pour tracer les zones d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours. 104 Foyer A aux 4 coins.* *Réseau de communication pour captation et diffusion générale. Liens avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.* *Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).* *2 prises réseau et d'alimentation sur le mur de la salle pour signalisation dynamique avec l'armoire AV000 de la régie technique 132.*	

Mécanique et ventilation	
Commentaires (mécanique et ventilation)	*Alimentation et retour d'air;* *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C.*

Structure	
Commentaires (structure)	

Murs et cloisons	Fond de clouage	Oui			
	Cloison et ragréage	Existantes			
	Portes		Dimensions (portes)		0x0
	Occultation des fenêtres				
	Plancher				
	Plafond				
Commentaires (murs et cloisons)					

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Ne pas obstruer les vitraux par des toiles ou des pare-soleil*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**	
Commentaires (scénographie)	*À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*			

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**106**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Rangement
Description des activités	*Rangement pour le mobilier et/ou les caisses de transport des équipements en location; Rangement temporaire d'équipements scéniques.*

Superficie nette (m²)	5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	121_Arrière-scène, 125_Scène et 119_Débarcadère	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères, supports pour échelle, crochets

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité) *Zonage: contrôler la luminosité pour éviter la pollution lumineuse si la porte reste ouverte lors de représentation.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.
Prévoir portes dissimulées

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**108**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation et attente		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	5.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes; Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	104_FoyerA,111_Régie du studio d'enregistrement et 126_Studio d'enregistrement	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Oui**
Lien de proximité	Auditorium 112		
Types d'espaces	**Fermé**		
Mobilier intégré	non		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **30** TR **0,4**

Commentaires (acoustique) *Limiter la contamination sonore vers 126_Studio d'enregistrement*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**Autres**

Commentaires (électricité) *Lumière "en cours d'enregistrement" activée par la régie.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	915x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs pour manutention d'instruments et de caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie) *À coordonner la liste des équipements du client.*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle d'expérience immersive**	Numéro	**110**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Présentation d'une expérience multimedia numérique
Description des activités	*Accueil du public;* *Projection vidéo;* *Spatialisation sonore;*

Superficie nette (m²)	64.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	20	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	104_FoyerA et Passerelle 219+ Régietechnique 221	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	112_Auditorium
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	
Équipements	
Mobilier non intégré	banc

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**55**	NC	**30**	TR		**Vr**

Commentaires (acoustique)
Isoler acoustiquement des autres espaces;
Travailler la qualité des surfaces pour permettre la spatialisation du son;
Réverbération variable 0,5 à 1,0 s.

Électricité

Prises	**Standard AC; AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général; Tâche; Scénographique**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**

Commentaires (électricité)
Salle de projection multimédia immersive
Les équipements de contrôle de la sonorisation, de la vidéo et de l'éclairage seront intégré a une armoire dan le local 221.
12 prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX
4 prises 208V 20A monophasées uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX
Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)
Équipements de sonorisation, vidéo et éclairage scénographiques avec dégagements de +/- 40 000Btu/h.
Attention particulière aux turbulences pour éviter le mouvement de l'écran de projection en tissus.
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C.

Structure

Commentaires (structure)
Prévoir un tuyau d'accrochage périphérique à 300mm et une grille de tuyaux d'accrochage de 1800mm x1800mm O.D.. 48mm capacité de 35kg/m lin. en relation avec la passerelle technique 219.

Murs et cloisons	Fond de clouage		Oui		
	Cloison et ragréage		Nouvelles		
	Portes		Simple	Dimensions (portes)	915x0
	Occultation des fenêtres				
	Plancher	Autre			
	Plafond			Grille technique	

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**	

Commentaires (scénographie) *À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Régie du studio d'enregistement et vidéo**	Numéro	**111**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Régie pour la captation des prestations musicales et pour le montage vidéo
Description des activités	*Enregistrement des prestations tenue en 110_Studio d'enregistrement;* *Enregistrement des prestations tenue en 112_Auditorium;* *Mixage sonore* *Prise et mixage vidéo.*

Superficie nette (m²)	9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	3	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	108_Sas	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	126_Studio d'enregistrement et 112_Auditorium
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	Ensemble de tables intégrées avec passes-cables
Équipements	
Mobilier non intégré	3 petites armoires d'équipements et 3 chaises à roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

	ASTC	**55**	NC	**25**	TR	**0,5**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Interconnexion via l'armoire AV-000 de la régie technique 132 et le studio d'enregistrement 126.
6 prises 120V 20A Circuits unique et pleines capacités.
Éclairage sur gradateur silencieux. Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Attention particulière au bruit de la ventilation;
Alimentation et retour d'air requis;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C.

Structure

Commentaires (structure)

Prévoir grille d'accrochage circulaire ou de pourtour pour enceintes acoustiques et moniteurs vidéo

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)	Fenêtres acoustiquement performantes contre la contamination ses ondes stationnaire sonore et visuels qui donne sur le studio d'enregistrement 126 et l'auditorium 112 (un revêtement spécial permet de cacher la fenêtre vers la régie . Porte avec hublot entre la régie 111 et le sas 108

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client intégrera des contrôleurs et serveurs des caméras vidéo*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Auditorium**	Numéro	**112**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Présentation de spectacles, de conférences, studio d'enregistrement et de formation
Description des activités	*Présentation de spectacles musicaux et chantés;* *Musique classique et populaire, amplifiée ou non;* *Présentation à l'italienne avec chaises en rangées ou formule cabaret avec tables;* *Service de repas avec chaises et tables en location;* *Événements;* *Conférences et ateliers;* *Montage et démontage.* *Projection cinéma DCP*

Superficie nette (m²)	107.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	100	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	102-105_Sas, 106A et B_Rangement, 123_Sas_125_Scène	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	133_Régie d'opration, 111 Régie du studio d'enregistrement, 126 Studio d'enregistrement
Lien de proximité	Régies		
Types d'espaces	**Fermé**		
		Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	S'assurer que la grande vitre entre plateau 10 et auditorium 112 soit transparente et opacifiée au besoin par contrôle électronique. Prévoir de l'éclairage dirigeable sur le plateau.
Mobilier non intégré	100 chaises emplilables sur charriot, avec attaches entre elles, 15 tables rondes,

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **65** NC **30** TR **Var**

Commentaires (acoustique)
Salle de spectacles;
Réverbération variable 0,5 à 1,5 s.

Électricité

Prises	**Standard AC; Plancher**
Éclairage	**Scénographique; Général; Tâche**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**

Commentaires (électricité)
16 boitiers multimédias avec services électriques répartis dans la salle, en lien avec l'armoire AV-000 dans la régie technique 132
Câblage par l'électricien du projet. Réseau numérique privilégié.
8 Prises 208V sur relais adressable en DMX
18 Prises 120V 20A uniques et pleines capacités
Caniveaux adjacents aux tuyaux d'accrochage des projecteurs scénographiques .
Intégration soignée pour le regroupement des services
Éclairage au plancher pour les allées (louvers ou éclairage de marche).
Éclairage houselight (général de pièce) contrôlable à partir du système DMX de la salle.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)
Climatisation adéquate de la salle;
Alimentation et retour d'air;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)
8 suspentes pour enceintes acoustique surround
3 suspentes pour enceintes acoustique principales G-C-D
3 lignes de tuyaux d'accrochage O.D. 48mm 53kg/m lin. (3 positions d'éclairage : Frontale, dessus et arrière)
3 Intégration d'enceintes acoustiques sous le nouveau plancher des scène

Murs et cloisons

Fond de clouage		Oui			
Cloison et ragréage		Nouvelles			
Portes		Simple	Dimensions (portes)		915x0
Occultation des fenêtres		Toiles			
Plancher	Autre		Marmoleum		
Plafond					

Commentaires (murs et cloisons) Fermeture par volets des ouvertures vers 110_Salle immersive et 111_Régie du studio d'enregistrement;
Coordonner la conception des finis avec l'acousticien.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)
À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client
Prévoir l'intégration de projecteurs scénographiques fixes et motorisés a technologie de source DEL

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle d'animation**	Numéro	**113**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Salle d'animation
Description des activités	*Activité pour les groupes scolaires;* *Ateliers de pratique musicale;* *Chorales;* *Conférences;* *Dégagement d'arrière-scène et loges temporaires lors de certains événements;* *Salle traiteur occasionnelle.*

Superficie nette (m²)	70.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	50	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	104_FoyerA, 125_Scène, Terrasse et issue	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	Comptoir avec lavabo et armoires hautes pour rangement de petits instruments de musique et matériel pédagogique
Équipements	Lavabo, projecteur, écran et système de son portatif
Mobilier non intégré	50 chaises empilables et charriots, 6 tables pour 6 personnes et station de tri (recyclage, compost, poubelles

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **55** NC **30** TR **0,6**

Commentaires (acoustique) *Cette salle accueille groupes scolaires et ateliers de musiques.*

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC; AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général; Scénographique**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Éclairage programmable par zone avec zone pouvant être changées (chaque appareil adressable). Éclairage très bas en gradation (>1%)*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;*
Alimentation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salon vert**	Numéro	**114**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Salle de rassemblement avant l'accès à a scène pour la prestation et ou présentation . Loge de groupe selon la programmation.
Description des activités	*Aire d'attente, de repos et repas et préparation pour les artistes invités;*

Superficie nette (m²)	23.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	120_Arrière-scène	Distanciation requise avec	
Lien de proximité	Scène et toilette	Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	Comptoir avec évier rond et plat avec robineterie 1 main, armoires, mirroir au comptoir, mirroir plein pied, babillards, tirroirs et tablettes,
Équipements	Réfrigérateur sous comptoir, micro-onde et cafetière, planche et fer à repasser, support a cintres mobile. Comptoir avec évier rond et plat avec robineterie 1 main, armoires, mirroir au comptoir, mirroir plein pied, babillards, tirroirs et tablettes,
Mobilier non intégré	Table et 4 chaises ou sofa

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC; AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Prise pour téléviseur moniteur de salle avec support audio
Circuiterie de communication avec Armoire AV-000 d la régie technique 132
Système d'appel avec la régie technique. Éclairage sur gradation pour création d'ambiance.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;
Alimentation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			Oui		
Cloison et ragréage					
Portes			Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			Pare-soleil		
Plancher		Autre		Marmoleum	
Plafond					

Commentaires (murs et cloisons) Accès contrôlé avec carte pour assurer la sécurité des objets et instruments

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)	*Eau chaude et froide + renvoie + évier*

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Écran de visualisation et de reproduction sonore de l'action de la scène en interconnexion avec AV-000 du la régie Technique 132*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**115**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage: Circulation
Description des activités: *Circulation;*
Sas pour le contrôle acoustique et lumineux lors de l'entrée en scène d'un artiste ou conférencier.

Superficie nette (m²)	4.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	121_Arrière-scène et 125_Scène	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	s.o.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique
ASTC | NC | TR
Commentaires (acoustique)

Électricité
Prises
Éclairage: **Général**
Réseau et câblage: **WiFi**
Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons
Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond
Dimensions (portes): 0x0
Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine
Commentaires (patrimoine)

Plomberie
Commentaires (plomberie)

Scénographie
Équipements: **Non**
Parcours: **Non**

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Toilette**	Numéro	**116**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Toilette non-genrée		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	3.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	114_Salon vert ou 121_Arrière-scène	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Fermé**		
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	1 lavabos, 1 toilette et 1 sèche-main		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **35** NC **40** TR

Commentaires (acoustique) *Pas de grille dans la porte.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité) *Prise pour entretien.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres	Pare-soleil		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Prévoir fenêtre givrée.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Raccordement des équipements sanitaires;*
Drain de plancher requis;

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Loge**	Numéro	**117**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Salle de préparation		
Description des activités	*Loge pour artiste;* *Préparation, maquillage;* *Rangement temporaire;* *Attente avant l'entrée en scène.*		
Superficie nette (m²)	6.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	114_Salon vert	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	Comptoir avec évier, tringle, cintres et tablette et crochet, et station de tri (recyclage, compost, poubelles)		
Équipements			
Mobilier non intégré	2 chaises		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**35**	NC	**35**	TR	**0,7**
Commentaires (acoustique)					

Électricité

Prises	**Comptoir; Standard AC; AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**
Commentaires (électricité)	*Éclairage spécialisé au miroir pour excellent rendu de couleur.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)	*Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;* *Alimentation et retour d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			
Commentaires (murs et cloisons)	Prévoir un miroir intégré au mobilier		

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Eau chaude et froide + renvoie + évier*

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Enceinte acoustique de plafond pour communication avec armoire AV-000 dans la régie technique 132*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**118**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Rangement temporaire
Description des activités	*Rangement temporaire pour le piano, le moblier et/ou les caisses de transport des équipements en location;* *Rangement temporaire d'équipements scéniques;* *Entreposage de la plate-forme élévatrice et/ou nacelle et des échelles;* *Pourrait servir de loge temporaire.*

Superficie nette (m²)	29.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	121_Arrière-scène, 125_Scène et 119_Débarcadère	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	Rangement sécurisé du piano
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères, supports pour échelle, crochets

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **40** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45; Autres**

Commentaires (électricité): *Zonage: contrôler la luminosité pour éviter la pollution lumineuse si la porte reste ouverte lors de représentation.*
Services 208v Monophasé et 120V 20A pour vérification d'appareils.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Évacuation d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons): Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle à déchets**	Numéro	**119A**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Entreposage des bacs de déchets		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	3.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	119_Débarcadère	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	non		
Équipements	Bacs bleus, bruns et vert		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises **Standard AC**
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité) *Prise pour entretien avec couvercle.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Réfrigérer;*
Drain de plancher;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes Double Dimensions (portes) 1830x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Débarcadère**	Numéro	**119**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Aire de manutention		
Description des activités	*Réception des marchandises;* *Aire de manutention.*		
Superficie nette (m²)	23.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	118_Entrepôt et 121_Arrière-scène	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		
Mobilier intégré	Tablettes, supports et crochets		
Équipements	Plate-forme élévatrice, "sonette", intercom et caméra.		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**55**	NC	**40**	TR	**0,4**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité)
Éclairage sur bras articulé pour travail de chargements
Alimentation et contrôle pour quai niveleur
Lien de communication avec armoire AV-000 de la régie technique 132.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)
Aéroconvecteur;
Évacuation d'air;
Système de gicleurs à l'air;

Structure

Commentaires (structure) *Nouveau plancher*

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Porte de garage;
Protection des murs limiter les chocs causés par la manutention des équipements et des caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**	
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*			

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**120_Arrière-scène**	Numéro	**120**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Circulation
Description des activités	*Aire de circulation pour l'accès des personnes et des équipements à la scène.*

Superficie nette (m²)	25.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Scène 125, Salle d'animation 1 113, Salon vert 114, entrepôt scène 118, débarcadère 199	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Non**
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	s.o.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,5**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité) *Éclairage général pour montage de scène et éclairage bleu dirigé pour éclairage lors de présentation.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Alimentation et retour d'air;
Minimiser le bruit de la ventilation;
Température de la pièce entre 20 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Antichambre**	Numéro	**121**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Circulation		
Description des activités	*Entreposage temporaire du piano.*		
Superficie nette (m²)	13.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	125_scène, 119_débarcadère, 104_FoyerA et ASC2	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Fermé**		
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **35** TR

Commentaires (acoustique) *Les portes pourraient demeurer ouvertes vers 125_scène lors des montages ou des événements. Contamination sonore possible*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité) *Zonage: ne doit pas être source de contamination lumineuse lors des représentation si les portes menant à la 125_scène restent ouvertes*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Alimentation et retour d'air;*
Température de la pièce entre 20 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs: manutention d'équipement divers sur des charriots à roulettes.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**122**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	ASC2_ESC F, 121_Arrière-scène et 50_Salle mécanique et électrique	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Oui**
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Alimentation et retour d'air; Température de la pièce entre 20 et 24 deg C;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**123**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation;* *Limiter la contamination sonore vers 112_Auditorium*		
Superficie nette (m²)	5.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes; Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	104_FoyerA et 112_Auditorium	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		
Mobilier intégré	non		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,4**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Double	Dimensions (portes)	1830x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Protection des murs pour manutention de mobilier, d'échelles et de caisses.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**124**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Rangement
Description des activités	*Rangement temporaire d'équipements scéniques;* *Entreposage de la plate-forme élévatrice et/ou nacelle et des échelles.*

Superficie nette (m²)	6.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	110_Salle immersive	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	Tablettes murales et étagères

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air;*
Pression négative;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage			
Portes	Simple	Dimensions (portes)	915x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Scène**	Numéro	**125**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Scène		
Description des activités	*Prestation musicales;* *Conférenciers;* *Projections.*		
Superficie nette (m²)	71.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	95	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	112_Auditorium, 113_Salle d'animation, 118_Entrpôt Scène et 130 antichambre	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	110_Salle immersive et 111_Régie
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Ouvert**		
Mobilier intégré			
Équipements	Voir scénographie		
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique ASTC **65** NC **30** TR

Commentaires (acoustique) *Lieu principal de diffusion.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche; Scénographique**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**

Commentaires (électricité)

10 boitiers multimédias avec services électriques répartis sur scène avec lien armoire AV-000 dans la régie 132
Câblage par l'électricien du projet. Réseau numérique privilégié.
6 Prises 208V sur relais adressable en DMX
10 Prises 120V 20A uniques et pleines capacités
1 prise 120/208V 3Ph 60A
Caniveaux adjacents aux 2 tuyaux d'accrochage des projecteurs scénographiques.
Intégration soignée pour le regroupement des services
Inclure des luminaires de type "worklight" pour le montage des scènes.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Systèmes silencieux;
Attention aux turbulences pour l'écran de projection;
Attention au courant d'air pour les artistes au point zéro de la scène;
Prévoir un rideau coupe-feu;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure) *Nouveau plancher de bois franc.*

Murs et cloisons	Fond de clouage		Oui		
	Cloison et ragréage		Existantes		
	Portes		Double	Dimensions (portes)	0x0
	Occultation des fenêtres				
	Plancher	Autre		Prévoir nez de scène voyant	
	Plafond			Intégration de la structure pour les projecteurs scénographique et habillage de scène	
Commentaires (murs et cloisons)	S'assurer du passage d'un piano à queue de 7pieds minimum				

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Conserver l'ouverture de scène existante*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**	
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Pas de rideau d'avant-scène* *Prévoir un rideau de fond de scène sur patience manuelle* *Prévoir un écran rétractable pour projection vidéo, sur télécommande* *Prévoir une nacelle, monte personne (pouvant également servir en salle)* *Prévoir un caniveau passe câbles entre aire de jeu et nez de scène* *Prévoir caniveau pour câblage temporaire sur scène et avant scène .* *Nez de scène avec protection voyante et anti chute d'équipements mobiles.* *Prévoir 3 alcôves pour des enceintes basse fréquence, tel que mentionné en structure* *Ensemble peint en noir mat*			

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Studio d'enregistrement**	Numéro	**126**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Captation sonore et vidéo
Description des activités	*Performances musicale et chantées professionnelles ou amateures;* *Lectures;* *Ateliers pour groupes scolaires.* *Captation vidéo*

Superficie nette (m²)	38	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	4	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes; Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	108_Sas	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	111_Régie du studio d'enregistrement, 112_Auditorum et 104_FoyerA
Types d'espaces	**Fermé**		
		Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	non
Équipements	Piano droit et instruments de musique acoustiques et amplifiés. S'assurer que la fenêtre soit transparente et opacifiée au besoin par contrôle électronique.
Mobilier non intégré	Chaises et tabourets, tapis cloisons mobiles.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **65** NC **25** TR **0,5**

Commentaires (acoustique)
Isoler acoustiquement des autres espaces;
Travailler les surfaces la qualité du son.

Électricité

Prises **Standard AC**
Éclairage **Général; Tâche**
Réseau et câblage **WiFi; RJ45; Autres**

Commentaires (électricité)
Liens avec l'armoire AV-000 de la régie technique 132 et vers la régie d'opération du studio 111.
6 prises 120V 20A Circuits uniques et pleines capacités
Gestion de l'Onde avec transformateur K20 minimal
Éclairage graduable sans bruit et scintillement, compatible avec la gestion de captation vidéo.
Prise avec mise à la terre isolée.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)
Minimiser le bruit de la ventilation;
Alimentation et retour d'air;
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)
Grille au périmètre pour accrochage d'équipements technologiques.

Murs et cloisons	Fond de clouage		Oui		
	Cloison et ragréage		Nouvelles		
	Portes		Simple	Dimensions (portes)	915x0
	Occultation des fenêtres		Toiles		
	Plancher			Bois franc huilé	
	Plafond	Gypse		Avec formes appropriées a la diffusion et gestion des ondes.	
Commentaires (murs et cloisons)	Toile ou autre dispositif pour restreindre la vue du public si désiré.				

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**	
Commentaires (scénographie)	*À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*			

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Entretien**	Numéro	**127**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Entretien
Description des activités	*Entrepôt d'équipement et de produits d'entretien;* *Cuve.*

Superficie nette (m²)	1.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	
Équipements	Cuve
Mobilier non intégré	Étagère de rangement

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**55**	NC		TR	

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Évacuation d'air;*
Pression négative;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Matériaux résistant aux éclaboussures.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie) *Cuve d'entretien.*
Drain de plancher.

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle pour la mécanique d'ascenceur**	Numéro	**128**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage			
Description des activités			
Superficie nette (m²)	3.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	
Mobilier intégré			
Équipements			
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**Autres**

Commentaires (électricité): *Prise téléphonique pour urgence ascenseur*
Éclairage d'urgence sur batterie.
Prise de type DDFT selon les normes ascenseurs.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Système dédié de climatisation de capacité suffisante pour combler les besoins déterminés par le consultant;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie): *Puisard pompé;*

Scénographie

Équipements	Parcours

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**FoyerB**	Numéro	**129**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Lieu de rassemblement
Description des activités	*Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;* *Animations et présentations* *Circulation générale;* *Événements.*

Superficie nette (m²)	118.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	37	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	ASC_1, 101_Toilettes et 104_Foyer A	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	Comptoir et armoires de rangement verrouillées
Équipements	Évier et réfrigérateur sous comptoir. Prévoir de l'éclairage dirigeable dans le foyer.
Mobilier non intégré	Tables et chaises empilables - en location?

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC **35** — TR **0,8**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Comptoir**
Éclairage	**Général; Scénographique**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Inclure un zonage d'éclairage adéquat, l'ensemble sur système de contrôle scénique de salle.
Prévoir 4 prises AC et RJ45 près du plafond pour senseurs thermiques dans les coins.
Prévoir plusieurs prises afin de permettre la tenue d'événements donc l'installation d'équipements sans recourir à des extensions, fils, etc.
Prévoir prises au comptoir pour petits appareils.
Prises pour mettre de l'affichage numérique en hauteur (2 écrans).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;
Alimentation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres	Toiles		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Oui** Parcours **Oui**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Telecom secondaire**	Numéro	**130**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage			
Description des activités			
Superficie nette (m²)	6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	
Mobilier intégré			
Équipements			
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité) *Prise électrique spéciale pour UPS dans râtelier. Coordonner avec les achats d'UPS.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — Parcours

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement audiovisuel**	Numéro	**131**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement accessible depuis 112_Auditorium pour équipement audiovisuel*		
Superficie nette (m²)	6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	112_Auditorium	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC — **30** — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) — *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Régie technique**	Numéro	**132**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Régie technique pour interconnexion général des espaces scéniques
Description des activités	*Contient armoire AV-000 pour les équipements multimédia principale* *Alcôve pour projecteur cinéma standard Bruit envisagé de (65 dBa)*

Superficie nette (m²)	4.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	133_Régie opérations	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	133_Régie des opérations
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

	ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,5**

Commentaires (acoustique): *Insonorisation requise pour le local et le projecteur vidéo; Verre performant.*

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité): *Armoire d'équipement fixe de minimum 40U*
6 alimentations 120V 20A circuits uniques et pleines capacités
2 alimentations 208V monophasé 20 A circuit unique et pleine capacité
Réseau et circuiterie avec les autres locaux scénographiques.
Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Prévoir climatisation et ventilation pour 10 000BTU/h.*
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure): *Structure pour projeteur vidéo*

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui			
Cloison et ragréage	Nouvelles			
Portes	Simple	Dimensions (portes)		0x0
Occultation des fenêtres				
Plancher				
Plafond				

Commentaires (murs et cloisons): Fenêtre pour projection et visualisation de l'écran

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*À coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Intégrera le projecteur vidéo* *Les contrôleurs et amplificateurs pour le système de restitution sonore et les serveurs vidéo et système de traitements de l'image seront installés dans l'armoire AV-000*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Régie des opérations**	Numéro	**133**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Régie
Description des activités	*Poste pour la programmation et la marche des éclairages lors des montage et des événements tenus en 112_auditorium;* *Poste pour la programmation et la marche des projections vidéos des montage et des événements tenus en 112_auditorium;* *Poste pour la programmation et la marche de la sonorisation des montage et des événements tenus en 112_auditorium.*

Superficie nette (m²)	6.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	3	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Auditorium 112	Distanciation requise avec	
Lien de proximité	Régie technique 132	Lien visuel	112_Auditorium
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré	1 table intégré au muret construit avec passes-cables . Comptoir noir mat
Équipements	
Mobilier non intégré	3 chaises à roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique): *Mur absorbant au fond de salle; voir auditorium 112.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Tâche; Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**

Commentaires (électricité): *Boitiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132*
6 prises 120V 20A circuits uniques et pleines capacités
Poste de commande sur cordon pour éclairage architecturale en relation avec le poste maitre localisé dans la régie technique 132 reliant les contrôles sur scène et d'entrées en salle. Gradation jusqu'à très bas niveau (moins de 1%).

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons): Muret avec intégration de services et tablette avec passes-câbles.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**
Commentaires (scénographie)	*Coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vestibule**	Numéro	**201**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Entrée de la rue Saint-Denis		
Description des activités	*Sas thermique et circulation générale*		
Superficie nette (m²)	6.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s; Groupes; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	202_Entrée du public	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **40** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Aéroconvecteur pour chauffage; Aucune ventilation;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Rangement**	Numéro	**202**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Rangement		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré — Étagères de rangement

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC — NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) — *Évacuation d'air; Pression négative;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Entre du public**	Numéro	**202**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Accueil du public
Description des activités	*Circulation générale;* *Accueil des visiteurs;* *Distribution et cueillette du compagnon de visite;* *Chaise du gardien de sécurité;* *Signalisation directionnelle.*

Superficie nette (m²)	69.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	18	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	206_Accueil, 207_Plateau, 204_Accueil des groupes et 301Salle de lecture et de consultation	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	206_Accueil
		Contrôle d'accès	**Non**
Lien de proximité	Entrée universellement accessible.		
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	Comptoir de distribution et de recharge du compagnon de visite, Accueil des visiteurs; Distribution et cueillette du compagnon de visite; Chaise du gardien de sécurité; Signalisation directionnelle.
Équipements	
Mobilier non intégré	Chaise pour le gardien de sécurité

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Prises pour mettre de l'affichage numérique en hauteur (2 écrans).
Ajouter 4 prises AC et RJ45 près du plafond pour senseurs thermiques dans les coins.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Température de la pièce entre 20-24 deg C;
Ventilation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Oui**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vestiaire des groupes**	Numéro	**203**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Rangement
Description des activités: *Entreposage des bacs/vestiaires à roulettes pour les effets des groupes scolaires*

Superficie nette (m²)	8.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	non
Équipements	non
Mobilier non intégré	Bacs à roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC: NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation): *Évacuation d'air;*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Accueil des groupes**	Numéro	**204**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Accueil des groupes
Description des activités	*Circulation générale;* *Accueil des groupes scolaires et adultes,* *Collecte des effets personnels, gestion des habits hivernaux des enfants.*

Superficie nette (m²)	46.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	12	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré	Casiers (format 1/2).
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	bancs

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **35** TR **0,6**

Commentaires (acoustique) *Aire d'accueil et des groupes scolaires - source de bruit.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Prises pour mettre de l'affichage numérique en hauteur (2 écrans).*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;*
Alimentation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Enlever la porte et élargir l'ouverture pour augmenter la fluidité de la circulation.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vestibule**	Numéro	**205**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Entrée universellement accessible
Description des activités	*Circulation générale;* *Entrée privilégiée pour les groupes;* *Accès au bâtiment de plain-pied accessible à tous.*

Superficie nette (m²)	17.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	ASC	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	s.o.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Aéroconvecteur pour chauffage;*
Aucune ventilation;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Accueil**	Numéro	**206**
Secteur	**Accueil et services du public**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Accueil du public		
Description des activités	*Accueil des visiteurs;* *Information et vente de billets.*		
Superficie nette (m²)	51.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	13	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	202_Accueil du public	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	Comptoir d'accueil intégrant 2 postes de travail, demi-casiers pour les visiteurs et à l'usage des bénévoles et des employés, vitrine pour la mise en valeur de produits vendus en ligne.		
Équipements			
Mobilier non intégré	2 chaises à roulette		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **35** NC **30** TR **0,6**

Commentaires (acoustique) *Lieu où l'on donne l'information au public : limiter l'écho.*

Électricité

Prises	**Standard AC; Comptoir**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Prises pour mettre de l'affichage numérique en hauteur (2 écrans).*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;*
Alimentation et retour d'air;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Augmenter, en retirant la porte, la largeur de l'accès à la pièce.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Plateau**	Numéro	**207**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Événements, exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités	*Présentation d'artéfacts;* *Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;* *Animations et présentations* *Circulation générale;* *Événements.*

Superficie nette (m²)	164.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	54	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	202_Entrée du public, 210_Sas et 104_Foyer	Distanciation requise avec	s.o.
		Lien visuel	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	s.o.
Équipements	s.o.
Mobilier non intégré	s.o.

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique ASTC NC **35** TR **0,8**

Commentaires (acoustique) *Lieu de rassemblement des groupes pour le début de la visite.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Scénographique**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Prévoir 4 prises AC et RJ45 pour des détecteurs thermiques pour tracer les zone d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours. Plateau aux 4 coins.*
Éclairage modulable sur rail ou équivalent permettant d'adapter l'éclairage à l'exposition.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;*
Alimentation et retour d'air à prévoir;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Nouveau plancher.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

	Équipements	**Oui**		Parcours	**Oui**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*				

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Galerie**	Numéro	**208**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Galerie
Description des activités	*Galerie de captation vidéo ou d'audition* *Sièges occasionnels pour public*

Superficie nette (m²)	20.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	6	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s; Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Auditorium 112	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	112_Auditorium
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	
Équipements	
Mobilier non intégré	Fauteuils amovibles

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**65**	NC	**30**	TR	**Var**		

Commentaires (acoustique) *Voir auditorium 112.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Tâche; Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**

Commentaires (électricité) *2 boitiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.*
1 service 208V monophasé

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Alimentation et retour d'air;*
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Prévoir un verre opacifiant électrique entre 208_Galerie et 207_Plateau
Aucun verre comme garde-corps.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Prévoir un rideau du côté de la galerie*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vitrine scénographique**	Numéro	**209**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Vitrine pour l'exposition d'objets issus de la collection
Description des activités	*Exposition de la collection : objets déposés au sol, sur des tablettes, suspendus ou accrochés au murs*

Superficie nette (m²)	19.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	1800mm de profondeur (environ 6 pieds)
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers			
Type d'usagers	Employé(e)s	Postes déterminés	Non
		Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	207_Plateau	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	Système d'accrochage mural pour tableaux et étagères modulaires
Équipements	Éclairage dirigeable
Mobilier non intégré	Socles divers

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
Éclairage	**Scénographique**
Réseau et câblage	**RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) — *Espace clos ou sont entreposés des objets de collection. Prévoir d'éviter surchauffe si des équipements AV sont installés dans la réserve.*
Température de la pièce entre 22 et 24 deg C;

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	915x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) — Prévoir l'intégration des portes dans le mur de verre à chacune des extrémités. Serrure au bas de la porte. Panneau de verre pleine hauteur.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client* *Prévoir rail pour l'accrochage de lampes et de projecteurs.*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**210**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Circulation générale		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	15	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC — NC — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage — Oui
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 915x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Toilette**	Numéro	**211**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Toilette non-genrée universelle		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	5.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	1 lavabos, 1 toilette et 1 sèche-main		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **40** TR

Commentaires (acoustique) *Pas de grille dans la porte.*

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**212**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour 2 employés		
Description des activités	*Travail de bureau*		
Superficie nette (m²)	14	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	216_Pallier	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré: 2 postes de travail, 2 chaises à roulettes et 2 caissons sur roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **35** NC **30** TR **0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes	Dimensions (portes)	0x0	
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**213**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour 2 employés		
Description des activités	*Travail de bureau*		
Superficie nette (m²)	14.2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	216_Pallier	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Ouvert**	Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré: 2 postes de travail, 2 chaises à roulettes et 2 caissons sur roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,7**		

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle des eployés**	Numéro	**214**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Salle de rencontre		
Description des activités	*Salle à dîner pour les employés; Salle de rencontre.*		
Superficie nette (m²)	13.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	Comptoir avec lavabo et armoires hautes		
Équipements	Réfrigérateur, micro-onde et cafetière		
Mobilier non intégré	Table, banc ou banquette, 5 chaises empilables, armoire de rangement et station de tri (recyclage, compost, poubelles)		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**35**	TR	**0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC; Comptoir**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres	Pare-soleil		
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Entretien**	Numéro	**215**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Entretien
Description des activités	*Entrepôt d'équipement et de produits d'entretien; Cuve.*

Superficie nette (m²)	2.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	
Équipements	Cuve
Mobilier non intégré	Étagère de rangement

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Oui		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons) Matériaux résistant aux éclaboussures.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**216**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	ASC2_ESC F et 212_Bureau	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** — Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vestibule**	Numéro	**217**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Circulation		
Description des activités	*Sas thermique et circulation générale*		
Superficie nette (m²)	2	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	s.o.		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	banc		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Vestiaire**	Numéro	**218**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement*		
Superficie nette (m²)	1.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	s.o.	Distanciation requise avec	s.o.
Lien de proximité	s.o.	Lien visuel	s.o.
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré	Tablette et pôle		
Équipements	s.o.		
Mobilier non intégré	s.o.		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage — **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Passerelle technique**	Numéro	**219**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non

Usage	Passerelle technique
Description des activités	*Accrochage des équipements de son, de lumière et de projection.* *Montages et démontages.*

Superficie nette (m²)	6.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	915
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Salle immmersive 110	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré	
Équipements	Voir scénographie
Mobilier non intégré	

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique	ASTC	**55**	NC	**30**	TR		**Var**
Commentaires (acoustique)	*Voir salle immersive 110.*						

Électricité	Prises	**Standard AC; AC-USB-USB-C**
	Éclairage	**Général; Tâche; Scénographique**
	Réseau et câblage	**RJ45; WiFi; Autres**
Commentaires (électricité)	*Salle de projection multimédia immersive* *Les équipements de projection y seront installés.* *Lien de communication avec l'armoire d'équipements de la régie technique 221* *4 prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX* *3 prises 208V 20A monophasées uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX*	

Mécanique et ventilation	
Commentaires (mécanique et ventilation)	*Dégagement de chaleur considéré à l'intérieur de la fiche du local 110.*

Structure	
Commentaires (structure)	*Construction d'acier avec plancher de plaque pleines, peintes grises.* *Suspentes et tuyaux d'acier O.D. 48mm avec capacité de 53k/m. linéaire* *Peint noir. (Détails de fabrication importants selon les équipements a être intégrés)*

Murs et cloisons	Fond de clouage		
	Cloison et ragréage		
	Portes	Dimensions (portes)	0x0
	Occultation des fenêtres		
	Plancher		
	Plafond		
Commentaires (murs et cloisons)			

Patrimoine	
Commentaires (patrimoine)	

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie) *à concevoir selon les équipements à y être intégrés.*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Hall**	Numéro	**220**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	7.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC — **35** — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) — 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Régie technique**	Numéro	**221**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Régie technique pour 110_salle immersive		
Description des activités	*Contient l'armoire d'équipement multimédia*		
Superficie nette (m²)	1.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	PAssereelle techanique 219	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré	Armoire d'équipements		
Équipements			
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,5**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) *Interconnexion avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132 et liens vers la salle immersive 110 et sa passerelle 219*
10 prises 120V 20A Uniques et pleine capités

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Climatisation et ventilation requise pour armoire d'équipement multimédia Prévoir +/ 10 000 Btu/h*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Nouvelles		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client comprendra les équipements audio-vidéo-éclairage-effet et autres nécessaires à la salle immersive.*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Collections**	Numéro	**250**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Entreposage des documents		
Description des activités	*Retrait et classement des documents par le personnel autorisé*		
Superficie nette (m²)	117	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Ascenceur 2	Distanciation requise avec	Toilettes, drains ou tout autre équipements de plomberie
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Fermé**	Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **30** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres — Toiles
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Occultation des fenêtres: anti-UV

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Conserver et réutiliser les étagères des magasins de la BSS*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Espace clos**	Numéro	**251**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	
Usage	Aucun		
Description des activités	*Sans activités*		
Superficie nette (m²)	46	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Espace clos**	Numéro	**252**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	
Usage	Aucun		
Description des activités	*Sans activités*		
Superficie nette (m²)	72.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0
Anti-UV

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** | Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**253**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	4.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	250_Collections, ASC2 et ESC F	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Alcôve**	Numéro	**301 A-F**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités: *Présentation d'artéfacts;*
Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques.

Superficie nette (m²)	8.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	12	Postes déterminés	
Type d'usagers	Groupes; Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique ASTC NC **30** TR
Commentaires (acoustique): *Ouvert sur 301 Salle d'écoute et de consultation où il y aura une trame sonore;*
Voir salle d'écoute et de consultation 301.

Électricité
Prises: **AC-USB-USB-C**
Éclairage: **Général; Scénographique**
Réseau et câblage: **RJ45**
Commentaires (électricité): *Prévoir des détecteurs thermiques pour tracer les zone d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours. Salle d'écoute et de consultation aux 4 coins.*
Prévoir deux (2) boîtiers d'interconnexions avec l'Armoire-000 de la régie technique 132.
Ajouter trois (3) prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX.

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons
Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes): 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond
Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine
Commentaires (patrimoine): *Les etagères qui datent de sa construction originale sont conservées et les étagères ajoutées plus tardivement sont enlevées*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Oui** Parcours **Oui**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle d'écoute et de consultation**	Numéro	**301**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Événements, exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités	*Accueil du public;* *Présentation d'artéfacts;* *Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;* *Animations et présentations;* *Postes de consultation;* *Événements.*

Superficie nette (m²)	419.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	s.o.
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	140	Postes déterminés	Non
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	202_Entrée du public et 309_Salle de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	309_Salle de consultation
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	
Équipements	
Mobilier non intégré	Poste mobile pour l'accueil et l'information, tables BSS et leur lampes de lecture, chaises

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique	ASTC		NC	**30**	TR
Commentaires (acoustique)	*Trame sonore ambiante;* *Voir salle d'écoute et de consultation 301.*				

Électricité	Prises	**AC-USB-USB-C; Plancher; Intégrée au mobilier; Standard AC**
	Éclairage	**Général**
	Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**
Commentaires (électricité)	*Les tables de lectures ont un éclairage intégré à préserver.* *Prévoir 4 prises AC et RJ45 près du plafond pour des senseurs thermiques dans les coins.* *Ajout d'un panneau 60A/240V à proximité pour événements.* *Prévoir deux (2) boîtiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.* *Ajouter huit (8) prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX.*	

Mécanique et ventilation	
Commentaires (mécanique et ventilation)	

Structure	
Commentaires (structure)	

Murs et cloisons	Fond de clouage		
	Cloison et ragréage		
	Portes	Dimensions (portes)	0x0
	Occultation des fenêtres		
	Plancher		
	Plafond		

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Récupération de 6 tables et leur lampes de lecture.*
Ne pas obstruer les vitraux par des toiles ou des pare-soleil.
S'assurer de garder et restaurer les tiroirs.

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Oui** Parcours **Oui**
Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Aile nord**	Numéro	**302**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Événements, exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités	*Présentation d'artéfacts;* *Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;* *Animations et présentations;* *Événements.*

Superficie nette (m²)	73.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	24	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC **30** | TR

Commentaires (acoustique) *Voir salle d'écoute et de consultation 301.*

Électricité

Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité)

Prévoir des détecteurs thermiques pour tracer les zone d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours. Aile sud 1 coin.
Prises au ras du plancher et en hauteur.
Prévoir deux (2) boîtiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.
Ajouter huit (8) prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)	*Ne pas obstruer les vitraux par des toiles ou des pare-soleil.*

Plomberie

Commentaires (plomberie)	

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Galerie**	Numéro	**303**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Événements, exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités:
Présentation d'artéfacts;
Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;
Animations et présentations;
Événements.

Superficie nette (m²)	23.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	7	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | **30** | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage: **Général**
Réseau et câblage: **WiFi**

Commentaires (électricité)
Prévoir deux (2) boîtiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.
Ajouter huit (8) prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes): 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**	
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*			

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Aile sud**	Numéro	**304**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Événements, exposition et installations artistiques et multimédia

Description des activités:
Présentation d'artéfacts;
Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques;
Animations et présentations;
Événements.

Superficie nette (m²)	74.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	24	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Groupes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique	ASTC	NC	**30**	TR

Commentaires (acoustique) *Voir salle d'écoute et de consultation 301.*

Électricité	Prises	**AC-USB-USB-C; Standard AC**
	Éclairage	**Général**
	Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité)
Prises pour mettre de l'affichage numérique en hauteur (2 écrans) près de la sortie d'ascenseur.
Prévoir des détecteurs thermiques pour tracer les zones d'achalandage et les goulots de congestion dans le parcours. Aile nord 1 coin.
Prévoir deux (2) boîtiers d'interconnexions avec l'Armoire AV-000 de la régie technique 132.
Ajouter huit (8) prises 120V 20A uniques et pleines capacités sur relais adressables par sACN ou DMX.

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation) *Rangement sécurisé du piano de 9' (boîte) comporte contrôle de température et humidité*

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons	Fond de clouage		
	Cloison et ragréage		
	Portes	Dimensions (portes)	0x0
	Occultation des fenêtres		
	Plancher	Prévoir du bois franc : usage d'un piano de 9'	
	Plafond		

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)	*Ne pas obstruer les vitraux par des toiles ou des pare-soleil.*

Plomberie

Commentaires (plomberie)	*Prévoir un drain au sol pour un nettoyage facile au jet d'eau.*

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**
Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*		

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Toilettes**	Numéro	**305-306**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Toilettes non-genrées		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	9.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	
Mobilier intégré			
Équipements	2 lavabos, 2 cabines, sèche-main		
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **35** TR

Commentaires (acoustique) *Voir salle d'écoute et de consultation 301.*

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité) *Lumière bleue*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle de consultations pour groupes**	Numéro	**307A**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Consultation de documents
Description des activités:
Consultation de documents;
Travail sur ordinateurs portables et tablettes;
Recherche individuelle ou en petit groupe;
Postes d'écoute musicale sur divers appareils.

Superficie nette (m²)	38.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	20	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	309_Salle de consultation	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**

Mobilier intégré

Équipements: Portiques RFID et appareil pour écoute des documents: tables tournantes, lecteurs CD et DVD sur charriots mobiles

Mobilier non intégré: 3 tables de 6 personnes ou équivalent

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique
ASTC **45** NC **30** TR **0,7**
Commentaires (acoustique)

Électricité
Prises: **Standard AC**
Éclairage: **Général; Tâche**
Réseau et câblage: **WiFi; RJ45**
Commentaires (électricité): *Branchement sur les tables si possible.*

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons
Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes): 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond
Commentaires (murs et cloisons): Cloison de verre, avec ou sans tympans.
Portes coulissantes, sinon de format généreux, selon leur performance acoustique.

Patrimoine
Commentaires (patrimoine)

Plomberie
Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle de consultation et de réunion**	Numéro	**307B**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Consultation de documents et réunion
Description des activités	*Travail sur ordinateurs portables et tablettes;* *Recherche individuelle ou en petit groupe;* *Réunion occasionnelles des employés.*

Superficie nette (m²)	33.7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	18	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	307A_Salle de consultation pour groupes et 310_Collection	Distanciation requise avec Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Oui**
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré — Agencement de tables pour 12 personnes et 12 chaises

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **30** TR **0,7**

Commentaires (acoustique) — *Doit permettre la tenue de réunions d'équipe lors des heures d'ouverture;*
Voir salle d'écoute et de consultation 301.

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) — Cloison de verre et panneaux tympans;
Portes coulissantes, sinon de format généreux, selon leur performance acoustique.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle de consultation**	Numéro	**309**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Consultation des documents de la collection
Description des activités	*Consultation auprès des bibliothécaires,* *Consultation du catalogue,* *Mise en valeur de documents selon l'actualité;* *Cueillette des documents réservés,* *Consultation des documents par le public,* *Travail sur ordinateurs portables et tablettes.*

Superficie nette (m²)	66.4	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	35	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s; Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle de consultation des collections, 307B_Salle de consultation et de réunion et 311_Sas	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	301_Salle d'écoute et de consultation
		Contrôle d'accès	**Non**
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré	Poste de travail pour bibliothécaire
Équipements	Portiques RFID
Mobilier non intégré	Tables et chaises pour consultation des documents

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC **30** TR

Commentaires (acoustique) — *Voir salle d'écoute et de consultation 301.*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité) — *Prises au plancher pour branchement des postes de travail.*

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure) — *Nouveau plancher*

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) — 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) — *Évaluer la possibilité de réutiliser une ou deux des grandes tables de la BSS et ses lampes de lecture, branchées AC standard et USB, USB-C*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Collection**	Numéro	**310**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Entreposage des documents
Description des activités	*Retrait et consultation des documents par le public* *Retrait et classement des documents par le personnel autorisé*

Superficie nette (m²)	95	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	15	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s; Publics; Spécialistes	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	309_Salle de consultation des collections, 307B_Salle de consultation et de réunion et ascenceur2	Distanciation requise avec	Toilettes, drains ou tout autre équipements de plomberie
		Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Oui**
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Fermé**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **30** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres — Toiles
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Occultation des fenêtres: anti-UV

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Conserver et réutiliser les étagères des magasins de la BSS*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Sas**	Numéro	**311**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Circulation
Description des activités: *Antichambre entre 309 Salle de consultation et les bureaux;*
Aire de service pour le traiteur lors d'événements,
Doit permettre au public d'accéder à l'issue.

Superficie nette (m²)	23.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics; Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces		Contrôle d'accès	

Mobilier intégré

Équipements	Imprimante multifonction
Mobilier non intégré	Tables pliantes (location)

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique
ASTC — NC **35** TR
Commentaires (acoustique)

Électricité
Prises
Éclairage
Réseau et câblage **RJ45**
Commentaires (électricité): *Prévoir prises pour un réchaud et autres petits appareils.*
Prévoir qu'une boite électrique de 100 ampères 240 volts avec CAM-LOCKS est disponible dans le SAS 311 près de la Grande salle 301 pour des évènements.

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons
Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond
Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine
Commentaires (patrimoine)

Plomberie
Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**312**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour 2 employés		
Description des activités	*Travail de bureau*		
Superficie nette (m²)	12	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré — 2 postes de travail, 2 chaises à roulettes et 2 caissons sur roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,7**	

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**313**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour 2 personnes		
Description des activités	*Travail de bureau*		
Superficie nette (m²)	17.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré: 2 postes de travail, 2 chaises à roulettes et 2 caissons sur roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **30** TR **0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Simple	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**314**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Bureau pour 1
Description des activités	*Travail de bureau et rencontres pour 2 ou 3 personnes*

Superficie nette (m²)	11.6	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	1	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré	1 postes de travail, 1 chaises à roulettes , 1 caissons sur roulettes et une petite table de rencontre et 2 chaises

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Toilettes des employés**	Numéro	**315**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Toilettes		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	2.9	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Non**
Mobilier intégré			
Équipements	Toilette, lavabo, miroir et sèche-main		
Mobilier non intégré			

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC **45** NC **40** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** — Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Papeterie et rangement**	Numéro	**316**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Rangement		
Description des activités	*Rangement*		
Superficie nette (m²)	3.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**
Mobilier intégré			
Équipements			
Mobilier non intégré	Armoire de rangement		

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage Oui
Cloison et ragréage
Portes Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Corridor**	Numéro	**317**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	6.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Sas XXX	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** | Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**318**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	7	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	ASC2	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC — NC — **35** — TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) — 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements — **Non** — Parcours — **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Collection**	Numéro	**351**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Entreposage des documents		
Description des activités	*Retrait et classement des documents par le personnel autorisé*		
Superficie nette (m²)	94.8	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	2	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Ascenceur 2	Distanciation requise avec	Toilettes, drains ou tout autre équipements de plomberie
Lien de proximité			
Types d'espaces	**Fermé**	Lien visuel	
		Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **30** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage **Général**
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres — Toiles
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons) Occultation des fenêtres: anti-UV.

Patrimoine

Commentaires (patrimoine) *Conserver et réutiliser les étagères des magasins de la BSS*

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**353**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	4.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**mezzanine sud**	Numéro	**401**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage	Exposition et installations artistiques et multimédia
Description des activités	*Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques.*

Superficie nette (m²)	31.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	16	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré — Fauteuils, tables, chaises et lampes de lectures pour 12 personnes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC — NC **30** TR

Commentaires (acoustique): *Ouvert sur 301 Salle d'écoute et de consultation où est diffusé une trame sonore ambiante;*
Voir salle d'écoute et de consultation 301.

Électricité

Prises	**Standard AC; AC-USB-USB-C**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage			
Cloison et ragréage			
Portes		Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Oui**	Parcours	**Oui**

Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Salle d'étude**	Numéro	**402**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour une personne		
Description des activités			
Superficie nette (m²)	9.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	5	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC | NC | TR

Commentaires (acoustique) *Ouvert sur 301 Salle d'écoute et de consultation où est diffusé une trame sonore ambiante*

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes) 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** | Parcours **Non**

Commentaires (scénographie) *à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Mezzanine nord**	Numéro	**403**
Secteur	**Espace de création/exposition**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Installations artistiques et multimédia
Description des activités: *Installation artistiques et thématiques multimédia et numériques.*

Superficie nette (m²)	31.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	16	Postes déterminés	
Type d'usagers	Publics	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	301_Salle d'écoute et de consultation	Distanciation requise avec	
		Lien visuel	
Lien de proximité		Contrôle d'accès	**Non**
Types d'espaces	**Ouvert**		

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique — ASTC — NC **30** TR

Commentaires (acoustique): *Ouvert sur 301 Salle d'écoute et de consultation où est diffusé une trame sonore ambiante;*
Voir salle d'écoute et de consultation 301.

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**RJ45; WiFi**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes — Dimensions (portes): 0x0
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements: **Oui** — Parcours: **Oui**

Commentaires (scénographie)	*à coordonner selon la liste des équipements fournie par le Client*

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Collections**	Numéro	**451**
Secteur	**Collections/consultation**	Pièce existante de la BSS	Oui

Usage: Entreposage des documents
Description des activités: *Retrait et classement des documents par le personnel autorisé*

Superficie nette (m²)	168.1	Dimensions critiques, s'il y a lieu	-
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	3	Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct	Ascenceur 2	Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique: ASTC — NC **30** TR
Commentaires (acoustique)

Électricité: Prises, Éclairage, Réseau et câblage
Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation
Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure
Commentaires (structure)

Murs et cloisons: Fond de clouage, Cloison et ragréage, Portes, Occultation des fenêtres, Plancher, Plafond
Toiles — Dimensions (portes): 0x0
Commentaires (murs et cloisons): Occultation des fenêtres: Anti-UV

Patrimoine
Commentaires (patrimoine): *Conserver et réutiliser les étagères des magasins de la BSS*

Plomberie
Commentaires (plomberie)

Scénographie: Équipements **Non** — Parcours **Non**
Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Bureau**	Numéro	**452**
Secteur	**Administration**	Pièce existante de la BSS	Oui
Usage	Bureau pour 4 employés		
Description des activités	*Travail de bureau*		
Superficie nette (m²)	23.3	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers	4	Postes déterminés	Oui
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré: 4 postes de travail, 4 chaises à roulettes et 4 caissons sur roulettes

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC	**45**	NC	**30**	TR	**0,7**

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises	**Standard AC**
Éclairage	**Général; Tâche**
Réseau et câblage	**WiFi; RJ45**

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage	Non		
Cloison et ragréage	Existantes		
Portes	Existantes	Dimensions (portes)	0x0
Occultation des fenêtres			
Plancher			
Plafond			

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements	**Non**	Parcours	**Non**

Commentaires (scénographie)

1 - IDENTIFICATION DE L'ESPACE

Nom	**Pallier**	Numéro	**453**
Secteur	**Soutien général**	Pièce existante de la BSS	Non
Usage	Circulation		
Description des activités	*Circulation*		
Superficie nette (m²)	4.5	Dimensions critiques, s'il y a lieu	
Hauteur libre (en millimètre)			
Nombre d'usagers		Postes déterminés	
Type d'usagers	Employé(e)s	Horaire d'usage	Hors des heures d'ouvertures

2 - EXIGENCES FONCTIONNELLES

Lien direct		Distanciation requise avec	
Lien de proximité		Lien visuel	
Types d'espaces	**Fermé**	Contrôle d'accès	**Oui**

Mobilier intégré

Équipements

Mobilier non intégré

3 - EXIGENCES TECHNIQUES

Acoustique

ASTC NC **35** TR

Commentaires (acoustique)

Électricité

Prises
Éclairage
Réseau et câblage

Commentaires (électricité)

Mécanique et ventilation

Commentaires (mécanique et ventilation)

Structure

Commentaires (structure)

Murs et cloisons

Fond de clouage
Cloison et ragréage
Portes
Occultation des fenêtres
Plancher
Plafond

Dimensions (portes) 0x0

Commentaires (murs et cloisons)

Patrimoine

Commentaires (patrimoine)

Plomberie

Commentaires (plomberie)

Scénographie

Équipements **Non** Parcours **Non**

Commentaires (scénographie)

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

AVIS DE CATÉGORISATION

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE (MONTRÉAL)

En vertu de l'article 130 de la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* (LQ 2021, chapitre 10), le ministre de la Culture et des Communications, M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QUE la bibliothèque Saint-Sulpice, située dans la ville de Montréal, est classée immeuble patrimonial;

QUE les catégories pour ce bien sont les suivantes :

Catégorie 1 : Extérieur exceptionnel

Catégorie 4 : Intérieur exceptionnel

QUE les motifs à l'appui du choix des catégories sont les suivants :

L'immeuble patrimonial appartient à la catégorie 1 : Extérieur exceptionnel puisque le bâtiment conçu par Eugène Payette constitue un exemple de bibliothèque publique d'architecture Beaux-Arts. La majorité de ses composantes contribuent à sa valeur architecturale et historique. Parmi celles-ci, notons ses trois corps de bâtiment de plan rectangulaire disposés en enfilade (celui de la façade sur rue à deux niveaux avec un toit plat, le deuxième plus large et plus élevé avec un toit en verre à deux versants droits, le troisième avec un toit plat), sa façade principale (composition tripartite formée de deux avant-corps encadrant le corps central), son décor élaboré puisant dans le répertoire classique, son portail d'entrée ainsi que ses portes ornées de fer ornemental portant le monogramme BSS (Bibliothèque Saint-Sulpice). De ce fait, ces composantes peuvent être considérées comme des éléments caractéristiques à préserver;

L'immeuble patrimonial appartient à la catégorie 4 : Intérieur exceptionnel puisque le bâtiment conçu par Eugène Payette constitue un exemple de bibliothèque publique d'architecture Beaux-Arts, et que son intérieur présente un décor d'une grande richesse. La majorité de ses composantes contribuent à sa valeur architecturale, artistique et historique. Parmi celles-ci, notons ses

divisions intérieures (hall, salle de lecture avec mezzanines, magasin à livres, salle de spectacle), son escalier monumental avec ses torchères, son mobilier intégré, ses éléments ornementaux de bois et de plâtre, ses vitraux ainsi que sa quincaillerie. De ce fait, ces composantes peuvent être considérées comme des éléments caractéristiques à préserver;

QUE le propriétaire peut, dans les 30 jours de la transmission de cet avis, présenter ses observations et, s'il y a lieu, produire des documents.

Fait à Québec, ce 6 mars 2023.

Le ministre,

Lacombe

MATHIEU LACOMBE

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale

Québec, le 24 mars 2023

Madame, Monsieur,

À titre de propriétaire d'un bien classé comme immeuble patrimonial ou situé dans un site patrimonial classé, vous jouez un rôle clé dans sa préservation et dans sa transmission aux générations futures. Afin de vous appuyer dans ce rôle et de vous aider à planifier vos travaux, le Ministère a développé un nouvel outil : la Grille de catégorisation des immeubles et des sites patrimoniaux classés. Cet outil découle de la modification, le 1er avril 2021, de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Conçue dans un esprit de prévisibilité et de transparence, la Grille permet de mieux communiquer les attentes du Ministère dans le contexte des demandes d'autorisation de travaux.

Par conséquent, je désire vous informer que le ministre de la Culture et des Communications a catégorisé votre bien classé. Vous trouverez ci-joint l'avis de catégorisation signé par le ministre.

Le bien dont vous êtes propriétaire est un élément important du patrimoine culturel québécois, c'est pourquoi il est classé en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. Je vous invite à consulter le Répertoire du patrimoine culturel du Québec (patrimoine-culturel.gouv.qc.ca) pour en savoir plus sur l'histoire et les caractéristiques de ce bien. Vous pourrez également prendre connaissance des valeurs patrimoniales qui justifient sa protection. Enfin, vous trouverez ci-joint un dépliant présentant notamment la Grille et les effets du classement d'un immeuble ou d'un site patrimonial pour leur propriétaire.

Nous vous invitons, si vous le souhaitez, à soumettre vos observations quant au choix de la catégorie. Vous pouvez les faire parvenir, dans les 30 jours suivant la réception du présent avis, à l'adresse suivante : dpep@mcc.gouv.qc.ca. S'il y a lieu, vous pouvez accompagner vos observations de documents d'appui. À l'expiration du délai de 60 jours, à compter de la date de réception du présent avis, nous vous informerons de la catégorie à laquelle appartient votre bien.

Pour obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez consulter la page Patrimoine culturel et archéologie du site Web du ministère de la Culture et des Communications, au quebec.ca/culture/patrimoine-archeologie. Vous pouvez également communiquer avec votre direction régionale du Ministère (Québec.ca/culture/directions-régionales).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur des politiques et de l'évaluation patrimoniale,

Bruno Boisvert

p. j. (2)

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, RC-C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2337
Télécopieur : 418 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Le Wilder
1435, rue de Bleury, 8e étage
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-0011
Télécopieur : 514 864-2448

Projet :	**Élaboration du programme fonctionnel et technique (PFT) dans le cadre du mandat de la Maison de la chanson et de la musique du Québec à l'édifice de la Bibliothèque Saint-Sulpice** **1700, rue Saint-Denis**
Client :	**BAnQ**
N° dossier client :	2022-09 CT-2022-5127

PRÉSENTATION DES CRITÈRES ET PRINCIPES DE CONCEPTION CONCERNANT LA RESTAURATION ET LA RÉHABILITATION DE L'ÉDIFICE DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE (BSS) DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU PFT POUR LA MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC (MCMQ).

Quelques critères de conception et une série de questions pour fins de discussion.
(3 Mai 2023)

Conservation et réhabilitation de l'auditorium (niveau 100)

- Le projet de la MCMQ doit inclure une salle de création pouvant accueillir des artistes de la chanson et de la musique en présence d'un public de 100 personnes. La Bibliothèque Saint-Sulpice disposait à l'origine d'un auditorium de 300 places conçu pour y tenir des conférences ou des projections, sans aucun élément de contrôle acoustique et sans aucun espace de support scénique à l'arrière de celle-ci. Également, le plancher d'origine est en pente, et cette pente ne répond ni aux exigences règlementaires actuelles, ni aux standard de scénographie pour ce type d'usage. Cet espace étant très vaste, il est proposé d'y installer deux volumes indépendants isolés acoustiquement pour y loger entre autres les fonctions de salle immersive pour 30 personnes et des studios d'enregistrements. Cette configuration permettrait de créer en partie centrale une *Salle de création* qui pourrait bénéficier du cadre de scène existant ainsi que mettre en valeur des poutres d'architecture néo-classique de l'espace.

Q1 : Étant donné la performance acoustique relativement faible (tant en termes de réverbération qu'en termes d'isolation) du plafond de cet espace et compte tenu des besoins de performance exprimés par le programme deux options s'offrent à nous : Produire un plafond acoustiquement performant indépendant de la salle qui en cacherait les éléments architecturaux ou introduire des éléments acoustiques en surface de l'architecture existante, qui permettrait d'en laisser deviner la présence. Est-ce que ces deux solutions sont également envisageables d'un point de vue patrimonial?
Q2 : En répondant aux exigences des nouveaux usages inclus dans cette grande salle, il est nécessaire d'introduire un plancher nivelé. Quelles sont les critères patrimoniaux à respecter concernant ce nouveau plancher?
Q3 : La *Salle de création* présente des besoins accrus en surface de scène par rapport à l'auditorium original. Quelles sont les critères patrimoniaux à respecter pour l'ajout d'un proscénium ou l'agrandissement de la scène?

Étage du hall d'entrée (niveau 200)

- Les besoins contemporains en accessibilité et en fonction d'accueil de groupes ont un impact important sur l'usage des deux espaces de réception situés de part et d'autre de l'entrée principale. Ces deux espaces ne sont accessibles que par des portes en bois de largeur standard, car ils ne faisaient pas partie du parcours public.

Q4 : Dans un contexte ou, comme illustré dans les plans, le public doit emprunter ces ouvertures dans le cadre des circulations principales, peut-on envisager de modifier ces ouvertures en les élargissant. Quels seraient les critères à envisager pour ce type d'intervention?

- À l'origine de la Bibliothèque, l'auditorium (niveau 100) et la grande salle de lecture (niveau 300) formaient deux volumes distincts, avec leur propres entrées et issues. Les seuls moyens de communication possibles entre ces fonctions étaient par des escaliers de service secondaires. Pour permettre de répondre aux exigences du programme à l'étude, les deux espaces doivent être complémentaires et permettre une circulation publique de l'un à l'autre. Pour réaliser cette circulation, il est primordial de créer un accès à l'auditorium à partir du hall d'entrée et de créer une circulation verticale universelle par l'ajout d'un ascenseur qui traverse les planchers de l'aile Sud, comme illustré aux plans

Q5 : Quels sont les critères à respecter pour créer ce passage entre le hall d'entrée et l'espace de l'auditorium, dans le respect et la conservation du hall d'entrée original?

<u>Étage de la grande salle de lecture (niveau 300) et magasins (niveaux 250, 300, 350 et 450)</u>

- Les revêtements de plancher originaux de la grande salle de consultation étaient en liège, mais ceux-ci ont été enlevés. Pour répondre aux exigences programmatiques du projet, nous devons proposer un revêtement de plancher résilient, plus efficace que le liège, ceci dans le but d'apaiser la transmission des bruits d'impact entre les deux espaces superposés.

Q6 : Quelle est l'ouverture de la Direction du patrimoine à l'idée d'introduire de nouvelles matières et selon quels critères pourrions-nous le faire?

- Peu d'édifices au Québec bénéficient d'une protection patrimoniale qui couvre également le mobilier. Les grandes tables de consultation, les chaises type « *banker chair* », les étagères, les lampes et les classeurs à fiche sont répertoriés et doivent être conservés sur le site.

Q7 : Quelle est la vision de la Direction du patrimoine quant à leur positionnement sur le site et quant aux possibles transformations ou modifications qu'il serait possible d'y apporter pour en augmenter la fonctionnalité? (re : ajouter des roues, intégrer de la technologie, etc…)

- Dans la bibliothèque originale, l'accès au magasin était limité aux bibliothécaires et donc inconnu du public. Parce qu'il était limité aux bibliothécaires, les moyens d'évacuation étaient limités, donc non conformes aux exigences d'aujourd'hui, et les dégagements restreints en tout endroit, donc non accessible universellement. Dans un nouveau projet, par souci de faire profiter les visiteurs de la qualité esthétique de ces espaces et de ces composantes architecturales uniques, il est envisagé de rendre le rayonnage des magasins partiellement accessible aux visiteurs et d'ajouter une issue de secours.

Q8 : Quelle est la vision de la Direction du patrimoine quant à de possibles interventions ponctuelles sur la structure des magasins, dans le but de créer des dégagements fonctionnels, permettre l'accessibilité universelle et intégrer des éléments scénographiques ou technologiques?

Q9 : Dans une version précédente du projet, la deuxième issue de secours des niveaux 300 et supérieurs avait été ajouté à l'intérieur du volume existant de la bibliothèque. Cette approche réduisait de façon importante les superficies nettes disponibles et occasionnait des couts importants de structure et de mise aux normes sismique, en affectant les diaphragmes horizontaux. Nous proposons dans cette nouvelle approche de réaliser l'escalier d'issue à

l'extérieur du volume, même si celui-ci doit dépasser de l'alignement du corps central du bâtiment. Quelle es la position de la Direction du patrimoine sur cette approche?

Espaces techniques intérieurs et extérieurs

- Dans le but de répondre aux exigences minimales d'un espace public, il est requis d'intégrer des équipements mécaniques pour chauffer et ventiler le bâtiment. Compte tenu du peu d'espace intérieur disponible pour installer ce type d'équipement, il est envisagé de les installer en toiture, sur des plate-formes techniques.

Q10 : Quelle est la vision de la Direction du patrimoine sur ce type d'intervention ?

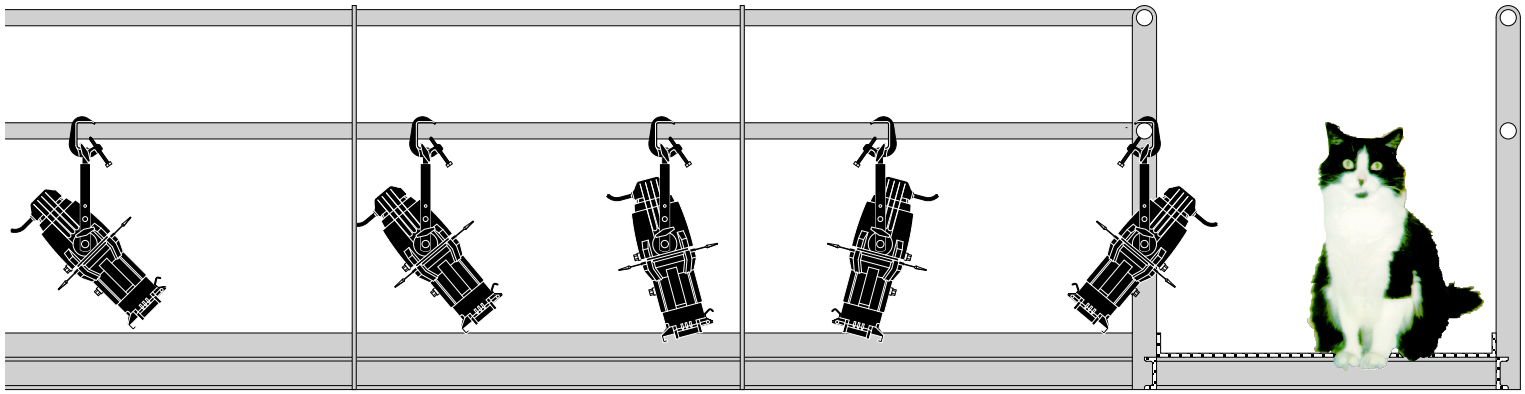

octave acoustique inc.

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
ANALYSE DE L'INSONORISATION
ENTRE L'ESPACE DE CRÉATION ET LA SALLE D'ÉCOUTE ET DE CONSULTATION

1700, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL

BC 2023-005-000-BC-06

29 MAI 2023

6575, chemin Royal Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec) CANADA G0A 3Z0
+1 (418) 828-0001 octave@videotron.ca

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
ANALYSE DE L'INSONORISATION
ENTRE L'ESPACE DE CRÉATION ET LA SALLE D'ÉCOUTE ET DE CONSULTATION
1700, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL
BC 2023-005-000-BC-06

par

[redacted]

Octave acoustique inc.
6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec) CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

[redacted]

Pour
CONSORTIUM IN SITU + DMA ARCHITECTES
3970, rue Saint-Ambroise – suite 300
Montréal (Québec) H4C 2C7

[redacted]

T (514) 288-4251 poste 219

[redacted]

29 mai 2023

[redacted]

Ce rapport ne peut être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit du client et de l'auteur
This report may not be reproduced in whole or in part without the written consent of both the client and the author

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
ANALYSE DE L'INSONORISATION
ENTRE L'ESPACE DE CRÉATION ET LA SALLE D'ÉCOUTE ET DE CONSULTATION
1700, RUE SAINT-DENIS — MONTRÉAL
BC 2023-005-000-BC-06

Dans le projet de la *Maison de la chanson et de la musique du Québec* qui utilisera le bâtiment abandonné de la bibliothèque *Saint-Sulpice* sise au 1700 rue Saint-Denis à Montréal, l'auditorium existant au sous-sol sera réaménagé en espace de création, une salle de spectacle dédiée à la chanson et la musique francophone. Cette dernière, prévue au centre de l'espace, est directement en-dessous de la salle d'écoute et de consultation, le plus grand espace du projet qui sera aussi le plus occupé.

À l'exception des bruits d'impact générés sur le plancher de la salle d'écoute et de consultation, nous n'avons pas de crainte que les bruits aériens nuisent à l'espace de création mais plutôt le contraire. Il apparaît important qu'on puisse utiliser l'espace création avec un minimum de restriction. Toutefois, étant donné que c'est un bâtiment construit en 1914, nous avons mis en doute l'insonorisation entre les deux espaces critiques.

L'auditorium occupe présentement toute la largeur du bâtiment.

La partie centrale deviendra un espace de création. La scène sera conservée pour la diffusion de spectacles.

L'espace au-dessus de l'auditorium conservera tout le volume et deviendra une salle d'écoute et de consultation.

Octave acoustique inc. a donc été mandaté par le *Consortium In Situ + DMA Architectes* afin d'évaluer l'insonorisation aux bruits aériens et d'impact du système plancher/plafond entre la salle d'écoute et de consultation et l'auditorium et de proposer des solutions pour améliorer les rendements au besoin.

Toutes les mesures ont été exécutées avec un analyseur aux tiers d'octave en temps réel *Larson Davis* modèle 2800B calibré avec un calibrateur acoustique CAL200. Le bruit d'impact a

été généré avec un marteau normalisé *Brüel & Kjær* type 3207. Tous les instruments correspondent aux normes ASTM (*American Society for Testing and Materials*) et ISO (*International Organization for Standardization*).

Considérant les volumes à mesurer, notre source sonore n'était pas suffisamment puissante pour réaliser les tests d'insonorisation aux bruits aériens. Nous avons donc demandé d'installer un système de sonorisation d'une puissance équilibrée avec le volume de l'auditorium. Ainsi, nous avons utilisé quatre enceintes acoustiques *QSC K12.2* de 2000 W, deux caissons de grave *QSC KW181* de 1000 W avec une console de mixage *YAMAHA QL-1*. Le système était installé directement au cadre de scène et orienté vers les fauteuils. Au lieu de généré un bruit rose qui n'est pas représentatif du type de bruit caractéristique d'une salle de spectacles, nous avons fait jouer en boucle un extrait musical en boucle, soit *Music* par *Madonna*, de 01m04s à 01m34s. Cet extrait qu'on utilise toujours pour ce type d'analyse en grands volumes comporte des impulsions aux basses fréquences ainsi que des sons très aigus. La boucle de 30 secondes permet de prendre des mesures d'une minute tout en s'assurant qu'exactement la même quantité d'énergie est mesurée à l'émission qu'à la réception.

YAMAHA QL-1

QSC K12.2

QSC KW181

L'indice de transmission aux bruits aériens a été déterminé conformément aux normes ASTM E336 «*Measurement of Airborne Sound Insulation in Buildings*» et ASTM E413 pour les courbes de référence. Les indices de transmission aux bruits d'impact ont été déterminés conformément aux normes ASTM E1007 «*Standard Test Method for Field Measurement of Tapping Machine Through Floor Ceiling Assemblies and Associated Support Structure*» et ASTM E989 pour les courbes de référence.

Toutes les mesures ont été réalisées dans l'après-midi du 29 mai 2023. Les planches en annexe montrent les rendements obtenus.

Dans les résultats affichés sur les planches en annexe, la décimale des indices ASTC et AIIC n'est inscrite sur les graphiques que pour comparaison seulement. Au sens de la norme et du point de vue normatif et légal, ce chiffre doit être tronqué. Pour l'isolation aux bruits aériens, le niveau en dB(A) représente la quantité d'énergie acoustique perdue lors du passage au travers de la paroi, soit l'isolement brut. Plus il est élevé, meilleur est le rendement. Pour le bruit d'impact, il s'agit de l'énergie globale perçue. Plus ce chiffre est bas, meilleur est le rendement. Ce chiffre ne peut, sous aucune considération, servir à évaluer la performance d'une paroi. Il est inscrit à titre indicatif seulement et n'est comparable que pour des échantillons testés au même endroit lors de la même série de tests.

Tous les résultats sont présentés sur un tableau. Le premier chiffre représente le résultat final selon la norme ASTM, déjà tronqué (jaune). En principe, seul ce nombre est important. Toutefois, parce que la procédure même de la norme est souvent remise en question, l'isolement brut ou l'énergie globale mesurée, en dB(A), est aussi indiqué. Dans le cas de deux résultats égaux, cette dernière valeur représente un indice important pour compléter une évaluation et faire une comparaison.

Dans la sélection de l'indice normalisé, la somme des écarts $\sum\Delta$ (entre 16 et 32), le nombre de bandes de fréquences où l'on observe un écart $n\Delta$ et l'écart maximum Δ_{max} (pas plus de 8) sont des valeurs critiques. À cet effet, vous noterez sur les tableaux les valeurs en rouge montrant l'atteinte de la valeur limite qui détermine l'indice d'isolation aux bruits aériens (ASTC) ou aux bruits d'impact (AIIC).

Toutes les mesures ont été réalisées en bandes de tiers d'octave de 20 à 20 000 Hz, soit l'ensemble de l'audition humaine dans le but de déterminer l'ensemble des faiblesses de la structure existante. En vieillissant on perd l'acuité aux hautes fréquences. Il est courant qu'une personne de 50 ans n'entende que jusqu'à 15 000 Hz, voire 10 000 ou 12 000 Hz. L'indice de transmission aux bruits aériens se mesure de 125 à 4 000 Hz alors que l'indice de transmission aux bruits d'impact est déterminé entre 100 et 3 150 Hz.

LES BRUITS AÉRIENS

Pour les bruits aériens, le *Code national du Bâtiment du Canada* (CNB) exige une performance acoustique de 50 entre deux espaces de vie (9.11.2.1.1) et 55 entre un espace de vie et un puits d'ascenseur ou une chute à déchets (9.11.2.1.2). C'est la seule exigence qui existe pour l'insonorisation des bâtiments.

Section 9.11. Isolement acoustique

9.11.1. Indice de transmission du son (sons aériens)

9.11.1.1. Détermination

1) Les indices de transmission du son doivent être déterminés conformément à la norme ASTM-E 413, « Classification for Rating Sound Insulation », en utilisant les résultats des mesures effectuées selon la norme :

a) ASTM-E 90, « Laboratory Measurement of Airborne Sound Transmission Loss of Building Partitions and Elements »; ou

b) ASTM-E 336, « Measurement of Airborne Sound Insulation in Buildings ».

9.11.2. Isolement acoustique exigé (sons aériens)

9.11.2.1. Indice minimal de transmission du son

1) Sous réserve du paragraphe 2), chaque logement doit être séparé de toute autre partie du bâtiment où il peut se produire du bruit par une construction ayant un indice de transmission du son d'au moins 50, mesuré selon la sous-section 9.11.1. ou indiqué à la note A-9.10.3.1.

2) La construction séparant un logement d'une gaine d'ascenseur ou d'un vide-ordures doit avoir un indice de transmission du son d'au moins 55 mesuré selon la sous-section 9.11.1. ou indiqué à la note A-9.10.3.1.

Extrait de l'article du Code national du bâtiment du Canada traitant de l'isolement acoustique.

Au niveau résidentiel, la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* (SCHL) observant un faible taux de satisfaction avec les exigences du CNB, recommande un indice minimal de 55 entre deux espaces de vie en copropriété afin d'éviter les conflits et les réparations majeures. Pour les copropriétés plus haut de gamme, les promoteurs tentent d'atteindre le seuil psychologique de ASTC 60 et même ASTC 65, mais ce dernier objectif est exceptionnel.

Bien que ce ne soit pas pertinent pour le projet d'intégration de la *Maison de la chanson et de la musique du Québec* dans le bâtiment de la bibliothèque *Saint-Sulpice*, ceci donne une idée de l'insonorisation nécessaire. Les cloisons mitoyennes entre deux copropriétés sont presque toutes composées de 2 gypses 16 mm + montant 92 mm avec laine + espace d'air 25 mm + montant 92 mm avec laine + 2 gypses 16 mm, pour une épaisseur totale de 273 mm (10 ¾ po) ; c'est ce qui sépare deux logements. Une dalle de béton de 200 mm d'épaisseur assure un rendement de ASTC 55. Maintenant, imaginons que le voisin décide de mettre sa musique à fond de train…

Nous avons mesuré un indice d'insonorisation de ASTC 48 entre le futur espace de création et la salle d'écoute et de consultation, ce qui est peu. Ceci représente l'insonorisation entre deux bons bureaux, souvent composé d'une cloison de 2 gypses 16 mm + montant 92 mm avec laine +

2 gypses 16 mm, pour une épaisseur totale de 156 mm (6 1/8 po), cela permet de garder la quiétude et les conversations confidentielles, sans plus.

Nous observons une excellente insonorisation aux fréquences élevées, particulièrement au-dessus de 2000 Hz. Les fréquences élevées sont faciles à insonoriser avec de la masse et surtout de l'étanchéité. L'insonorisation aux fréquences moyennes, dites intelligibles parce qu'elles sont les composantes de la voix humaine et de la sensibilité auditive, de 250 à 2000 Hz, est trop faible. À la limite, on peut reconnaître la musique qui est jouée.

L'insonorisation aux basses fréquences est très faible. En effet, en faisant jouer la musique dans l'auditorium à un niveau moyen de 89 dB(A), l'ensemble du bâtiment subit les coups des percussions et des basses. La transmission vibratoire par la structure du bâtiment est importante. L'installation des caissons de grave (*subwoofers*) devra être optimisée en les plaçant d'abord sous l'avant-scène où toute l'énergie sera dédiée au public. Il y aura ainsi moins de perte et de propagation vers le bâtiment.

Le système plancher/plafond entre l'auditorium et la salle de lecture agit comme une membrane parce qu'elle est simple. Ainsi, il y a très peu de perte d'énergie aux basses fréquences et la réémission au niveau de plancher est importante. Considérant la portée et la structure de base en acier, le système plancher/plafond est très élastique et n'est pas conçu pour atténuer les basses fréquences.

Lors des tests, nous avons fermé le plus possible toutes les portes mais plusieurs câbles électriques empêchaient de les fermer complètement. Il y avait toutefois suffisamment de portes et de détours pour s'assurer que les fuites par ces dernières n'étaient pas dominantes par rapport à l'insonorisation entre l'auditorium et la salle de lecture. L'indice d'insonorisation de ASTC 48 nous apparaît donc suffisamment précis.

Pendant l'émission de la musique dans l'auditorium, nous avons aussi mesuré le niveau de bruit dans l'espace d'archivage au même niveau que la salle de lecture et qui sera dédié à la collection BAnQ. Nous avons mesuré une isolation brute de 33,8 dB(A) (elle était de 37,0 dB(A) entre l'auditorium et la salle de lecture), ce qui est très peu mais considérant que plusieurs portes ne pouvaient être fermées, ce n'est pas surprenant. Il faudra s'assurer que le futur espace de création soit bien insonorisé par rapport à l'ensemble du bâtiment, aussi bien du côté du public qu'en arrière scène. Des vestibules devront être prévus pour toutes les circulations.

MITIGATION

Laisser le système plancher/plafond entre le futur espace de création et la salle d'écoute et de consultation tel quel exigera une gestion du bruit, particulièrement pour que l'espace de création n'utilise l'amplification que lorsque le reste du bâtiment n'est pas ou peu occupé. Par contre, ce type de gestion et très restrictif et compromet les *sound checks* nécessaires avant chacun des spectacles.

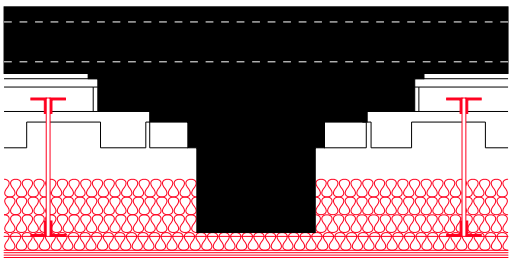

De loin la meilleure insonorisation possible est d'installer une structure indépendante du système plancher/plafond existant afin d'ajouter un nouveau plafond entièrement indépendant. Cette option, bien que très efficace, est particulièrement coûteuse et abaisse le plafond de l'espace de création.

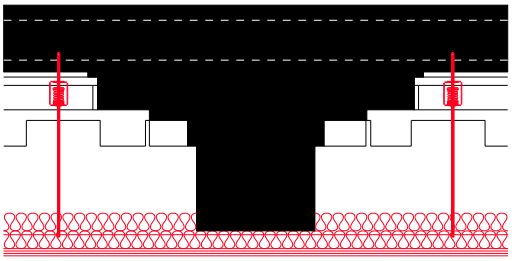

Une solution alternative à la précédente est d'installer des isolateurs à partir du plafond existant et passer un plafond lourd sous les poutres existantes sans qu'il y ait contact. Le plafond actuel disparaît complètement mais la solution demeure efficace. L'épaisseur d'une paroi, dans le cas présent la distance entre le plancher de la salle d'écoute et de consultation

et l'espace de création est important pour l'insonorisation. Elle permet entre autres d'augmenter l'insonorisation aux basses fréquences.

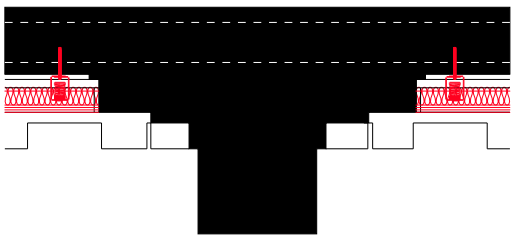

Cette même solution peut être envisagée en remontant le plafond au-dessus des moulures afin de les laisser apparentes, de même que les poutres longitudinales. La faiblesse du système plancher/plafond est surtout concentré à la dalle plutôt que les poutres principales, en autant que celles-ci soient pleines. Il faudrait toutefois déterminer l'espace disponible pour cette intervention et trouver des isolateurs suffisamment minces pour appliquer cette solution.

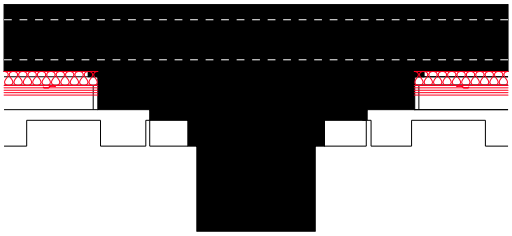

Dans tous les cas, on doit ajouter une masse au système plancher/plafond existant pour en augmenter l'insonorisation, celle-ci doit être désolidarisée le plus possible sinon le rendement sera négligeable car la masse du système est déjà importante. À la limite, un plafond lourd suspendu par des lattes résilientes augmenterait un peu l'insonorisation mais si l'aspect patrimonial du plafond avec toutes ses moulures d'origine jusqu'au fond des caissons est une priorité du projet alors cette intervention devient risquée car il n'y a pas de façon de calculer une bonne insonorisation selon les fréquences critiques avec de simples lattes résilientes. Ce matériau est généraliste et n'offre aucune précision lorsqu'il s'agit d'atténuer la propagation vibratoire même lorsque les fréquences problématiques sont connues.

Un plafond lourd et désolidarisé est nécessaire pour insonoriser les deux espaces mais il ne sera pas adéquat pour rendre l'espace de création intelligible, voire utilisable. Par exemple, si on laisse le plafond en gypse, ou tel quel, la réverbération de la salle sera très élevée, les réflexions sonores ne seront pas contrôlées et la salle deviendra cacophonique, comme c'est le cas présentement.

À l'inverse, si on applique un traitement absorbant sur le plafond, on «tue» la salle en abaissant la réverbération et en se privant d'une surface privilégiée pour augmenter l'intelligibilité. L'amplification devient alors la seule option et ce n'est vraiment pas intéressant.

Il faut donc prévoir, en plus de l'insonorisation, un plafond dont la fonction sera de contrôler les réflexions sonores et d'augmenter l'intelligibilité. Habituellement, ce plafond intègre la scénographie, la ventilation, l'éclairage architectural, etc.

LES BRUITS D'IMPACT

La circulation dans la salle d'écoute et de consultation aura un impact certain dans l'espace création.

L'indice d'insonorisation lorsqu'on frappe directement sur le béton atteint AIIC 34. Nous devons noter que la dalle n'était pas impeccable. La finition originale avait bien été retirée mais il demeurait un peu de colle. La dalle aurait dû être scarifiée pour la rendre bien lisse et exempte de tout autre matériau afin de l'exposer complètement. Néanmoins, le résultat est probant et montre les faiblesses aux impacts. Si la dalle avait été bien lisse, le rendement aurait probablement été de AIIC 30, typique des dalles de béton nues.

Il est prévu de ragréer le sol de la salle d'écoute et de consultation avec des planches de liège haute densité et/ou un linoleum. L'épaisseur prévue pour que les nouvelles surfaces soient exactement au même niveau que les surfaces conservées est de 8 mm.

Le plancher de liège a atteint un rendement de AIIC 49. Il sera probablement un peu inférieur, vers AIIC 45, lorsque la dalle sera préparée adéquatement et qu'une mince couche de colle fixera la finition. Les planchers de liège se comportent exactement comme les planchers flottants qu'on installe dans les copropriétés, que ce soit du plancher laminé, stratifié ou d'ingénierie.

Dans ce cas, nous recommandons de scarifier un peu plus la dalle de béton, soit 3,5 mm supplémentaire, et d'intégrer une membrane résiliente de type *Insonobois* 3,5 mm de *RésistoSound* (*Sopréma*) ou *Durason* 3,5 mm de *Les sous-tapis Dura ltée*. Ces deux membranes sont composées de poudrette de pneus recyclées et permettent d'augmenter le rendement aux bruits d'impact à AIIC 55 voire AIIC 60.

Notons que dix points supplémentaires en insonorisation, ainsi que 10 décibels, c'est comme si le bruit qui passe est deux fois moins élevé.

Le linoleum testé était déjà préencollé à une membrane de poudrette de pneus de ±5 mm de plus haute densité que les deux membranes recommandées précédemment. Il ne saurait en être autrement sinon le linoleum se briserait trop facilement. La composition a offert un rendement de AIIC 51 et étant donné la structure de la base qui s'adapte aux imperfections, les résidus sur la dalle ont eu moins d'influence sur le résultat final.

Si un plafond devait être ajouté à l'espace de création, celui-ci aura aussi une certaine efficacité pour les bruits d'impact provenant du plancher au-dessus mais ce n'est pas la solution à privilégier. Les bruits d'impact doivent être atténués à la source, c'est-à-dire qu'il faut installer une finition de plancher efficace pour restreindre le plus possible le transfert vibratoire vers la structure. Le système plancher/plafond fait partie intégrante de la structure.

BRUIT VERS LE VOISINAGE

L'espace de création n'utilisera que la partie centrale de l'auditorium. Les murs latéraux qui sont fenestrés ne seront plus intégrés à la future salle. Ces fenêtres représentent des faiblesses acoustiques importantes et pourraient causer préjudice au voisinage lors de spectacles amplifiés. L'insonorisation d'une fenestration standard est d'approximativement ASTC 29, ce qui est faible. Si un spectacle devait avoir lieu avec un niveau sonore de 89 dB(A) comme nous l'avons fait pour les présents tests, le niveau de bruit moyen à l'extérieur serait de 65 dB(A), sans compter les pointes qui montent facilement au-dessus de 100 dB(A), voire 110 et même 115 dB(A).

La *Ville de Montréal* limite le niveau de bruit normalisé à l'extérieur à 60 dB(A) le jour et 55 dB(A) le soir, soit de 19h00 à 23h00, des heures de spectacles. Étant donné que c'est de la musique qui est émise vers l'extérieur, il s'agit d'un bruit porteur d'informations et une normalisation de 5 à 10 dB(A) peut s'appliquer, ce qui donnerait un bruit à l'extérieur de 75 dB(A), suffisamment pour faire cesser les activités, en partie du moins, de l'espace de création.

Comme l'espace de création sera intégré au centre du bâtiment, il y aura suffisamment de murs et de zones tampons pour assurer l'insonorisation vers l'extérieur.

Les équipements mécaniques, particulièrement ceux au toit, seront probablement les seuls éléments à surveiller quant à la propagation du bruit vers le voisinage.

Bien qu'il y ait plusieurs commerces dans le voisinage, plusieurs résidences sont à proximité de la bibliothèque Saint-Sulpice. Le niveau de bruit émis par le projet et ses équipements doit être pris en considération.

CONCLUSION

Le système plancher/plafond entre le futur espace de création et la salle d'écoute et de consultation est de ASTC 48 pour les bruits aériens et AIIC 34, 49 et 51 pour les bruits d'impact sur, respectivement, la dalle de béton, le plancher de liège de haute densité et le linoleum.

L'ajout d'un plafond désolidarisé le plus possible du plafond actuel permettra d'augmenter la performance mais au détriment du plafond existant et de sa valeur patrimoniale ou esthétique. Il

s'agit ici de conserver la forme ou d'opter pour la fonction, une dualité malheureusement fréquente dans les bâtiments historiques. Il n'est toutefois pas question de démolition du plafond existant mais de couverture, le plafond devrait demeurer en place. Notons d'ailleurs qu'il y a le même plafond dans la salle d'écoute et de création juste au-dessus qui devrait être entièrement conservé ; une raison qui nous apparaît suffisante pour choisir de concevoir un espace de création avec une insonorisation et une intelligibilité maximale.

Les bruits d'impact ne nous apparaissent pas problématiques particulièrement si l'on peut ajouter une membrane sous le plancher de liège.

L'insertion de l'espace de création au centre du bâtiment permettra sans difficulté de bien insonoriser le volume par rapport à l'extérieur et au voisinage et de respecter le règlement sur la nuisance par le bruit de la *Ville de Montréal*.

Il y a ici une excellente opportunité pour le projet de la *Maison de la chanson et de la musique du Québec* de créer un espace de création et de diffusion une salle dédiée bien insonorisée et intelligible, aussi bien pour des spectacles acoustiques ou amplifiés.

ANNEXES

Planche 1 : Indice normalisé de l'insonorisation aux bruits aériens entre l'auditorium et la salle de lecture
Planche 2 : Insonorisation brute aux bruits aériens entre l'auditorium et le dépôt arrière au niveau de la salle de lecture
Planche 3 : Insonorisation aux bruits d'impact entre la salle de lecture et l'auditorium
Planche 4 : Insonorisation du système plancher/plafond — option 1
Planche 5 : Insonorisation du système plancher/plafond — option 2
Planche 6 : Insonorisation du système plancher/plafond — option 3

octave acoustique inc.
6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

écho sonore BA

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS
ET PERTE DE TRANSMISSION NORMALISÉE

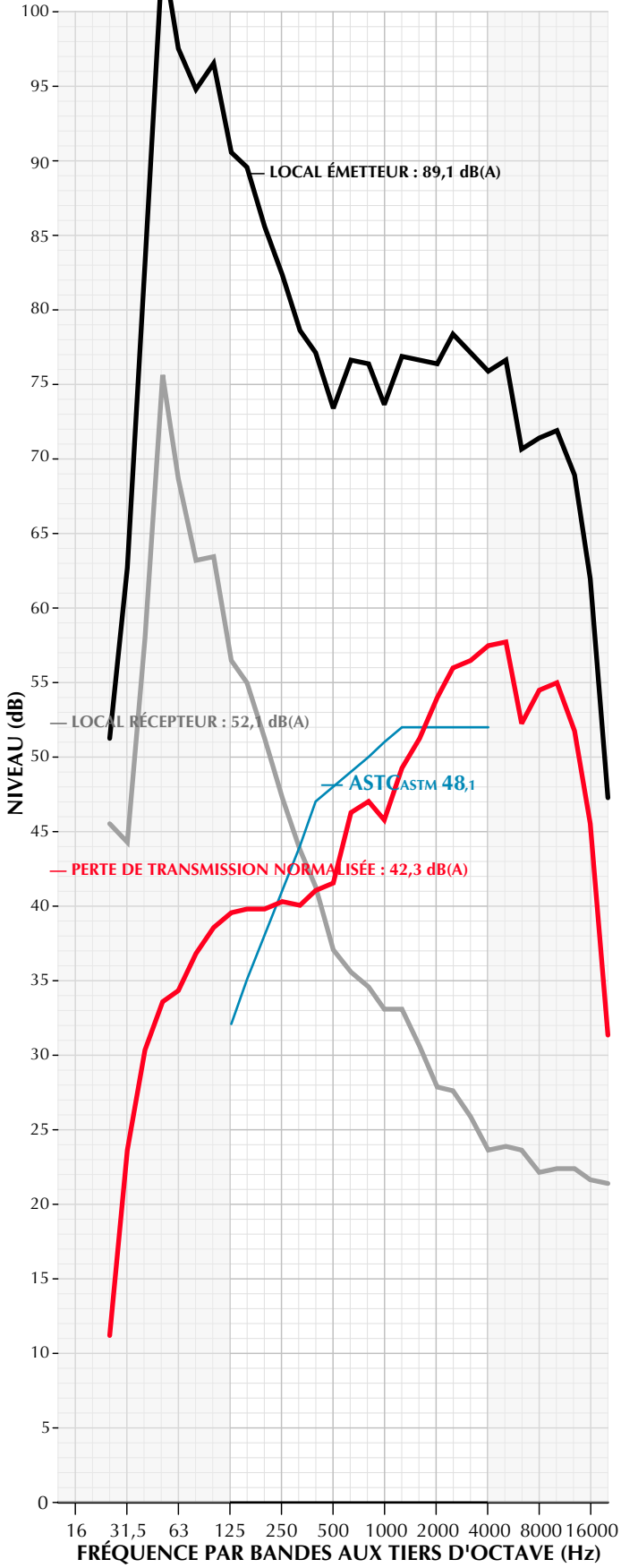

COUPE — ÉCHELLE 1:500

COUPE DU PLANCHER/PLAFOND EXISTANT — ÉCHELLE 1:20

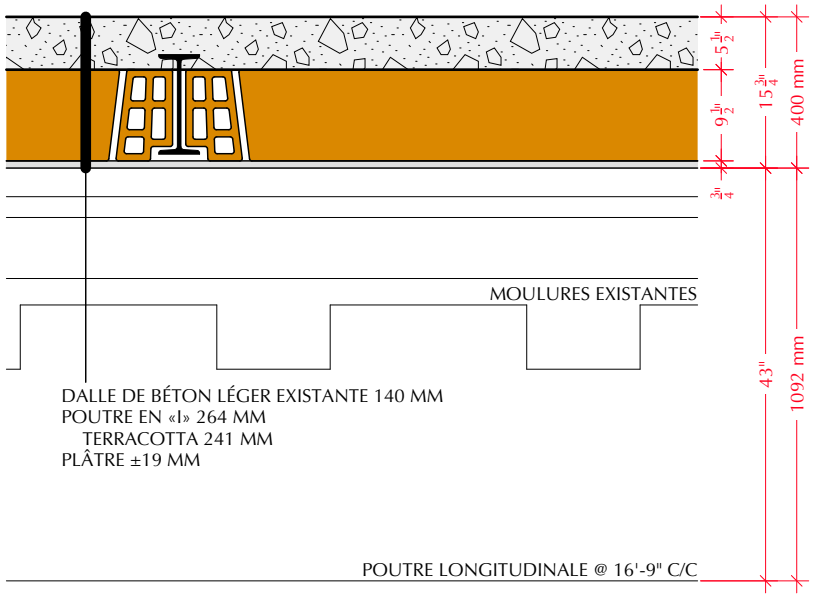

INDICE D'INSONORISATION

ASTCASTM	dB(A)	∑△	n△	△max
48	37,0	32,0	9	6,4

ASTM E 336 - Measurement of Airborne Sound Insulation in Buildings
ASTM E 413 - Rating Sound Insulation

© [redacted] — 2023

6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

ISOLATION AUX BRUITS AÉRIENS

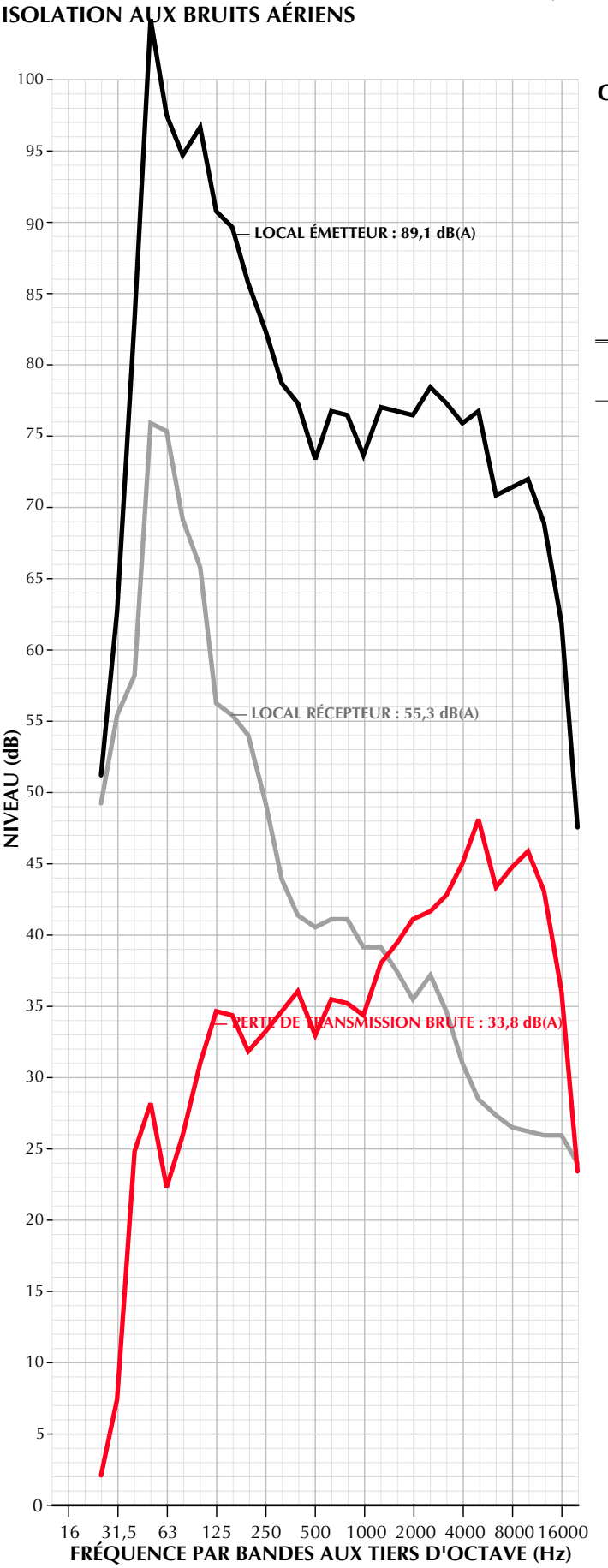

COUPE — ÉCHELLE 1:500

© [redacted] — 2023

6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

ISOLATION AUX BRUITS D'IMPACT

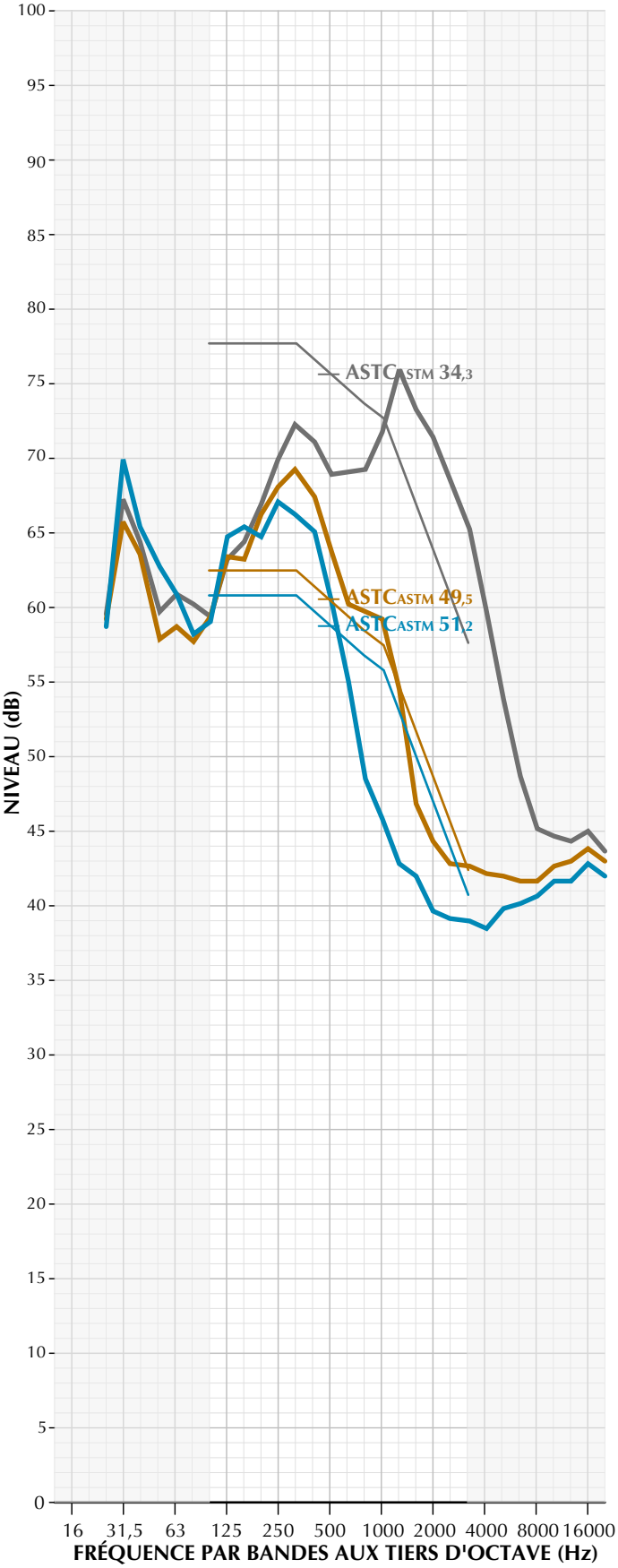

COUPE — ÉCHELLE 1:500

COUPE DU PLANCHER/PLAFOND EXISTANT — ÉCHELLE 1:20

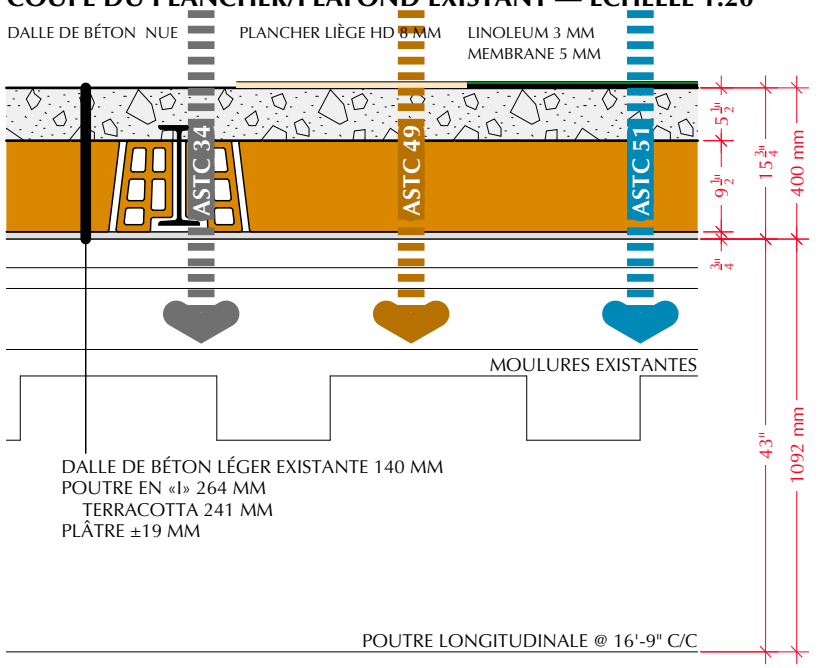

LINOLEUM

AIIC ASTM	dB(A)	∑△	n△	△max
51	50,5	31,5	7	6,4

PLANCHE DE LIÈGE

AIIC ASTM	dB(A)	∑△	n△	△max
49	53,8	31,1	12	6,9

DALLE

AIIC ASTM	dB(A)	∑△	n△	△max
34	66,1	28,9	5	8,0

ASTM E 1007 - Standard Test Method for Field Measurement of Tapping Machine Impact Sound Transmission Through Floor-Ceiling Assemblies and Associated Support Structures
ASTM E 989 - Standard Classification for Determination of Impact Insulation Class (IIC)

© [redacted] — 2023

6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

COUPE DU PLANCHER/PLAFOND — ÉCHELLE 1:10
OPTION 1 : PERFORMANCE ÉLEVÉE, BASSES FRÉQUENCES ATTÉNUÉES

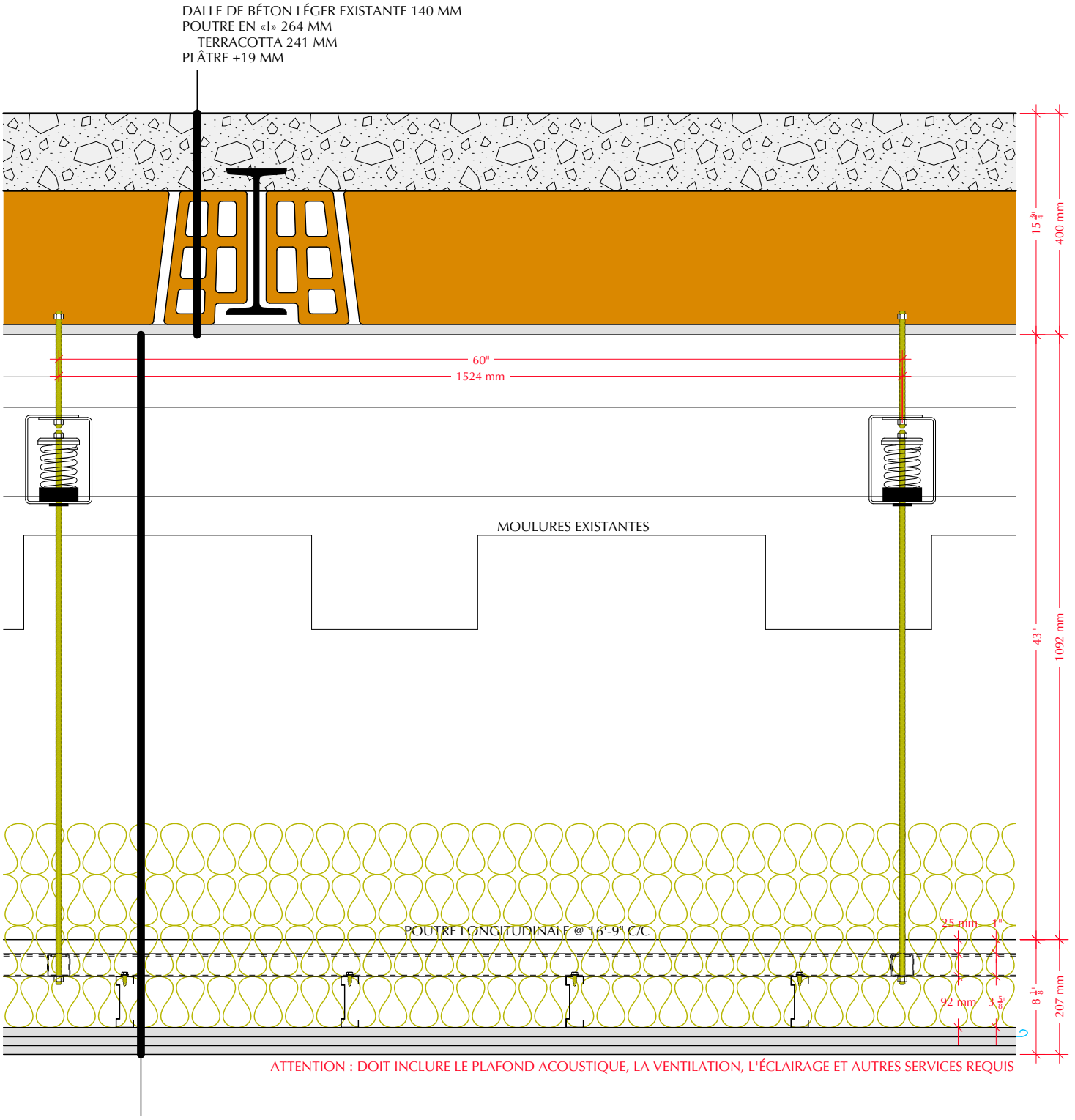

ATTENTION : DOIT INCLURE LE PLAFOND ACOUSTIQUE, LA VENTILATION, L'ÉCLAIRAGE ET AUTRES SERVICES REQUIS

TIGES FILETÉES
ISOLATEURS VT-NT-XXX @ 48" OU 60" C/C (À DÉTERMINER)
TIGES FILETÉES [-- kg/m2]
PROFILÉS PERFORÉS CANTRUSS 41 MM @ 1200 MM C/C ALIGNÉS AVEC LES CANTRUSS SUPÉRIEURS [2,4 kg/m2]
COLOMBAGES 92 MM @ 400 MM C/C [3,6 kg/m2]
LAINE ROXUL AFB 368 MM [14,8 kg/m2]
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]
MEMBRANE AUTOCOLLANTE BLUESKIN SA 1 MM [1,1 kg/m2]
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2] OU CONTREPLAQUÉ 16 MM
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]

© [redacted] — 2023

6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

COUPE DU PLANCHER/PLAFOND — ÉCHELLE 1:10
OPTION 2 : PERFORMANCE ÉLEVÉE, BASSES FRÉQUENCES ATTÉNUÉES MOYENNEMENT

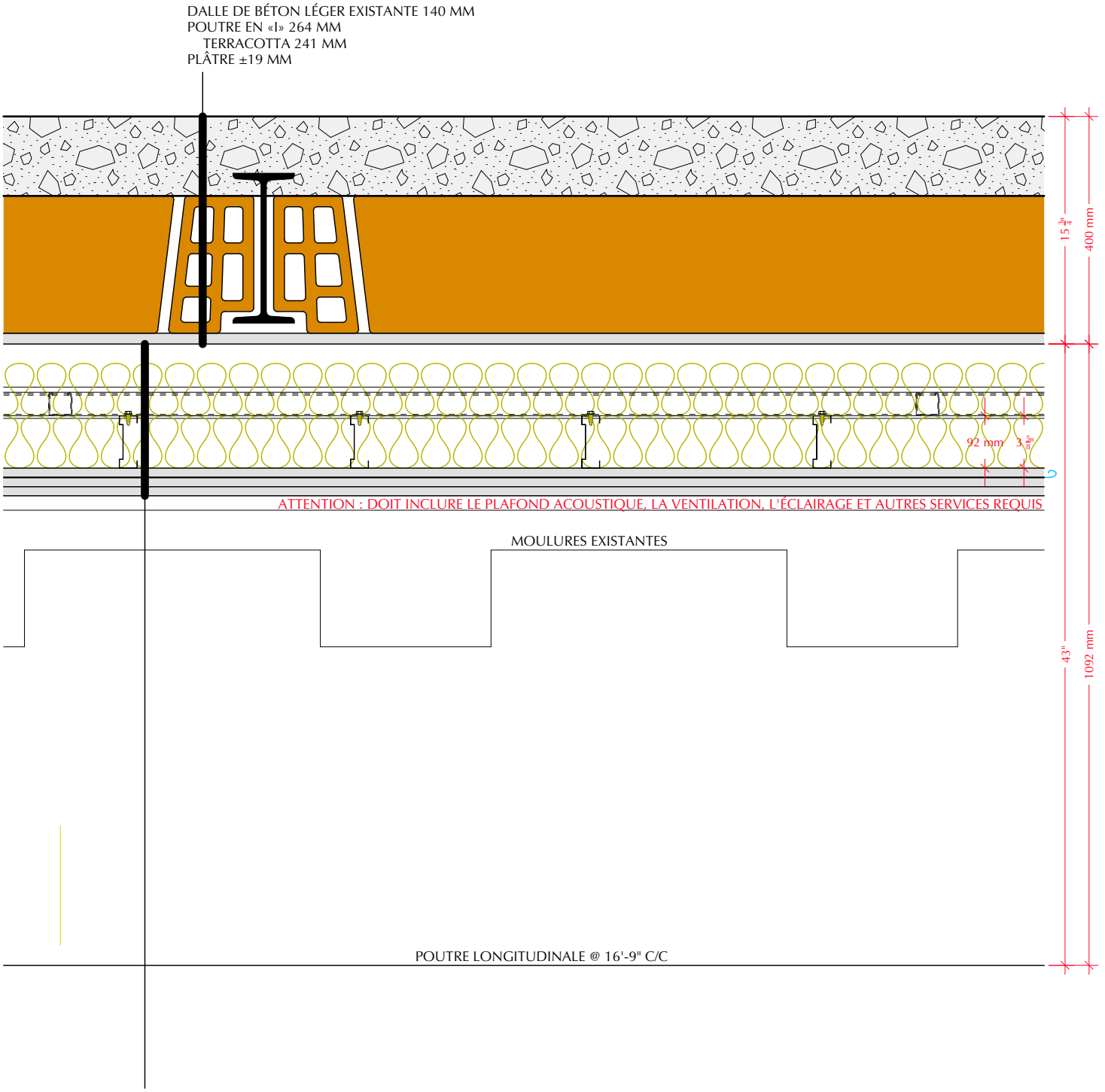

ISOLATEURS À DÉTERMINER
PROFILÉS PERFORÉS CANTRUSS 41 MM @ 1200 MM C/C ALIGNÉS AVEC LES CANTRUSS SUPÉRIEURS [2,4 kg/m2]
COLOMBAGES 92 MM @ 400 MM C/C [3,6 kg/m2]
LAINE ROXUL AFB 368 MM [14,8 kg/m2]
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]
MEMBRANE AUTOCOLLANTE BLUESKIN SA 1 MM [1,1 kg/m2]
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2] OU CONTREPLAQUÉ 16 MM
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]

© [redacted] — 2023

6575, chemin Royal
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
CANADA G0A 3Z0
+1-418-828-0001
octave@videotron.ca

29 MAI 2023

MAISON DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU QUÉBEC À LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

COUPE DU PLANCHER/PLAFOND — ÉCHELLE 1:10
OPTION 3 : PERFORMANCE MOYENNE, BASSES FRÉQUENCES PEU ATTÉNUÉES

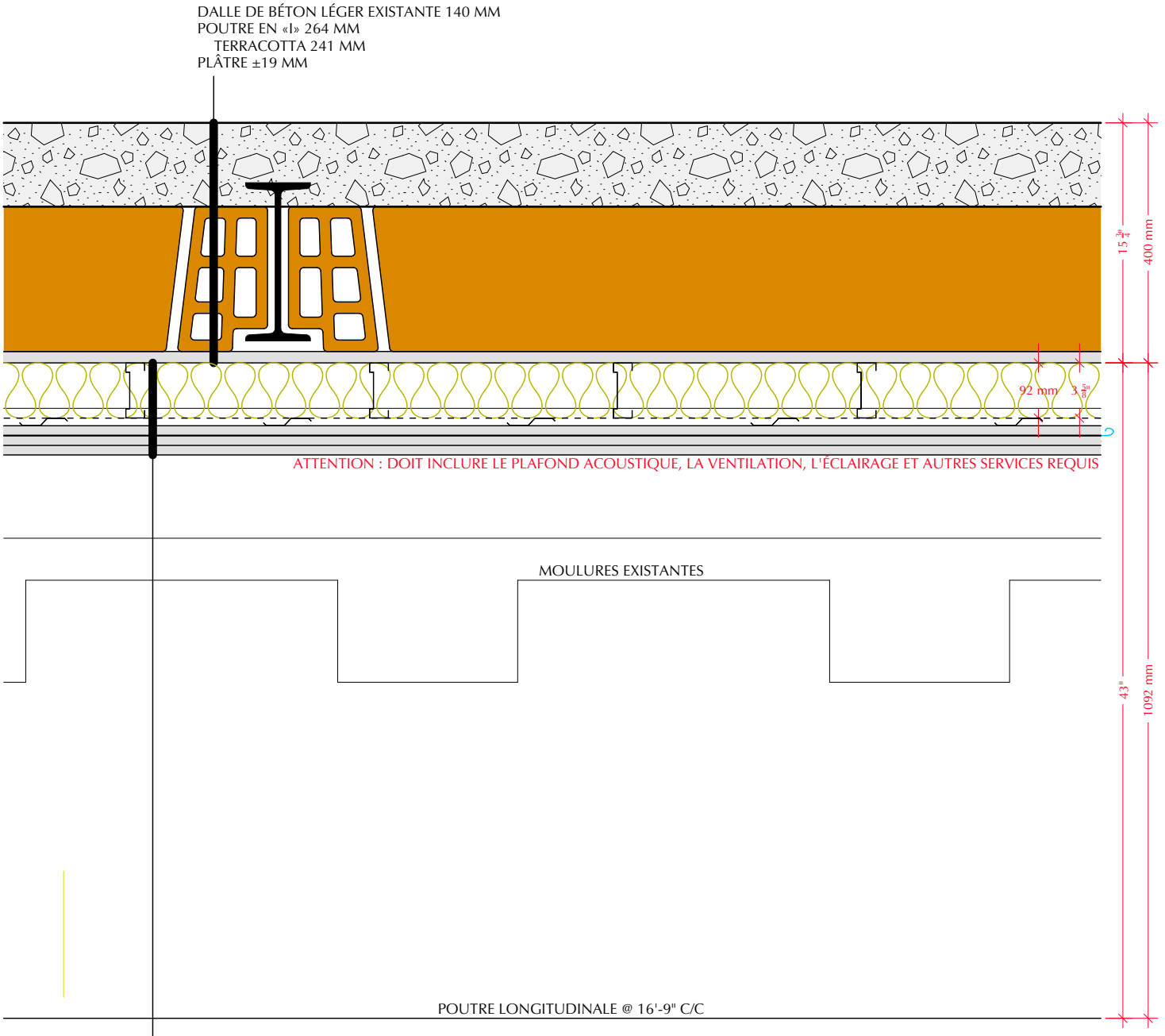

COLOMBAGES 92 MM @ 400 MM C/C [3,6 kg/m2]
LAINE ROXUL AFB 368 MM [14,8 kg/m2]
BARRES RÉSILIENTES 13 MM
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]
MEMBRANE AUTOCOLLANTE BLUESKIN SA 1 MM [1,1 kg/m2]
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2] OU CONTREPLAQUÉ 16 MM
GYPSE 16 MM [10,7 kg/m2]

© [redacted] — 2023

Latéral Conseil Inc.
— ingénieurs en structure

info@lateralconseil.com
+ 1 (514) 290 7777

6610 Hutchison
Bureau 120
Montréal (QC)
H2V 4E1

lateralconseil.com

[redacted]

DMA Architectes
3970, rue Saint-Ambroise – suite 300
Montréal (Québec), H4C 2C7

Réf : R221123-01-01

Montréal, le 16 août 2023

Maison de la chanson et de la musique du Québec
Bibliothèque Saint-Sulpice
Travaux de mise aux normes sismique

[redacted]

L'impact de toute modification apportée à une structure existante est évalué en suivant les prescriptions du Code National du Bâtiment Canada 2015 (modifié pour Québec) notamment la Partie 10 – Bâtiments existants faisant l'objet d'une transformation, de travaux d'entretien ou de réparation. L'article 10.4.1.3 stipule que lorsqu'un bâtiment fait l'objet d'une transformation, sa capacité à résister aux charges sismiques ne doit pas être diminuée par l'effet de cette transformation et elle doit être rehaussée au minimum à 60% du niveau de protection sismique selon les normes actuelles si la transformation a comme conséquence la modification du système de résistance aux forces latérales, un agrandissement de plus de 10% de l'aire de bâtiment ou de plus de 150m², ou si la transformation a pour effet d'augmenter la charge permanente de plus de 5% du bâtiment d'accroître le total des surcharges inclues dans « W » de plus de 5%. Le rehaussement de capacité sismique n'est pas requis lorsque la structure de cet agrandissement est distincte de celle de la partie existante et que le mouvement de chaque structure en cas de séisme n'a pas d'impact sur la structure adjacente. Selon notre analyse, les interventions qui touchent à la structure du bâtiment existant telles que présentées aux plans d'architecture émis pour PFT avancement 100% en date du 17 juillet 2023 et selon les prescriptions du CNB, il est de notre opinion professionnelle que les travaux envisagés ne déclenchent pas la nécessité de mise aux normes sismiques du bâtiment. L'ingénieur qui réalisera la conception du projet devra, en collaboration avec les autres professionnels, s'assurer que les interventions proposées ne déclenchent pas une mise aux normes sismique du bâtiment. Aucune mise aux normes sismique n'a été considérée pour la préparation de ce PFT et une mise aux normes sismique n'est pas incluse à l'estimation du projet.

Bien cordialement,

[redacted]

latéral.

Ingénierie d'impact

BAnQ

Maison de la chanson

Programme Fonctionnel et Technique – Mécanique et Électricité

2023-08-23
Projet : 2022-240

BAnQ
Maison de la chanson

Programme Fonctionnel et Technique – Mécanique et Électricité

N/Réf. : 2022-240

Préparé par :

[redacted]
Plomberie-Chauffage-Refroidissement-Ventilation
N° de membre OIQ : [redacted]

[redacted]
Electricité
N° de membre OIQ : [redacted]

[redacted]
Protection incendie
N° de membre OIQ : [redacted]

[redacted]
Immotique
N° de membre OIQ : [redacted]

Émissions		
Révision	**Date**	**Titre de l'émission**
0A	2023-06-27	Émission 90%
1	2023-08-23	Émission 100%

Table des matières

1. MISE EN CONTEXTE 2

1.1 APPEL D'OFFRES 2018 2
1.2 TRAVAUX URGENTS 2021-2022 2
1.3 NOUVEAUX CODES/RÈGLEMENTS ENTRÉS EN VIGUEUR 3

2. D20 – PLOMBERIE 4

2.2 D2010 – APPAREILS DE PLOMBERIE 5
2.3 D2020 – RÉSEAU D'EAU DOMESTIQUE 5
2.4 D2030 – RÉSEAU DE DRAINAGE SANITAIRE 6
2.5 D2040 – RÉSEAU DE DRAINAGE PLUVIAL 6
2.6 D2090 – AUTRES SYSTÈMES DE PLOMBERIE 7

3. D30 – CVCA 7

3.1 PARTICULARITÉS DU BÂTIMENT 7
3.2 D3010 – SOURCE D'ÉNERGIE 9
3.3 D3020 – SYSTÈME DE PRODUCTION DE CHALEUR 9
3.4 D3030 – SYSTÈME DE PRODUCTION DE FROID 10
3.5 D3040 – DISTRIBUTION DE CVCA 10
3.6 D3060 – RÉGULATION ET INSTRUMENTATION 13
3.7 D3070 – ESSAI ET RÉGLAGE DE CVCA 14

4. D40 – PROTECTION INCENDIE 14

4.1 ÉTENDUE DES TRAVAUX 14

5. D50 – ÉLECTRICITÉ 17

5.1 D5010 – DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE 18
5.2 D5020 – ÉCLAIRAGE ET DISTRIBUTION SECONDAIRE 19
5.3 D5030 – COMMUNICATION ET SÉCURITÉ 20
5.4 D5090 – AUTRES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES 22

Liste des annexes

ANNEXE Estimation des coûts en mécanique et électricité

1. Mise en contexte

1.1 APPEL D'OFFRES 2018

Des plans et devis ont été élaborés jusqu'à complétion pour plusieurs disciplines en 2018 lors de la première mouture du projet. Pendant la conception de ces documents, plusieurs mesures différentes ont été négociées avec la Régie du bâtiment du Québec en ce qui concerne le traitement des espaces patrimoniaux en protection incendie afin de minimiser les interventions à effectuer pour le passage des services. La salle de lecture, les magasins et l'espace de l'amphithéâtre bénéficiaient d'exemptions et de traitements particuliers. Il a été considéré pour le nouveau projet que les mesures différentes convenues à l'époque seraient maintenues effectives.

Le concept de chauffage retenu à l'époque était celui d'un réseau d'eau chaude de chauffage alimenté par des chaudières existantes fonctionnant au gaz naturel. Ce concept permettait la réutilisation des radiateurs de chauffage existants, dont plusieurs ont une valeur patrimoniale.

1.2 TRAVAUX URGENTS 2021-2022

1.2.1 Plomberie

Lors des travaux urgents réalisés par la BAnQ à la fin 2021, tous les appareils de plomberie existants, à l'exception d'un cabinet d'aisances et un lavabo au sous-sol, ont été démantelés et des obturations en béton ont été prévues au plancher.

De plus, les quatre drains de toit existants ont été remplacés, ainsi que le premier embranchement de tuyauterie existante depuis le drain jusqu'à chaque colonne pluviale. Aucun trop-plein n'a été installé et aucune mise en conformité de l'entrée d'eau domestique n'a été effectuée : il avait été convenu avec la Ville de Montréal lors du dépôt pour permis que ces travaux n'étaient que temporaires et ne nécessitaient pas d'interventions de mises aux normes par rapport aux nouvelles règlementations maintenant en vigueur.

À notre qu'aucune intervention n'a été effectuée lors des travaux urgents pour dissocier la sortie de drainage combinée du bâtiment. Ces travaux restent à faire dans le nouveau projet.

1.2.2 Chauffage

Le 12 janvier 2022, il a été constaté lors de la visite des soumissionnaires que les chaudières étaient à l'arrêt et que l'ensemble du réseau avait gelé. La BAnQ a entamé des travaux pour vidanger complètement le réseau existant et mettre hors d'état de fonctionner les chaudières. Un changement de concept complet au niveau de la stratégie de chauffage du bâtiment a été développé de façon à le convertir 100% électrique. L'entrée de gaz naturel a été démantelée par Énergir : le bâtiment n'est par conséquent plus desservi par ce combustible.

1.2.3 Ventilation

Aucune intervention n'a été réalisée sur les systèmes existants se trouvant dans le bâtiment qui sont tous à l'arrêt depuis de nombreuses années. Aucun des équipements en place n'est conforme aux normes actuelles et tous doivent être remplacés dans le nouveau projet, sans exception.

1.2.4 Protection incendie

Le bâtiment actuel n'est pas giclé et aucune intervention n'a été entreprise en termes de mise aux normes à ce chapitre dans le projet de travaux urgents. Les quelques extincteurs portatifs déjà présents ont été maintenus en place.

1.2.5 Électricité

Lors des travaux d'urgence du retrait du chauffage par chaudière/gaz naturel, un panneau électrique de 200 A à 347/600 V a été installé afin d'alimenter des aérothermes temporaires assurer le chauffage minimal du bâtiment pendant que ce dernier n'est pas occupé.

1.3 NOUVEAUX CODES/RÈGLEMENTS ENTRÉS EN VIGUEUR

Depuis l'élaboration des plans et devis en 2018, plusieurs des codes et normes considérés pour la conception des services ont été mis à jour alors que de nouveaux sont entrés en vigueur.

Voici une liste énonçant les nouvelles exigences à tenir en compte et l'impact de chacun :

- Code national du bâtiment 2015

  L'intégration obligatoire de mesures et de dispositifs pour contrer les méfaits du radon dans tous les bâtiments est maintenant en vigueur et est à ajouter au projet.

  De nouvelles exigences ont été ajoutées concernant l'installation de volets coupe-feu/coupe-fumée (et non plus volets coupe-feu uniquement). L'intégration de ce nouvel aspect dans le projet est à définir en fonction du cheminement final des conduits de ventilation.

  Dans les deux cas, des allocations budgétaires ont été prévues.

- Modifications au chapitre III, Plomberie, du Code de construction : émission du bulletin 15 par la Régie du bâtiment du Québec

  Les précisions concernant l'ajout des trop-pleins et des dalots sur les toitures régulières ont été apportées par la Régie du bâtiment du Québec en octobre 2019 dans le bulletin 15. L'intégration des trop-pleins et les travaux pour assurer la conformité de la stratégie de drainage pluvial du bâtiment sont à définir. Une allocation budgétaire a été prévue à cet effet.

- Code national de l'énergie pour les bâtiments (CNÉB) QC – 2015

  Dans le cas d'un projet de rénovation majeure d'un bâtiment patrimonial, les exigences de ce Code ne sont applicables que sur la portion agrandissement du projet. Tout le bâtiment existant s'en trouve soustrait.

- Plan pour une Économie Verte 2030 (PEV 2030)

  Le PEV 2030 mise en priorité sur l'électrification de l'économie québécoise, en tirant avantage des énergies sobres en carbone et de l'efficacité énergétique. D'ici 2030, le recours au mazout et aux énergies non renouvelables doit être éliminé et remplacé.

  Le concept 100% électrique en chauffage développé depuis les travaux urgents répond à ce critère et assure l'atteinte des exigences. L'atteinte des critères d'être 10% plus efficace et 10% plus économe en coût par rapport aux exigences du CNEB 2015 ne sera potentiellement pas possible considérant que le bâtiment est patrimonial avec une enveloppe d'origine peu performance. Le tout devra être confirmé par des simulations lors de l'élaboration des plans et devis, mais une demande de dérogation est à prévoir sur ce point.

- Modifications aux facteurs de sécurité minimaux considérés pour la conception de tout nouveau système de gicleurs ou canalisation – Avis publié par le Service de sécurité des incendies de Montréal en octobre 2019

  Un facteur de sécurité minimale de 20% doit être appliqué sur les pressions statiques et résiduelles dans les secteurs du réseau de distribution qui n'ont pas fait l'objet d'une régulation de la pression.

  Ce nouveau critère impacte directement le calcul pour la détermination de la nécessité ou non d'une pompe à incendie et l'intégration de ce facteur a pour conséquence qu'une pompe à incendie doit être considérée pour la nouvelle mouture du projet.

2. D20 – Plomberie

La conception du réseau de plomberie sera être réalisée selon les derniers codes et normes en vigueur, ainsi qu'aux règlements de plomberie de la Ville de Montréal. Les nouveaux réseaux devront être dimensionnés de façon à suffire aux besoins en eau domestique, drainage sanitaire, drainage pluvial et autres du bâtiment.

2.1.1 Travaux de démolition – Bâtiment patrimonial

Plusieurs travaux de démantèlement devront être effectués antérieurement à l'installation des nouvelles infrastructures.

Dans tous les cas, ces derniers devront tenir compte de tous les éléments patrimoniaux en place dans le bâtiment qui seront conservés dans les aménagements. Toutes les mesures et les moyens nécessaires doivent être pris lorsque requis afin d'assurer la préservation et le maintien de la condition existante des éléments préservés.

De plus, des travaux de démolition devront être localement réalisés en espace clos, notamment aux endroits ci-après :

- Entretoits avant et arrière.
- Tranchées au périmètre du sous-sol.
- Caniveau central au sous-sol avant les travaux de démantèlement de la dalle de l'amphithéâtre.

Des provisions budgétaires ont été considérées à cet effet dans les deux cas.

2.2 D2010 – APPAREILS DE PLOMBERIE

2.2.1 Travaux de démolition

Le démantèlement des appareils sanitaires et la tuyauterie de drainage sanitaire ayant été conservés en place lors des travaux de mise aux normes et/ou qui doivent être enlevés d'après les règlements municipaux et provinciaux de plomberie.

2.2.2 Description des interventions des nouveaux aménagements

La fourniture et l'installation de tous les appareils sanitaires requis pour le projet et leurs accessoires, notamment, mais sans s'y limiter, ceux décrits dans les fiches techniques.

Des cabinets d'aisances au plancher ont été considérés de façon à minimiser l'empreinte en superficie requise pour la provision d'espace pour des supports muraux encastrés.

2.3 D2020 – RÉSEAU D'EAU DOMESTIQUE

2.3.1 Travaux de démolition

Le démantèlement de l'entrée d'eau existante, son compteur et tous ses accessoires, incluant l'obturation du raccordement existant au service d'aqueduc municipal devront être complétés.

Le démantèlement du chauffe-eau existant au gaz naturel devra être effectué.

2.3.2 Nouveaux aménagements

Une nouvelle entrée d'eau combinée NPS 6 répondant aux normes en vigueur est prévue. L'aménagement d'un local dédié à cette nouvelle infrastructure au sous-sol permettra de contenir le compteur d'eau, le dispositif anti-refoulement et tous les accessoires requis. Le branchement sera réalisé depuis la rue Saint-Denis, le tout devra être coordonné avec le civil.

L'installation d'un système duplex de pompes de surpression permettant de rehausser la pression afin d'alimenter adéquatement les appareils localisés aux étages supérieurs sera prévu.

La fourniture et l'installation de nouveaux réseaux d'eau froide, d'eau chaude et d'eau recirculée complets, dimensionnés selon les besoins des équipements énoncés aux fiches des locaux.

L'installation de deux nouveaux chauffe-eaux électriques ayant chacun 50% de la capacité requise et une capacité totale suffisante pour desservir les besoins et une pompe de recirculation pour maintenir la température dans le réseau.

2.3.3 Tuyauterie

La tuyauterie d'eau domestique hors-sol basse pression de NPS 3 et moins sera en cuivre, ASTM-B88, de type L dur.

La tuyauterie souterraine d'eau domestique NPS 1 et moins sera en cuivre, ASTM-B88, de type K mou.

La tuyauterie souterraine d'eau domestique NPS1¼ à NPS 3 sera en cuivre, ASTM-B88, de type K dur.

La tuyauterie souterraine NPS 4 et plus sera en fonte ductile, classe no 53.

2.4 D2030 – RÉSEAU DE DRAINAGE SANITAIRE

2.4.1 Travaux de démolition

Les travaux requis pour scinder les sorties de drainage sanitaire et pluvial actuellement combinées sont à effectuer. La dimension de la sortie existante est NPS 8.

2.4.2 Nouveaux aménagements

Un nouveau réseau complet de drainage sanitaire dimensionné adéquatement pour desservir les appareils sanitaires, les répartiteurs pour le système de climatisation – réfrigération et tout autre équipement nécessitant d'être drainé sera fourni.

Des réseaux complets d'évents sanitaires avec raccordements à tous les appareils, des particularités sont à prévoir au niveau de l'installation dans les puits existants conservés. Une provision a été prévue à cet effet.

Un système de pompage duplex est prévu pour l'élévation du drainage sanitaire du sous-sol dans la fosse prévue. Ce système sera raccordé sur le réseau électrique d'urgence.

Des systèmes de pompage duplex sont également installés pour drainer chaque cuvette d'ascenseur du projet. Ces systèmes seront raccordés sur le réseau électrique d'urgence.

Des drains de plancher dans les salles de toilettes, les conciergeries et les salles de mécanique sont prévus au projet. Ces derniers seront équipés de "Trap Guard".

2.4.3 Tuyauterie

La tuyauterie sera en fonte de classe 4000 (hors-sol et enterrée), en PVC de classe no SDR-28 (enterrée seulement) pour DN 4 et DN 6 et en PVC de classe no SDR-35 (enterrée seulement) pour DN 8 et plus.

2.5 D2040 – RÉSEAU DE DRAINAGE PLUVIAL

2.5.1 Travaux de démolition

Des travaux de démantèlement au niveau des drains et des embranchements aux colonnes pluviales existantes sont à prévoir. Des portions complètes des colonnes pluviales et du réseau de drainage existants sont à remplacer pour se conformer aux exigences du chapitre III du Code de construction du Québec.

Étant donné la configuration particulière du bâtiment et du réseau de drainage pluvial, des travaux de maintien temporaires des infrastructures de drainage pluvial sont à prévoir pendant les travaux de démolition de dalle de l'amphithéâtre, ce qui inclut la provision de pompes de puisards temporaires et les travaux requis pour modifier les réseaux existants. Une provision a été prévue à cet effet.

2.5.2 Nouveaux aménagements

Un réseau complet de drainage pluvial sera prévu pour l'édifice avec installation de trop-pleins à chaque drain de toit. La rétention d'eau sera prévue dans les travaux relevant de l'ingénieur en génie civil. Aucune rétention d'eau n'est prévue en toiture.

Les bassins de toiture seront drainés par un système de drain de toit standard doublé de trop-pleins. Le système de drainage pluvial sera en mesure d'évacuer 200% de la capacité calculée selon la méthode prévue dans le Code de plomberie, le tout se déversera ensuite depuis la sortie de drainage localisée à l'arrière vers le bassin de rétention prévu par civil.

Pour le drain français, un ensemble de pompes duplex submersibles sera prévu dans un puits aménagé à l'intérieur du bâtiment. Chaque pompe pourra prendre en charge 100% de la capacité de drainage requise. Ce système de pompage sera raccordé sur le réseau électrique d'urgence.

2.5.3 Tuyauterie

La tuyauterie sera en fonte de classe 4000 (hors-sol et enterrée), en PVC de classe no SDR-28 (enterrée seulement) pour DN 4 et DN 6 et en PVC de classe no SDR-35 (enterrée seulement) pour DN 8 et plus.

2.6 D2090 – AUTRES SYSTÈMES DE PLOMBERIE

Un réseau souterrain de captation de gaz de radon avec une évacuation en toiture sera prévu au projet, conformément aux exigences du CNB 2015.

3. D30 – CVCA

3.1 PARTICULARITÉS DU BÂTIMENT

Plusieurs éléments ont influencé le choix de concept considéré dans la solution présentée, la plupart d'entre elles découlant des conditions du bâtiment et du site, dont notamment les points ci-après.

3.1.1 Configuration particulière du bâtiment

Le bâtiment est scindé en trois portions distinctes avec une salle de mécanique existante localisée en sous-sol à l'extrémité du bâtiment. Ceci amène une complexité accrue, autant pour le positionnement des équipements principaux que pour le passage des services.

La très faible superficie d'espaces intérieurs disponibles pour héberger les équipements mécaniques a conduit aux choix de positionner les équipements principaux de ventilation sur de nouvelles plateformes en toiture. Cette solution présente l'avantage de permettre un raccordement plus facile aux puits mécaniques existants, ce qui permet de desservir l'ensemble des locaux en minimisant les interventions à réaliser dans les secteurs patrimoniaux.

3.1.2 Espace extérieur limité sur le site

Les possibilités d'emplacements pour la localisation de puits de géothermie pour le projet sont peu nombreuses. Seul un petit nombre de puits pourraient être prévus avec la superficie de site disponible, ce qui diminue grandement les bénéfices potentiels pouvant être tirés de ce principe. Par conséquent, la géothermie a été écartée du concept de chauffage – refroidissement retenu.

3.1.3 Préservation de l'intérieur et des vestiges patrimoniaux en place

Les dimensions des services devant être maintenues au minimum afin de minimiser les percements et autres interventions dans les secteurs patrimoniaux du bâtiment. Un système à débit de réfrigérant variable (VRF) pour effectuer le refroidissement a été considéré pour ces raisons.

3.1.4 Déperditions de chaleur élevées de l'enveloppe existante versus concept 100% électrique

Depuis les travaux urgents effectués dans le bâtiment, le chauffage du bâtiment se fait entièrement à l'électricité via des aérothermes et des plinthes positionnés dans le bâtiment à des endroits névralgiques.

Pour les nouveaux aménagements, les aérothermes ne peuvent être conservés, mais les déperditions de chaleur de l'enveloppe patrimoniale existantes sont trop élevées pour être compensées uniquement via des plinthes électriques.

Le reconditionnement et la conversion des radiateurs en fonte existants à l'électricité sont donc considérés afin de pallier à cette problématique. La tuyauterie existante sera d'abord retirée de ces équipements et ces derniers seront ensuite remplis d'un mélange d'eau et de glycol pour conserver son potentiel de radiation. En procédant ainsi, la charge de chaleur dégagée des radiateurs conservée permettra de couvrir la différentielle de chauffage requise et d'assurer le confort aux occupants en période hivernale.

3.1.5 Travaux de démolition – Bâtiment patrimonial

Des travaux de démantèlement des installations existantes de chauffage et de ventilation désuètes devront être effectués préalablement à l'installation des nouvelles composantes.

Ces travaux devront être séquencés et réalisés de façon à tenir compte de tous les éléments patrimoniaux en place dans le bâtiment qui seront conservés dans les aménagements.

De plus, une portion de ces travaux de démolition devra être réalisée en espace clos, notamment aux endroits ci-après :

- Entretoits avant et arrière.
- Tranchées au périmètre du sous-sol.
- Caniveau central au sous-sol avant les travaux de démantèlement de la dalle de l'amphithéâtre.

Des provisions budgétaires ont été considérées à cet effet.

3.2 D3010 – SOURCE D'ÉNERGIE

3.2.1 Travaux de démolition

L'entrée de gaz naturel a été démantelée lors des travaux urgents effectués, mais la tuyauterie de gaz naturel circulant dans la chaufferie n'a pas été démolie. Des travaux de démolition seront à prévoir.

Tous les équipements de chauffage à l'eau chaude localisés dans l'ancienne chaufferie, ce qui comprend les deux chaudières au gaz naturel Volcano d'origine, la tuyauterie, les collecteurs et les pompes devront être démantelés entièrement.

Tous ces travaux seront réalisés en condition d'amiante.

3.2.2 Nouveaux aménagements

Le bâtiment sera 100% électrique.

3.3 D3020 – SYSTÈME DE PRODUCTION DE CHALEUR

3.3.1 Travaux de démolition

L'ensemble des infrastructures liées au système de chauffage à l'eau chaude existant est à démanteler, incluant tous les équipements et les accessoires associés à son fonctionnement. Des portions résiduelles de tuyauteries cachées à l'intérieur des murs pourront être localement conservées dans les secteurs patrimoniaux de façon à minimiser le nombre de tranchées à effectuer.

Chaque radiateur de chauffage récupéré, reconditionné et converti au glycol devra être identifié avant son démantèlement de façon à faciliter leur remise en place lors des aménagements. Toutes les mesures et les moyens nécessaires doivent être pris lorsque requis afin d'assurer la préservation et le maintien de la condition existante des éléments préservés.

3.3.2 Nouveaux aménagements

L'ensemble du bâtiment sera chauffé à l'électricité par la contribution de différentes composantes : des plinthes, des radiateurs convertis à l'électricité, des aéroconvecteurs et des serpentins électriques terminaux ou dans les systèmes de ventilation.

Le système de chauffage du bâtiment sera dimensionné de façon à respecter les points de consigne dans chaque pièce figurant sur les fiches des locaux.

Pour les grands espaces à double hauteur ayant d'importantes déperditions thermiques en saison hivernale, par exemple : la salle de lecture, une stratégie combinée a été élaborée. Le chauffage périmétrique sera par effectué par des plinthes et les radiateurs convertis et les systèmes de ventilation desservant ces espaces seront mis à contribution en augmentant le degré de chauffage de l'air alimenté.

3.4 D3030 – SYSTÈME DE PRODUCTION DE FROID

3.4.1 Travaux de démolition

Le bâtiment existant n'est pas climatisé, aucune étendue de travaux en démolition à prévoir.

3.4.2 Nouveaux aménagements

L'ensemble du bâtiment devra être climatisé conformément aux codes en vigueur. Le système de refroidissement du bâtiment devra être dimensionné de façon à respecter les points de consigne dans chaque pièce, comme prescrit sur les fiches des locaux.

La climatisation sera effectuée par un système à débit de réfrigérant variable (VRF) avec thermopompes décentralisées et des serpentins de refroidissement à expansion directe dans les unités de ventilation. Les condenseurs refroidis à l'air pourvus de ventilateurs à faible niveau sonore seront installés sur les plateformes localisées sur les toitures avant ou arrière. Toute la tuyauterie de frigorigène entre les serpentins de climatisation des thermopompes et des systèmes de ventilation et les condenseurs en toiture, incluant les répartiteurs et tous les accessoires requis sont à prévoir.

Les capacités des condenseurs prévus en toiture sont les suivantes :

- CON-TT-01 (relié à l'UV-01) : 19 tonnes
- CON-TT-02 (relié à l'UV-02) : 14 tonnes
- CON-TT-03 (relié à l'UAN-01) : 8 tonnes

Les cinq autres condenseurs alimentant les thermopompes décentralisées ont une capacité combinée de 28 tonnes. Prendre note qu'il s'agit d'un dimensionnement préliminaire qui devra être confirmé à l'étape des plans et devis.

Des murs écrans pour atténuer le bruit généré par les condenseurs seront à prévoir par architecture.

3.5 D3040 – DISTRIBUTION DE CVCA

3.5.1 Travaux de démolition

Les systèmes de ventilation existants d'origine sont actuellement à l'arrêt, et ce, depuis plusieurs années. Aucun des systèmes en place n'est conforme aux normes en vigueur et ils ont tous largement dépassé la durée de leur vie utile.

3.5.2 Nouveaux aménagements

Tous les nouveaux systèmes de ventilation devront être conformes avec la version du Code de construction du Québec en vigueur.

Pour la portion "agrandissement du projet", les systèmes devront également répondre aux exigences du CNÉB Qc 2015.

Tous les équipements principaux sont localisés à l'extérieur, sur de nouvelles plateformes structurales localisées à l'avant et à l'arrière du bâtiment. Des murs écrans pour atténuer le bruit généré par les unités de ventilation seront à prévoir par architecture.

La solution proposée prévoit une unité de traitement d'air à 100% d'air frais avec roue thermique desservant ensuite deux systèmes de ventilation en T alimentant les locaux. Chacun de ces systèmes serait localisé de part et d'autre du comble de manière à minimiser les transferts de conduits dans l'espace des combles. L'unité de ventilation sur la toiture avant (UV-01) alimentera 5 000 L/s au secteur du Hall, la salle d'écoute et de consultation ainsi qu'à toutes les salles situées sous cette dernière. L'unité de ventilation sur la toiture arrière (UV-02) alimentera 4 300 L/s le secteur du magasin ainsi que l'ancienne maison du chauffeur. L'unité d'air neuf (UAN-01) alimentera les deux unités de distribution à un débit maximal de 2 700 L/s. Prendre note qu'il s'agit d'un dimensionnement préliminaire et que ces débits devront être reconfirmés à l'étape des plans et devis. De plus, une provision budgétaire a été considérée pour l'installation des nouveaux conduits de ventilation dans les entretoits avant et arrière qui se fera probablement en espace clos.

Les nouveaux systèmes de ventilation devront :

- Favoriser la conservation et l'économie de l'énergie.
- Respecter tous les codes et les règlements en vigueur.
- Assurer une certaine flexibilité en vue des modifications, des changements ou d'aménagements éventuels.
- Utiliser le minimum d'espace sans négliger les exigences d'entretien et du service.
- Les pièces à haute densité d'occupation devront moduler leur quantité air frais via une sonde de CO_2.

Tous les locaux devront être ventilés mécaniquement au minimum d'air frais requis par la norme ASHRAE 62.1 de façon à assurer une bonne qualité d'air en toute période de l'année. Seuls les locaux sanitaires, d'entretien ménager et les dépôts seront évacués. Chaque local sera desservi par une unité terminale, ceci favorisant le maintien de conditions de confort optimales pour les usagers.

- Durant la saison de chauffage, la température à maintenir dans les locaux en période occupée devra être de 22°C (72°F).
- En période de refroidissement, la température à maintenir devra être de 24°C (75°F).

L'espace "comble" devra être ventilé, tempéré l'été et chauffé l'hiver pour maintenir 50°F. L'objectif de cette stratégie étant d'éviter une surchauffe en période estivale, la formation de condensation sur les vitraux patrimoniaux au plafond de la salle de lecture et la circulation d'air très froid dans les cages d'escalier qui relient les combles à la salle de lecture.

3.5.2.1 Exigences techniques considérées

Les réseaux de conduits de distribution seront conçus en basse pression, moyenne pression dans les puits uniquement.

Des conduits en acier galvanisé sont à considérer partout, sauf à certains endroits dans les puits existants conservés où des conduits en acier inoxydable soudés sont à prévoir de façon à minimiser

le nombre de tranchées à réaliser dans les puits mécaniques localisés dans les secteurs patrimoniaux. Une provision a été prévue à cet effet.

Les conduits d'alimentation d'air, tous les conduits extérieurs et les conduits d'air frais ou d'air vicié devront être calorifugés.

Les conduits flexibles seront permis pour le raccordement des diffuseurs, ainsi qu'en amont des boîtes terminales. Ils seront calorifugés et devront être limités à une distance maximale de 1500 mm (59").

Des portes d'accès doivent être prévues pour tous les volets, les appareils de contrôles, les volets coupe-feu et les appareils de ventilation.

Des volets de balancement en quantité suffisante devront être prévus pour permettre le bon balancement des débits d'air.

Les prises d'air frais et d'évacuation devront être positionnées de sorte à éviter l'emportement de neige et de pluie. Ces prises devront être équipées de volets motorisés étanches.

Des registres coupe-feu et de fumée combinés et des volets coupe-feu devront aussi être installés, conformément au Code de construction du Québec 2015.

3.5.2.2 Humidification

Une problématique particulière en lien avec la faible résistance thermique de l'enveloppe existante patrimoniale du bâtiment doit être mentionnée, celle-ci ayant déjà été présentée à la BAnQ lors de l'élaboration du premier concept en 2018.

Étant donné les déperditions élevées, il n'est pas possible de prévoir un système d'humidification de capacité suffisante pouvant maintenir de façon continue le 20% d'humidité relative exigé par le Règlement sur la santé et la sécurité du travail lors de froids importants. Un système d'humidification électrique ayant une capacité de 180 lbs/hr sera prévu, mais le pourcentage d'humidité fluctuera à la baisse en fonction des conditions de températures extérieures.

3.5.2.3 Acoustique et insonorisation

Les niveaux sonores des équipements installés à l'extérieur devront respecter les critères de bruit de la Ville de Montréal. La provision de murs écrans acoustiques est à évaluer et à prévoir par l'architecture.

Certains locaux ont des critères acoustiques élevés à respecter, des silencieux terminaux sont à prévoir à l'entrée et à la sortie de chaque local :

- Studio musical no 010 : NC-25
- Studio vidéo no 006 : NC-25
- Locaux post-production nos 002 et 003 : NC-25

Des isolateurs de vibrations, tels que des ressorts, des coussins anti-vibrations, des raccords flexibles ou autres, sont à prévoir pour tous les équipements mécaniques susceptibles de causer des nuisances.

3.6 D3060 – RÉGULATION ET INSTRUMENTATION

3.6.1 Installations existantes

Le bâtiment existant n'est pas muni de système de gestion du bâtiment (SGB) actuellement. Aucun suivi des infrastructures et des services ne peut être effectué en temps réel, aucun historique n'a pu être conservé.

3.6.2 Nouveaux aménagements

Le SGB choisi sera un système de gestion et de surveillance autonome à commandes numériques directes. Le système assurera notamment la commande, la régulation et/ou le contrôle des appareils et des installations de CVCA, ainsi que la consommation et de la gestion d'énergie.

Des contrôleurs de type numérique seront utilisés et ces derniers seront entièrement programmables et fonctionneront indépendamment les uns des autres (automates programmables). Les contrôleurs paramétrables et les contrôleurs avec séquences préprogrammées modifiables sont prohibés. Les contrôleurs numériques seront prévus en quantité suffisante afin de limiter au minimum les arrêts de systèmes en cas de panne d'un contrôleur numérique.

La communication du réseau de communications principal reliant la centrale de commandes, des contrôleurs de gestion des communications et des passerelles d'intégration sera effectuée par l'intermédiaire d'un réseau Ethernet TCP/IP relie au réseau de communications général du site, tout en assurant la coordination du domaine et des adresses avec les services de télécommunications de la BAnQ. Des prises réseau seront fournies et installées par les télécommunications, à proximité des contrôleurs.

Le SGB sera accessible via le réseau d'antennes Wifi déployé dans la BAnQ.

Des prises pour le raccordement d'ordinateurs portables doivent être prévues dans chaque salle de mécanique et d'électricité, nécessitant une régulation automatique et/ou un transfert de données au SGB afin de permettre l'accès à l'information et au réseau de communications.

Le système sera muni d'un dispositif automatisé de communications avec des opérateurs externes pour les situations critiques via des courriels, des messages textes (SMS) et des appels téléphoniques automatisés. Le système sera en mesure de transmettre l'information via la centrale de gestion de la BAnQ.

Les appareils de contrôles numériques ne doivent pas être utilisés à plus de 80% de leur capacité maximale dans le but de faciliter les futurs modifications et aménagements.

Toutes les alarmes critiques seront affichées au poste opérateur de la BAnQ.

Le SGB permettra l'accès à un nombre illimité d'usagers simultanés par l'intermédiaire d'un fureteur sans nécessiter l'ajout de logiciels.

La communication du système de commandes et de gestion centralisé sera assurée sur deux niveaux. Seuls les protocoles de communications ouverts BACnet Ethernet et BACnet MS/TP sont acceptés.

Tous les contrôleurs numériques, y compris les contrôleurs d'applications spécifiques (PCT), doivent contenir la programmation complète assurant le contrôle du système.

Le SGB inclura tous les logiciels, les cartes et/ou les interfaces, programmés et configurés pour assurer l'autonomie des utilisateurs du système. Ces derniers auront la possibilité de programmer, sur le SGB, des graphiques dynamiques en format HTML, d'ajouter des points et d'implanter de nouveaux contrôleurs numériques sur le réseau, sans nécessiter de composantes ou de soutien technique du fabricant ou du distributeur du SGB, dans la mesure où les paramètres de communications et de protocole énoncés sont respectés.

L'installation prévoira un poste d'opérateur et l'espace de travail pour les opérateurs de la BAnQ. Le poste d'opération inclura tous les périphériques pour assurer l'entretien, le dépannage et la programmation des contrôleurs numériques de tous types.

Pour chaque système électromécanique, un graphique dynamique d'une représentation schématique fidèle aux caractéristiques précises sera programmé. La programmation des graphiques sera de type HTML. La présentation graphique des systèmes et la nomenclature de chaque point respecteront les standards de la BAnQ.

Un graphique dynamique sera programmé par local indiquant selon le cas le numéro du local, la position et la désignation de l'unité terminale, le thermostat, l'élément de chauffage, et ce, pour chaque plancher ou section de plancher. Les graphiques de plancher doivent être programmés de telle façon qu'ils permettent aux usagers de passer en un clic de souris d'un plan d'étage à un plan de section, puis du plan de section au graphique détaillé d'un local en un clic de souris.

Tous les transmetteurs pour la température, l'humidité, la pression, etc., utiliseront des signaux compatibles avec ceux utilisés dans l'industrie CVAC.

3.7 D3070 – ESSAI ET RÉGLAGE DE CVCA

Les opérations d'essai, de réglage et d'équilibrage doivent être effectuées selon les exigences de la norme régissant la qualification de l'entreprise et du personnel responsables de celles-ci.

- Associated Air Balance Council (AABC) – National Standards for Total System Balance, MN-1-2002.
- National Environmental Balancing Bureau (NEBB) TABES, Procedural Standards for Testing, Adjusting, Balancing of Environmental Systems-1998.
- Sheet Metal and Air Conditioning Contractors' National Association (SMACNA), HVAC TAB HVAC Systems – Testing, Adjusting and Balancing 2002.

4. D40 – Protection incendie

4.1 ÉTENDUE DES TRAVAUX

Il est prévu que le bâtiment ne soit pas entièrement giclé, conformément à ce qui avait été mis en plan en 2018. Des mesures différentes anciennement acceptées pour la salle de lecture, l'amphithéâtre et les magasins ont présumé être reconduites pour les nouveaux aménagements.

Les travaux comprendront les installations suivantes :

- L'entrée d'eau de protection incendie.
- Des réseaux de gicleurs automatiques à eau.
- Un système préaction pour le local 006.
- Les extincteurs portatifs.
- La pompe incendie et une pompe d'appoint servant à alimenter les réseaux des gicleurs automatiques.

Le réseau de protection incendie rencontrera les normes NFPA concernant les mesures parasismiques.

Toutes les valves et les détecteurs de débit installés sur le réseau de protection incendie, ainsi que les contrôleurs de la pompe incendie et la pompe d'appoint, seront supervisés par l'alarme-incendie du bâtiment.

4.1.1 Entrée d'eau

Une entrée combinée et desservant les infrastructures de protection incendie sera localisée dans la salle de mécanique hébergeant la pompe à incendie et sera raccordée au réseau d'aqueduc.

Les travaux de protection incendie débutent à 1 m de la face extérieure du mur de fondation, les raccordements à l'aqueduc seront exécutés par la section chargée des travaux de génie civil.

Un dispositif anti-refoulement sera installé suivant les exigences de la norme CSA B-64.10-01 avec des raccords d'essais à l'extérieur du bâtiment.

Une pompe incendie, une pompe d'appoint approuvée ULC ayant leur contrôleur distinct et tous les accessoires seront localisés dans le local de la pompe à incendie.

4.1.2 Réseaux de protection incendie

Les travaux consistent en la fourniture et l'installation d'un réseau de gicleurs complet fonctionnant avec une pompe incendie pour tout le bâtiment, comprenant les accessoires nécessaires : robinets d'arrêt et de vidange, indicateurs de débit, superviseurs électriques des robinets, etc.

Les réseaux de protection incendie seront conçus d'après des calculs hydrauliques basés sur les résultats d'essais d'écoulement sur les bornes-fontaines, installés et soumis à des essais en conformité avec les normes NFPA.

Des essais dynamiques sur le réseau d'aqueduc suivant les exigences de la norme NFPA-291 ont été effectués récemment.

Un raccord pompier sera prévu sur le mur extérieur du bâtiment, localisé à moins de 45 m d'une borne-fontaine.

Les systèmes de contrôle de zones comprendront :

- Un robinet d'arrêt supervisé.
- Un clapet antiretour.

- Un interrupteur de débit.
- Un robinet d'essai et de vidange.
- Un manomètre.

Le réseau de gicleurs automatique sera conçu par calcul hydraulique d'après les exigences de la norme NFPA-13.

4.1.3 Tuyauterie et raccords

Conformes à la norme NFPA, conçus pour résister à une pression de fonctionnement de 1200 kPa. La tuyauterie sera en acier noir de calibre 40 pour les diamètres DN 40 et moins et de calibre 10 pour la tuyauterie DN 65 et plus.

Les joints sur la tuyauterie de gicleurs automatiques seront de type vissé ou rainuré pour les réseaux sous eau.

Les raccords seront formés de segments de couronne de fonte ductile, renfermant la garniture et s'emboîtant dans les rainures des tuyaux. Des robinets de contrôles de type papillon ou à vanne avec superviseurs électriques seront installés.

4.1.4 Canalisations incendie

Le bâtiment comprendra un réseau de canalisations incendie conçu d'après les exigences de la norme NFPA-14.

4.1.5 Pompe incendie et pompe d'appoint

Les pompes incendie et d'appoint seront entraînés par moteur électrique et seront spécifiées pour les besoins des réseaux de gicleurs automatiques et de canalisations incendie. Elles seront installées et testées conformément à la norme NFPA-20.

La pompe incendie sera raccordée à la fois à une alimentation électrique normale et d'urgence provenant d'un groupe électrogène.

Le contrôleur de la pompe incendie sera avec démarrage à tension réduite et inclura un inverseur automatique.

Des raccords d'essais de pompes seront installés à l'extérieur du bâtiment.

Principe de fonctionnement :

- Le départ de la pompe d'appoint est commandé par une chute de pression dans le réseau. Cette pompe reste en marche pendant une période de temps minimale.
- Advenant une autre chute de pression ou un défaut de la pompe d'appoint, la pompe incendie démarre automatiquement.
- La pompe à incendie s'arrête manuellement.

4.1.6 Gicleurs

Les gicleurs seront de type à brume avec fusible, d'un degré variant selon le besoin avec points de fusion appropriés aux endroits où l'air chaud est diffusé par les grilles de ventilation, les aérothermes ou autres appareils dégageant de la chaleur.

Les gicleurs seront des types suivants, le choix et le positionnement de chaque type seront déterminés en fonction des fiches locaux et des considérations patrimoniales applicables :

- Droit ordinaire.
- Pendant semi-encastré.
- Mural type horizontal.

4.1.7 Extincteurs portatifs

Des extincteurs portatifs de type ABC installés dans des cabinets seront prévus aux endroits requis par les codes et les règlements. De plus, des extincteurs portatifs en surface seront prévus dans les salles de mécanique, les dépôts et autres locaux spécifiques, dont la cuisine et la salle de communications/serveurs.

5. D50 – Électricité

Les codes et les normes suivants seront respectés :

- Le chapitre "Bâtiment" du Code de construction du Québec, constitué du Code national du bâtiment (CNB) – édition 2015.
- Le chapitre V "Électricité" du Code de construction du Québec, constitué du Code national du bâtiment (CNB) – édition 2018, de ses révisions et documents connexes, avec les modifications apportées pour le Québec.
- Efficacité énergétique du bâtiment du Code de construction du Québec (CNEB 2015 modifié Qc) – Chapitre I.1.
- Illuminating Engineering Society – The lighting Handbook – Tenth Edition – Reference and Application.
- CAN/CSA C282-15 – Alimentation électrique de secours des bâtiments.
- CAN/ULC-S524-14 – Installation des systèmes d'alarme-incendie.
- ANSI/TIA-568-B – Commercial Building Telecommunications Cabling Standard.
- ANSI/TIA-568-C.3 – Optical Fiber Cabling Components Standard.
- ANSI/TIA-569 – Commercial Building Standard for Telecommunication Pathways and Spaces.
- SQI-ETC-17-01 – Exigences techniques de conception d'un réseau de câblage structuré dans les édifices du gouvernement du Québec.

- SQI-GTC-17-02 – Guide technique pour conception d'un réseau de câblage structuré.

5.1 D5010 – DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

5.1.1 Entrée électrique existante

L'entrée électrique existante est de 600 A, 600 V, réalisée selon le Livre bleu d'Hydro-Québec. Cette dernière est souterraine à partir de la rue Saint-Denis. Elle est séparée en deux, un compteur étant pour l'ancien chauffage (biénergie – 250 A) et la deuxième section (400 A) pour le bâtiment. La partie "biénergie" n'est présentement plus utilisée.

5.1.2 Distribution existante

La distribution est réalisée à 347/600 V et 120/208 V. Plusieurs types de câblage sont présents, dont du câblage RH, majoritairement sous conduit. À l'exception de la nouvelle distribution installée pour le chauffage temporaire du bâtiment, en majorité, les équipements électriques sont désuets.

5.1.3 Nouvelle distribution

Alimentation via un transformateur sur socle de 1 500 kVA avec panneau principal à 1600 A 100% 347/600 V. Le transformateur sera situé dans la cour arrière et la salle électrique principale sera située au sous-sol à moins de 11 m du transformateur. La majorité de la transformation à 120/208 V sera effectuée dans cette salle et dans les nouvelles salles électriques secondaires.

Le socle du transformateur et les massifs de béton primaire/secondaire seront réalisés par l'entrepreneur, le transformateur sera fourni par Hydro-Québec.

Les transformateurs seront installés dans la salle électrique principale et dans les combles afin de réaliser la distribution à 120/208V dans le bâtiment. Des panneaux secondaires seront installés dans des placards et locaux à accès restreint au public.

L'ensemble de la distribution électrique existante, y compris la distribution pour le chauffage temporaire, sera démantelée.

5.1.4 Tensions utilisées

- Tension primaire : 347/600 V – 3 PH
- Tension secondaire : 120/208 V – 3 PH, 347/600 V – 3 PH.

5.1.5 Chutes de tension admissibles

- 5% maximum du point de branchement au point de raccordement de la charge, en régime permanent.
- 3% maximum pour tout circuit de dérivation, en régime permanent.

5.1.6 Conducteurs

Conducteurs en alliage d'aluminium de type NUAL RW-90 sous conduit rigide à paroi mince pour les artères de 100 A et plus.

Conducteurs en cuivre RW-90 sous conduits rigides à paroi mince pour les circuits d'artères et de dérivation de moins de 100 A.

Câbles de type BX pour le raccordement de :

- Appareils d'éclairage dans plafond suspendu.
- Prises de courant dans plafond suspendu.
- Appareils suspendus, tels qu'aérotherme, etc. (entre la boîte de raccord et le moteur ± 1 m).
- Prises de courant et interrupteurs dans les cloisons en planche de gypse.

5.1.7 Équipements électriques

Interrupteurs à fusibles de type robuste NEMA 1 à l'intérieur et NEMA 4X à l'extérieur.

Fusibles à haut pouvoir de coupure, classe J, à double élément.

Panneaux de distribution à 3476/600 V à disjoncteurs.

Panneaux d'éclairage à 347/600 V, type à disjoncteurs à boîtier moulé, capacité en court-circuit de 10 000 A, symétriques.

Panneaux de distribution, d'éclairage et de force motrice à 120/208 V, à disjoncteurs à boîtier moulé.

Transformateurs à sec, triphasés, delta-étoile, 600 V : 120/208 V, isolation classe H, quatre prises de réglage.

Fourniture et installation de tous les démarreurs ne faisant pas partie intégrante des équipements. Variateurs de vitesse par la division 25 et installation par la division 26.

5.2 D5020 – ÉCLAIRAGE ET DISTRIBUTION SECONDAIRE

5.2.1 Situation existante

L'éclairage est composé principalement de deux types d'appareils d'éclairage, soit les appareils d'origine patrimoniale à incandescents et les appareils fluorescents ajoutés. Les appareils d'éclairage sont de façon générale en piteux états. Dans l'ensemble, les fluorescents seront retirés et les appareils patrimoniaux devront être remis en état.

Aucun contrôle d'éclairage centralisé n'est présent dans le bâtiment. Le contrôle s'effectue grâce à des interrupteurs/gradateurs locaux à l'intérieur et un contacteur avec détecteur de luminosité pour l'éclairage extérieure.

5.2.2 Situation nouvelle – Prise et services

Les prises et les services seront installés selon les besoins afin de répondre aux fiches techniques du projet.

Dans la salle principale de lecture, des prises pourront être installées au plancher. Les conduits/filage chemineront via la chape de béton.

5.2.3 Situation nouvelle – Éclairage

Nouvel éclairage de type à diodes électroluminescentes (DEL) à 3000K, IRC de 0.8 et plus.

L'éclairage sera de type architectural dans les aires publiques.

Les appareils patrimoniaux devront être nettoyés, câbles et douilles des lampes changés. Les lampes de ces appareils seront des lampes à diodes électroluminescentes (DEL) disponibles sur le marché, de type similaire aux lampes incandescentes d'origine, et graduées via une gradation de ligne.

Les niveaux d'éclairage respecteront ceux recommandés par l'IES dans The Illuminating Handbook – Tenth Edition.

Nouveau système de contrôle d'éclairage via modules déportés sans fil afin d'éviter le câblage supplémentaire dans les murs et les plafonds patrimoniaux.

Les appareils d'éclairage de sécurité seront allumés 24 h/24.

Des détecteurs de présence seront installés dans l'agrandissement (secteur de l'ascenseur) afin de respecter les requis du Code national de l'énergie. Les locaux techniques (salles électriques, de télécommunications et de mécanique) possèderont un contrôle d'éclairage local par interrupteur.

5.3 D5030 – COMMUNICATION ET SÉCURITÉ

5.3.1 D503001 – Système d'alarme-incendie

5.3.1.1 Système existant

Système existant de type Mircom, adressable, une étape, avec signalisation par cloche.

Il n'y a aucun panneau annonciateur à l'entrée principale. Le tableau de commandes est situé dans les magasins à l'arrière du bâtiment et est non conforme.

5.3.1.2 Nouveau système

Installation d'un nouveau système d'alarme-incendie pour l'ensemble du bâtiment. Le système sera de type une étape avec signalisation par klaxons. Des lampes stroboscopiques seront installées en supplément dans les endroits bruyants, telles que les salles de mécanique, de production et l'amphithéâtre.

Le panneau d'alarme incendie incluant tableau de commande et annonciateur sera présent à l'entrée principale du bâtiment.

Les détecteurs de fumée seront installés aux endroits prescrits par les codes et les normes en vigueur. Les salles suivantes devront être couvertes en suppléments : salle de télécommunications, salles électriques et autre salle technique avec matériel dispendieux.

La demande de demande de mesures différentes concernant la réduction de gicleurs implique de la détection supplémentaire dans l'ensemble du bâtiment, dont les particularités suivantes :

- Les magasins (détecteur de chaleur).
- La salle de lecture (par détection de type "laser" pour la partie haute).

5.3.2 D503008 – Système de sécurité et intrusion

Installation d'un nouveau système de contrôle d'accès. La quincaillerie électrifiée sera fournie par la division "Architecture". Les contrôleurs, les lecteurs de cartes, leur raccordement et leur programmation par la division "Électrique". De façon générale, les portes extérieures seront contrôlées en entrée par lecteur de cartes. Les portes d'issue seulement seront avec barre panique de 0 à 10 V avec lecteur de cartes intérieur pour désactivation lors de l'utilisation par les employés. Les aires réservées aux employés seront contrôlées en entrée de plus que les aires sous réservation uniquement.

Installation d'un nouveau système de détection de bris de verre au rez-de-chaussée afin de détecter les intrusions possibles par les fenêtres/vitraux et détecteur de présence pour système anti-intrusion. Deux claviers de désarmement seront installés, soit un pour la partition avant et un pour la partition arrière. Chaque clavier permettra de désactiver l'ensemble des zones.

Installation d'un nouveau système de caméra de surveillance de type PoE. Les caméras couvriront les entrées et les aires publiques à haut risque d'attroupement.

Des intercoms de type PoE seront installés aux entrées. Ces derniers permettront une communication avec des téléphones IP prédéfinis pour ouverture des portes à distance.

5.3.3 D503009 – Réseau de câblage (structuré)

Aménagement de deux salles de télécommunications secondaires, dont l'une d'elles comportera l'entrée de service. Les serveurs seront à distance, il n'y aura donc pas de salle principale au projet. Chaque salle desservira une moitié de bâtiment, dont une l'est et l'autre la partie ouest (magasins et maison du chauffeur). Cette dernière sera partagée avec les servies scéniques. Un râtelier sera installé dans chacune des salles. La distribution horizontale sera réalisée sous conduit, compte tenu de l'aspect architectural (peu de plafonds suspendus) et sera de type FT5, catégorie 6. Les équipements actifs (commutateur, antennes Wifi, etc.) seront fournis par la BAnQ.

5.3.4 D503099 – Autres systèmes de sécurité et de communications

Les systèmes audiovisuels (sonores, éclairage spécialisé, écran, etc.) seront fournis par un entrepreneur spécialisé et conçus par des spécialistes en scénographie. Les conduits, le câblage et les alimentations (infrastructures) seront fournis par l'électricité selon les demandes.

Les batteries nécessaires aux systèmes de sécurités seront fournies avec ces derniers. Les équipements de télécommunications seront fournis avec leur équipement d'

5.4 D5090 – AUTRES SYSTÈMES ÉLECTRIQUES

5.4.1 D509002 – Éclairage d'urgence

L'éclairage d'urgence requis au Code de construction du Québec – Chapitre I sera réalisé via des appareils d'éclairage allumés en permanence et reliés à un réseau d'urgence alimenté par un inverseur de transfert dédié pour la sécurité des personnes. Les issues seront indiquées via des pictogrammes verts.

5.4.2 D509003 – Mise à la terre

Prise de mise à la terre via l'entrée d'eau. Deux réseaux seront présents, soit un pour la distribution électrique et un second pour les systèmes de communications/audiovisuels.

5.4.3 D509004 – Paratonnerres

Un nouveau système de paratonnerre sera installé sur le bâtiment afin d'assurer sa protection contre la foudre.

5.4.4 D509007 – Génératrices et accessoires

Installation d'un groupe électrogène d'urgence à diesel de type sous capot à l'extérieur avec abri à haute atténuation sonore (55 dB à 7 m) et sera installé dans un enclos insonorisé afin d'assurer l'atténuation supplémentaire requise. Le groupe électrogène desservira la pompe incendie et le réseau de sécurité des personnes requis au Code. La capacité du groupe est d'approximativement 250 kW. Chaque réseau possèdera son inverseur de transfert avec disjoncteur d'urgence directement installé au groupe électrogène. Un boîtier de type "Camlock" sera installé directement au groupe afin de réaliser les tests par banc de charge annuels.

L'entrée principale possèdera un branchement avec "Camlock" d'une capacité approximative de 1 200 A, 600 V, triphasé, permettant de réalimenter l'ensemble de la distribution du bâtiment à l'aide d'un groupe électrogène de location. Ce branchement permettra d'assurer la capacité de chauffage en cas de panne prolongée.

bpa.ca

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
2023.07.13

ÉLÉMENTS CLASSÉS À CONSERVER ET À RESTAURER AU BESOIN

Référence

N° de fiche:	3
Nom de l'élément:	Trumeaux à cordons et rosaces (14 sections de différentes dimensions)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-024

MCC-06-2005-BSS-RC-025

MCC-06-2005-BSS-PE-022

Localisation

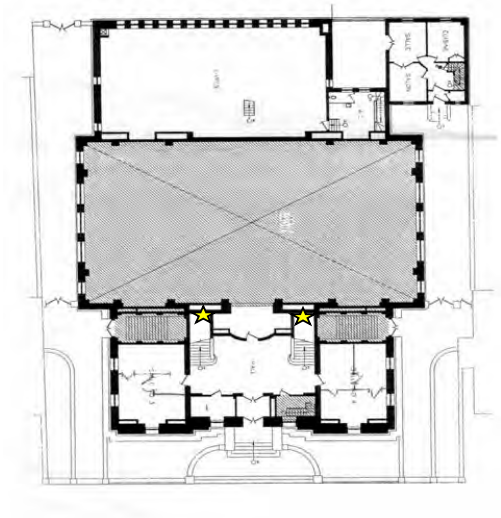

Plan du rez-de-chaussée

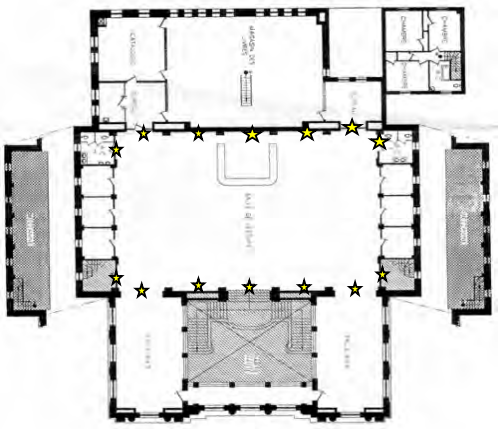

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche: 4

Nom de l'élément: Consoles à guirlande à 3 denticules (4), à 4 denticules (4) à 6 denticules (4) à 7 denticules (12) et à 11 denticules (2)

Propriétaire de l'objet: UQAM

Lieu de conservation: 1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

N° Inventaire de la SIQ: Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-023

MCC-06-2005-BSS-PE-176

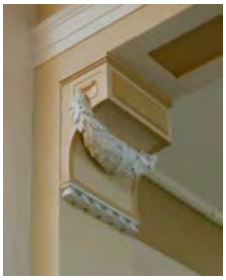

MCC-06-2005-BSS-PE-175

MCC-06-2005-BSS-PE-126

MCC-06-2005-BSS-PE-030

Localisation

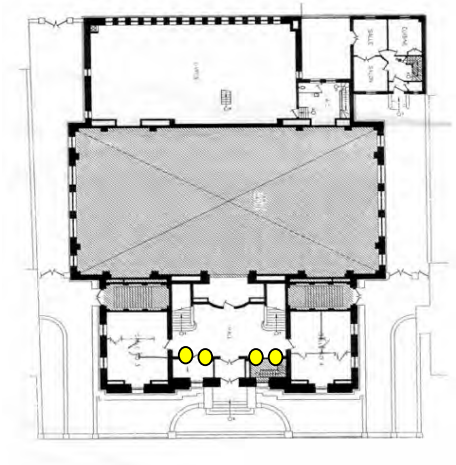

Plan du rez-de-chaussée

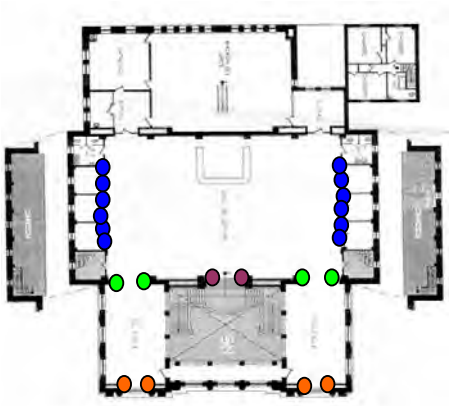

Plan du premier étage

Légende

- 3 denticules
- 4 denticules
- 6 denticules
- 7 denticules
- 11 denticules

Référence

N° de fiche:	5
Nom de l'élément:	Cartouches à motif de livre (16)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun - non inventorié

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-024

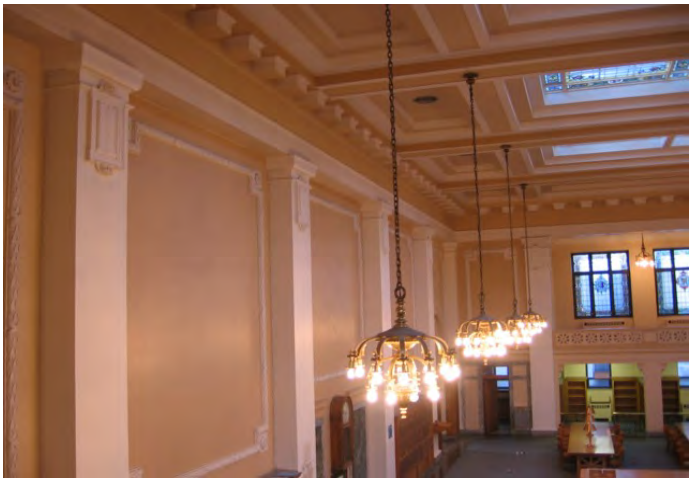

MCC-06-2005-BSS-PE-011

Localisation

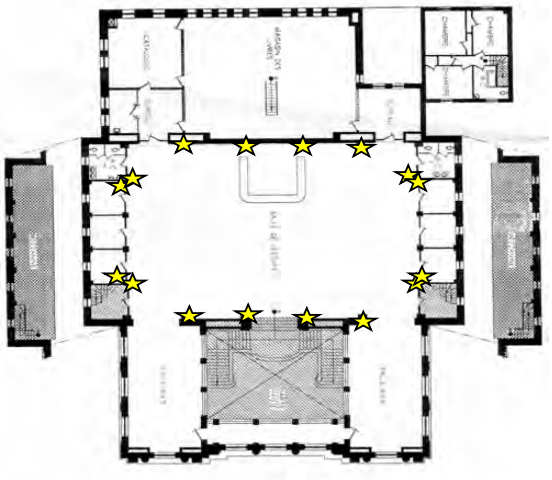

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	6
Nom de l'élément:	Cartouches simple (14)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun - non inventorié

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-072.JPG

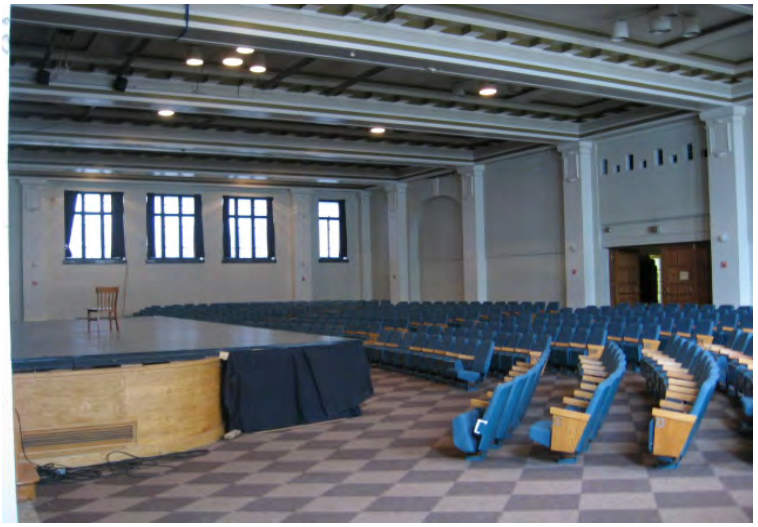

MCC-06-2005-BSS-SS-069.JPG

Localisation

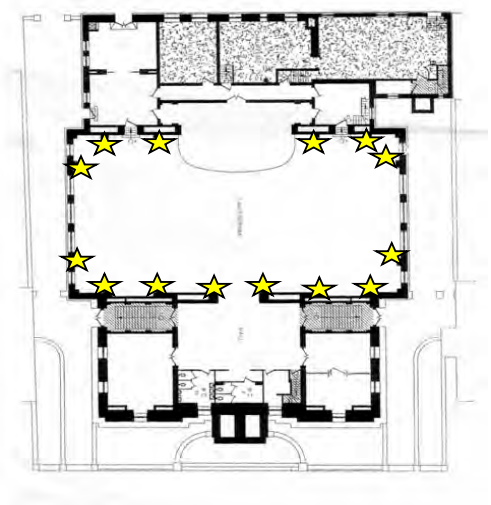

Plan du sous-sol

Référence

N° de fiche:	11
Nom de l'élément:	Panneau décoratif (boîte électrique) (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-020

Localisation

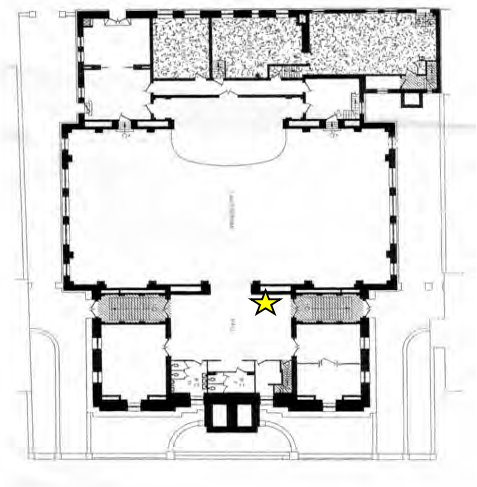

Plan du sous-sol

MCC-06-2005-BSS-SS-001

Référence

N° de fiche:	13
Nom de l'élément:	Verrières plafond
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-093

MCC-06-2005-BSS-PE-096

Localisation

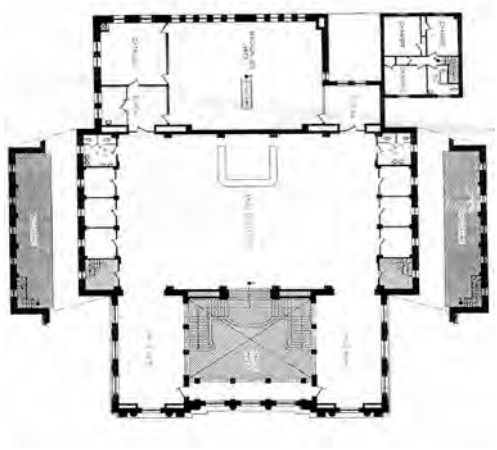

Plan du premier étage. Les verrières occupent le plafond de cet étage surmonté d'un puit de lumière.

MCC-06-2005-BSS-PE-108

Référence

N° de fiche:	14
Nom de l'élément:	Vitrail - *Les Arts*
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

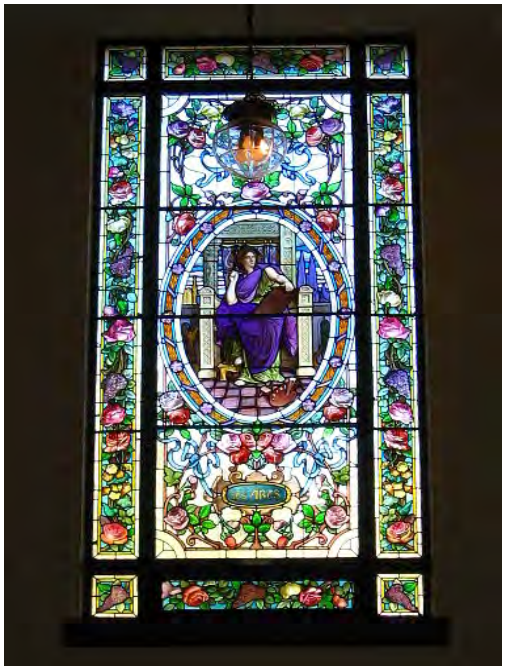

MCC-06-2005-BSS-PE-231

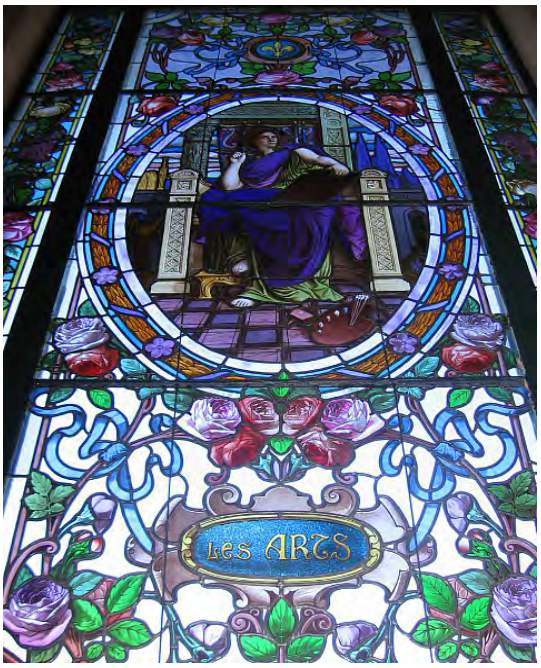

MCC-06-2005-BSS-PE-231

Localisation

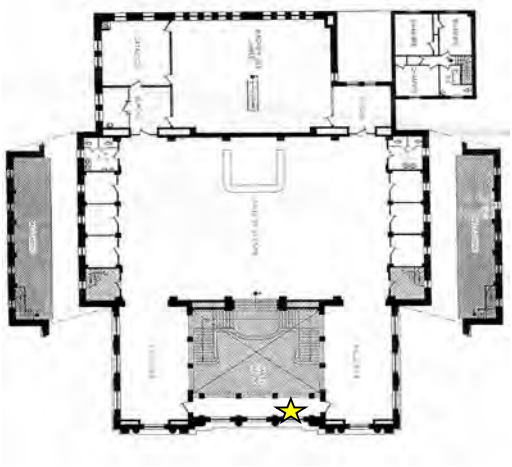

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	15
Nom de l'élément:	Vitrail- *La Religion*
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

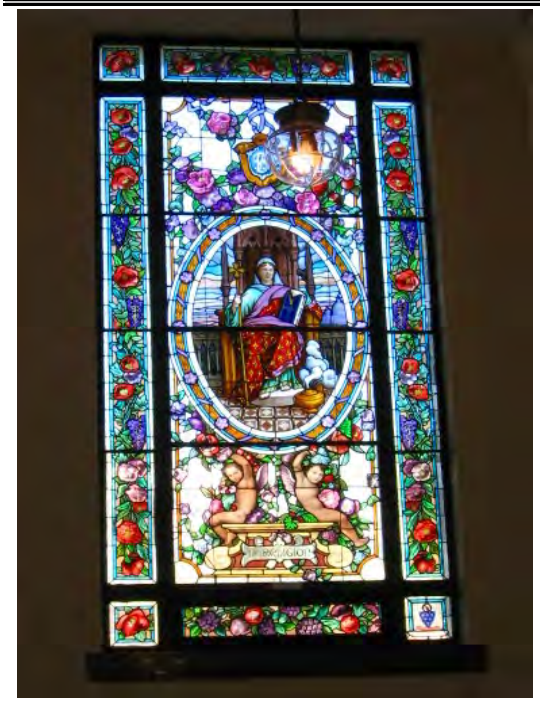

MCC-06-2005-BSS-PE-233

MCC-06-2005-BSS-PE-236

MCC-06-2005-BSS-PE-237

Localisation

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	16
Nom de l'élément:	Vitrail - *Les Sciences*
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-240

MCC-06-2005-BSS-PE-241

Localisation

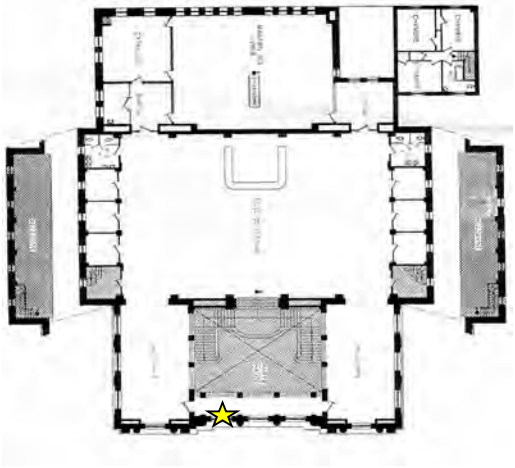

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	17
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries de France
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

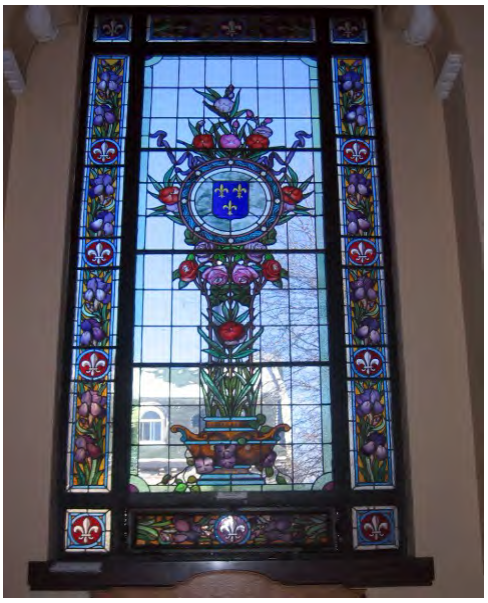

MCC-06-2005-BSS-PE-159

MCC-06-2005-BSS-PE-160

Localisation

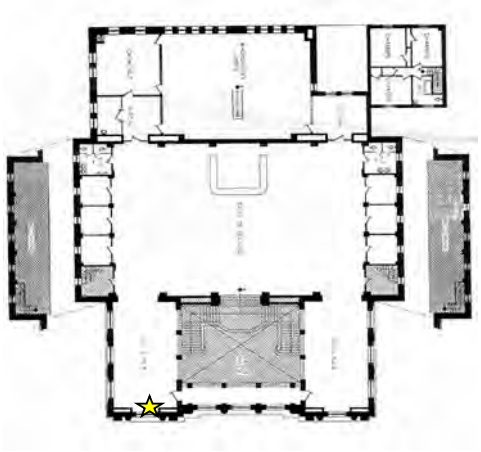

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	18
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Saint-Malo
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

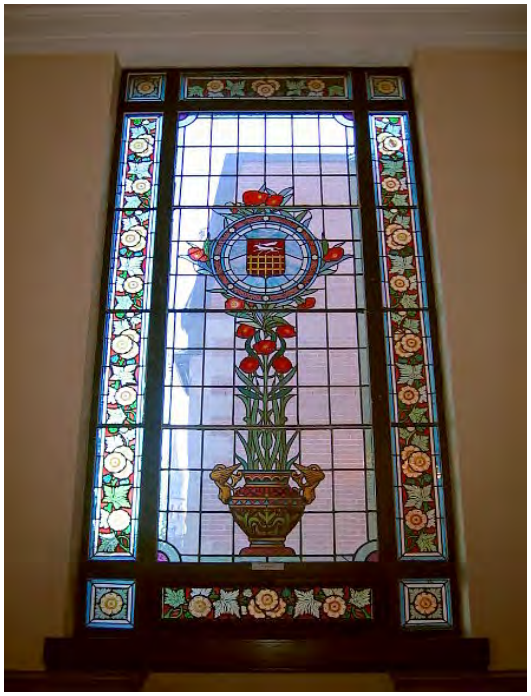

MCC-06-2005-BSS-PE-162

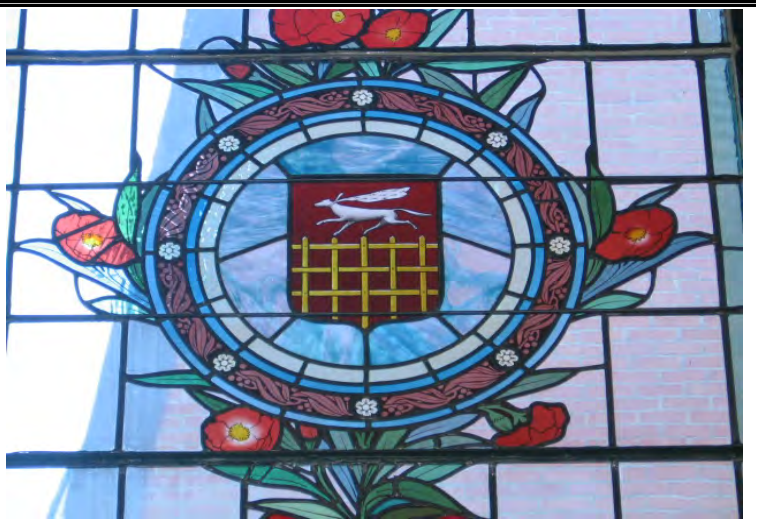

MCC-06-2005-BSS-PE-163

Localisation

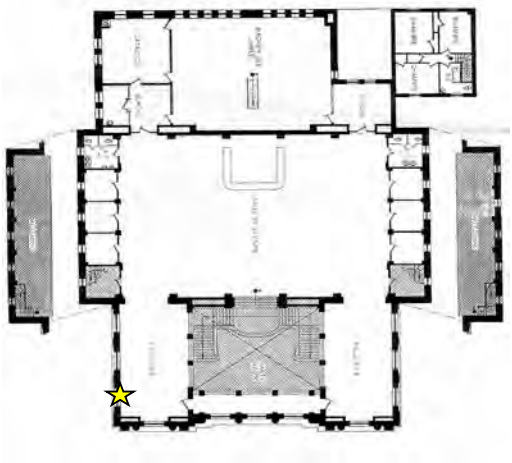

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	19
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Dieppe
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

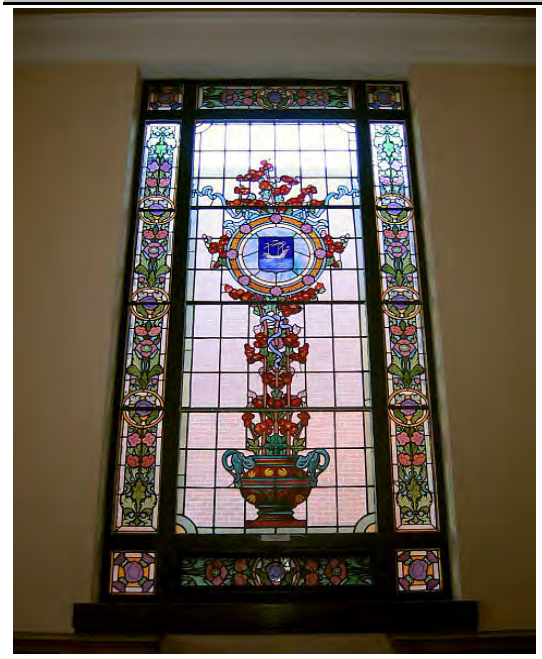

MCC-06-2005-BSS-PE-166

MCC-06-2005-BSS-PE-167

Localisation

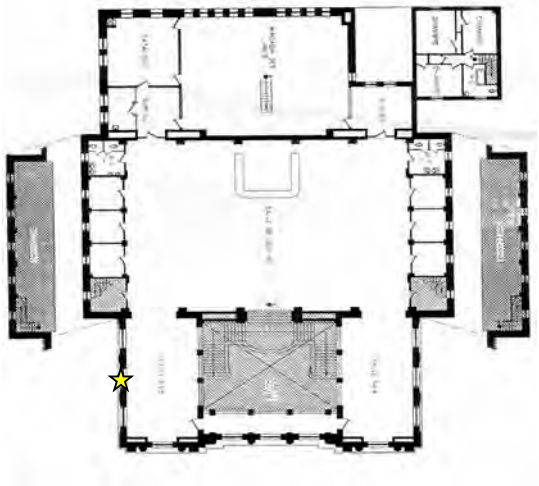

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	20
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Honfleur
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

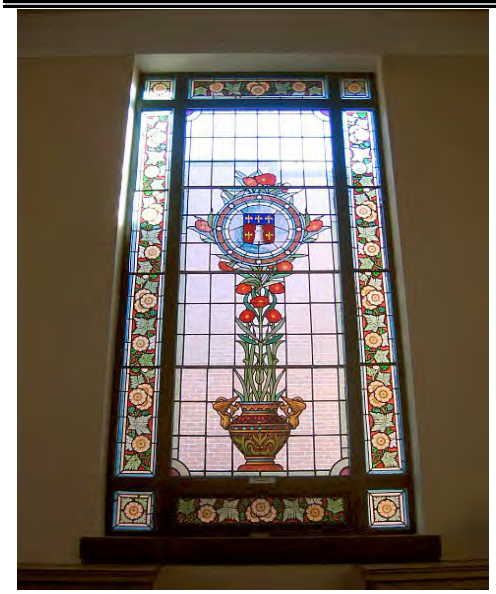

MCC-06-2005-BSS-PE-172

MCC-06-2005-BSS-PE-173

Localisation

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	21
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries province de Québec
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-187

MCC-06-2005-BSS-PE-188

Localisation

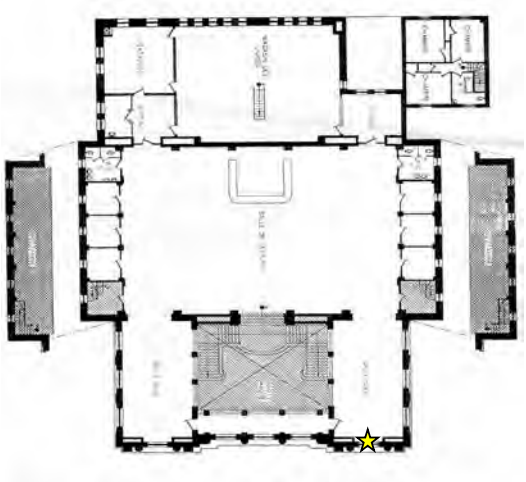

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	22
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Québec
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

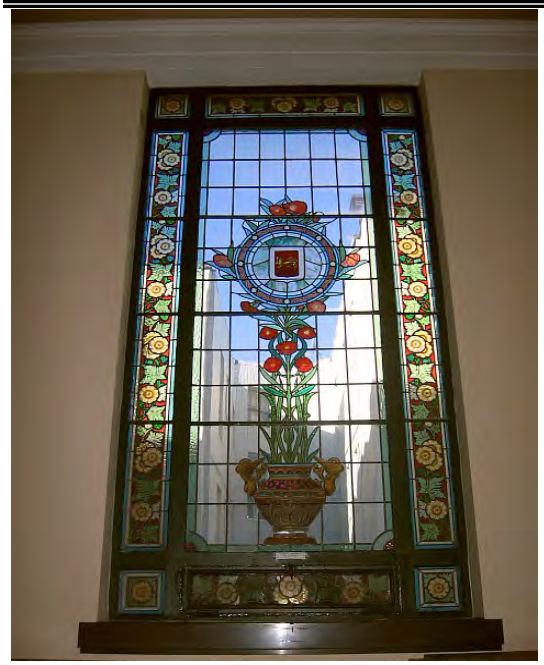

MCC-06-2005-BSS-PE-190

MCC-06-2005-BSS-PE-191

Localisation

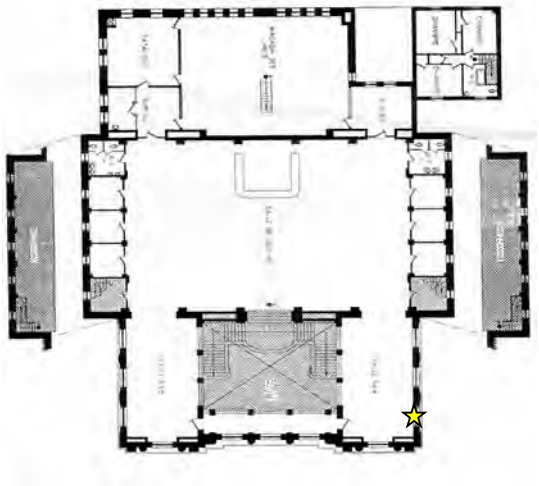

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	23
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Trois-Rivières
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

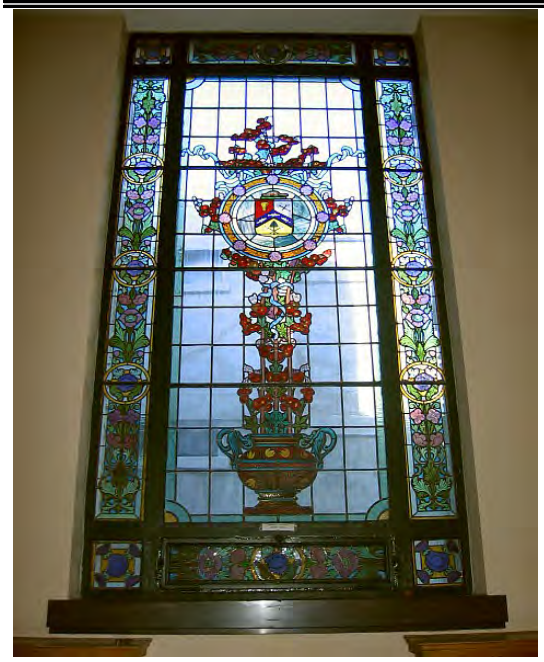

MCC-06-2005-BSS-PE-192

MCC-06-2005-BSS-PE-193

Localisation

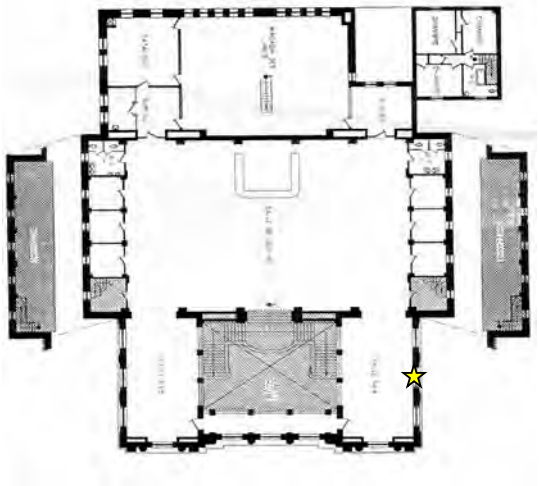

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	24
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Montréal
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

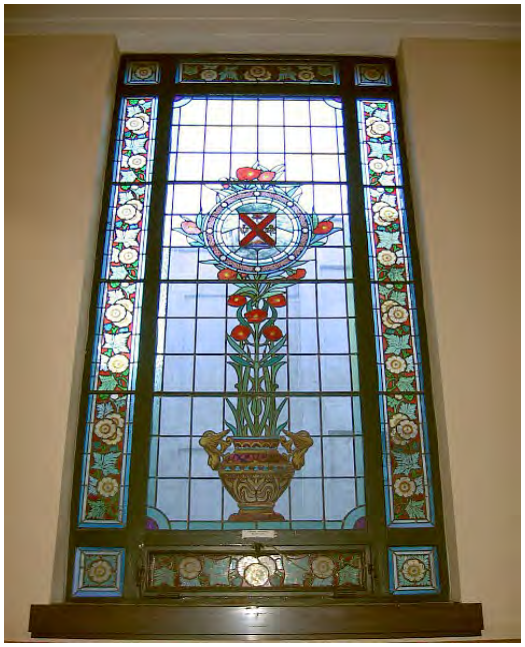

MCC-06-2005-BSS-PE-194

MCC-06-2005-BSS-PE-195

Localisation

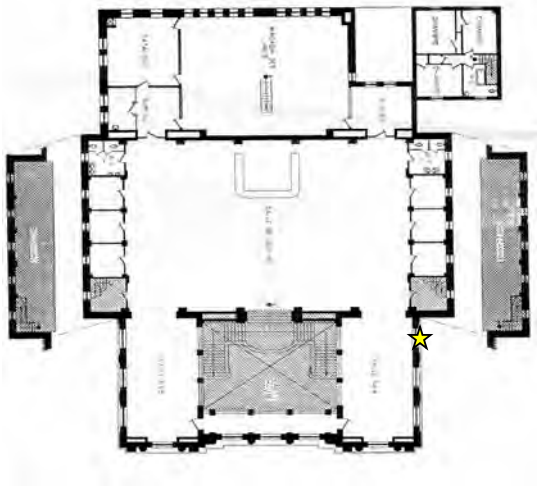

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	25
Nom de l'élément:	Vitrail - Littérature
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

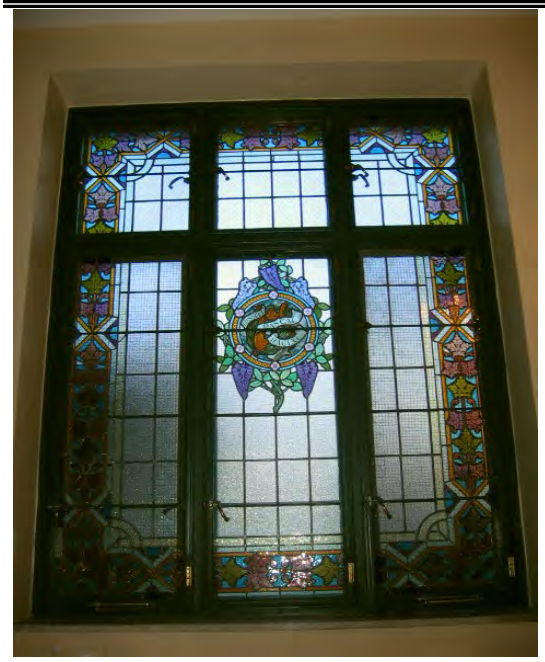

MCC-06-2005-BSS-ME-017

MCC-06-2005-BSS-ME-019

Localisation

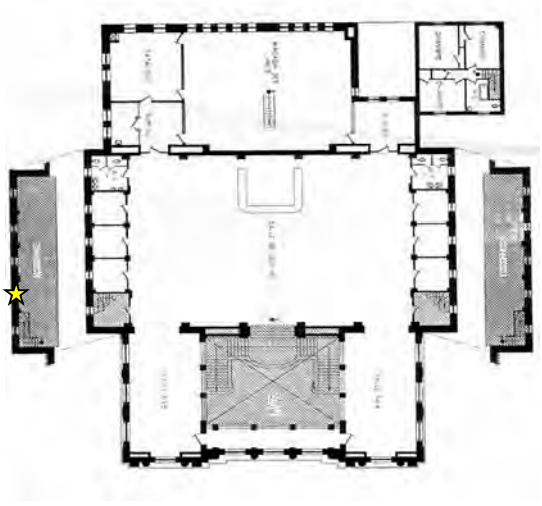

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	26
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries Dominion
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

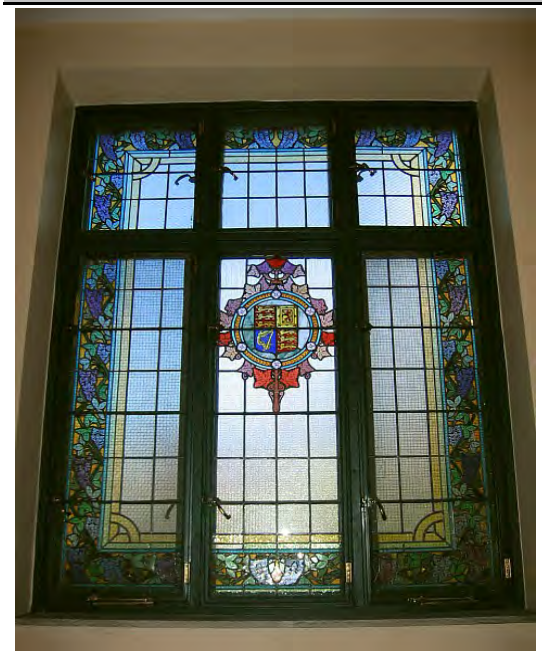

MCC-06-2005-BSS-ME-024

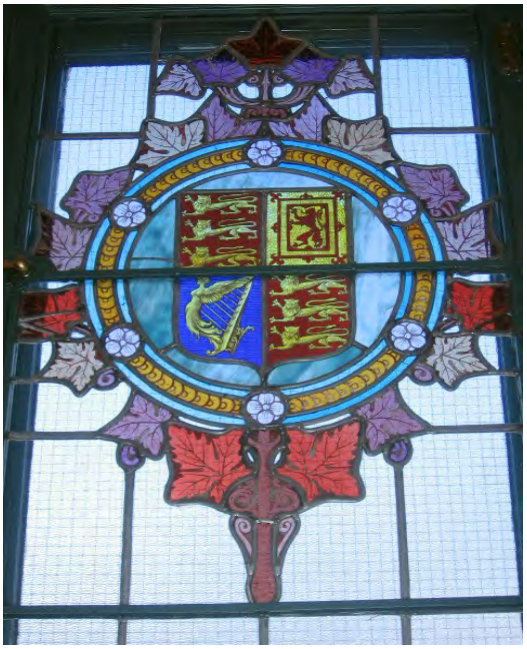

MCC-06-2005-BSS-ME-025

Localisation

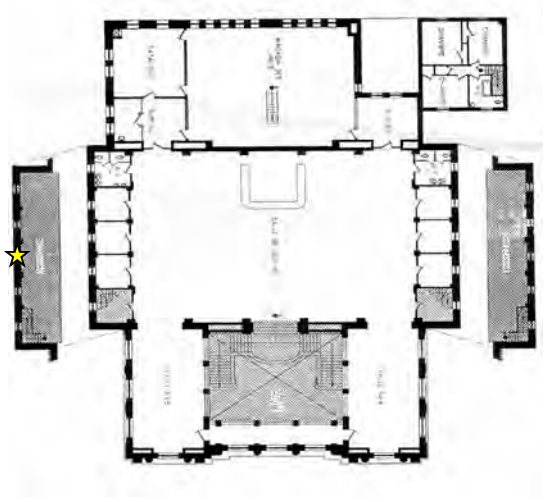

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	27
Nom de l'élément:	Vitrail - Arts
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

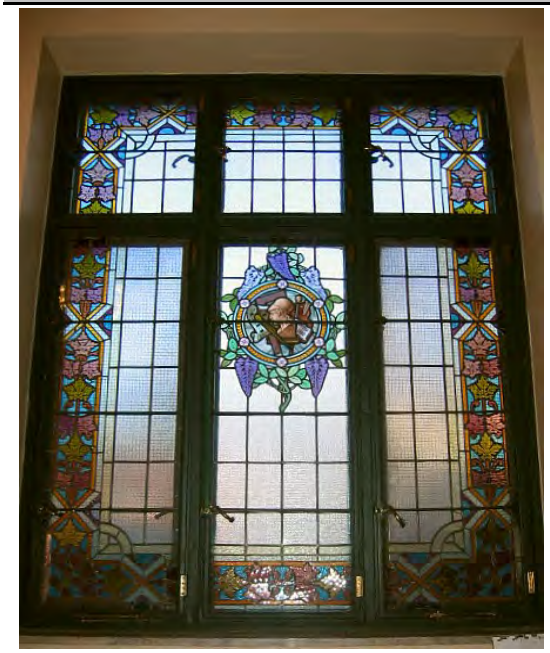

Localisation

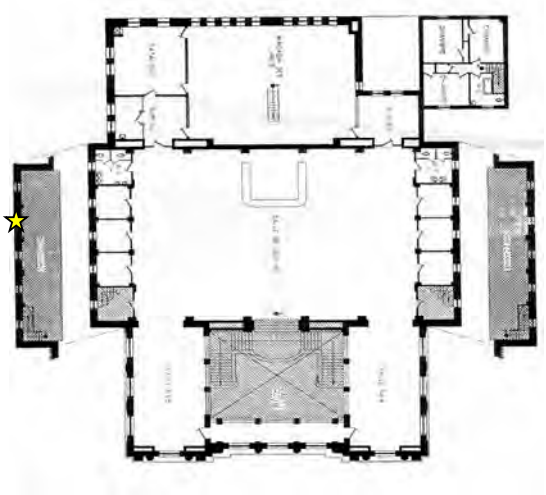

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	28
Nom de l'élément:	Vitrail - Arts appliqués
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-ME-038

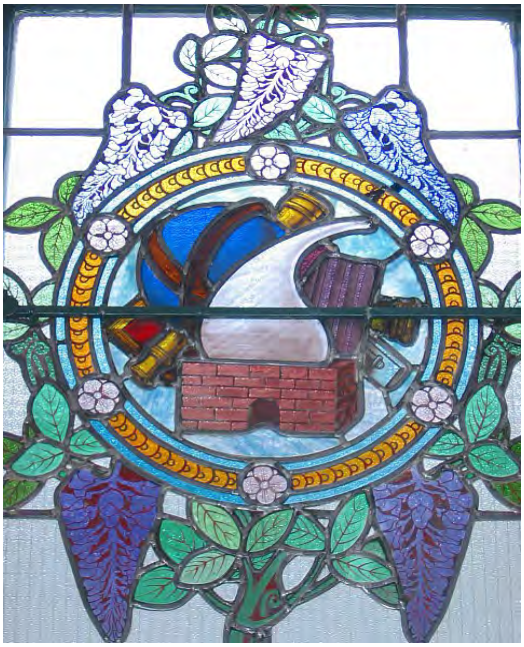

MCC-06-2005-BSS-ME-039

Localisation

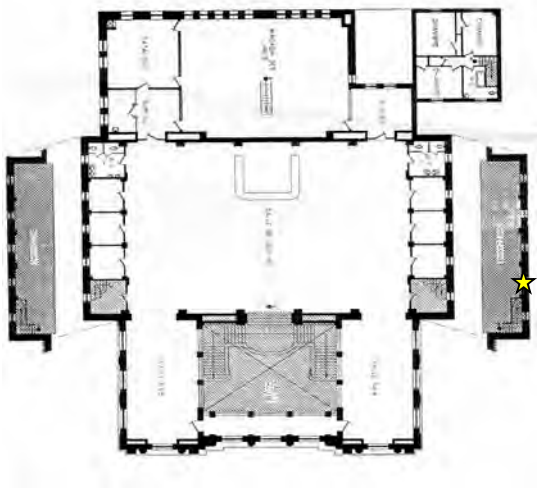

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	29
Nom de l'élément:	Vitrail - Armoiries provinces canadiennes
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-ME-040

MCC-06-2005-BSS-ME-041

Localisation

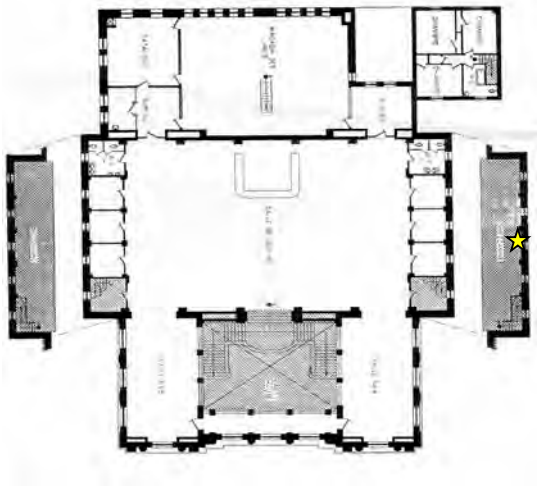

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	30
Nom de l'élément:	Vitrail - Sciences
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

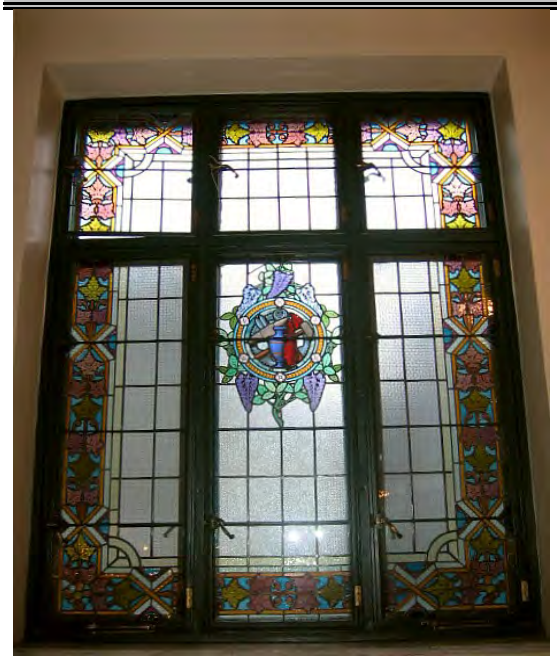

MCC-06-2005-BSS-ME-042

MCC-06-2005-BSS-ME-043

Localisation

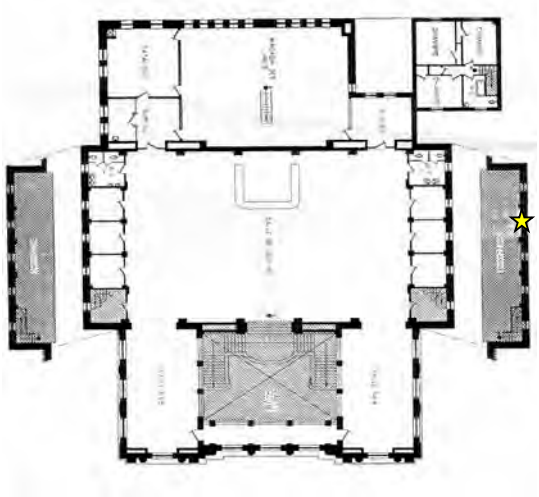

Plan du premier étage et des mezzanines

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	31
Nom de l'élément:	Verrières (10)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-076

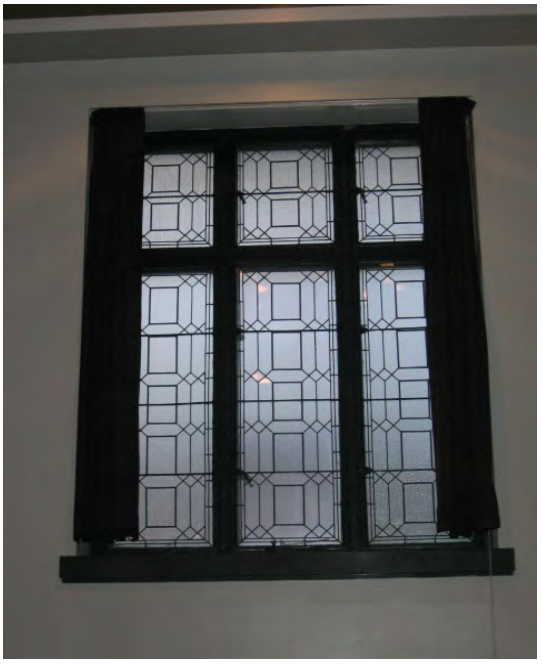

MCC-06-2005-BSS-SS-077

Localisation

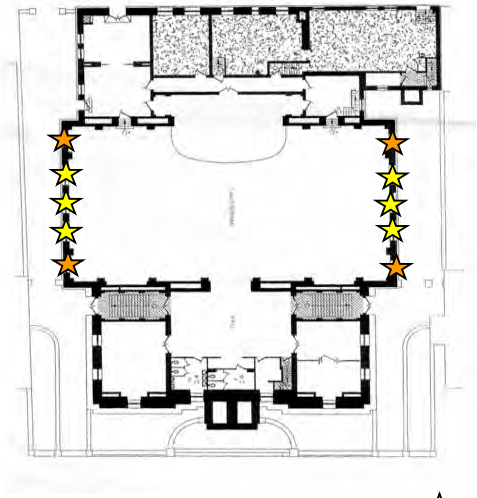

Plan du sous-sol

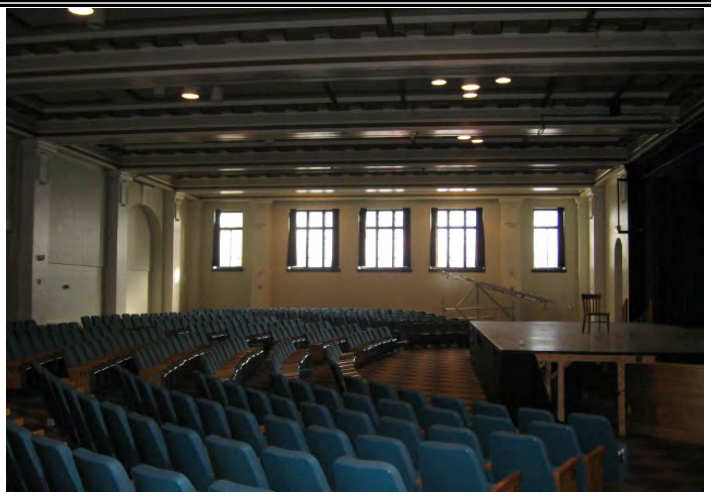

MCC-06-2005-BSS-SS-065

★ verrières à 3 sections

★ verrières à 6 sections

Évaluer la possibilité de remplacer la paroi externe de verre broché en verre clair

Référence

N° de fiche:	32
Nom de l'élément:	Plaque bas-relief Aegidius Fauteux
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	Temporairement à la Grande Bibliothèque du Québec , rue Maisonneuve, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-195

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

Source: Société immobilière du QuébecInventaire mobilier , Bibliothèque Saint-Sulpice, 2005

MCC-06-2005-BSS-PE-051

Localisation

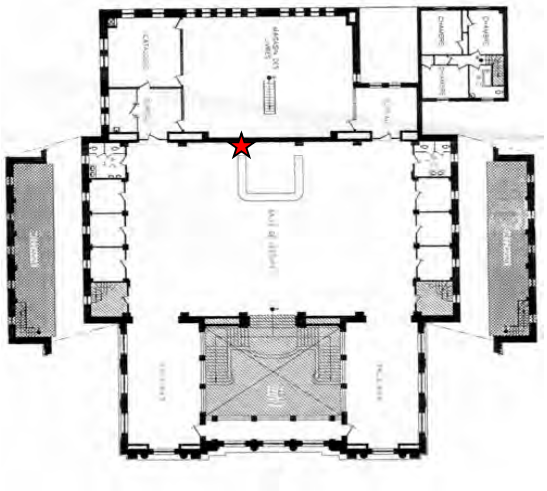

Plan du premier étage

★ La plaque commémorative retirée du mur au moment de notre relevé a été empruntée par la Bibliothèque nationale du Québec et se trouve à la Grande Bibliothèque du Québec.

Référence

N° de fiche:	33
Nom de l'élément:	Putti bas-reliefs (2*)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-033

MCC-06-2005-BSS-PE-034

Localisation

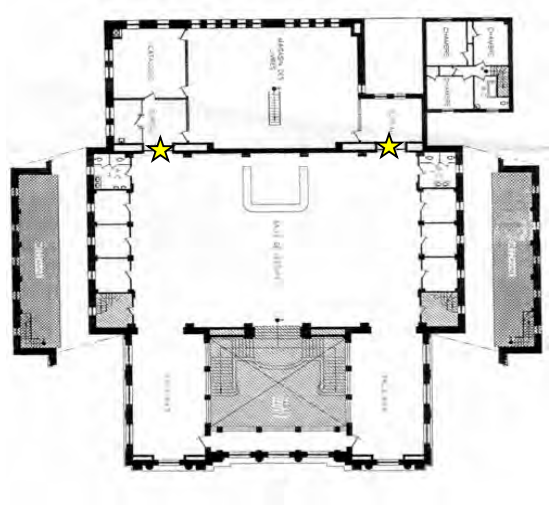

Plan du premier étage*

Référence

N° de fiche:	36
Nom de l'élément:	Bibliothèques murales étroites (4)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 181A, SIQ 1700 181B, SIQ 1700 181C, SIQ 1700 181D

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-035

MCC-06-2005-BSS-PE-036

Localisation

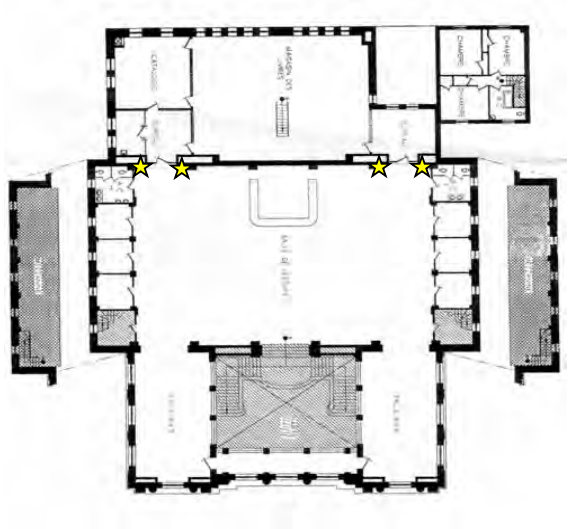

Plan du premier étage

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
2023.07.13

ÉLÉMENTS CLASSÉS À REMPLACER, MODIFIER OU RELOCALISER

Référence

N° de fiche:	1
Nom de l'élément:	Garde-corps d'escalier en marbre (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Daint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-004

MCC-06-2005-BSS-RC-014

Localisation

Mise au norme hauteur de garde-corps CNB 2010

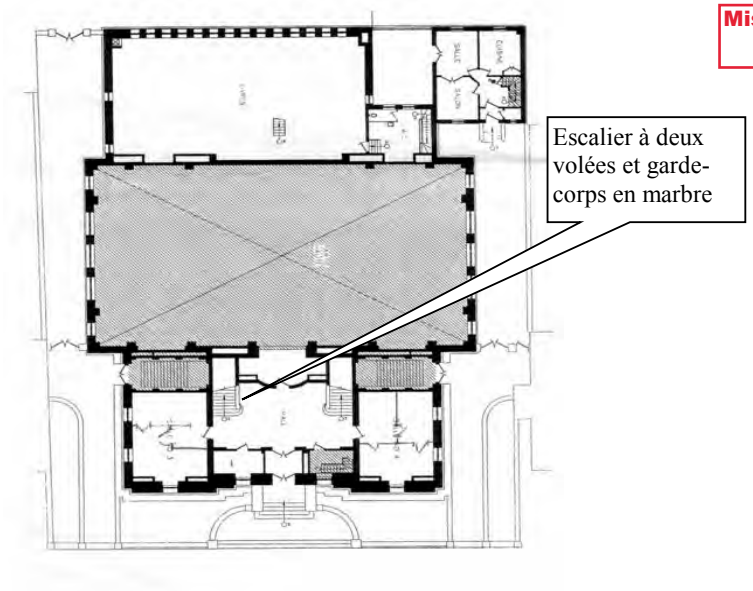

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	2
Nom de l'élément:	Garde-corps mezzanines (3)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Daint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

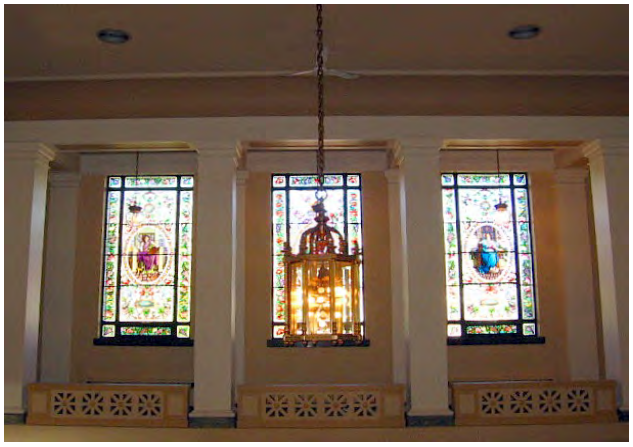

MCC-06-2005-BSS-PE-216.JPG

MCC-06-2005-BSS-PE-227.JPG

Localisation

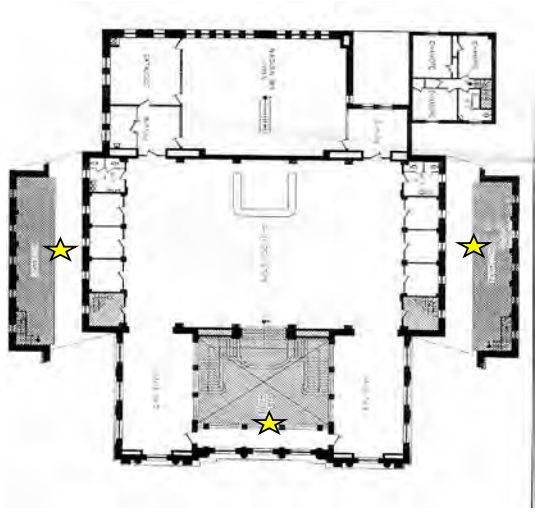

Plan premier étage et mezzanines

MCC-06-2005-BSS-PE-007.JPG

Mise au norme hauteur de garde-corps CNB 2015

Référence

N° de fiche:	10
Nom de l'élément:	Rampes d'escalier (4 emplacements)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Mont[illegible] (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

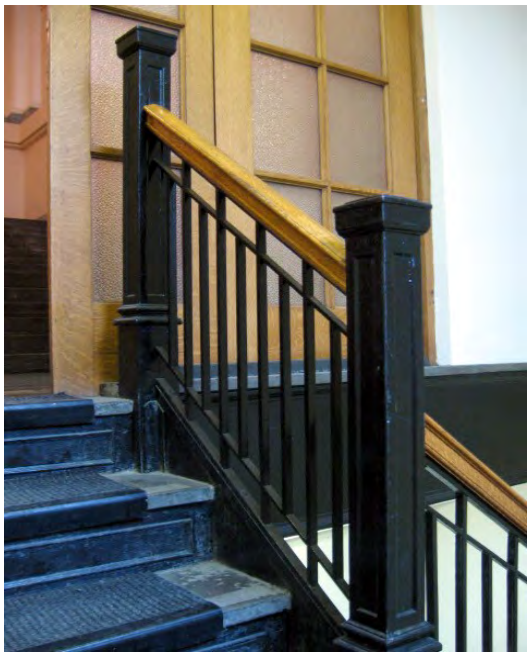

MCC-06-2005-BSS-SS-022.JPG

MCC-06-2005-BSS-ME-051.JPG

Localisation

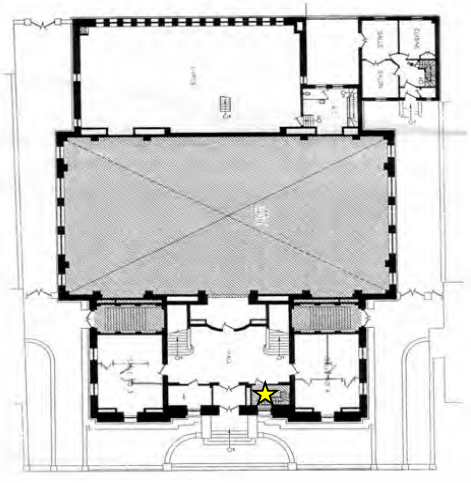

Plan du rez-de-chaussée

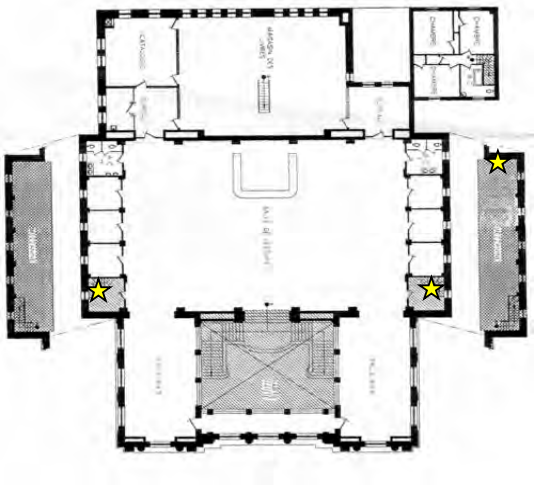

Plan du premier étage

Fiche manquante

N° de fiche : **12**
Nom de l'élément : **Grille fer forgé (porte principale)**

Classement_Monument historique_Enr III-294

Réparar et/ou modifier pour en permettre une utilisation sécuritaire.

Référence

N° de fiche:	34
Nom de l'élément:	Fichiers (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 179 et SIQ 1700 180

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-042

MCC-06-2005-BSS-PE-046

MCC-06-2005-BSS-PE-045

Localisation

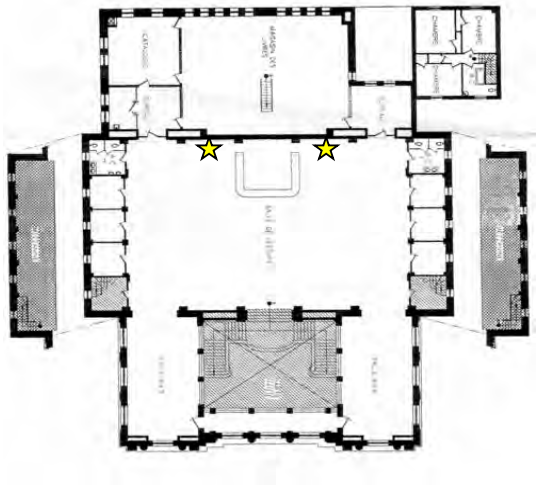

Plan du premier étage

Modifications mineures pour changement d'usage (alimentation électrique ou autre)

Référence

N° de fiche:	35
Nom de l'élément:	Bibliothèques murales longues (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 178A, SIQ 1700-178B

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-073

MCC-06-2005-BSS-PE-075

MCC-06-2005-BSS-PE-077

Localisation

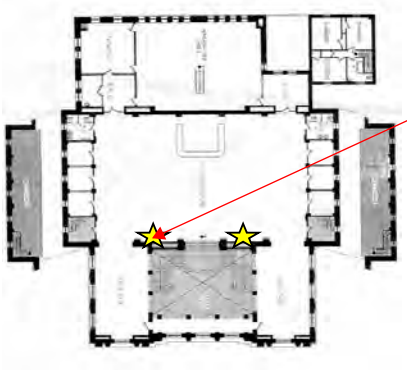

Plan du premier étage

Cet élément a été démoli lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradé par des inltrations d'eau. L'autre exemplaire permet une reconstruction.

Référence

N° de fiche:	37
Nom de l'élément:	Bibliothèques cabinets de travail (12)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 183, 1700186, 1700187, 1700190, 1700191, 1700194, 1700300, 1700302, 1700303, 1700306, 1700307, 1700310

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-120

MCC-06-2005-BSS-PE-124

Localisation

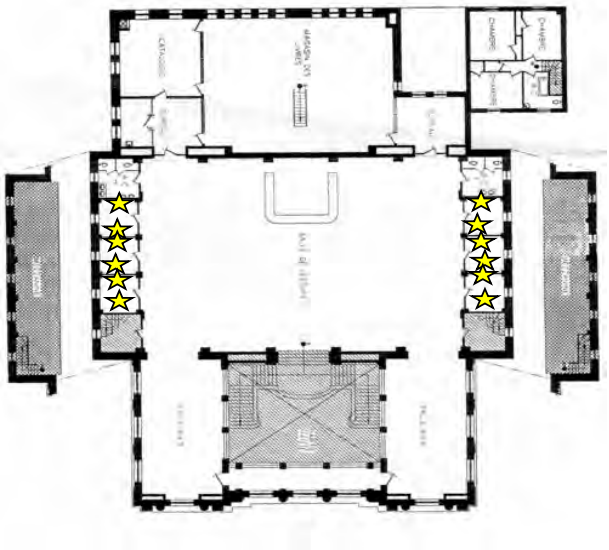

Plan du premier étage

Archivage des sections d'étagères de part et d'autre des fenêtres et ragréage des étagères originales

Référence

N° de fiche:	38
Nom de l'élément:	Bibliothèques murales encastrées (6)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-325, SIQ 1700-326, SIQ 1700-327, SIQ 1700-328, SIQ 1700-329, SIQ 1700-330

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-141

MCC-06-2005-BSS-PE-140

Classement_Monument historique_Enr III-294

Localisation

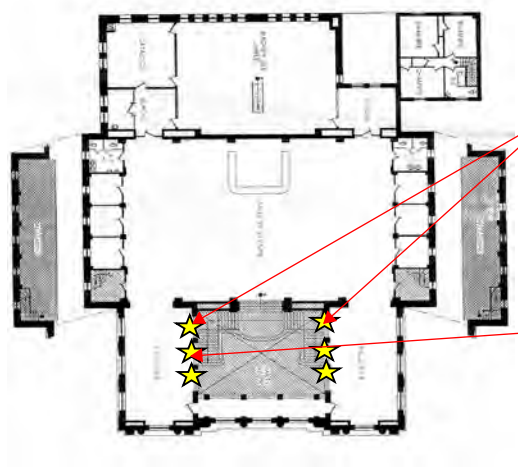

Plan du premier étage

Ces 2 sections ont été démolis lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradés par des infiltrations d'eau. Les autres exemplaires permettent une reconstruction. La section à relocaliser pour l'ascenseur peut être réutilisée.

Section d'étagère à relocaliser pour l'implantation de l'ascenseur

Référence

N° de fiche:	39
Nom de l'élément:	Bibliothèques basses de pourtour(12)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-343, SIQ 1700-344, SIQ 1700-345, SIQ 1700-346, SIQ 1700-347, SIQ 1700-348, SIQ 1700-335, et 5 éléments sans numéro

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-149

MCC-06-2005-BSS-PE-151

Localisation

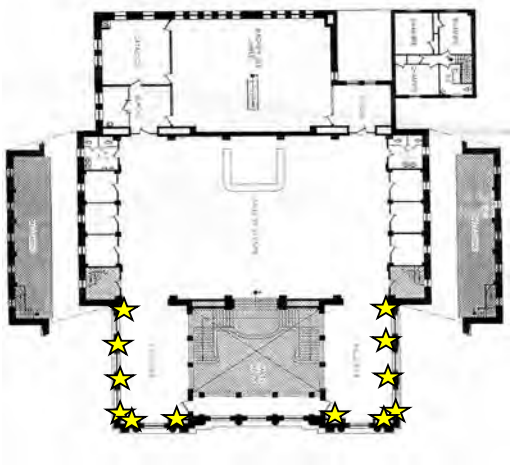

Plan du premier étage

Ces éléments de rangement, qui ne faisaient pas partie du décor d'origine et qui furent ajoutés à une date inconnue vraisemblablement dans les années 1960, sont probablement venu combler un manque d'espace de rangement. Les plinthes demarbre à la base de ces bibliothèques sont d'un matériau différent de celui d'origine prouvant qu'il s'agit bel et bien d'un ajout.

Tous ces éléments ont été démolis lors des travaux d'urgence de 2022-2023 car fortement dégradés par des infiltrations d'eau. Un relevé précis a été fait pour permettre leur reconstruction si requise.

Référence

N° de fiche:	40
Nom de l'élément:	Bibliothèques à deux corps vitrées (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-212 (Plaquette Travaux publics Qubec 169704), SIQ 1700-213 (Plaquette Travaux publics Qubec 169703)

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-205

MCC-06-2005-BSS-PE-206

Localisation

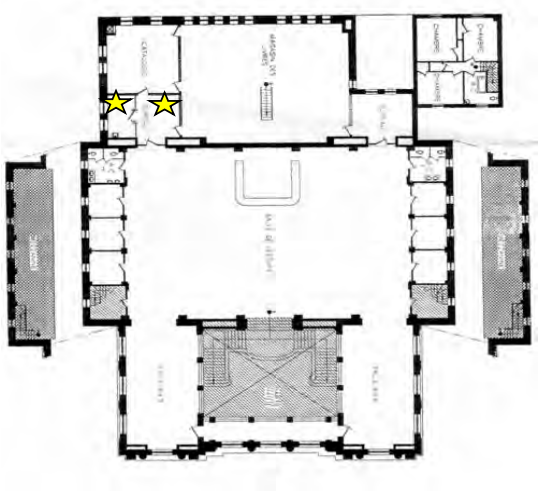

Plan du premier étage

MCC-06-2005-BSS-PE-204

À relocaliser selon les besoins du projet à préciser

Référence

N° de fiche:	46
Nom de l'élément:	Pupitres de consultation (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 373, SIQ 1700 374

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-037

MCC-06-2005-BSS-PE-038

Localisation

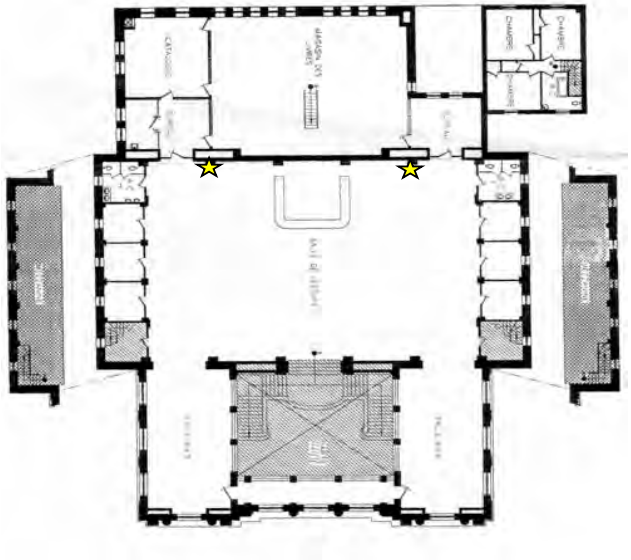

Plan du premier étage

À modifier pour changement d'usage (hauteur, alimentation électrique ou autre)

Référence

N° de fiche: 50

Nom de l'élément: Tables de travail (8)

Classement_Monument historique_Enr III-294

Propriétaire de l'objet: UQAM

Lieu de conservation: 1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

N° Inventaire de la SIQ: SIQ 1700046, SIQ 1700047, SIQ 1700048, SIQ 1700049, SIQ 1700050, SIQ 1700051, SIQ 1700052, SIQ 1700053

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-057

MCC-06-2005-BSS-PE-059

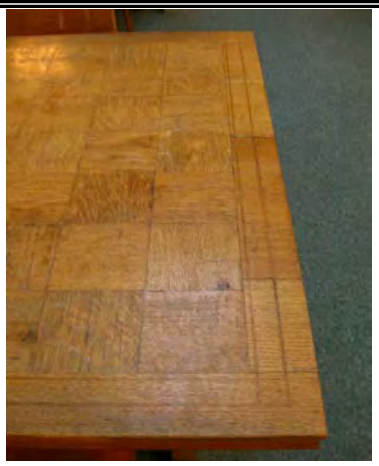

MCC-06-2005-BSS-PE-060

Localisation

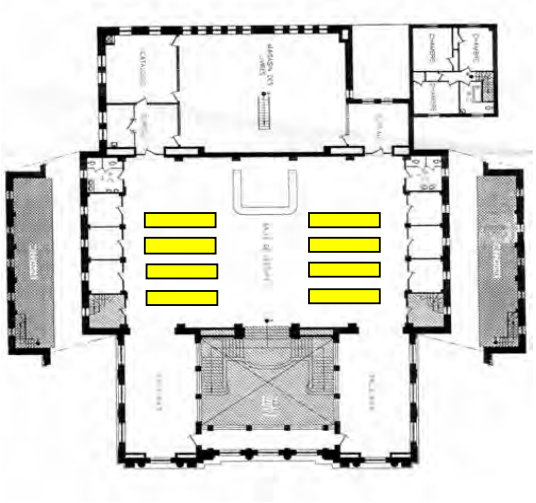

Plan du premire étage

MCC-06-2005-BSS-PE-008

Modifications à prévoir pour l'intégration de dispositifs de sécurité pour les équipements, d'alimentation électrique, d'implantation de ports de recharge et de systèmes de roulement pour leur déplacement.

À relocaliser dans le bâtiment selon les besoins du projet à préciser

Référence

N° de fiche:	64
Nom de l'élément:	Horloge murale à balanci
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-182 (le numéro n'a pu être repéré sur place)

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-052

MCC-06-2005-BSS-PE-053

MCC-06-2005-BSS-PE-055

Localisation

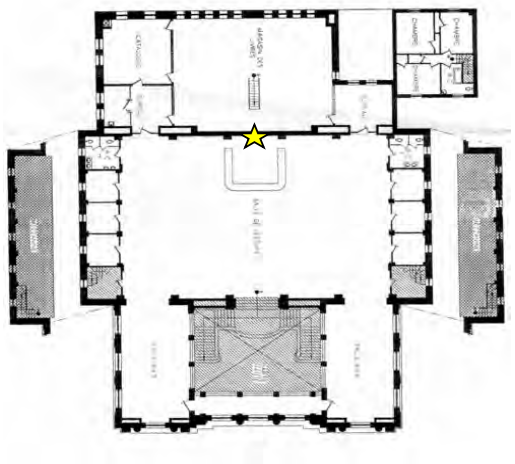

Plan du rez-de-chaussée

relocalisation selon les besoins du projet à préciser

Référence

N° de fiche:	65
Nom de l'élément:	Rayonnage
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ-17000-214 (pour l'ensemble)

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-MA-002

MCC-06-2005-BSS-MA-006

Localisation

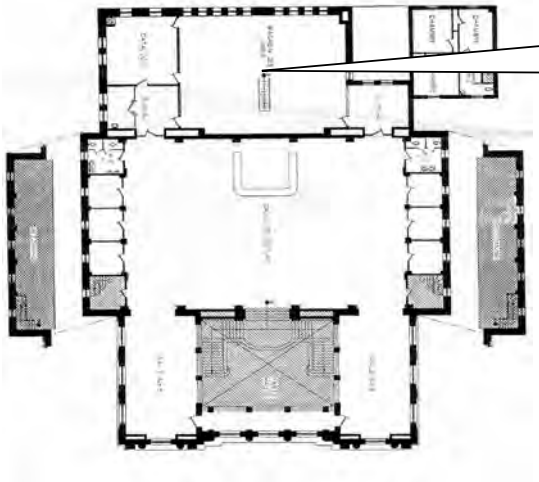

Le magasin se compose de quatre niveaux accessibles par des escaliers

Plan du premier étage

à modifier et archiver partiellement selon les besoins du projet pour permettre un accès au public et une mise en valeur. Voir la proposition.

Référence

N° de fiche:	66
Nom de l'élément:	Torchères (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700-270, SIQ 1700-2 **Classement_Monument historique_Enr III-294**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-015

MCC-06-2005-BSS-RC-017

Localisation

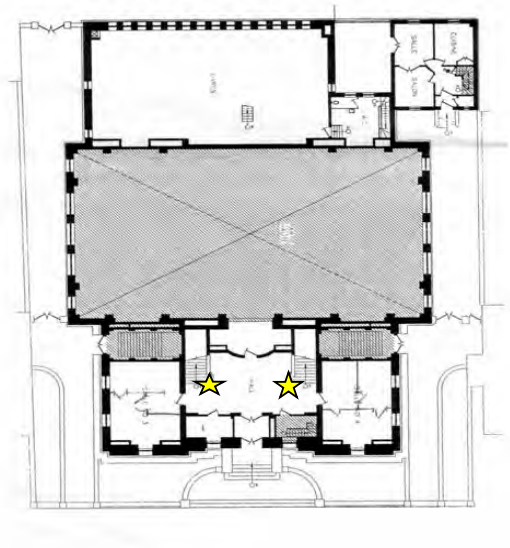

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	67
Nom de l'élément:	Lanterne-lustre (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 272

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-027

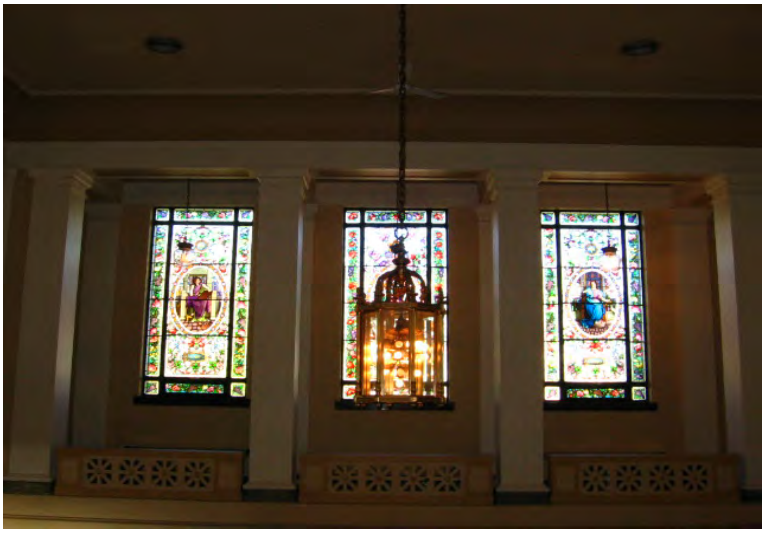

MCC-06-2005-BSS-RC-008

Localisation

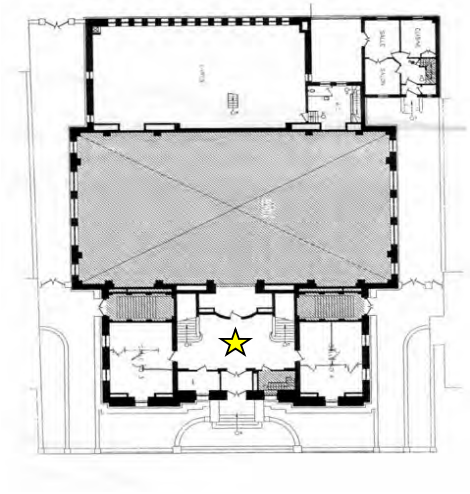

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche: 68

Classement_Monument historique_Enr III-294

Nom de l'élément: Lampe (35)

Propriétaire de l'objet: UQAM

Lieu de conservation: 1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

N° Inventaire de la SIQ: SIQ 1700 315 SIQ 1700 316, SIQ 1700 317, SIQ 1700 318, SIQ 1700 319, SIQ 1700 320, SIQ 1700 056, SIQ 1700 057, SIQ 1700 058, SIQ 1700 059, SIQ 1700 060, SIQ 1700 061, SIQ 1700 062, SIQ 1700 063, SIQ 1700 065, SIQ 1700 066, SIQ 1700 068, SIQ 1700 069, SIQ 1700 070, SIQ 1700 071, SIQ 1700 072, SIQ 1700 073, SIQ 1700 074, SIQ 1700 075, SIQ 1700 076, SIQ 1700 077, SIQ 1700 078, SIQ 1700 079, SIQ 1700 080, SIQ 1700 081 et 5

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-063

MCC-06-2005-BSS-PE-057

Localisation

Niveau	*Pièce*	*Nombre*	*Numéro de la SIQ*
Sous-sol	Salle déballage	2	**Restauration et mise aux normes de 24 lampes de table (pour les 8 tables). Archivage des 11 autres lampes.**
Rez-de-chaussée	Salle 3	1	
	Salle 4	1	Sans numéro
	Hall	1	Sans numéro
1er étage / mezzanine	Catalogue	1	Sans numéro
	Cagibi (mezz. sud)	2	1700 319 et 1700 320
	Salle lecture	27	1700 315 (1) 1700 317 et 1700 318 (2) 1700 056 à 1700 063 (8) 1700 065 et 1700 066 (2) 1700 068 à 1700 075 (8) 1700 077 (1) 1700 079 à 1700 081 (3) Sans numéro (2)

Référence

N° de fiche:	69
Nom de l'élément:	Lustres - modèle 1 (8)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Voir la note dans les remar Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-081

MCC-06-2005-BSS-PE-083

MCC-06-2005-BSS-PE-006

Localisation

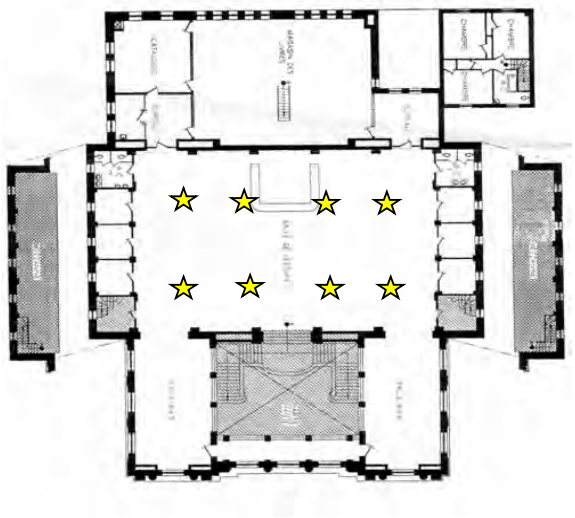

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	70
Nom de l'élément:	Lustres - modèle 2 (6*)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Voir la note dans les rem **Classement_Monument historique_Enr III-294**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-156

MCC-06-2005-BSS-PE-158

Localisation

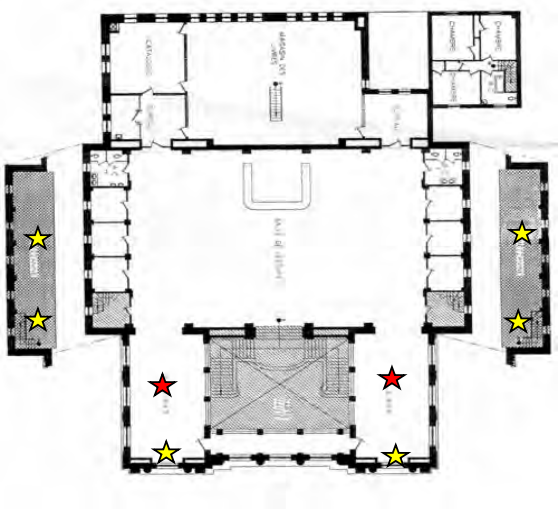

Plan du rez-de-chaussée

★ Lustres manquants lors de notre relevé et se trouvant à la Grande Bibliothèque du Québec rue maisonneuve à Montréal, dans le cadre d'une exposition organisée par la Bibliothèque nationale du Québec

Référence

N° de fiche:	71
Nom de l'élément:	Suspensions (modèle 1) (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-228

MCC-06-2005-BSS-PE-229

Localisation

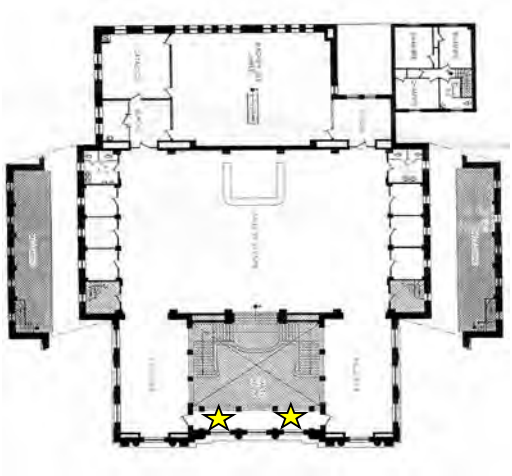

Plan du premier étage

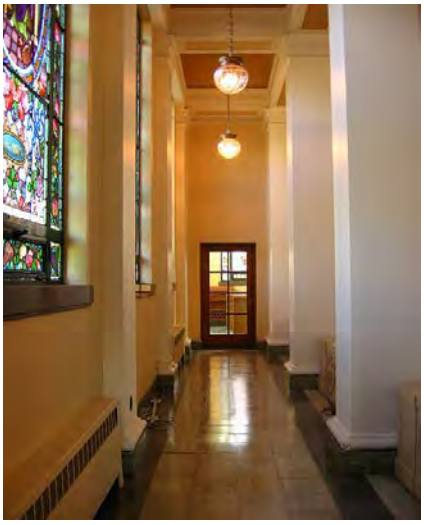

MCC-06-2005-BSS-PE-226

Référence

N° de fiche:	72
Nom de l'élément:	Suspensions (modèle 2) (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

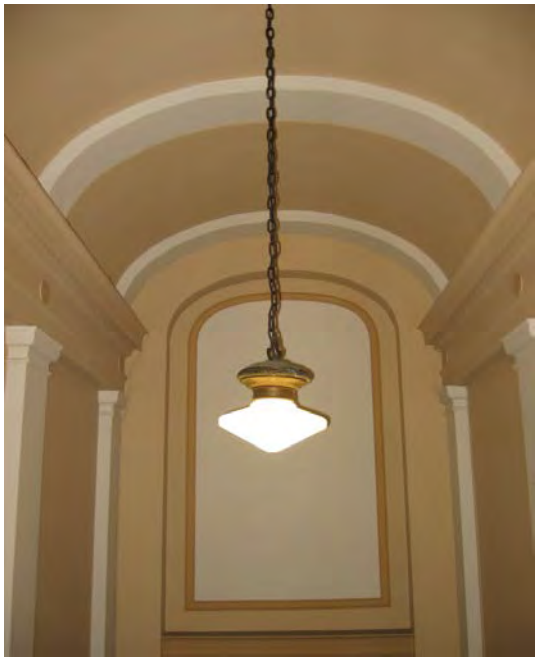

MCC-06-2005-BSS-SS-055.JPG

MCC-06-2005-BSS-SS-057.JPG

Localisation

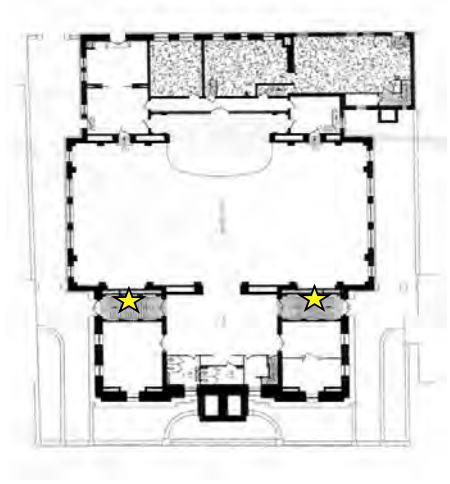

Plan du sous-sol

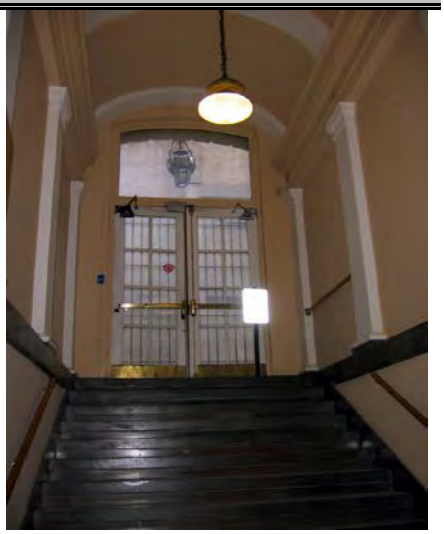

MCC-06-2005-BSS-SS-054.JPG

Référence

N° de fiche:	73
Nom de l'élément:	Torchères extérieures (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-EX-006

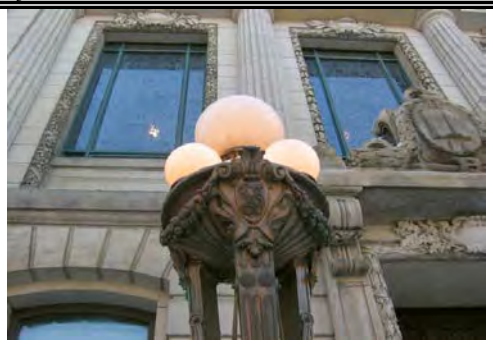

MCC-06-2005-BSS-EX-007

MCC-06-2005-BSS-EX-008

Localisation

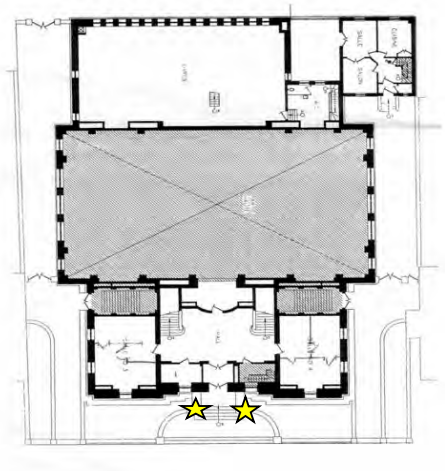

Plan du rez-de-chaussée

MCC-06-2005-BSS-EX-001

Référence

N° de fiche:	74
Nom de l'élément:	Lanternes fer forgé (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

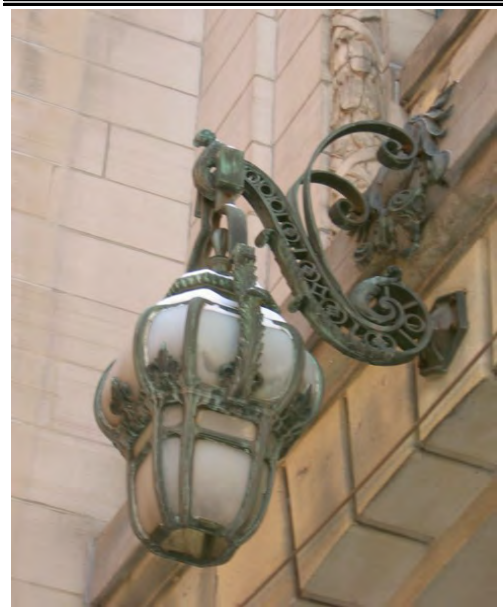

MCC-06-2005-BSS-EX-011

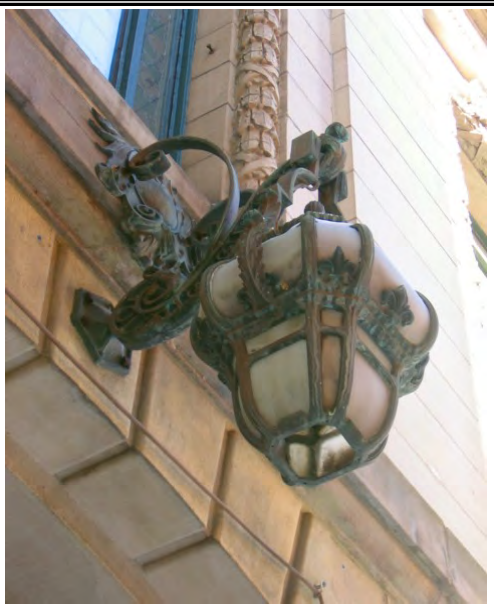

MCC-06-2005-BSS-EX-012

Localisation

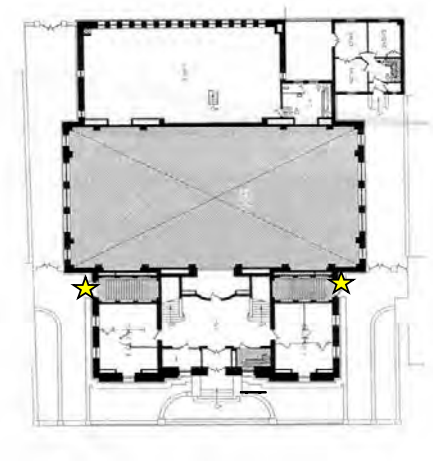

Plan du rez-de-chaussée

MCC-06-2005-BSS-EX-010

Référence

N° de fiche:	75
Nom de l'élément:	Poignées à bouton (35)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-DV-007

MCC-06-2005-BSS-DV-006

MCC-06-2005-BSS-DV-012

Localisation

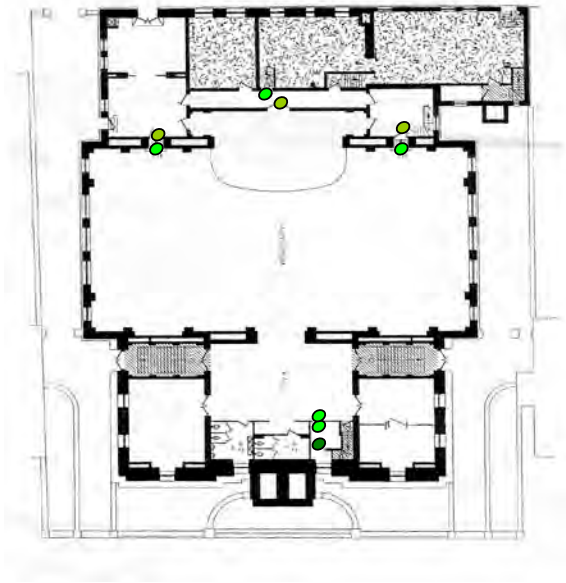

Sous-sol

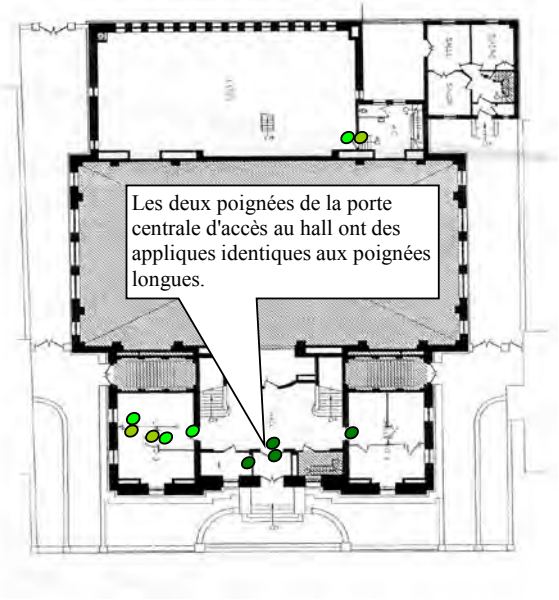

Rez-de-chaussée

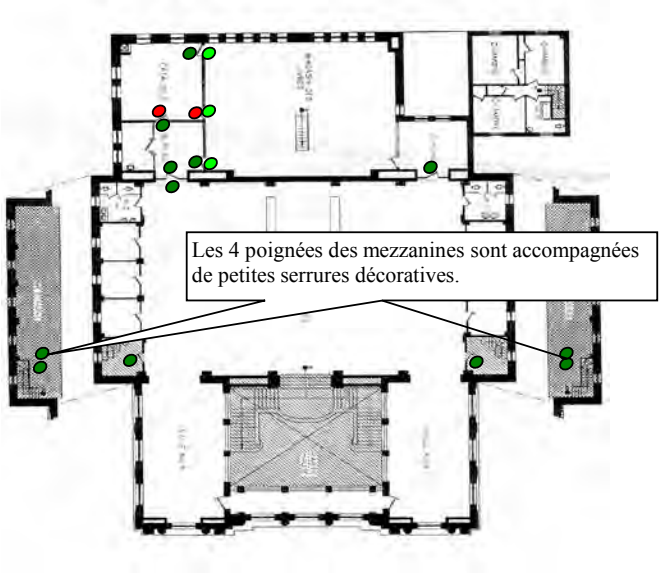

Plan premier étage

LÉGENDE

- Applique atypique
- Applique longue
- Applique courte
- Poignée d'origine manquante

Maintien en place de la quincaillerie dans tous les cas où les portes sont conservées en place et ou il n'y a pas de contre-indication au niveau de la réglementation. Évaluer la possibilité de relocaliser la quincaillerie et/ou les portes dans d'autres espaces du projet.

Référence

N° de fiche:	76
Nom de l'élément:	Poignées bec-de-cane (10 complètes)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-DV-001

MCC-06-2005-BSS-DV-003

Localisation

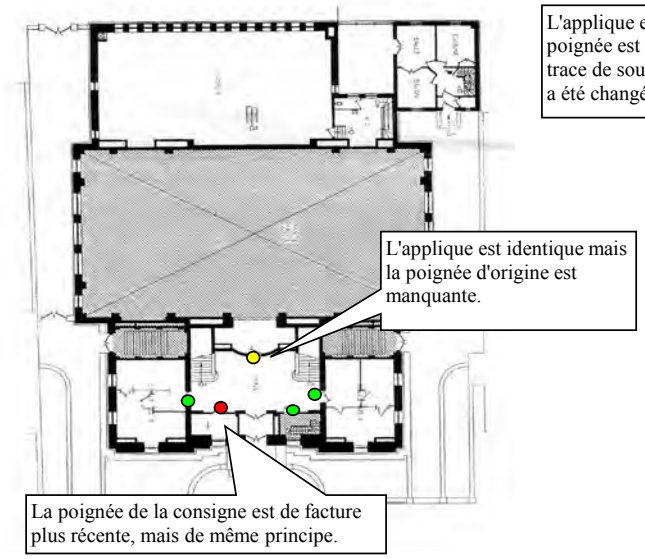

Plan du rez-de-chaussée

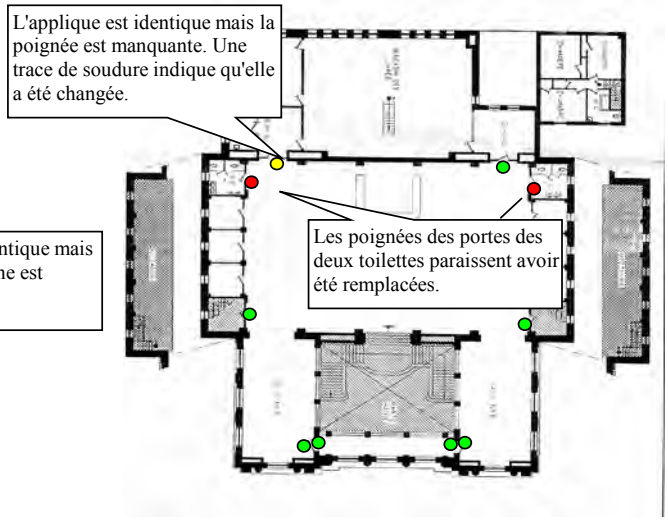

Maintien en place de la quincaillerie dans tous les cas où les portes sont conservées en place et ou il n'y a pas de contre-indication au niveau de la réglementation. Évaluer la possibilité de relocaliser la quincaillerie et/ou les portes dans d'autres espaces du projet.

Référence

N° de fiche:	77
Nom de l'élément:	Poignées en anse et appliques (8 ensembles)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Nil

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-059

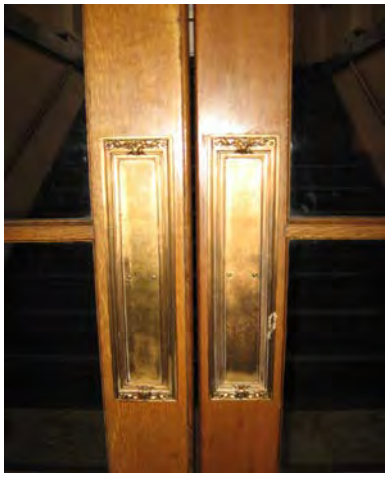

MCC-06-2005-BSS-SS-060

Localisation

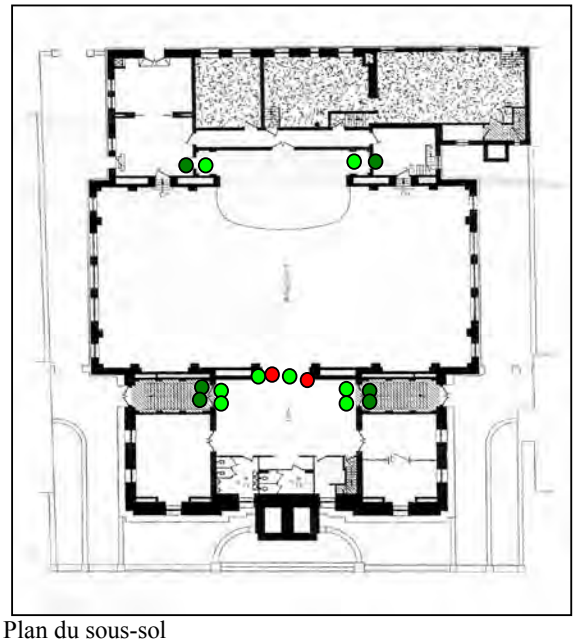

Plan du sous-sol

LÉGENDE

- Applique murale
- Poignée
- Élément manquant

Maintien en place de la quincaillerie dans tous les cas où les portes sont conservées en place et ou il n'y a pas de contre-indication au niveau de la réglementation. Évaluer la possibilité de relocaliser la quincaillerie et/ou les portes dans d'autres espaces du projet.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
2023.07.13

ÉLÉMENTS CLASSÉSÀ ARCHIVER

Référence

N° de fiche:	7
Nom de l'élément:	Persiennes de bois (5)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-081

MCC-06-2005-BSS-RC-082

Localisation

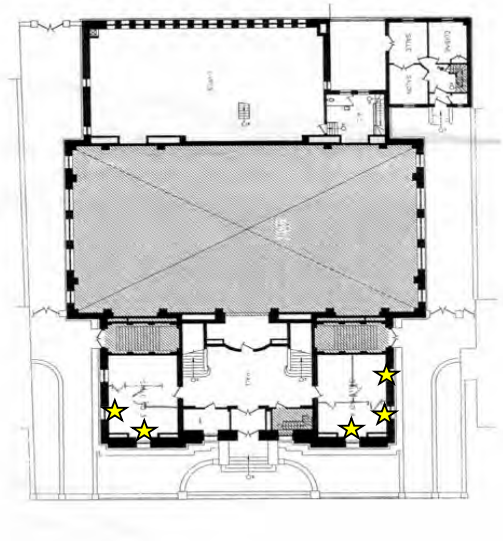

Plan du rez-de-chaussée

En 1964, un plan prévoit la conception de 3 persiennes de bois pour les fenêtres des bureaux du directeur. En 1967, un plan prévoit l'installation de persiennes dans les fenêtres de la salle sud adjacente au hall.

Référence

N° de fiche:	8
Nom de l'élément:	Balustrade d'entrée (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Élément non inventorié **Classement_Monument historique_Enr III-294**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-002

MCC-06-2005-BSS-PE-080

Localisation

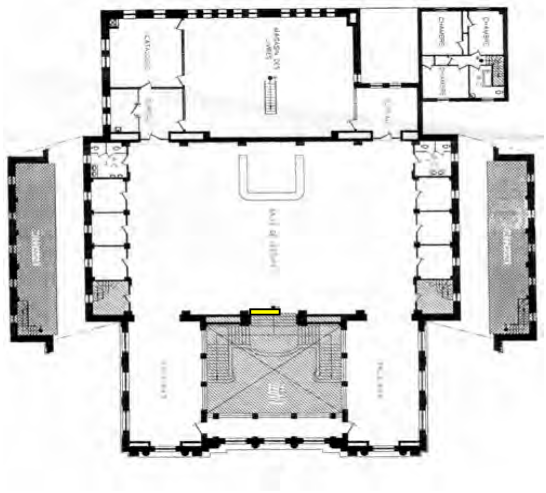

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	9
Nom de l'élément:	Balustrades des cellules (6)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Aucun

Classement_Monument historique_Enr III-294

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-115

MCC-06-2005-BSS-PE-114

Localisation

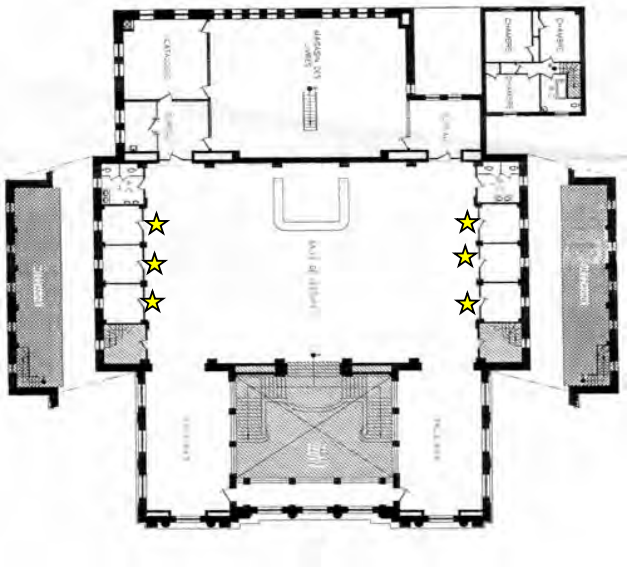

Plan du premier étage

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE
2023.07.13

ÉLÉMENTS NON-CLASSÉS À CONSERVE, RESTAURER, RELOCALISER, ARCHIVER OU DISPOSER

Référence

N° de fiche:	41
Nom de l'élément:	Bibliothèque vitrée (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Québec 16 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-077

MCC-06-2005-BSS-RC-078

Localisation

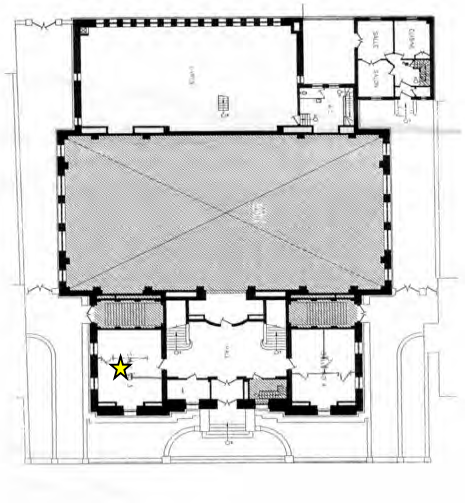

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	42
Nom de l'élément:	Bibliothèque (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis Montréal, (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Quebec 1 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-091

MCC-06-2005-BSS-RC-092

Localisation

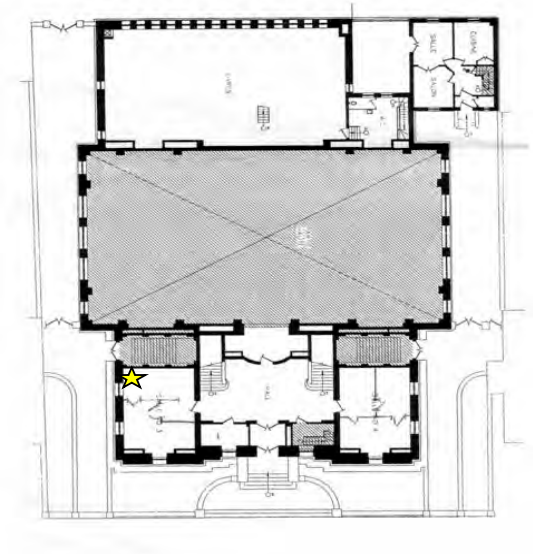

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	43
Nom de l'élément:	Bibliothèque-étagère vitrée (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	non inventorié par la SIQ **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-069

MCC-06-2005-BSS-RC-070

Localisation

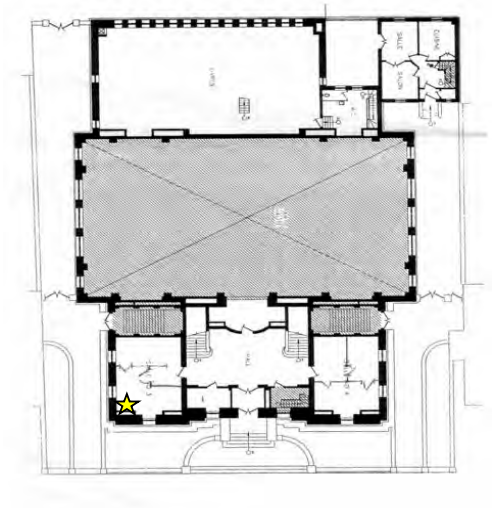

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	44
Nom de l'élément:	Classeurs (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 267 (Travaux Publics Québec 170 214), SIQ 1700 268

Non Classé

Photographies

MCC-06-2005-BSS-GR-025

MCC-06-2005-BSS-GR-028

Localisation

Ces deux classeurs se trouvent entreposés dans le grenier du bâtiment accessible par l'escalier situé à l'extrémité ouest de la mezzanine nord.

Référence

N° de fiche:	45
Nom de l'élément:	Pupitres de consultation à caisson de rangement (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	170019 et 170020 (Numéro **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-143

MCC-06-2005-BSS-PE-144

Localisation

Plan du premier étage

Référence

N° de fiche:	47
Nom de l'élément:	Vitrines (4)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis
N° Inventaire de la SIQ:	170053 (numéro de Travaux Publics Québec), 3 sans numéros
	Inventaire de la SIQ: SIC **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-007

MCC-06-2005-BSS-SS-033

Localisation

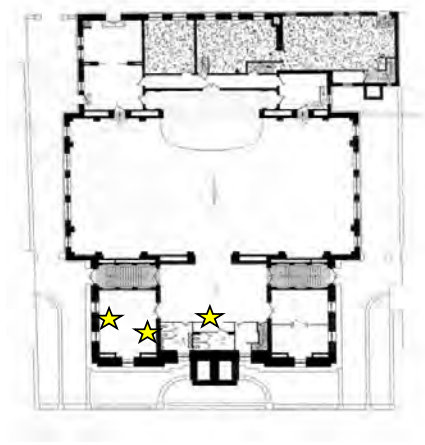

Plan du sous-sol

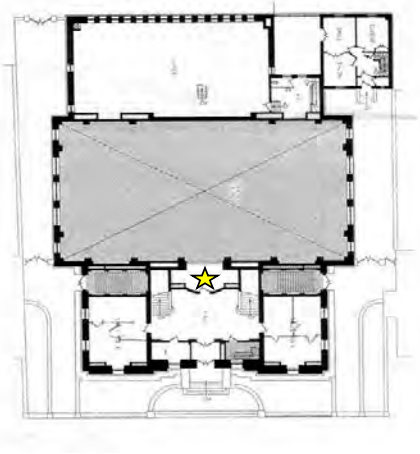

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	48
Nom de l'élément:	Vitrine à dessus plat (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (québec)
N° Inventaire de la SIQ:	(aucun numéro retracé lors **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-041

MCC-06-2005-BSS-SS-042

Localisation

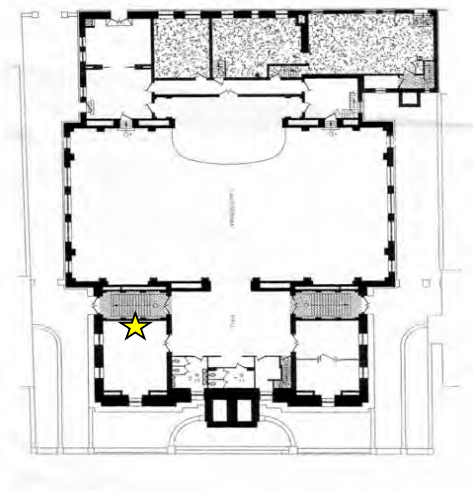

Plan du sous-sol

Référence

N° de fiche:	49
Nom de l'élément:	Bancs (4 sections)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ1700 006, SIQ 1700 21 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-010

MCC-06-2005-BSS-SS-011

Localisation

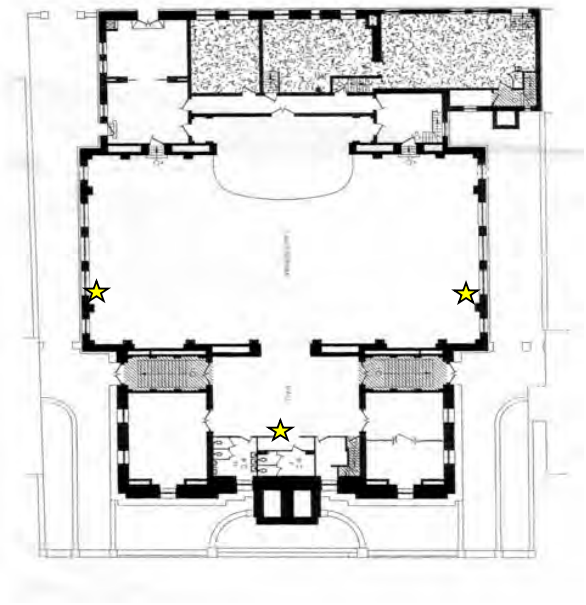

Plan du sous-sol

Référence

N° de fiche:	51
Nom de l'élément:	Bureau (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Québec 1(**Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-061

Inscription - intérieur du tiroir du plateau MCC-06-2005-BSS-RC-064

Localisation

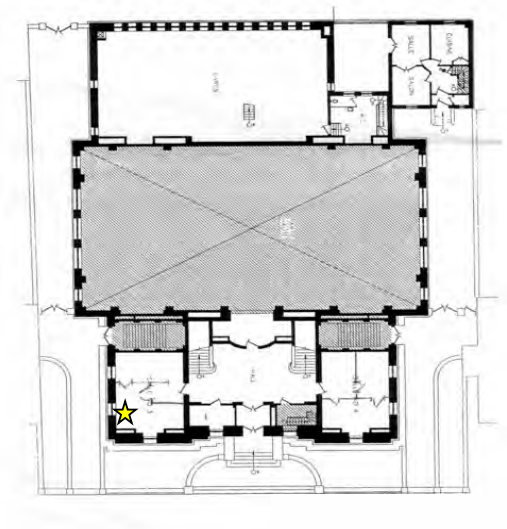

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	52
Nom de l'élément:	Table d'appoint (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 001

Non Classé

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-072

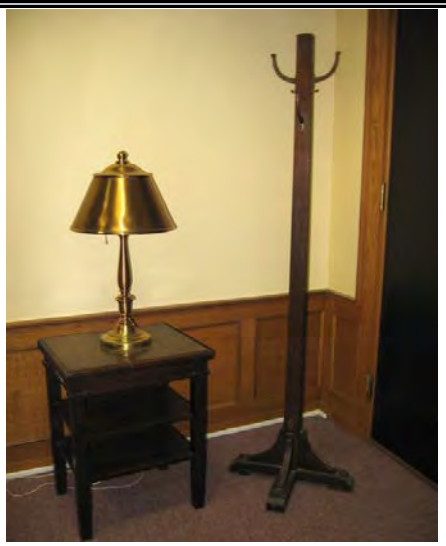

MCC-06-2005-BSS-RC-073

Localisation

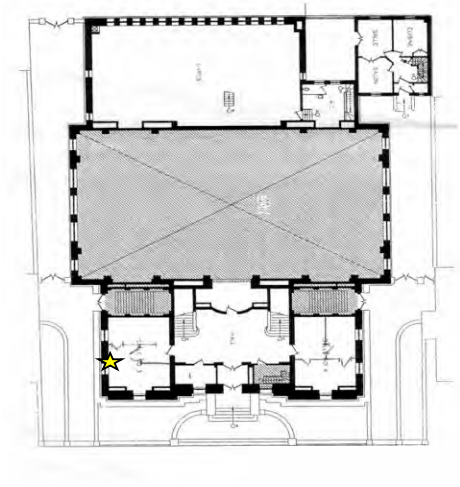

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	53
Nom de l'élément:	Tables d'appoint (3)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 366 et 2 sans nur **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-087

Localisation

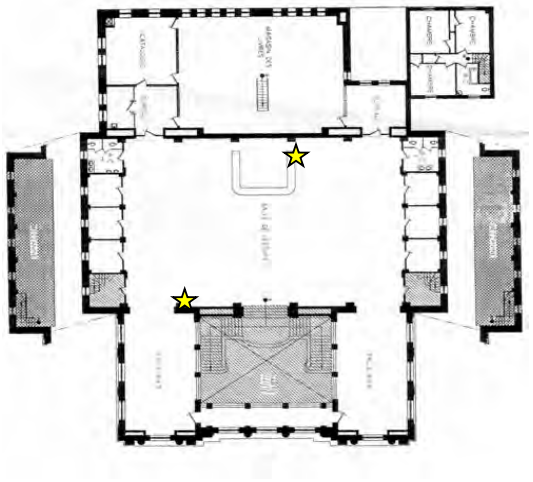

Plan du premier étage

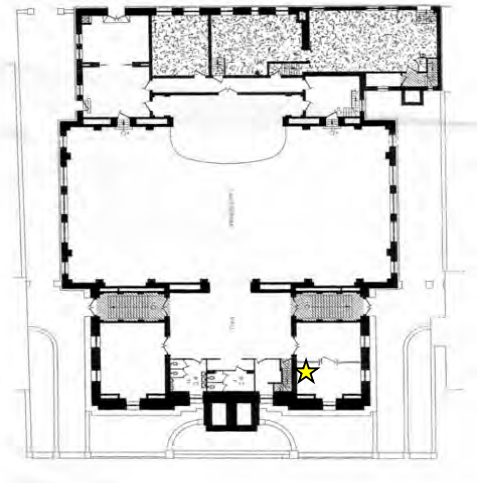

Plan du sous-sol

Référence

N° de fiche:	54
Nom de l'élément:	Table de conférence
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Quebec 1 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-040

MCC-06-2005-BSS-RC-042

Localisation

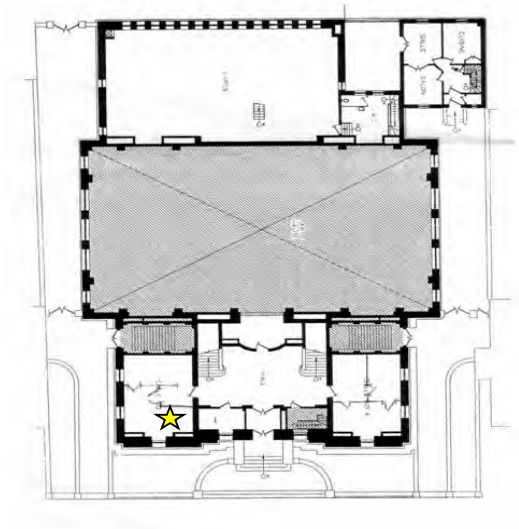

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche: 55

Nom de l'élément: Fauteuils de travail (118)

Propriétaire de l'objet: UQAM

Lieu de conservation: 1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)

N° Inventaire de la SIQ: Voir rubrique LOCALISA

Non Classé

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-065

MCC-06-2005-BSS-PE-068

MCC-06-2005-BSS-PE-057

Localisation

à modifier pour permettre un nouvel usage

Salle de lecture (85)				Grenier (19)		Concierge (6)
169723	169818	170046	170161	169726		169721
169728	169819	170048	170163	169729		169735
169734	169820	170049	170165	169737		170047
169736	169822	170052	170167	169741		170173
169739	169823	170061	170170	169747		170176
169740	169824	170062	170171	169748		170183
169742	169825	170063	170172	169807		
169744	169826	170131	170174	169821	Salle 3 (3)	
169745	169828	170132	170179	169841		169725
169749	169830	170134	170181	169845		169732
169751	169833	170135	170182	170026		170168
169753	169834	170136	170184	170051		
169754	169836	170137	170186	170151	Salle 2 (1)	
169755	169837	170141	170187	170164		169727
169756	169839	170142	170189	170166		
169758	169840	170143	170189	170178	Salle 1 (4)	
169808	169842	170149	170191	170180		169835
169810	169843	170150	170192	170190		170140
169811	169888	170152	170193	SIQ1700360		170050
169812	170028	170153	170194			170177
169817	170044	170155				
	170045	170157				

Référence

N° de fiche:	56
Nom de l'élément:	Fauteuils de travail (modèle 2) (2)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	170 213, 170 223 (numéros **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-PE-069

MCC-06-2005-BSS-PE-070

Localisation

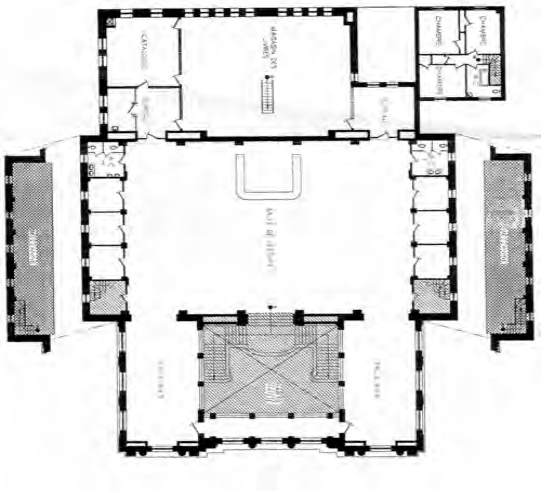

Plan du premier étage

Les deux fauteuils étaient confondus à travers le lot des fauteuils entourant les tables de la salle de lecture.

Référence

N° de fiche:	57
Nom de l'élément:	Fauteuil entretoise en H (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Québec 1 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-053

Inscription portant la mention «H. Krug Kitchener ontario» MCC-06-2005-BSS-RC-054

Localisation

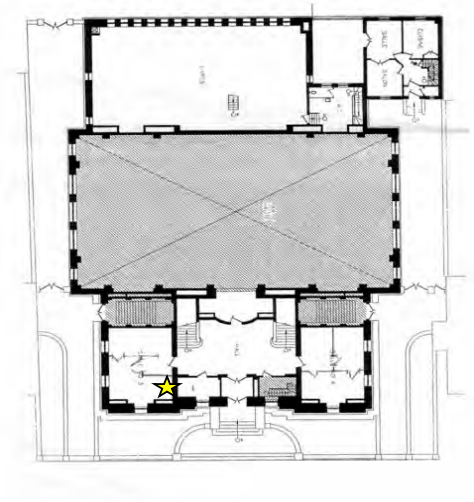

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	58
Nom de l'élément:	Fauteuil (entretoise carrée) (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Québec 19 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-067

MCC-06-2005-BSS-RC-068

Localisation

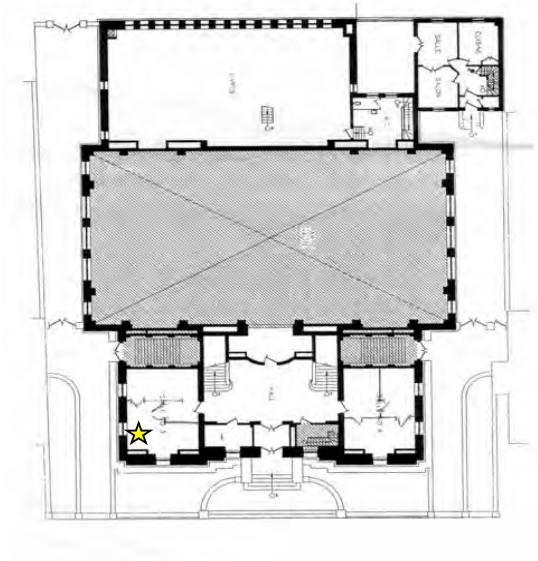

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	59
Nom de l'élément:	Chaises (table de conférence) (6)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux publics Québec 1 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-051

MCC-06-2005-BSS-RC-052

Localisation

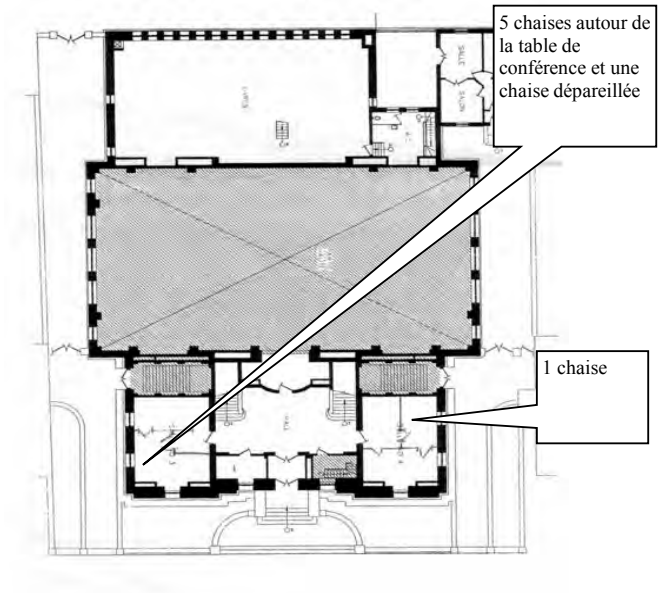

Plan du rez-de-chaussée

Vue générale de la pièce est de l'ancienne salle 3 du rez-de-chaussée.
MCC-06-2005-BSS-RC-036

Référence

N° de fiche:	60
Nom de l'élément:	Chaise (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Québec 1 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-RC-046

MCC-06-2005-BSS-RC-049

Localisation

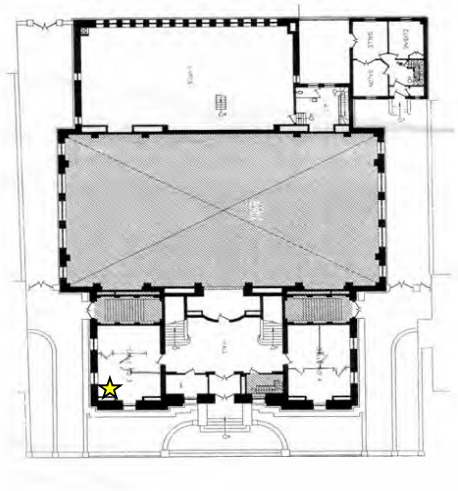

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	61
Nom de l'élément:	Patère (1)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	Travaux Publics Quebec [illegible] **Non Classé**

Photographies

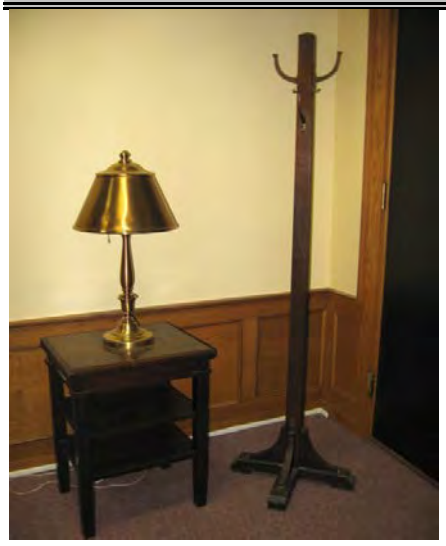

MCC-06-2005-BSS-RC-073

MCC-06-2005-BSS-RC-075

MCC-06-2005-BSS-RC-074

Localisation

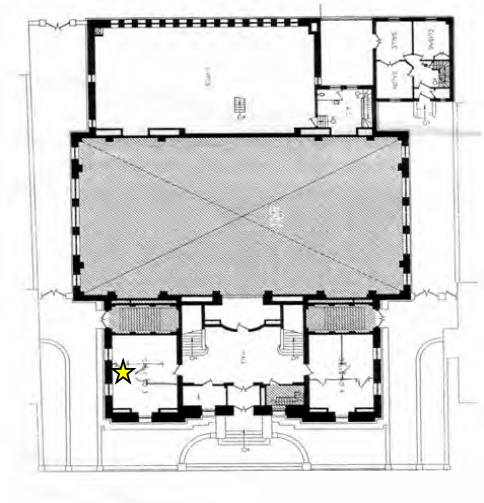

Plan du rez-de-chaussée

Référence

N° de fiche:	62
Nom de l'élément:	Portemanteaux (4)
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 170 224, SIQ 170 225 **Non Classé**

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-092

MCC-06-2005-BSS-SS-095

Localisation

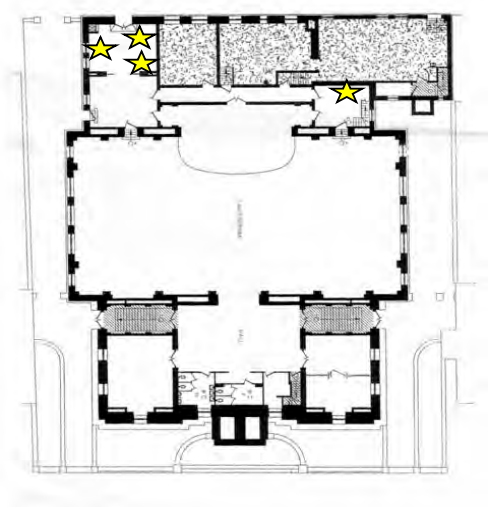

Plan du sous-sol

Référence

N° de fiche:	63
Nom de l'élément:	Tableau d'affichage
Propriétaire de l'objet:	UQAM
Lieu de conservation:	1700, rue Saint-Denis, Montréal (Québec)
N° Inventaire de la SIQ:	SIQ 1700 269

Non Classé

Photographies

MCC-06-2005-BSS-SS-005

MCC-06-2005-BSS-SS-008

Localisation

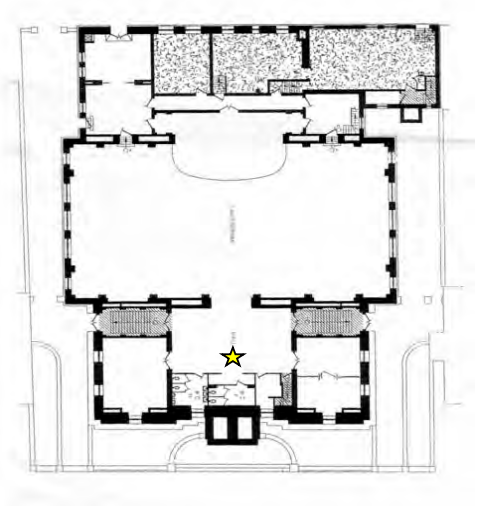

Plan du sous-sol